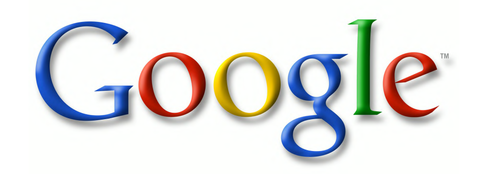
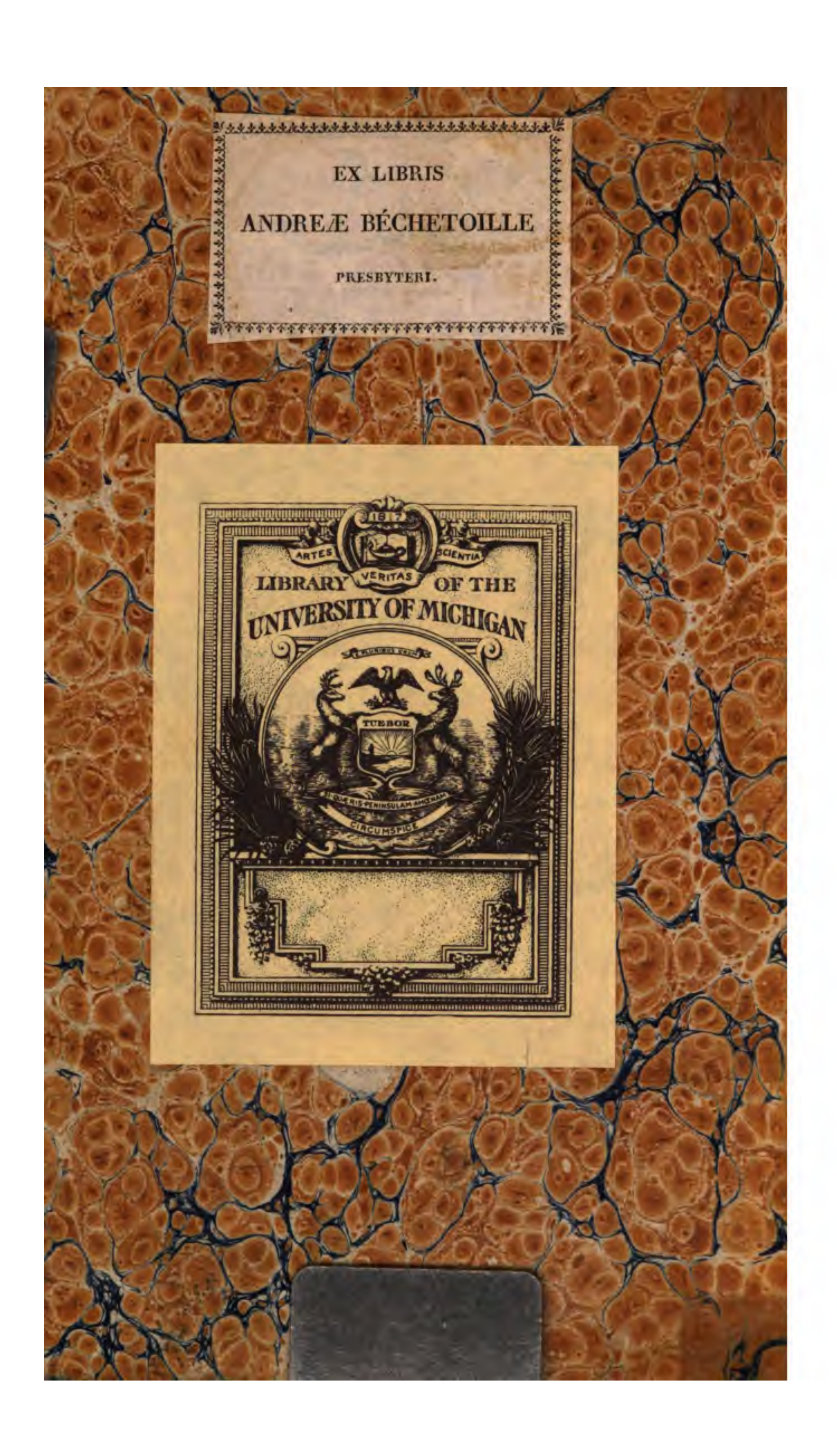
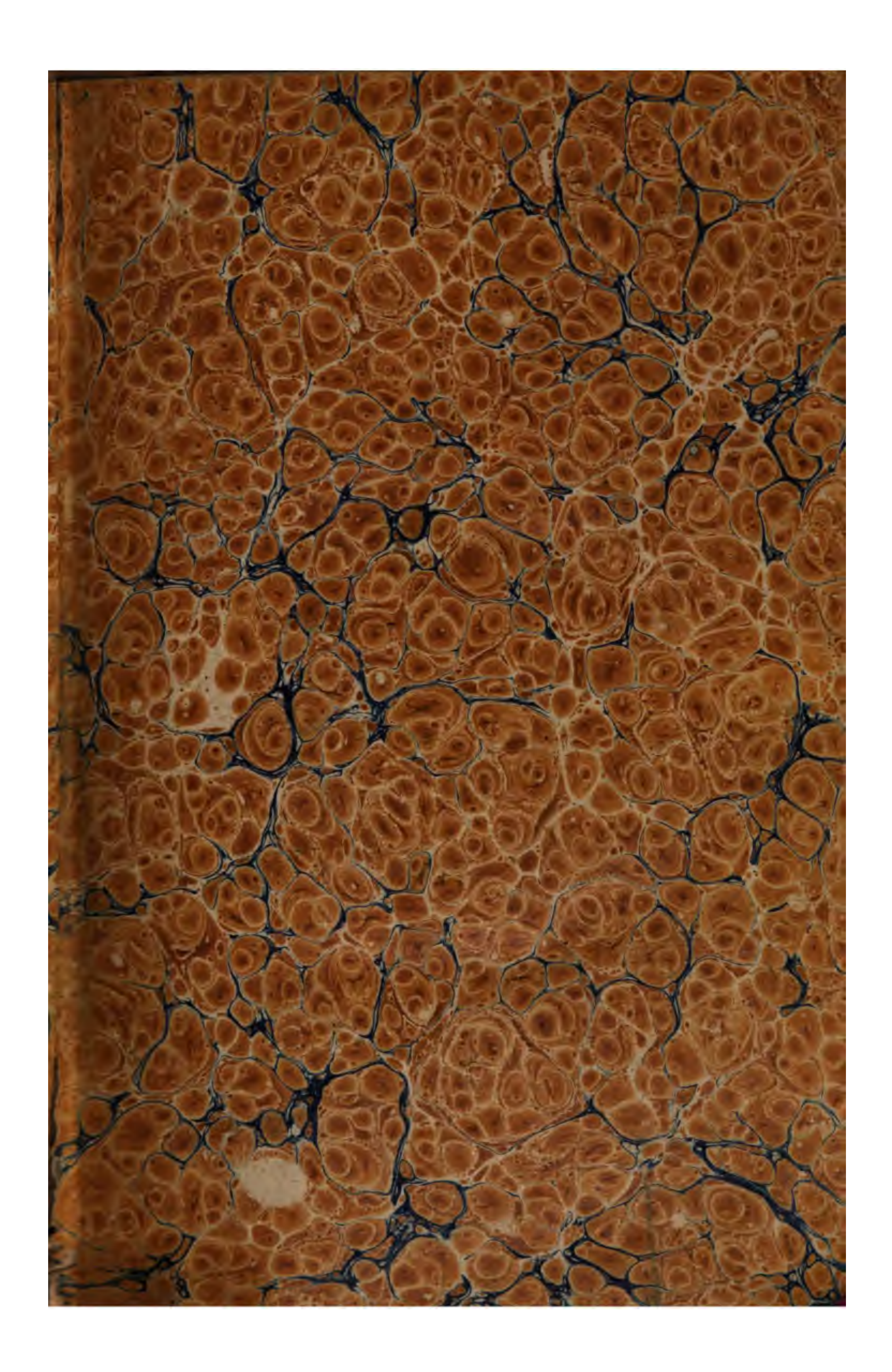
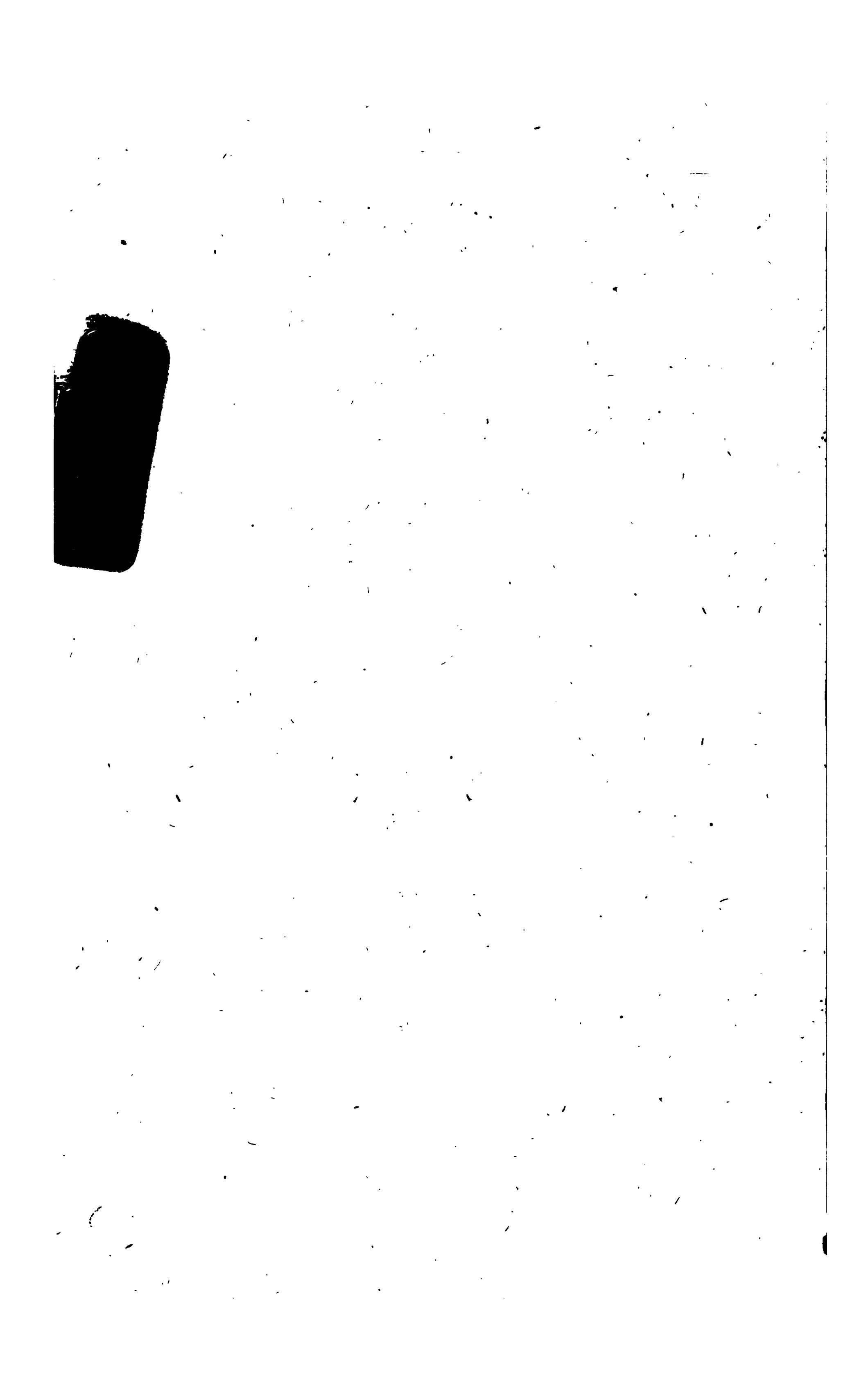






EX LIBRIS
ANDREÆ BÉCHETOILLE
PRESBYTERI.
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE





HISTOIRE

DES

GUERRES DE LA VENDÉE

ET

DES CHOUANS.

III.

HISTOIRE

DES

GUERRES DE LA VENDÉE

ET

DES CHOUANS.

III.

DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N°. 4.

HISTOIRE

DES

GUERRES DE LA VENDÉE

ET DES CHOUANS,

DEPUIS L'ANNÉE 1792 JUSQU'EN 1815;

PRÉCÉDÉE D'UN ABRÉGÉ DE LA STATISTIQUE DU TERRITOIRE INSURGÉ, ET SUIVIE D'UN RECUEIL D'ANECDOTES VENDÉENNES ET DE PIÈCES JUSTIFICATIVES.

PAR P. V. J. DE BOURNISEAUX (DES DEUX-SÈVRES),

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

AVEC UNE CARTE DU THÉATRE DE CES GUERRES.

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

CHEZ BRUNOT-LABBE, LIBRAIRE DE L'UNIVERSITÉ,

QUAI DES AUGUSTINS, N°. 33.

M. DCCC. XIX.

HISTOIRE

DES GUERRES

DE LA VENDÉE.

SIXIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Précis de la campagne de 1815. — Coup d'œil sur la France. — Fermentation dans la Vendée et dans la Gironde. — Entrée des Anglais à Bordeaux, et des alliés à Paris.

DEPUIS la pacification de 1800, la France s'était élevée par une continuité de victoires à une grandeur colossale. Des armées innombrables et aguerries, des généraux habiles, une artillerie formidable, une fortune à l'abri des revers, l'Europe tremblante et presque entièrement forcée de suivre l'impulsion des vainqueurs, nos limites portées des Pyrénées à l'embouchure de l'Elbe, quatre royaumes étrangers assujétis directement à la France, et gou-

vernés par des rois lieutenans ; six cent mille soldats disséminés dans l'Europe, du golfe du Quarnero au Zuiderzée ; tout semblait porter notre patrie à la monarchie universelle et annoncer la renaissance de l'empire d'Occident, tel qu'il exista sous les premiers Césars.

Elle aurait pu y parvenir, si le chef qui la gouvernait avait eu de la modération après ses victoires, et s'il avait su du moins se couvrir du masque de l'équité après ses traités de paix ; mais il chercha toujours plus à se faire craindre qu'à se faire admirer. Comme Brennus, il mit toujours son épée dans la balance pour insulter aux vaincus, que de vains traités ne pouvaient mettre à l'abri de ses rapines. Ravager dans la guerre, conquérir dans la paix, tel fut le principe machiavélique qui dirigea constamment sa conduite. Jupiter pour foudroyer (1), Scapin pour escamoter, il inspirait à la fois la terreur et le dédain. Il ne parut jamais cher-

(1) *Voyez* le portrait qu'en a fait un de ses aumôniers, dans son histoire de l'ambassade de Varsovie, imprimée à Paris, en 1813, page 9.

Ce rapprochement, au reste, de Jupiter et de Scapin, ne tend qu'à faire voir qu'à la roideur d'un conquérant, Bonaparte savait unir l'astuce de la politique italienne.

cher qu'une sorte de gloire, celle qu'on acquiert en subjuguant et en désolant la terre. Sa tête de fer, et son cœur de plomb, n'admettaient ni prières, ni remontrances, ni tempéramens. Tout sacrifier, tout faucher devant lui, pour parvenir à son but, et couvrir de sanglantes ruines de sa robe impériale, tels étaient les jeux de son ambition. Guerrier redoutable plutôt que capitaine expérimenté, il arrachait la victoire plutôt par son opiniâtreté et la force de son caractère, que par ses talens et sa valeur personnelle. Nouvel Attila, il savait sacrifier des milliers d'hommes, et voyait sans frémir couler des torrens de sang; mais on ne le vit jamais ni réparer une défaite, ni diriger une retraite, ni charger, l'épée à la main, dans des occasions où l'exemple du général pouvait seul soutenir une armée chancelante, ou rappeler une victoire désespérée : tout son courage était dans sa tête plutôt que dans son cœur.

Le clavier qu'il savait le mieux toucher, c'étaient les parties basses du cœur humain. Catherine de Médicis, avec ses astrologues et son magasin de gants parfumés, n'eût été qu'une mince écolière, mise en parallèle avec l'empereur corse.

Moins barbare toutefois qu'inflexible, on pouvait échapper à ses coups en courbant sous le joug une tête servile; mais dès qu'on résistait à son *infaillibilité*, son orgueil humilié se livrait à tous les excès de la fureur; l'acte le plus atroce n'était pour lui qu'un acte de fermeté. L'assassinat du duc d'Enghien, les persécutions dirigées contre le plus respectable des pontifes, et le premier des souverains; tant de braves capitaines et de serviteurs fidèles enchaînés, vexés, tourmentés et étranglés dans des cachots, suffiraient seuls pour ternir l'éclat des plus beaux lauriers. Par une contrariété, que la postérité remarquera sans doute, ce chef d'une république régna constamment en despote. Cet amant fougueux de la liberté multiplia les bastilles; ce jacobin couronné ne voulut autour de lui que des esclaves disposés à courir à la mort à son moindre signal, et auxquels il pût dire : « *J'ai faim, couchez-vous afin que je vous mange.* »

Trois puissances arrêtèrent enfin, en 1814, ce torrent dévastateur, et sauvèrent l'Europe prête à être engloutie dans le précipice. Ce furent l'Angleterre, l'Espagne et la Russie.

La première, après avoir détruit la marine française, trouva dans les immenses trésors de

son commerce, de quoi former des ligues, solder la moitié du Continent, ranimer les courages ébranlés, et ce fut un de ses généraux qui porta le coup mortel au vainqueur de tant de rois.

La deuxième, après avoir courbé un instant la tête sous le joug, se releva avec l'attitude droite de l'héroïsme. Les innombrables armées du conquérant se trouvèrent englouties au milieu d'une population guerrière. L'Espagne entière était devenue une Vendée où un million de bleus devaient trouver leur tombeau. Le courage, l'expérience, la tactique militaire cédèrent bientôt au sublime élan de l'indignation castillane. Jamais la Grèce ne déploya tant d'énergie à Marathon, à Salamine, à Platée. Ce fut alors que les Espagnols prirent vraiment le premier rang entre toutes les nations européennes. Leur fermeté fut sublime, et leur constance prit une teinte de grandeur. Nos soldats, frémissant de rage, se retirèrent d'un sol qui se refusait à l'esclavage, et furent enfin convaincus qu'une grande nation, qui ne veut point être subjuguée, finit toujours par briser les fers dont elle a pu être enchaînée un instant.

La troisième puissance, après avoir long-temps

attaqué le colosse corps à corps, avait eu l'adresse de l'attirer dans ses immenses déserts, où le froid et la faim avaient anéanti en quinze jours la plus belle armée dont l'histoire moderne fasse mention.

Échappé presque seul à cet affreux désastre, Napoléon avait vainement cherché à ranimer les restes d'un parti découragé. On ne pouvait plus trouver de recrues ni d'argent : les plus honteuses déprédations, les dons simulés, les exactions, les emprunts ne pouvaient combler le tonneau des Danaïdes : les troupes avaient perdu leur aveugle confiance dans le génie supérieur de l'*homme du destin*. Après l'avoir long-temps considéré comme un être au-dessus de l'humanité, ou comme le dieu de la guerre, elles ne voyaient plus en lui qu'un capitaine vulgaire, qui n'avait pas eu même le talent de rallier les sanglans débris des défaites de Moscou et de Leipsick. Le masque était tombé, le héros s'était évanoui; elles ne se croyaient plus invincibles, et elles avaient cessé de l'être.

Sur le penchant de sa ruine, la France ouvrit enfin les yeux sur les suites terribles de son funeste engoûment. Elle fit enfin des vœux secrets pour le retour du monarque légitime, qui seul pouvait ramener l'ordre et la paix. L'état

appauvri n'offrait aucune ressource (1). Le gouffre de la guerre avait englouti la majeure partie de la jeunesse francaise; le commerce était anéanti; nos rapines chez l'étranger n'avaient enrichi qu'un certain nombre de généraux ou de favoris du despote. Semblables aux Algériens, les Français, malgré leurs pirateries, étaient devenus un peuple misérable.

Cependant l'armée européenne, après avoir reconquis sa liberté dans les plaines de Leipsick, s'avançait sur nos frontières sans trouver d'obstacles. La grande armée française, après avoir pris Vienne, Berlin, Moscou, Madrid, était réduite à défendre le territoire de Paris.

Dans cette affreuse extrémité, tous les royalistes de France jetaient les yeux sur la Vendée, et attendaient d'elle le signal d'une insurrection générale : tous les Vendéens y étaient disposés depuis long-temps.

(1) La France, depuis 1789 jusqu'en 1815, a dépensé en guerres inutiles, et sans aucun résultat avantageux, vingt-sept milliards. Une pareille dépense faite en améliorations, en canaux, en défrichemens, en grands chemins, en constructions de villes, en greniers d'abondance, etc., etc., etc., aurait fait de la France, sans coûter une larme à l'humanité, le plus florissant royaume de la terre.

En 1813, il y avait eu dans le Bocage et dans le Marais, des mouvemens sérieux. Les conscrits, cachés et déguisés, avaient tué plusieurs gendarmes et menacé les agens du gouvernement. Quelques-uns même de ces derniers avaient été forcés de s'éloigner. Le désordre croissait à chaque instant. Le corps des métayers et celui des tisserands étaient sur le point de se joindre aux insurgés, ce qui eût entraîné un mouvement général. Le gouvernement eut assez d'adresse pour dissimuler tous ces affronts, et assez d'autorité pour quadrupler le nombre des gendarmes qui occupaient la Vendée ; ce qui, toutefois, n'étouffa pas la guerre civile, mais en fit différer le signal.

Les Vendéens attendaient impatiemment pour agir les ordres de leurs chefs, quand, dans la même année, M. Louis de Larochejaquelin, suivi de quelques officiers, parcourut en tout sens les deux parties de la Vendée. Il fut charmé de l'ardeur guerrière qui enflammait ces généreux défenseurs de l'antique monarchie ; mais, loin de l'exciter, il chercha à la comprimer pour le moment, en les remerciant, au nom du Roi ; de leur constance héroïque, et en les assurant que, dans peu de mois, il leur

apporterait lui-même l'ordre qu'ils désiraient tant de recevoir.

Cependant, soit qu'il y eût hésitation dans le conseil des alliés, ou dans celui des princes, soit qu'on fût persuadé qu'il valait mieux commencer l'attaque dans une autre province, protégée par les armées étrangères, l'ordre attendu n'arriva pas, et les Vendéens furent alors privés de porter les premiers coups au colosse du despotisme.

Depuis 1795, il s'était formé à Bordeaux un nombreux parti de royalistes, liés par des sermens, et par une mutuelle ardeur pour le rétablissement de la monarchie. Ce parti s'était grossi de quelques officiers vendéens, tels que MM. du Pérat, Forestier, de Céris, de Baugé, etc., etc., etc. Des compagnies bien armées s'étaient organisées secrètement : aucun indiscret n'avait dévoilé la conjuration. En 1799, il y avait eu un combat dans la ville même, à la suite duquel plusieurs royalistes avaient été condamnés à mort, et d'autres à une détention illimitée. Au nombre de ceux-ci, on doit remarquer M. du Pérat, qui, chargé de fers pendant dix ans, resta fidèle à son Roi, quoique en acceptant du service dans les trou-

pes de l'usurpateur, il eût vu au même instant briser ses chaînes.

Depuis 1808, M. Louis de Larochejaquelin (1), caché dans Bordeaux, s'occupait à ranimer les courages et à rallier le parti, lorsqu'un envoyé du roi apporta à M. Taffard, l'un des chefs royalistes, l'ordre de se disposer à agir, et à M. de Larochejaquelin celui de se rendre dans la Vendée, et d'y provoquer une insurrection générale. Il se disposait à obéir, quand il apprit que monseigneur le duc d'Angoulême venait d'arriver à Saint-Jean-de-Luz, sous la protection de l'armée anglaise : il conçoit aussitôt le dessein de l'aller trouver et de

---

(1) M. le marquis Louis de Larochejaquelin, frère de l'ancien généralissime de la Vendée, avait épousé, en 1802, la veuve du marquis de Lescure.

Adonné à la chasse et à l'agriculture, il avait vécu très-paisiblement à sa terre de Clisson, près la ville de Bressuire. Sa présence dans le Bocage avait éveillé la sollicitude des agens secondaires de la tyrannie, qui l'entourèrent long-temps d'espions, et lui firent essuyer mille persécutions sourdes et fatigantes. On usa d'un singulier moyen pour en mettre jusque dans son château.

En 1805, on lui envoya un superbe étalon, connu sous le nom d'Orosmane, avec un maréchal-des-logis qui

lui livrer la ville de Bordeaux. Le duc, en apprenant le dévouement des Vendéens et des Bordelais, versa des larmes d'attendrissement. Le général anglais se rendit aux sollicitations de M. de Larochejaquelin, et le 12 mars 1814, il fit marcher sur Bordeaux une division de son armée. Tous les habitans de cette ville arborèrent aussitôt le drapeau blanc, et allèrent audevant des Anglais et du duc d'Angoulême. Cet exemple entraîna presque tous les départemens environnans.

Nommé alors commandant de la cavalerie, M. de Larochejaquelin s'empara de Blaye, et de deux autres villes qui refusaient de se ren-

---

devait en prendre soin. Cet espion ne quittait pas le château, et prenait note de tout ce qui s'y passait.

Après s'être soustrait, par la sagesse de sa conduite, aux persécutions qu'on lui suscitait, il fut mandé à Paris par le ministre de la police, qui lui offrit au nom de son maître un brevet d'adjudant commandant. Il fut assez heureux pour faire agréer ses excuses. Son frère, M. Auguste de Larochejaquelin, ne s'en tira pas si avantageusement. Mis en prison, il ne put en sortir qu'en acceptant une place de lieutenant dans les carabiniers. Couvert de blessures à la bataille de la Moskowa, il fut fait prisonnier et conduit à Saratof. Il n'est revenu en France qu'avec le Roi.

dre ; toute la province fut soumise à l'autorité du Roi.

Cependant, deux députée de l'armée vendéenne, MM. de Menard et Bascher, étaient à Bordeaux, et sollicitaient avec ardeur le départ du général que le roi leur avait donné. Ils représentèrent au duc d'Angoulême que tout était disposé dans la Vendée pour un soulèvement général, que l'ardeur des paysans était extrême, mais qu'ils manquaient de poudre. Le général anglais, auquel on s'adressa, en offrit plusieurs milliers ; mais il refusa, on ne sait pourquoi, deux cents hommes et trois vaisseaux, avec lesquels on se proposait de faire un débarquement à Saint-Gilles. Au moment où tous les obstacles étaient disparus, et où M. de Larochejaquelin se rendait dans la Vendée, on apprit que le 10 avril, Paris avait ouvert ses portes aux puissances alliées et que la guerre était finie.

CHAPITRE II.

Débarquement de Bonaparte. — Départ du Roi. — Le duc de Bourbon à Beaupréau. — Embarquement de ce prince. — Conduite de Buonaparte après son retour.

Le triomphe des alliés eût assuré le bonheur de la France et le repos de l'Europe, si, en quittant le théâtre de leurs victoires, ils eussent exigé le licenciement de l'armée française, et s'ils se fussent assurés de la personne de Napoléon. Cette omission funeste a eu les suites les plus déplorables. Une armée essentiellement républicaine ne pouvait soutenir un trône légitime ; et l'usurpateur ne pouvait se croire abattu sans retour, tant qu'il verrait en France des guerriers formés à son école, et imbus de ses maximes, composer les armées royales. Quoi qu'il en soit, le roi légitime était sur son trône ; Bonaparte venait d'être confiné dans l'île d'Elbe, où la plus blâmable imprévoyance lui avait laissé l'autorité et un régiment de sa garde. Les armées alliées, après avoir signé à Paris une paix qui nous dépouillait de nos conquêtes, s'étaient retirées sur leur territoire, sans laisser autour du trône, qu'elles

venaient de rétablir, une garde assez forte pour le faire respecter des ennemis de la légitimité : tout paraissait paisible, lorsque, dans les premiers jours de mars 1815, on apprit que Napoléon venait de débarquer en Provence.

Cette violation d'un traité solennel fut sans doute lé fruit d'un complot odieux. Quelques personnages trahirent alors leurs devoirs et leurs sermens; une coupable négligence favorisa l'usurpation et lui prépara les voies. L'histoire développera sans doute un jour toutes ces trames secrètes; elle entrera dans des détails qui sont étrangers au plan que je me suis tracé.

Par une suite prévue des plus perfides intrigues, l'usurpateur trouva tous les passages dégarnis. Débarqué avec neuf cents hommes, il va détrôner le Roi France, soutenu par toute l'Europe, et désiré par l'immense majorité des Français. Les troupes qu'on envoie pour l'arrêter dans sa marche, se rangent de tous côtés sous ses étendards, grossissent son cortége, et annoncent hautement leur dessein de rétablir leur dey favori.

A la tête d'une armée, Bonaparte marche sur Lyon. Tous les Français avaient les yeux fixés sur cette ville, qui, en 1793, s'était illustrée par une lutte courageuse contre l'anarchie, et s'é-

tait ensevelie en quelque manière sous les débris de l'honneur national. On se flattait qu'elle l'arrêterait du moins pendant quelque temps ; mais, soit qu'elle se trouvât alors dépourvue d'armes et de munitions, soit que ses longs malheurs lui eussent ôté une partie de son énergie, elle ouvrit d'abord ses portes, sans même opposer un simulacre de résistance.

La prise de Lyon accabla tous les bons Français. Il ne restait au Roi qu'une armée déjà ébranlée par l'exemple de la trahison et par les séductions de ses anciens chefs. Le général qui la commandait, était un enfant de la révolution et une créature de l'usurpateur ; il se déclara bientôt en sa faveur, et le Roi, trahi de tous côtés, fut contraint d'abandonner la France le 19 mars.

Dès le 13, Mgr. le duc de Bourbon était arrivé à Angers, pour faire un appel à tous les Vendéens et à tous les chouans, et provoquer pour le soutien du trône une insurrection générale (1).

(1) Le 15 mars 1815, il y avait à Paris un grand nombre d'officiers vendéens ; ils reçurent ordre de partir de suite pour se rendre auprès de monseigneur le duc de Bourbon.

Ils arrivent à Angers ; on leur dit que le prince est à

Des ordres de la cour enchaînèrent le zèle de ce valeureux prince. On se borna à lever quelques corps de volontaires que l'on voulait amalgamer avec les bataillons bleus; le seul soupçon d'une pareille mesure fit déserter la majeure partie de ces nouveaux soldats, qui ne pouvaient soutenir l'idée de se voir accolés à d'anciens ennemis, qui avaient couvert leur pays de débris et de cendres, et qui depuis la rentrée de l'usurpateur, manifestaient haute-

---

Beaupréau. Ils s'y rendent et sont présentés à S. A. S. On remarquait, dans le nombre de ces officiers, MM. du Chaffaud, Renou, du Pérat, Beauvolliers, Nicolas, etc. Le prince les reçut avec bonté, les félicita sur leur beau dévouement, et leur dit qu'il les mettrait bientôt à l'épreuve. Ils reçurent, le lendemain, ordre de se rendre à Saint-Aubin-de-Baubigné, avec M. de Larochejaquelin. Ils s'y occupèrent aux préparatifs de l'insurrection. Pendant leur voyage, une foule immense se pressait autour d'eux aux cris de *vive le Roi!* et demandait à partir et à recommencer la guerre, pour le soutien de l'autel et de l'antique monarchie.

Les billets de convocation pour rassembler les paroisses étaient prêts, et les proclamations étaient faites, quand M. de la Paumelière apporta à Saint-Aubin un ordre du prince, d'abandonner pour le moment tout projet d'insurrection et de se séparer sur-le-champ.

ment le dessein de combattre sous ses étendards.

Il paraît que dans l'extrême danger où se trouvait alors la dynastie des Bourbons, on avait peu compté sur le dévouement des royalistes de l'Ouest. Malgré les continuelles défections des divers régimens qui composaient l'armée, on s'obstina à ne chercher d'autres soutiens de la monarchie que dans des troupes de ligne, déjà conjurées pour sa ruine : on ne cherchait qu'à électriser des soldats déjà séduits, qu'à les gagner par des bienfaits, qu'à les piquer d'honneur par une aveugle confiance. On voulait prévenir tout sujet de plaintes, éviter tout excès. On ne voyait dans les Vendéens qu'un corps de paysans indisciplinés, capables de se porter à des vengeances personnelles, et moins propres à servir la cause du Roi qu'à lui nuire. Ainsi, au lieu d'appeler au secours du trône toute la noblesse et tous les royalistes de France, au lieu de diriger sur la Vendée les poudres, les canons, les munitions en tout genre, et d'y chercher un point d'appui pour la monarchie aux abois, on désespéra d'abord de la plus sainte des causes, et on engagea nos princes à chercher un refuge dans un royaume étranger.

Il est cependant démontré à tous ceux qui habitaient alors la Vendée, qu'au premier signal tous les Vendéens étaient disposés à se lever en masse; l'indignation la plus vive se manifestait de tous côtés dans le pays, et jamais le dévouement au Roi n'y avait pris une teinte plus sublime et plus héroïque. La Vendée, dans son insurrection, eût entraîné la Bretagne, le Maine, l'Anjou et la Normandie; ce mouvement se fût lié à celui de Bordeaux, de Toulouse et de tout le Midi; la présence du monarque, des princes, des maréchaux, de la maison du Roi, des régimens suisses et de toute la noblesse, eût excité dans les Vendéens un enthousiasme qui se serait communiqué à la moitié de la France, et qui aurait raffermi la monarchie sur ses bases. Il est vrai qu'en suivant ce plan, la guerre civile eût été inévitable; ce fut sans doute le motif qui retint le monarque, et lui fit préférer un exil momentané aux risques d'une résistance honorable, mais dangereuse pour toute la France.

Après le départ du Roi, la fermentation des esprits devint plus vive chaque jour. Les troupes de ligne qui se trouvaient à Angers ne dissimulaient plus leur penchant pour l'usurpateur, et poussaient chaque jour mille cris

séditieux. La prudence conseilla au duc de Bourbon de sortir d'Angers, où, dans le fait, il n'aurait pu demeurer plus long-temps sans courir des risques personnels.

Il se rendit à Beaupréau, dans la Vendée militaire, où sa présence excita un enthousiasme universel. Il aurait pu de suite faire sonner le tocsin et provoquer un soulèvement général, mais il ne voulut d'abord rien prendre sur lui. On tint un conseil à Beaupréau; MM. de Suzanet, d'Autichamp et quelques autres firent au prince de prudentes observations, à la suite desquelles il accepta, en frémissant de dépit, un congé qui lui fut remis par un des chefs vendéens, de la part de M. Noireau, colonel de gendarmerie; ce passe-port ne l'empêcha pas de courir mille dangers personnels; et ce ne fut qu'en trompant ses ennemis qu'il parvint enfin à s'embarquer et à quitter la France. Pour comble de malheur, un convoi de poudre parti de la Flèche, et destiné pour la Vendée, fut arrêté dans le même instant, et conduit à Angers.

Ceux qui ont accusé MM. de Suzanet et d'Autichamp d'avoir en cette circonstance conseillé des mesures timides, et de n'avoir pas fait leur devoir, me semblent rigoureux et même injustes. Il paraît, par les mesures que

prit le gouvernement, et par les divers ordres qu'il donna, qu'il ne voulait pas d'insurrection dans la Vendée. Or, ces généraux royalistes devaient-ils prendre sur eux, dans cette circonstance, de lever l'étendard de la guerre civile, et de donner un ordre qu'un prince du sang n'avait pas voulu donner lui-même sans une autorisation spéciale du Roi (1)?

M. Louis de la Rochejaquelin avait suivi le Roi à Gand. Il venait d'en sortir pour aller en Angleterre acheter de la poudre, des munitions de guerre, et des effets d'équipement destinés pour la Vendée, que le gouvernement songeait enfin à faire soulever. M. Auguste, son frère, caché dans le Bocage, et surveillé par les nombreux agens de la tyrannie, attendait avec impatience le moment de paraître en armes à la tête des insurgés. MM. Sapineau et Suzanet étaient dans leurs châteaux; M. d'Autichamp s'était retiré à sa terre de la Roche-Faton, près la ville de Parthenay, où il vivait paisible, en attendant le moment d'agir.

Cependant, les puissances alliées réunis-

---

(1) Le prince, dès que le Roi fut parti de Paris, prit sur lui de le donner, mais il ne tarda pas à le révoquer. *Voyez* Pièces justificatives, n°. 9.

saient sur les frontières de France d'innombrables armées. Pour écraser Napoléon d'un seul coup, elles ne voulaient l'attaquer qu'avec le concours de toutes leurs forces. Plus diligent, celui-ci avait déjà réuni toutes les siennes; et après avoir vainement, par ses négociations secrètes, tenté de scinder cette masse dont le poids l'effrayait, il avait conçu le dessein d'attaquer ses ennemis avant la jonction de leurs armées.

En attendant le signal de la guerre, tout pliait en France sous le poids de son autorité. Les jacobins seuls résistaient à son despotisme, et manifestaient hautement l'intention de créer une nouvelle république, dont il ne serait que le dictateur ou le chef militaire. Les royalistes paraissaient atterrés, depuis la retraite de M. le duc d'Angoulême, que la trahison avait forcé d'abandonner le midi de la France; mais l'indignation fermentait dans leurs cœurs et préparait une explosion prochaine.

Bonaparte ne se dissimulait aucun des dangers qu'il courait; une feinte douceur fut longtemps le masque dont il se couvrit. Il voulait, disait-il, tout oublier, tout pardonner. Il voulait donner enfin à la France une constitution *libérale*; il allait restreindre son pouvoir, et

convoquer, à l'instar des rois mérovingiens, un Champ de Mai, où la nation dicterait elle-même les lois par lesquelles elle serait gouvernée. Cette assemblée eut lieu en effet peu de temps après; mais les Français ne virent dans cette réunion qu'une fastueuse comédie, où tous les rôles étaient dictés d'avance. On y fit bassement des complimens à l'usurpateur, qui venait apporter en France la guerre civile et la guerre étrangère. On y accepta un acte additionnel que le despotisme le plus révoltant avait dicté. Cette assemblée souveraine fut, tant qu'elle exista, constamment à genoux devant les sublimes vertus et le génie transcendant d'un homme qui avait déjà fait à la France des plaies profondes, et qui allait bientôt lui porter les coups mortels. Aucune observation ne se fit entendre ; parmi tant de députés, aucun n'eut l'assurance de se tenir un moment debout pour réclamer les droits de ces anciens Francs dont on leur faisait jouer le rôle. Jamais la servitude ne s'était montrée sous un aspect plus ignoble; jamais on n'eut plus de motifs pour s'écrier :

« *O homines ad servitutem natos!* »

A ces comédiens politiques succéda bientôt après une assemblée nationale, choisie par la

faction dominante, où cependant le parti des jacobins prévalait. Tant que l'usurpateur fut heureux, cette assemblée fut sa très-humble esclave ; dès qu'elle le vit abattu, elle montra de l'énergie et lui donna le dernier coup de pied. Elle voulut aussi faire une constitution ; la manie de régénérer une nation n'était point encore dissipée. Pour faire taire ces constituans, il fallut leur fermer la porte au nez. Chacun d'eux rentra dans ses foyers; la nouvelle conception de nos philosophes régénérateurs mourut avant de voir le jour, et fut bientôt ensevelie dans les plus profonds gouffres de l'oubli.

Tant qu'on avait craint les royalistes, on avait eu pour eux des égards. On voulait, disait-on, tout rallier autour du nouveau gouvernement. La révolution devait s'opérer sans l'effusion d'une seule goutte de sang; elle avait été désirée par *la presque totalité des Français.* On en voulait, il est vrai, à l'antique noblesse que l'on venait d'abolir par un simple décret, comme si la noblesse fondée sur l'opinion et sur les mœurs nationales pouvait jamais être anéantie par une loi quelconque ; mais on avait annoncé en même temps, que l'on respecterait la vie et les propriétés des nobles qui res-

teraient soumis, et qui reconnaîtraient un pouvoir usurpé.

Quand on se crut un peu affermi sur le trône, on prit un autre ton et d'autres manières. De simples commissaires de police furent envoyés dans toute la France avec des pouvoirs plus étendus que n'en eurent jamais les dictateurs romains. Dès ce moment, le masque fut levé, et la France attendit en frémissant les sinistres effets d'une tyrannie qui se dévoilait dans toute son horreur.

Un de ces agens de Fouché (1) se hâta im-

(1) Toute la France fut saisie d'effroi, en lisant dans la circulaire du 31 mars, du ministre Fouché, que tous les efforts de la police n'allaient avoir d'autre but que de répandre partout la philosophie; que cette philosophie est la source des lumières et la base des gouvernemens libres; qu'à la vérité elle se voit, parfois, obligée de creuser *à de grandes profondeurs*; que *la chose religieuse* est aussi soumise à la police, etc., etc., etc.

On se rappella en frémissant toutes les horreurs qu'une fausse philosophie avait commises en France depuis vingt ans; on craignit qu'à force de *creuser* elle ne fît du corps politique un squelette. Les âmes timorées tremblèrent de voir la police s'immiscer dans le culte. Un grand-prêtre, tel que Fouché, eût bouleversé toute *la chose religieuse*, et réduit la religion à de vaines formules dictées dans les bureaux de la police.

prudemment de faire parade de ses immenses pouvoirs. Il publia à Nantes un arrêté foudroyant, par lequel, de son autorité privée, il exilait tous les nobles de la Vendée et de la Bretagne, et leur fixait un lieu qu'ils devaient habiter, sous peine de la confiscation de tous leurs biens.

Cet arrêté trop violent découvrit aussitôt aux nobles les dangers personnels qu'ils couraient; presque tous se retirèrent dans la Bretagne ou dans la Vendée, résolus de défendre l'épée à la main leur vie et leurs propriétés. Le ministre de la police blâma en vain son agent. L'impulsion était donnée, le masque était levé, et la guerre civile devenait inévitable.

CHAPITRE III.

Munitions de guerre fournies aux Vendéens par les Anglais. — Partage du territoire insurgé. — Proclamations des chefs vendéens. — Mesures prises par Napoléon. — Commencement des hostilités aux Échaubrognes.

Tous les yeux des royalistes étaient fixés sur la Vendée ; c'était de ce foyer du royalisme que l'on attendait le signal de l'insurrection. Chaque jour d'anciens Vendéens recevaient des lettres anonymes ainsi conçues : « *Braves Vendéens, vous sommeillez, et la France est sur le penchant de sa ruine. Attendrons-nous que des étrangers viennent ramener à Paris notre Roi légitime? Qu'est devenu ce courage invincible et cette énergie sublime qui vous ont si long-temps rendus l'effroi de nos tyrans ?* »

Cet appel, fait de tous côtés à la valeur vendéenne, allumait encore l'indignation de ces braves royalistes, et préparait une explosion prochaine.

Cependant M. Louis de la Rochejaquelin était à Londres, où il avait obtenu des armes et des munitions de guerre. Le premier convoi devait être de vingt-quatre mille fusils et de

mer; et à l'orient, par le territoire du deuxième corps. Il formait seul, par sa vaste étendue, plus de la moitié de la Vendée militaire.

Le quatrième corps ne contenait que le territoire des cantons de Moncoutant, la Chapelle, Saint-Laurent, Châtillon, Bressuire, Cerisais, des Échaubrognes, des Aubiers, d'Argenton, et partie de celui de Saint-Varent.

Chaque chef de division publia une proclamation, pour engager les Vendéens à s'armer. Je donnerai ici celle qui fut envoyée par celui du premier corps.

« Braves Vendéens,

» L'Europe a retenti de nos combats et de nos victoires. Une occasion nouvelle, et sans doute la dernière, nous rappelle sous les drapeaux. Un attentat moins sanglant, mais plus perfide que celui de 1793, a été commis dans notre patrie; la trahison a livré le trône de saint Louis à un étranger qui fut le fléau de la France, et que l'Europe, inondée du sang qu'il a versé, repousse avec horreur. Le Roi, victime de sa confiance, a été réduit à quitter sa capitale et à s'éloigner d'un peuple qui l'adore.

» Par ses prétendues constitutions, l'usurpa-

teur, entouré de tous les crimes, ôte à notre religion sa prééminence, et proscrit l'auguste maison des Bourbons, tandis que, sous le masque d'une apparente douceur, il souffle la persécution contre les ministres des autels. Ainsi, la cause sacrée de la religion est liée avec celle des fils de saint Louis.

» Levons-nous donc, braves Vendéens, reprenons nos armes; il est temps de venger tant d'outrages, et de secouer le joug qu'on nous impose.

» Vous brûlez, je le sais, de combattre pour la plus sainte des causes. Douze ans de repos n'ont point amolli le courage des vaiqueurs de Vihiers, de Thouars, de Saumur, d'Érigné, de Fontenay, d'Entrasmes, de Dol, de Gesté, etc.

» Vos anciens chefs, tous ceux qui survivent à tant de combats et de périls, et un grand nombre d'autres vont marcher à votre tête. Les lâches qui ont trahi la patrie fuiront devant nos phalanges; et bientôt, oui, bientôt le Roi sur son trône reconnaîtra la bravoure de ses troupes loyales et victorieuses.

» Braves compagnons d'armes, tant que nous fûmes fidèles à Dieu, la victoire aussi fut fidèle à nos drapeaux. Loin de nous, la licence du crime et l'esprit de vengeance! Les hommes

paisibles et les propriétés, les femmes et les enfans seront respectés. La discipline la plus sévère sera observée ; les sages institutions que le Roi a données à la France seront religieusement maintenues (1). Plus de rivalités ni de divisions; plus de jalousies ni de défiances; généraux, commandans, chefs de légions, officiers et soldats, nous n'aurons tous qu'un cœur et qu'une âme. Nos augustes alliés, les empereurs et les rois viennent à notre secours sous les bannières de la France. L'Europe entière est en mouvement; ses armées innombrables vont marcher sur Paris, et combattre des rebelles.

» Français de tous les pays, habitans des villes et des hameaux, accourez sous les drapeaux de l'honneur; venez vous ranger sous les lis anti-

(1) Les autres proclamations des deuxième, troisième, et quatrième corps, n'entraient point dans des détails aussi étendus. On s'y bornait à engager les Vendéens à tirer l'épée pour rétablir sur ses bases l'antique monarchie, ébranlée jusque dans ses fondemens par la trahison, le parjure et l'impiété.

On n'y remarquait aucune exhortation aux bleus pour embrasser la cause du Roi, soit qu'on jugeât de pareilles invitations inutiles, soit qu'on regardât un pareil amalgame comme dangereux.

ques qui firent la gloire et le bonheur de nos aïeux. *Dieu et le Roi*, voilà notre devise. La paix dans l'intérieur et avec les nations est le but de notre entreprise.

» Et vous, soldats, qu'on trompe et qu'on égare, songez aux dangers qui vous entourent, et venez vous rallier à vos frères. Désertez les étendards du crime, déposez les couleurs de la révolte, ces signes honteux de la désertion et du parjure. Le mérite et les vertus guerrières seront parmi nous les premiers titres à l'avancement et aux distinctions. Les officiers de la ligne, quels que soient leurs grades, les conserveront dans notre armée et seront recommandés à la munificence du Roi. Braves amis, vous êtes Français, vous êtes Vendéens, nos triomphes sont assurés. *Vive le Roi !*

» A la Tour-Landry, le 15 mai 1815. »

Proclamation du marquis de Larochejaquelin, général en chef.

DE PAR LE ROI.

« VENDÉENS, HONNEUR DE LA FRANCE,

» Rappelez-vous la gloire que vous avez acquise pendant les guerres que vous avez soutenues pendant tant d'années. Vous êtes destinés à

renverser pour jamais l'empire du crime et du mensonge, pour mettre la vertu sur le trône légitime. Le Roi vous aime ; il n'a pas dépendu de lui de vous mieux traiter. Vous le croirez puisque je vous le dis. Le Roi cherchait à calmer tous les partis, mais il ne vous a jamais oubliés. Je vous apporte des armes et des munitions en abondance. Les nations de l'Europe, pleines d'admiration pour votre courage, vous donnent tous les moyens nécessaires pour rétablir le trône et l'autel. Rappelez-vous combien de fois mon frère vous a conduits à la victoire ; essayant de marcher sur ses traces, je ne ferai que vous répéter ses paroles : « Si j'avance, suivez-moi ; si je recule, tuez-moi ; si je meurs, vengez-moi. » Je ne viens point ici pour allumer le flambeau de la guerre civile ; je viens par ordre du Roi pour détruire les factions.

» Sachez que Bonaparte affecte de ne pas vous craindre. Le monstre n'ignore pas que votre réveil sera le signal de sa destruction.

» Vendéens, rappelez-vous votre antique valeur. Ne perdez pas le titre de peuple de géans, que l'usurpateur lui-même vous a donné. L'Europe a les yeux fixés sur vous; elle marche pour vous soutenir. Déjà le crime frissonne, et sa

chute est prochaine. Souvenez-vous de ces paroles du Roi : *Je devrai ma couronne aux Vendéens*. Marchons, et que le cri de l'honneur nous guide à la victoire. »

Quoique Napoléon sût parfaitement que les Vendéens étaient disposés à un soulèvement général, il s'était néanmoins flatté, qu'avant d'agir, ils attendraient le moment où les armées alliées attaqueraient les frontières. Son ministre Fouché lui en avait donné l'assurance positive, soit qu'il eût dès lors des partisans secrets dans la Vendée; soit qu'il jugeât qu'elle n'oserait s'insurger imprudemment avant l'arrivée des puissances alliées, se voyant exposée aux risques d'être écrasée par le concours de toute l'armée française. Dans cette persuasion, il s'était borné à mettre des garnisons à Bourbon-Vendée, à Chollet, à Chemillé, et à placer quelques détachemens sur les frontières du territoire menacé. Toutes ces forces, dirigées par les généraux Travot et de Laage, n'excédaient pas quatre mille fantassins et deux cents cavaliers. Le reste des troupes avait reçu ordre de se rendre à Paris, d'où l'on devait les envoyer à l'armée destinée pour la conquête de la Belgique. Si l'insurrection eût été retardée de dix jours, la Vendée n'aurait

presque pas eu d'ennemis à combattre ; mais, dès que M. Travot avait été informé qu'une frégate anglaise était au port Saint-Gilles, et que le soulèvement était inévitable, il avait envoyé de Bourbon-Vendée des courriers pour solliciter des renforts, et pour rappeler les brigades qui venaient de quitter la Vendée.

Le vingt-sixième de ligne, déjà rendu à Tours, reçut ordre de rétrograder, et de se diriger sur Bourbon, pour renforcer la division Travot, composée des quinzième et seizième régimens.

Le vingt-sixième se trouvait, le 17 mai, près du bourg des Échaubrognes, d'où il cherchait à se rendre à sa destination. Le quatrième corps vendéen, averti la veille de son arrivée et de ses desseins, lui barre le passage. Un combat s'engage aussitôt. M. Auguste de la Rochejaquelin avait trois mille hommes, dont deux mille avaient des fusils de calibre ou de chasse ; mais les fusiliers n'avaient pas de poudre, et à peine avaient-ils chacun trois coups à tirer. Le vingt-sixième était commandé par le colonel Prévôt ; il n'avait que huit cents hommes, tous aguerris et bien fournis de cartouches. Le premier feu commence à onze

heures du matin; les bleus se tiennent sur la défensive, et se retranchent de leur mieux. Les Vendéens, suivant leur coutume, élargissent leurs ailes, et forment un demi-cercle autour de l'ennemi.

Dès les premières décharges, les bleus, persuadés de la supériorité des insurgés, battent en retraite en bon ordre et en se dirigeant sur Châtillon. Les Vendéens les poursuivent en poussant de grands cris; mais tout à coup leur feu cesse. Les bleus font alors un mouvement en avant; leurs ennemis se retirent en frémissant du champ de bataille. Le colonel Prévôt, qui craignait que quelque piége ne fût caché sous cette retraite inattendue, fit cesser toute poursuite, et se retira à Châtillon, d'où il gagna le lendemain la ville de Chollet. Il avait eu quarante hommes tués ou blessés; vingt avaient été faits prisonniers. Les Vendéens ne comptèrent que dix morts et quinze blessés. Des officiers royalistes m'ont assuré que le vingt-sixième aurait été forcé de mettre bas les armes, ou même entièrement détruit, si les royalistes avaient eu à leur disposition un nombre suffisant de cartouches. Ce régiment courait d'autant plus de dangers, que, cerné de toutes parts, il pou-

vait être pris à dos par cinq mille Angevins rassemblés dès la veille, qui pouvaient lui couper le chemin de Chollet. MM. Allard, Dupérat, Nicolas, Delagarde et Cathelineau se distinguèrent dans le combat par leur intrépidité.

CHAPITRE IV.

Débarquement de Louis de Larochejaquelin. — Évacuation de Chollet par les bleus. — Déroute des royalistes près d'Aizenai. — Grand plan des Vendéens, qui n'est pas exécuté.

PENDANT que les bleus se retiraient du champ de bataille, et renonçaient au projet de se rendre à Bourbon, M. Auguste de Larochejaquelin s'acheminait, avec son armée, vers le Marais, où son frère venait de débarquer.

Ce débarquement s'était opéré, le 18 mai, à Croix-de-Vic. Trois cents douaniers (1), avec quelques gendarmes, avaient vainement voulu s'y opposer. M. Robert, avec quatre cents Maréchains (habitans du Marais), les avait battus et forcés de se retirer en désordre. Le marquis de Larochejaquelin ayant fait débarquer à Croix-de-

(1) Le lecteur remarquera que ces douaniers avaient tous prêtés serment de fidélité au roi, et que, dès que Napoléon fut à Paris, ils se déclarèrent aussitôt pour lui. Si l'on avait mis, dès 1814, dans ces places des vétérans vendéens, les royalistes auraient trouvé, dans ce corps bien armé et bien organisé, un renfort qui leur aurait été de la plus grande utilité.

Vic les fusils et les cartouches qu'il avait fait charger sur l'*Astrée*, ces hommes s'emparèrent aussitôt de la plus grande partie des fusils : quant aux cartouches, on les transporta sur des charrettes, que l'on fit filer dans l'interieur avec une escorte considérable, dont le commandement fut donné à M. des Abbayes.

La disette de poudre avait jusqu'alors paralysé tous les efforts des Vendéens. M. d'Autichamp en avait tiré de la Touraine deux cents livres, qui étaient parvenues dans la Vendée par l'intermédiaire de quelques royalistes zélés, et entre autres de M. du Temple (des trois Moutiers); mais ce faible secours avait été bientôt consommé.

MM. Renou, Clerville, du Petit-Touars, de l'Épinay et Letourneau, tous de la ville de Loudun, résolurent de conduire dans le Bocage quatre cents livres de poudre, des balles et des pierres à fusil. Comme il était difficile de passer le Thoué, M. Renou envoya un émissaire pour voir si le pont de Praillon était gardé. Instruit qu'il ne l'était pas, il partit le lendemain avec ses camarades et un cheval chargé de munitions. Il arrivait au pont, à deux heures après minuit, lorsqu'on lui cria : « Qui vive! — Garde nationale de Thouars. — Avancez. »

Il avance, pour s'assurer si le corps-de-garde est nombreux; en un moment il se voit entouré d'une trentaine d'hommes armés, qui veulent saisir la bride de son cheval, et se mettent à crier : *Feu! ce sont des brigands.*

Cette décharge, faite dans l'obscurité, et par des hommes qui savaient peu manier des armes, ne fut pas très-meurtrière. Une balle traversa la redingotte de M. Renou, mais ni lui ni ses cavaliers ne furent blessés.

Rien n'était plus facile que de passer sur le corps de pareils soldats, mais il eût fallu abandonner le convoi; les royalistes aimèrent mieux rétrograder; ce qu'ils firent sans obstacle. La poudre fut cachée dans la forêt de Scévole, d'où on la fit passer depuis en détail dans la Vendée.

M. de Suzanet arriva le 18 avec son armée à Saint-Gilles, où il eut une entrevue avec le marquis. Il parut mécontent de ce que le convoi apporté d'Angleterre ne répondait point aux magnifiques promesses qu'on lui avait faites, et de ce que les caisses de fusils avaient été presque toutes prises par la division du Marais. On lui répondit que ce premier convoi allait être suivi d'un autre beaucoup plus considérable, qui devait arriver dans peu de jours; mais une

promesse si positive ne put calmer sa mauvaise humeur.

Cependant le général Travot, averti du débarquement, part de Bourbon avec toutes ses forces, se porte sur Saint-Gilles, et s'en empare sans coup férir : de là il envoie une partie de son armée pour arrêter le convoi, qui filait dans l'intérieur.

Le 19 mai, M. des Abbayes aperçoit les bleus près d'Aiguillon ; il range aussitôt ses gens en bataille, et donne ordre aux charretiers de doubler le pas. Les bleus se présentent au combat, et s'efforcent vainement d'enfoncer les royalistes, qui tiennent ferme pendant quatre heures. Ils reçoivent un renfort. M. des Abbayes bat en retraite, et couvre tellement son convoi, que l'ennemi ne peut s'emparer que de deux charrettes renversées sur le sable, dont les conducteurs avaient amené les bœufs.

M. Auguste de Larochejaquelin se rendait à marches forcées au Marais, lorsque, le 20 mai, il rencontra son frère à Saint-Denis. Il fit halte sur-le-champ, voulant se concerter avec les deuxième et troisième corps qui occupaient Palluau, et se disposaient à attaquer la ville de Bourbon. Il lui apprit qu'il avait été reconnu général en chef provisoire par MM. de Sapi-

naud et de Susanet. Quelques-uns ont prétendu qu'avant son départ de Gand, le Roi lui avait verbalement conféré ce grade; d'autres ont nié ce fait, et ont assuré que sa Majesté ne s'était point prononcé à ce sujet. Quoi qu'il en soit, il est certain que le commodore Hotham et les officiers anglais ne voulurent reconnaître d'autre général que le marquis, et que, dès qu'ils eurent appris sa mort, ils s'éloignèrent des rivages vendéens, et n'y voulurent plus revenir.

Après une conférence de quelques heures, le marquis partit de Saint-Denis, et alla rejoindre à Palluau les deuxième et troisième corps, dont les forces s'élevaient à huit mille hommes.

On se flattait que l'armée d'Anjou emporterait de vive force la ville de Chollet, où les bleus étaient sans vivres, et qu'elle se signalerait par quelque victoire décisive; mais les dix mille Angevins que commandait M. d'Autichamp étant très-mal armés, ce général aima mieux bloquer cette ville, qui fut évacuée le 24 mai, ainsi que Chemillé et tous les autres postes que les ennemis occupaient dans la Haute-Vendée. Ceux qui ont blâmé la prudence du général royaliste, ont oublié la maxime d'un grand capitaine grec: *Qu'il faut faire un pont d'or à l'ennemi qui se retire.*

Les deuxième et troisième corps furent moins heureux ; ils avaient perdu en conférences, à Palluau, des momens précieux et décisifs. Le 21 mai le marquis les joignit, et donna l'ordre du départ. En arrivant à Aizenai, on fait halte, et les soldats se répandent dans les cabarets et les maisons. Dans la nuit, il y a une alerte; des coups de fusils se font entendre, des salves considérables de mousqueterie leur succèdent sur la route : les Vendéens des deux corps se mêlent avec confusion et en désordre; quelques-uns crient à la trahison : il était alors minuit. Le marquis cherche en vain à remettre l'ordre dans l'armée, sa voix n'est pas entendue. Quelques-uns des volontaires, suivis d'une vingtaine de jeunes officiers du troisième corps, à la tête desquels était M. Charrette, marchent en avant pour faire une reconnaissance sur la route. Ces braves, l'élite de l'armée, s'avancent sans précaution au cri de *Vive le Roi*, et reçoivent, presque à bout portant, une décharge qui en met plusieurs hors de combat. M. Charrette, blessé à mort (1), est enlevé par

(1) Son père avait été tué dans la guerre de 1793. Ce jeune homme, forcé d'entrer dans la garde d'honneur, avait résolu de tuer Bonaparte. Devenu sus-

les siens et porté dans un bois : il meurt peu de jours après, pleuré par toute l'armée, qui croyait voir revivre en lui son oncle, le célèbre Charrette, dont il avait la valeur et l'activité. On regretta aussi beaucoup M. de Beauregard, beau-frère du marquis, trouvé mort sur le champ de bataille. Le général en chef, ne pouvant remettre l'ordre parmi ses soldats, ordonna la retraite sur le bois d'Aizenai, où M. de Suzanet fut chargé de rallier les fuyards (1).

Tout ce désordre avait été causé par le général Travot, qui, revenu de Saint-Gilles pour défendre Bourbon, était tombé la nuit dans un des quartiers de l'armée royale, qu'il croyait encore à Palluau : il avait d'abord pris son parti. « *Qui vive* ? lui crie la sentinelle. — Royalistes

---

pect, on l'avait mis en prison. Il y était resté jusqu'en 1814, époque où il était entré avec son frère dans les gardes du corps de la compagnie écossaise ; en 1815, son frère s'est battu avec les chouans.

(1) Un officier bleu, qui avait des biens dans la Vendée, fit prisonnier, dans ce combat, un de ses métayers. — Que fais-tu là ? — Je viens me battre pour le Roi. — Si tu avais pu me tuer, l'aurais-tu fait ? — Oui, certainment. — Je ne t'ai jamais fait que du bien ! — Oui, mais vous vous battez contre notre bon Roi !

du quatrième corps, *Vive le Roi!* » Dès les premiers coups de fusil, les Vendéens s'étaient mis en désordre; ils auraient été complètement défaits, si les bleus n'avaient craint de s'engager trop avant au milieu des ténèbres, et s'ils avaient connu toute la confusion qui régnait parmi leurs ennemis (1).

Les Vendéens perdirent, outre les deux officiers dont nous venons de parler, trente-cinq hommes. Les bleus s'emparèrent de quelques caissons et de quelques charretées de bagages; mais le fruit le plus précieux qu'ils tirèrent de cette échauffourée, c'est que les paysans rentrèrent chez eux, et que l'armée royale perdit le dessein d'attaquer la ville de Bourbon.

Cependant le quatrième corps était rentré à Cerisais avec le convoi de cartouches, qui furent partagées avec l'armée d'Anjou : les deux

(1) Cette confusion fut telle, que les royalistes tirèrent les uns sur les autres. Dix officiers furent blessés. M. de Saint-André fut pris par les républicains, qui l'auraient massacré sans le général Travot, qui l'arracha de leurs mains. Six Suisses, qui avaient accompagné le marquis, y firent des prodiges de valeur; deux d'entre eux y furent blessés. M. du Landrau se fit jour entre les colonnes ennemies, le sabre à la main.

autres corps avaient reçu la partie de ce convoi qui leur était destinée.

Le 23, M. d'Autichamp reçut une lettre du marquis, datée de Cerisais; elle était conçue en ces termes :

« Mon cher d'Autichamp, je suis arrivé ici dans l'intention de vous voir et de m'entendre avec vous sur toutes nos opérations. Le Roi m'a ordonné de prendre provisoirement le commandement en chef de la grande armée : cela n'altèrera en rien la bonne intelligence qui doit régner entre nous. Sitôt mon débarquement, j'ai rendu compte au Roi de notre position et de l'empressement que vous avez mis à faire votre rassemblement. Je lui ai demandé en grâce qu'un prince vînt nous commander ; j'ai sollicité Madame de venir à l'île d'Yeu, en attendant qu'elle pût débarquer dans ce pays-ci. Elle me l'a promis, à moins qu'elle ne pût aller à Bordeaux..... Je puis vous assurer que si le Roi, d'après votre grade, vous ordonne de me commander, je vous obéirai avec le plus grand plaisir.... J'irai vous voir à Chollet. Adieu, mon cher d'Autichamp, vous savez que je ne veux agir que pour le bien du service, d'accord avec tous messieurs les généraux, et que vous devez compter sur ma bien sincère amitié. »

Le 24 il se rendit à Chollet et M. d'Autichamp le reconnut pour général en chef. On tint un conseil militaire, où se trouva le lieutenant-général Canuel (1).

L'armée royale y fut organisée de la manière suivante :

Général en chef.

Le marquis de Larochejaquelin.

Chef d'état major.

Le lieutenant général Canuel.

Généraux commandans.

1er. corps (armée d'Anjou), le comte d'Autichamp.

2me. corps (armée du centre), de Sapinaud.

3me. corps (armée de la Basse-Vendée), de Suzanet.

4me. corps (armée de Chatillon), Auguste de Larochejaquelin.

MM. de Romain, de la Ville-Gile, Duchesne, le Maignan avaient le grade de chef d'état-major des 1er., 2e., 3e. et 4e. corps (2) :

---

(1) M. Canuel, de Loudun, avait servi, en 1793, la république contre la Vendée. Fidèle à son Roi et à ses sermens, il se rendit à Châtillon dès le premier appel qui fut fait aux royalistes. C'est, de tous les anciens chefs républicains, le seul qui, dans la Vendée, ait tiré l'épée pour la cause royale.

(2) Le 1er. juin 1815, le marquis de Larochejaquelin

M. de Beauvolliers était intendant-général. Tous ces corps formaient une armée de trente mille fantassins et de douze cents cavaliers. Il fut convenu dans ce conseil, qu'on ne lèverait désormais que des hommes armés de fusil; on avait reconnu que les soldats, armés de piques et de fourches, étaient plus susceptibles de s'effrayer et de causer des déroutes.

On convint aussi que l'armée d'Anjou enleverait le poste du pont Barré, tandis que les trois autres corps se porteraient contre le général Travot, qu'ils tâcheraient de battre et de chasser de la Vendée.

Le marquis se rendit aux Essarts pour exécuter le plan que l'on venait d'arrêter. Les divers mouvemens des colonnes ennemies nécessitèrent de nouveaux ordres (1). Le premier

---

nomma M. Renou, adjudant général, adjoint à l'état major; mais M. Renou ne rejoignit définitivement l'armée qu'après l'affaire des Mattes.

(1) Ce fut alors que M. de Tussac, officier d'un mérite distingué, parvint à rejoindre l'armée royale. Les généraux républicains, pour empêcher les royalistes de l'intérieur de se jeter dans la Vendée, faisaient soigneusement garder, par *les bigots* (paysans révolutionnaires), tous les ponts et tous les gués du Thoué.

M. de Tussac, habillé en général bonapartiste, arrive

corps reçut, le 28 mai, ordre de se rendre à Légé, pour couvrir l'armée qui allait protéger le débarquement. Les vaisseaux anglais étaient arrivés à Croix-de-Vic; il n'y avait pas un moment à perdre pour opérer le transport du convoi. Par une nouvelle disposition, on convint que le quatrième corps seul protégerait le débarquement, tandis que les trois autres, postés à l'entrée du Marais, couvriraient ses derrières et le mettraient à l'abri de l'attaque des bleus.

Si ce plan avait été exécuté, Napoléon se serait trouvé dans une cruelle perplexité. L'intention du général en chef, après le débarquement, était d'organiser de suite et de réunir les quatre corps en une seule armée, de chasser les bleus de la Vendée, de se porter avec toutes ses forces à Poitiers, qui était sans dé-

---

à Thouars, et va trouver le sieur M***, sous-préfet, alors très-occupé des fortifications de la ville. Il lui persuade qu'il est envoyé par le gouvernement pour commander une subdivision; il lui donne des conseils ponr fortifier la place. Deux jours après, sous pretexte de visiter les environs de la ville, il disparaît, et se rend dans la Vendée, laissant le sieur M***, furieux d'avoir été si cruellement mistifié.

fense, et de gagner aussitôt la Touraine et le Berry, où l'armée royale se serait recrutée de tous les royalistes des départemens du centre. Une pareille invasion eût eu sans doute des suites incalculables, au moment où un million d'alliés s'apprêtaient à marcher sur Paris. L'indiscipline, la jalousie et la perfidie firent échouer ce plan, et causèrent la ruine de l'infortuné général qui l'avait conçu.

Je réduirai à trois causes les motifs qui firent avorter cette généreuse entreprise.

1°. Quelques chefs, jaloux du commandement, n'obéirent point aux ordres du marquis avec ce zèle et cette précision qui sont l'âme des succès et la source des victoires;

2°. Les soldats vendéens des premier, deuxième et quatrième corps avaient une extrême répugnance à se rendre au Marais; ils n'y allaient qu'avec peine, et témoignaient souvent hautement le dessein de n'y pas séjourner et de rentrer dans leur pays. La seule nécessité d'aller y chercher des cartouches pouvait les engager à faire un long voyage dans un pays, dont avant la guerre ils avaient à peine entendu parler (1).

(1) Les paysans du Bocage étaient tellement isolés, avant la révolution, qu'un homme de ce pays qui [illegible]

Pourquoi n'y a-t-il pas de poudre dans la Vendée, disaient-ils avec humeur? Depuis la première entrée du roi, n'a-t-on pas eu le temps d'approvisionner notre pays de munitions de guerre?

3°. Les bleus, n'ayant que très-peu de troupes à opposer aux insurgés, et ne pouvant dégarnir les frontières, qui étaient sur le point d'être attaquées par des armées formidables, se trouvaient dans la plus cruelle perplexité. Ils eurent recours à la trahison, et ce moyen, quoique usé, leur réussit (1).

---

fait dix lieues, passait pour un grand voyageur. La plupart des paysans ne connaissaient que leur village, leur canton, et la petite ville ou ils allaient vendre leurs denrées.

(1) Un général bleu, dès le commencement de la guerre, avait pensé que l'on devait employer les moyens de séduction, pour diviser les chefs et paralyser l'armée royale. S'il y avait eu un prince, ou un maréchal de France dans la Vendée, on aurait perdu l'espoir de mettre aux prises la vanité et la jalousie de plusieurs chefs, presque tous égaux, sous le rapport de la naissance ou des grades militaires.

« L'amour, disait un officier bleu, a perdu Troie, et l'orgueil perdra la Vendée. » Les paysans disaient, de leur côté, *qu'il y avait trop de cuisiniers dans la cuisine, et que le festin ne vaudrait rien qui vaille.*

Plusieurs émissaires parcoururent la Vendée en tous sens, en répandant le bruit que les Anglais trompaient les royalistes, et ne cherchaient qu'à faire égorger les Français entre eux, pour affaiblir la France, et la partager ensuite avec les alliés. Tantôt ils vantaient les douceurs de la paix, et se prononçaient pour une neutralité armée ; « Pourquoi les Vendéens et les chouans, disaient-ils, iraient-ils se sacrifier pour une querelle qui va bientôt se vider entre Napoléon et les alliés ? » Tantôt ils annonçaient que l'usurpateur irrité faisait descendre cinquante mille hommes d'élite dans la Vendée, avec ordre de tout mettre à feu et à sang.

Ces impostures ne faisant que peu d'effet sur des hommes déterminés à s'ensevelir sous les débris de la monarchie, le ministre Fouché sentit que, pour les accréditer, il fallait qu'elles passassent par des bouches non suspectes aux royalistes. A force de soins et d'intrigues, il gagna trois anciens émigrés, qui avaient servi dans les armées de Bretagne. Il leur dit, avec une feinte compassion, qu'ayant été ministre du Roi, il se regardait comme le protecteur des royalistes. Il leur confia, sous le plus grand secret, que l'intention de Bonaparte était de

chasser tous les nobles de France, et même de les faire exterminer par les fédérés, qui s'empareraient de leurs dépouilles ; que, jusqu'à ce moment, il avait eu le bonheur d'empêcher l'exécution d'une mesure aussi atroce ; mais que, si la Vendée et la Bretagne ne mettaient sur-le-champ bas les armes, il ne pourrait plus retenir le glaive exterminateur.

L'adroit ministre représenta aussi vivement l'imprudence des royalistes, qui avaient levé le masque trop tôt, et qui s'exposaient à être écrasés avant l'arrivée des alliés. Il ajouta sans doute un grand nombre de considérations plus fortes et plus pressantes, puisque les trois royalistes trompés se chargèrent du titre de ses agens dans la Vendée, où ils se rendirent, le 26 mai, munis de pouvoirs secrets.

Le 29, ils trouvèrent à Tiffauges l'armée d'Anjou, et communiquèrent leurs pouvoirs à M. d'Autichamp, qui ne voulut point entendre parler des propositions que lui faisait le ministre de la police. Ils allèrent ensuite successivement trouver les chefs des troisième et quatrième corps, qui crurent devoir provisoirement prêter l'oreille à des propositions pacifiques, mais sans vouloir rien décider, que de concert avec leurs collègues.

CHAPITRE V.

Lettre d'un capitaine anglais au marquis de Larochejaquelin. — Conseil de guerre tenu, le 27 mai, à Falleron entre les chefs royalistes, après le départ du marquis de Larochejaquelin pour le Marais.

Le commandant du troisième corps, paraissant mettre quelque lenteur dans ses mouvemens, M. de Sapinaud donna ordre à M. du Chaffaut de se rendre à Chauché, avec les deux divisions qu'il commandait : ce général s'y rendit et fit sa jonction avec le deuxième corps.

Le lendemain, les deuxième et quatrième corps, avec les deux divisions de M. du Chaffaut, se rendirent au Poiré, à deux lieues de Bourbon. Le marquis vint en personne prendre le commandement de cette armée, et attendit avec la plus vive impatience l'arrivée des premier et troisième corps, pour marcher de suite à Croix-de-Vic, où les vaisseaux de la flotte anglaise l'attendaient. Une lettre qu'il reçut d'un capitaine anglais lui fit hâter sa marche : cette lettre, datée du 26 mai, était conçue en ces termes :

MONSIEUR,

« Ayant été informé de vos revers (1) par vos amis, dans deux communications qu'il m'a été enfin possible d'avoir avec eux, depuis que j'ai eu le plaisir de vous voir, et de la grande difficulté de vous faire parvenir des lettres, comme aussi de leurs doutes sur vos succès, à moins que vous ne soyez soutenu par des troupes anglaises, je ne pourrais me justifier en différant plus long-temps d'exécuter l'ordre positif que j'ai reçu de renvoyer les transports en Angleterre, et de retourner moi-même immédiatement à Plymouth avec tous les bâtimens sous mes ordres, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en informer par ma lettre du 23 du courant.

(1) Le capitaine anglais veut parler de l'échauffourée d'Aizenai. Il paraît que quelques Vendéens avaient grossi le danger, pour engager les Anglais à faire débarquer des troupes sur la côte. De son côté, le capitaine, impatienté de rester aussi long-temps dans une rade découverte et exposée à tous les vents, usa de feinte envers le marquis en voulant lui faire croire que les vaisseaux de transport s'étaient éloignés. On verra bientôt que ces mêmes vaisseaux n'étaient pas loin.

» Je les ai, en conséquence, fait partir aujourd'hui pour Falmouth. D'après ma sollicitude pour votre sûreté personnelle, j'ai pris sur moi de rester deux jours de plus sur la côte avec ce vaisseau, et le schooner le *Télégraphe*, dans l'espoir que vous et vos amis puissent être dans le cas de me joindre; et je ne négligerai rien pour me rendre aux désirs que vous me manifestez à ce sujet, autant que cela sera compatible avec les ordres que j'ai reçus. »

Signé EKITOE.

Cette lettre redoubla l'impatience du marquis, qui, craignant de perdre le convoi qui faisait tout son espoir, eût voulu donner des ailes à son armée. Le départ des Anglais lui aurait ôté toutes ses ressources, et aurait amorti le courage de ses soldats.

Le 29, l'armée royale arriva à Soulans, et y passa la nuit au bivouac (1), après avoir en-

(1) On perdit ce jour-là un brave, très-estimé, M. le chevalier de Nieul.

Un officier vendéen, dans un accès de fièvre chaude, croit qu'on le méprise et qu'on le regarde comme un espion. Dans un transport de démence, il prend son fusil, le met à l'œil, et couche en joue successivement plusieurs officiers; le hasard fait que le coup s'adresse à

voyé plusieurs courriers pour hâter l'arrivée des troisième et quatrième corps.

Enfin le 30, à dix heures du main, on recut l'avis que le troisième corps venait de faire halte à un quart de lieue de Soulans. On y comptait quatre mille fantassins et trois cents cavaliers. Le commandant, au lieu de se rendre au quartier-général, fit prier le marquis d'aller le trouver pour des communications importantes : celui-ci déféra à cette invitation.

Après bien des détours, on lui fait part des propositions pacifiques, faites par le ministre Fouché, et on lui demande conseil : il s'indigne, et donne ordre d'arrêter les agens de ce ministre partout où l'on pourra les trouver. Une vive discussion s'élève ; quelques officiers paraissent révoquer en doute les pouvoirs du marquis.— « Il est vrai, messieurs, leur dit-il, que je ne puis vous montrer le brevet de général en chef ; mais les Anglais sont en rade, ils me connaissent en cette qualité ; si un seul de vous peut obtenir d'eux, sans mon agrément,

---

M. de Nieul, qui tombe percé d'un coup mortel. Revenu à lui, l'innocent meurtrier expia, par bien des regrets et des larmes, la mort d'un officier qui ne l'avait jamais offensé, et qu'il voyait pour la première fois.

un seul paquet de cartouches, je consens à quitter de suite le commandement. »

On ne crut pas devoir insister davantage sur cet article; mais on chercha à effrayer le général, en voulant lui faire croire que quarante mille bleus descendaient dans la Vendée, et que l'avant-garde, composée de dix mille hommes, était déjà rendue à Challans. Le marquis y envoya aussitôt un détachement qui n'y trouva pas un seul ennemi.

On parut se rassurer à cette nouvelle; mais on ne refusa pas moins d'aller en avant. Après avoir demandé au marquis deux mille rations de vivres, qu'il était hors d'état de fournir, on lui objecta que l'on ne pouvait, sans imprudence, s'enfoncer dans le Marais; que le général Travot allait prendre l'armée en tête, tandis que les généraux Grosbon et Estève, avec une autre division, la prendraient à dos; qu'il était constant que les Anglais avaient quitté la côte et étaient retournés dans leur pays; que les Vendéens avaient une répugnance extrême à s'enfoncer dans le Marais, et qu'ils désobéiraient si on leur donnait l'ordre d'y aller; qu'il valait mieux enfin se rendre à Légé, où l'armée d'Anjou devait être arrivée, pour réunir toutes les divisions et concerter une

attaque, dont le but serait de chasser tous les bleus de la Vendée.

Ce discours fut fort applaudi d'une partie des assistans, dont quelques-uns s'écrièrent : *Nous n'irons point au Marais.*

Le marquis répondit que les Anglais n'étaient point partis, comme on le prétendait ; qu'il savait de bonne part qu'ils étaient encore en rade avec six vaisseaux de guerre, et trois de transport, chargés de munitions pour la Vendée ; qu'en n'allant point dans l'instant même au Marais, on s'exposait à perdre ces munitions, sans lesquelles on ne pouvait continuer la guerre ; que les bleus n'avaient pas assez de troupes pour oser attaquer les royalistes tant qu'ils seraient réunis, ou à portée de se soutenir ; que, si les soldats des deuxième et troisième corps avaient autant de répugnance à entrer dans le Marais, comme on le prétendait, il lui suffirait qu'ils se rendissent à Saint-Christophe-du-Ligneron, où l'armée d'Anjou allait arriver par son ordre, et où ils trouveraient des vivres en abondance ; qu'à la tête du quatrième corps, dont le dévouement était inébranlable, il se rendrait dans le Marais, tandis qu'ils couvriraient ses derrières ; qu'aussitôt que le débarquement serait fini, il vien-

drait les rejoindre, et partagerait avec eux des munitions qui devraient leur être communes.

On fit à ce général de nouvelles objections, qui ne firent que l'irriter. « Quand il y aurait, messieurs, dit-il, vingt mille bleus campés à Croix-de-Vic, nous devrions tout tenter pour nous ouvrir un chemin jusqu'aux Anglais, qui nous apportent de quoi faire la guerre; or, il n'y a pas un seul ennemi entre nous et nos alliés, et vous ne voulez pas qu'on aille au-devant d'eux? »

Dès le lendemain matin, on entend battre la générale. Le marquis part pour le Marais, après avoir donné l'ordre le plus formel à toutes les divisions de le suivre sans délai (1). Ce changement dans le plan du général surprit beaucoup tous les officiers des deuxième et troisième corps. On s'écria que les soldats ne voulaient pas entrer dans le Marais; et, au lieu d'aller en avant, les deux corps rétrogradèrent jusqu'à Falleron, où ils trouvèrent le comte

(1) On assure que M. de Suzanet, après s'être fait donner un ordre par écrit, avait formellement promis d'obéir à son général, et de faire passer au comte d'Autichamp le même ordre par écrit. Ce sont des faits que je ne puis garantir.

d'Autichamp, dont l'armée était à Légé. Un conseil de guerre se tint aussitôt chez le curé de cette paroisse. On prétend que les pacificateurs ministériels y assistèrent; ce que je ne puis affirmer. En partant pour le Marais, le marquis avait donné, à M. le chevalier du Landreau, l'ordre d'arrêter les agens de Fouché partout où il les trouverait. Il fut long-temps à leur poursuite sans pouvoir jamais les joindre et s'assurer de leurs personnes.

On connaît le résultat du conseil de guerre tenu à Falleron (1), mais on n'est point d'ac-

(1) Nous donnerons ici le texte de cet arrêté.

« MM. de Sapinaud, d'Autichamp, et de Suzanet, s'étant réunis pour aviser aux moyens de soutenir M. le marquis de Larochejaquelin, dans la position qu'il a prise dans le Marais, pour protéger le débarquement s'il s'effectue, ont été unanimement d'avis qu'ils ne pouvaient se porter sur le point indiqué, d'abord en raison des mouvemens des troupes républicaines, qui ne permettait pas de porter sur ce point des soldats qui ne veulent pas marcher après la fatigue qu'ils viennent d'éprouver. Les rassemblemens de MM. de Sapinaud et de Suzanet, diminuant à vue d'œil, ils ne peuvent pas faire de nouveaux rassemblemens, ni se remettre en marche. La division de Légé n'a pu être levée, ni celle des Sables, alors il faut lever des hommes plus loin...... Des avis authentiques et positifs font connaître l'arrivée

cord sur les discussions qui le précédèrent.

Les uns prétendent qu'un des principaux chefs demanda avec hauteur de quel droit le marquis s'arrogeait le pouvoir de commander ; propos qui a été démenti d'une manière formelle par celui qu'on en accusait : les autres soutiennent que l'on se borna à reprocher au marquis ses manières despotiques, ses varia-

---

de deux mille cinq cents à trois mille hommes à Nantes, il en est encore arrivé à Angers..... MM. de Sapinaud et de Suzanet ne peuvent donc répondre, malgré leur désir, de pouvoir poster des troupes à la Motte-Fourcaud; ils prétendent que cela est impossible. M. d'Autichamp, étant très-éloigné, ne peut garder ses hommes. Il a partout été sans vivres...... Toutes ces considérations réunies déterminent MM. de Sapinaud, d'Autichamp et de Suzanet, à engager M. de Larochejaquelin à revenir dans son pays, et à contribuer, par sa présence, à rallier tout à la défense du pays.... à attendre que le commencement des hostilités permette de déployer toutes les forces de la Vendée, ou qu'un corps de troupes, ou qu'un prince de la maison de Bourbon vienne rallier les Vendéens qui sont tous dévoués au Roi, mais qui sont dans ce moment paralysés par les circonstances.

Arrêté à Falleron, pour être transmis au marquis de Larochejaquelin....

» Ce 31 mai 1815. »

tions continuelles, son opiniâtreté, son peu de déférence pour les avis de ses collègues, son incapacité dans le commandement, etc., etc. Il paraît plus certain que ces imputations lui furent adressées.

Quoi qu'il en soit, il est très-sûr que le résultat du conseil fut qu'on n'obéirait pas à l'ordre du général; que chaque corps rentrerait dans ses cantonnemens; qu'on formerait de nouveaux rassemblemens, avec lesquels on se porterait en masse sur l'ennemi; que l'on écrirait de suite au marquis pour lui faire connaître les raisons qui empêchaient les trois corps de se porter dans le Marais.

Cette délibération ne fut point unanime. M. le comte du Chaffaut, dans la relation qu'il a fait imprimer à Paris, en 1816, prétend qu'à la sortie du conseil il trouva le chef du deuxième corps; que ce chef lui parut mécontent, et lui dit : *Il y a ici une intrigue, mais je n'y suis pour rien;* ce qui était fort probable.

Un historien ici ne peut être que très-embarrassé. Le lecteur se rappellera ce que j'ai dit ailleurs de la difficulté d'écrire une histoire contemporaine; on se trouve à chaque pas sur des



charbons ardens; et l'on peut dire avec un poëte latin :

« *Incedo per ignes*
Suppositos cineri doloso. »

CHAPITRE VI.

Funestes suites de l'arrêté de Falleron. — Combat de Saint-Étienne-de-Corcoué.

Il est certain que l'arrêté du conseil tenu à Falleron entraîna la perte du convoi, la défaite des Mattes, la mort du général, et la nullité presque absolue où se trouva la Vendée après ces événemens. Mais, d'un autre côté, avant de prononcer sur ce grand procès, il faudrait savoir si les corps d'armée étaient désorganisés, comme on l'a prétendu; s'ils étaient dénués de vivres, si le soldat aurait voulu obéir, etc., etc. Il faut se rappeler que les officiers qu'on accuse sont des hommes éprouvés par plus de vingt ans de combats, connus par un attachement inaltérable au Roi et à la monarchie; couverts de nobles cicatrices, estimés de tous les royalistes de France, et honorés des marques de la reconnaissance royale. Abandonnons à la postérité le soin de prononcer sur cette affaire, et n'allons point, par un jugement précipité, nous exposer à laisser un grand délit impuni, ou à flétrir, par une horrible calomnie, des réputations acquises à

un si haut prix. Bornons-nous au simple récit des faits.

Le premier de juin, l'armée d'Anjou décampa de Légé, et se rendit à Chollet, où elle se trouva licenciée par le fait. Les deuxième et troisième corps se rendirent à Touvois, et s'y concentrèrent. Les vieux soldats de ces deux corps ne pouvaient s'empêcher de dire hautement qu'il était affreux d'abandonner deux braves, tels que les Larochejaquelin; qu'il fallait partir de suite pour aller les rejoindre, et vaincre ou périr avec eux.

On doit rendre cette justice à M. de Suzanet, qu'il voyait lui-même combien il serait funeste et honteux d'abandonner le général dans le Marais, exposé seul au choc de toutes les forces ennemies. Voici ce qu'il écrivait, le 5 juin, au chef de l'armée d'Anjou.

« Voilà la Rochejaquelin seul avec la division du Marais (1). Il peut se défendre dans ce pays; mais aussi il peut y être forcé: c'est pourquoi il faut le soutenir, malgré l'embarras où

---

(1) On ne sait par quel motif M. de Suzanet oublie ici le quatrième corps, qui n'abandonna jamais le général, et qui était avec lui dans le Marais.

Il paraît, par cette lettre, qu'il reconnaît avoir été

nous sommes, et où il nous a mis. Je fais en conséquence mes dispositions pour lever le pied et marcher en avant. Il est absolument essentiel, qu'à ton arrivée, tu prennes les mêmes dispositions. Je vais envoyer un officier sûr, qui me dira au juste ce que c'est que ce débarquement, et en quoi il consiste..... D'après la lettre du commandant anglais, nous aurons des secours en tout genre. J'aurai sûrement demain les officiers que j'ai envoyés à la Flotte. Je me mettrai en marche mardi matin, pour me porter par Vieille-Vigne, la Roche-Servière et Légé. Je te prie d'envoyer un fort détachement de ton armée, si tu ne peux venir toi-même, ce qui vaudrait mieux. »

Cependant le général en chef qui était à Croix-de-Vic avec le quatrième corps, fort de mille cinquante hommes, traitait avec le commodore anglais qui l'avait conduit à son bord, et prenait toutes les mesures nécessaires pour commencer le débarquement. Tout à coup l'état major reçoit par un courrier le résultat

---

trompé sur le compte des vaisseaux anglais qu'on avait prétendu être partis depuis trois jours. Il avait été mal informé, mais son erreur allait être bien fatale à la Vendée et au général.

du conseil tenu à Falleron. Le lieutenant général Canuel décachette le paquet, et, dans le premier mouvement de son indignation, il écrit au marquis que *l'œuvre d'iniquité est enfin accomplie ; que la défection est complète, etc., etc.* Cette lettre a été insérée dans *le Moniteur*. On prétend qu'en apprenant cette nouvelle, le général, indigné, s'écria : « On a juré ma perte ; eh bien ! je périrai, mais je sauverai l'honneur de la Vendée. »

L'indignation l'emporta trop loin, et le mit d'abord au-dessous des ménagemens que la politique, sa situation précaire, et peut-être même l'intérêt de la Vendée, lui commandaient impérieusement. Il destitua aussitôt les chefs signataires de l'arrêté de Falleron (1). Par une nouvelle disposition, le marquis de Civrac

(1) Il expédia aussi des courriers dans toute la Vendée, avec ordre de sonner partout le tocsin. Il écrivit en même temps au ministre de la guerre, à Gand, pour l'informer de la défection qu'il venait d'éprouver, lui demander son régiment de grenadiers avec les volontaires de l'école de droit. De leur côté, les autres chefs écrivirent au ministre pour élever des plaintes sur la conduite de leur général et de son état major, et se justifier aux yeux du Roi. Un pareil désordre était sans doute l'avant-coureur d'une ruine complète.

fut nommé commandant du premier corps, M. du Chaffaut celui du troisième; M. du Pérat, ancien officier, plein de bravoure et d'activité, fut adjoint au commandant du deuxième; M. le Maignan, chef d'état major de l'armée de Châtillon, fut chargé en même temps de la pénible commission d'aller signifier aux généraux signataires leur destitution. Il part aussitôt, et va trouver M. du Chaffaut, auquel il remet l'ordre du général. Il se rend ensuite à Beaupréau, où il se voit entouré de plusieurs officiers angevins, qui déjà avaient appris par la renommée le projet de la destitution de leur chef. Sur ce simple soupçon, on refuse de le laisser parler au chef du premier corps; on se permet même des menaces vagues, des récriminations très-vives contre le général en chef; enfin, M. le Maignan ne peut exécuter sa commission.

Au moment où cet officier quittait Croix-de-Vic, M. du Pérat partait pour se rendre au quartier-général du deuxième corps. Le chef de cette division lui fit d'abord un accueil assez amical; tous deux ordonnèrent de concert de nouvelles levées, et prirent des mesures pour dégager le marquis. Mais tous ces efforts devaient être en pure perte, et l'absence d'un ancien officier, tel que M. du Pérat, exercé de-

puis long-temps à la tactique vendéenne, laissait dans l'état major du quatrième corps, à la veille d'une bataille, un vide qu'il était difficile de remplir. M. du Pérat ne put rester long-temps au poste qu'on lui avait confié : soit qu'il eût éprouvé quelques désagrémens, soit que le marquis lui eût envoyé de nouveaux ordres, il se rendit bientôt après à Châtillon, où le bruit venait de se répandre que les deux la Roche-jaquelin venaient d'être abandonnés dans le Marais ; que les autres divisions avaient été licenciées, et que la quatrième, coupée dans sa retraite, et cernée par plusieurs armées ennemies, ne pouvait éviter une ruine complète.

A cette triste nouvelle, la sœur du général, mademoiselle Lucie de Larochejaquelin, monte à cheval, se rend dans les paroisses les plus populeuses, et fait un rassemblement de deux mille quatre cents hommes. « *Mes amis*, leur dit-elle, *l'armée de Châtillon et mes deux frères sont dans le plus grand danger ; les autres armées royales les ont abandonnés dans le Marais. Les laisserez-vous égorger sans voler à leur défense ? — Partons, mademoiselle*, s'écrient à la fois tous les braves paysans, *nous voilà prêts ; nous ne voulons point pour nous conduire d'autre général que vous.* »

Le 2 juin, l'armée se met en marche. M. du Pérat se joint à mademoiselle Lucie, et tous font des vœux pour être arrivés assez tôt, afin de prévenir la perte des deux frères, et la ruine de la Vendée.

Les deuxième et troisième corps, après avoir passé deux jours à Touvois, venaient de reprendre le chemin de leurs cantonnemens respectifs. Ils sont séparés; l'avant-garde du troisième corps, commandée par M. du Chaffaut, rencontre près de Saint-Étienne de-Corcoué une division de deux mille bleus. Il propose aussitôt à son chef de rallier le deuxième corps qui n'était pas éloigné. On s'oppose à cette mesure; on ne veut pas attaquer avec une armée désorganisée; on préfère prendre une autre route.

MM. du Chaffaut et de Marans, persuadés qu'ils seront soutenus quand on les verra aux prises avec l'ennemi, commencent le combat avec quatre cents hommes. Au bruit de la fusillade, MM. Chabot et Sauvageot, qui commandent l'arrière-garde du deuxième corps, reviennent sur leurs pas, et prennent part à l'action. Cent cinquante bleus sont pris, tués ou blessés; les royalistes, n'étant point soutenus, ne peuvent poursuivre leur premier avan-

tage; la colonne ennemie se fait jour, et gagne Bourbon-Vendée. Cette même colonne devait peu de jours après se porter au Marais, et écraser l'infortuné général. Elle aurait été anéantie à Saint-Étienne-de-Corcoué, si les deux corps royalistes avaient agi de concert. M. du Chaffaut, dans sa relation, est entré, au sujet de ce combat, dans des détails qui porteraient à croire que le chef du troisième corps refusa constamment d'attaquer l'ennemi. Je laisse aux militaires le soin de juger la conduite de ce général. On prétend que M. Travot, qui commandait les bleus, a avoué depuis à Chollet, le 26 juin, que sa colonne entière aurait été détruite, ou du moins dispersée, si elle avait été sérieusement attaquée à Saint-Étienne.

Le 2 juin, M. du Chaffaut avait reçu l'ordre de prendre le commandement du troisième corps. Dès le lendemain, il rassembla trois mille hommes, avec lesquels il se porta sur le Marais. Un retard de vingt-quatre heures aurait donné au marquis un renfort de plus de cinq mille soldats, en y comprenant la division que lui amenait mademoiselle Lucie, sa sœur.

Les généraux bleus, bien servis par leurs espions, profitèrent des divisions des chefs royalistes; ils dégarnirent une partie des postes

qu'ils avaient dans l'Anjou, et les firent descendre dans la Basse-Vendée. Gagner du temps avait été le but des négociations frauduleuses du ministre de la police; et, pendant que ses agens, trompés et dupés, assuraient aux chefs vendéens que Napoléon allait retirer toutes ses troupes de la Vendée, et signer un traité, par lequel la Vendée garderait ses armes et son territoire, celui-ci faisait filer secrètement sur les bords de la Loire, dix mille soldats d'élite, commandés par le général Lamarque, et sous ses ordres, par MM. Travot et Brayer. Aux deux mille hommes que l'on avait rencontrés à Saint-Étienne, succédèrent plusieurs colonnes, toutes sorties de Nantes, et toutes dirigées sur les bords de la mer. Quand on se plaignit aux agens pacifiques de ces mesures hostiles, ils les démentirent aussitôt, et affirmèrent qu'on ne songeait point à faire passer des troupes dans la Vendée; qu'on allait plutôt retirer celles qui y étaient, pour les envoyer sur les frontières; mais les faits étaient trop évidens pour qu'on pût partager leur aveugle crédulité.

CHAPITRE VII.

Secours fournis par les Anglais à la division du Marais. — Combat des Mattes. — Mort de M. de Larochejaquelin. — Victoire des Maraichains.

Le débarquement avait commencé le premier de juin ; les Anglais avaient conduit à terre un obusier (1), quatre pièces de canon, deux mille fusils, autant de sabres ; trois cent cinquante cartouches, des habits, des selles, des brides, des pistolets, etc., etc. Le 2, le marquis, ayant vu entrer dans Saint-Gilles une colonne ennemie, commandée par le général Grosbon, fit part au commodore de l'embarras

(1) Au moment du débarquement, plusieurs jeunes dames anglaises, conduites par des officiers, parcoururent les rangs des royalistes et cherchèrent à les encourager. Elles déclarèrent que le désir de voir les braves Vendéens les avaient engagées à quitter leurs foyers. D'un autre côté, un capitaine anglais, le sieur Ekitoé, resta, au moment de la bataille, pendant deux heures exposé à un feu très-vif de mousqueterie. Il parut charmé de l'intrépidité des royalistes du quatrième corps; il pointa même cinq fois l'obusier contre le clocher de Saint-Gilles, et apprit aux canonniers inexpérimentés à s'en servir.

où il se trouvait. On prétend que cet officier anglais lui offrit huit cents hommes de sa flotte, et qu'il refusa ce secours ; ce qui paraît improbable. Ce qui est certain, c'est qu'il prit le parti de suspendre le débarquement, et de donner ordre à la division du Marais de prendre les armes, et de se rendre le lendemain à Croix-de-Vic.

Les Maraichains avaient à leur tête un brave officier, nommé Robert, dont nous avons déjà parlé. Sitôt qu'il eut reçu l'ordre du général, il le fit publier, et forma son rassemblement; mais comme il voulait le porter au complet, et que le pays est entrecoupé de larges fossés, que l'on rencontre à la distance de chaque portée de fusil, il y eut du retard dans la formation de la division, et ce retard perdit M. de Larochejaquelin.

Cependant ce général, vivement menacé, en envoyait plusieurs détachemens au-devant de M. du Chaffaut, pour hâter son arrivée ; il assemblait son conseil ; choisissait des postes et les garnissait d'infanterie ; établissait des canonniers pour servir l'obusier ; et prenait, en un mot, toutes les précautions qui pouvaient lui procurer la victoire.

Croix-de-Vic est séparé de Saint-Gilles par

un canal assez profond. Dans la matinée du 3 juin, les bleus qui bordaient ce canal veulent tenter de le passer sur de petits bateaux; les Vendéens se rangent à l'autre bord. Une vive fusillade s'engage et dure toute la journée. Les Vendéens font usage de leur obusier, dont un officier d'artillerie, M. Bouteau, de Noirmoutiers, dirige le service. Le clocher de Saint-Gilles fut écrasé par plusieurs décharges; le général Grosbon, qui y avait son poste, fut tué d'un éclat d'obus. Cette mort entraîna quelque confusion parmi les bleus, et le combat cessa avec le jour (1).

(1) En 1622, Saint-Gilles avait été le théâtre d'une sanglante bataille. Voici le détail qu'en donne Châtellier Barlot, officier supérieur dans l'armée royale, qui combattait alors les protestans, commandés par M. de Soubise.

Le Roi, en 1622, était à Nantes; M. de Soubise avait son quartier général à Luçon. Le prince, résolu d'attaquer l'ennemi, part de Nantes et traverse le Marais. M. de Soubise s'était emparé de Rié. Une bataille sanglante s'engage entre Soulans et Commequiers. L'armée royale, pour sortir du Marais, fait des prodiges de valeur. Le Roi avait avec lui le prince de Condé, le maréchal de Vitri, MM. de Bassompierre, de Zamet, de Marillac, le duc de Vendôme, le comte de Soissons, etc.

Les protestans, après six heures de combat, lâchent

Les Vendéens s'étaient flattés que le bruit de l'artillerie leur attirerait quelques renforts ; aucun détachement ne parut, et ils virent alors clairement qu'ils ne devaient plus compter que sur leur courage. Le marquis fit donc aussitôt défiler son convoi et ses canons sur le Marais, avec une escorte de deux cents hommes, qui avaient ordre de revenir le lendemain : lui-même, avec son armée, quitta Croix-de-Vic, et se porta près de Saint-Jean-de-Mont, pour s'assurer une retraite.

Le 4 juin au matin, les bleus, grossis par

---

lqpied ; M. de Soubise, retiré à Saint-Gilles, veut rallier les fuyards. Il recommence le combat. Enfoncée de tous côtés, l'armée rebelle est taillée en pièces. M. de Soubise avec trente cavaliers parvint à gagner la Rochelle. Tous les chemins étaient jonchés de morts ; les paysans assommaient tous ceux qu'ils pouvaient rencontrer. Il en fut tué deux mille sur les bords de la rivière de Vic. Six cents prisonniers furent conduits à Nantes. Quelques fuyards se jetèrent dans des barques et se sauvèrent.

Tel est le détail d'une bataille dont jusqu'ici les historiens s'étaient bornés à donner le résultat. On le doit à un témoin oculaire, à un officier qui en fut un des acteurs, et qui décida la victoire par la prise de Rié, qu'il emporta l'épée à la main.

Voyez les Mémoires manuscrits de M. de Barlot.

une colonne récemment arrivée de Nantes, s'avancèrent dans le Marais, après avoir fait dans la nuit un assez long détour. Le général Estève commandait cette division, qui s'élevait à plus de quatorze cents hommes. On lui avait d'abord conseillé d'attendre Travot, qui venait à son secours; mais, prévenu par ses espions que cinq mille Vendéens se portaient sur le Marais, et que le convoi était déjà en route, il ne crut pas devoir perdre un seul instant.

M. de Larochejaquelin envoie reconnaître l'ennemi; on lui rapporte que les bleus sont très-supérieurs en nombre, et qu'ils viennent de faire halte à un quart de lieue de son camp. On tient conseil; quelques anciens officiers représentent que les Vendéens sont acculés à la mer; qu'ils sont trop peu nombreux pour résister au choc des ennemis; qu'il faut, sans perdre un seul instant, se retirer à Soulans, d'où l'on attirera les bleus sur la Basse-Vendée, et où l'on pourra trouver les renforts que doit amener M. du Chaffaut. Le marquis répond que l'on ne peut effectuer la retraite, sans s'exposer à perdre le convoi amené à si grands frais de l'Angleterre, et sans renoncer aux munitions et aux effets d'équipement que les vaisseaux anglais ont encore sur leurs bords:

il observe qu'une retraite découragerait le quatrième corps, qui s'était battu la veille avec tant de courage, et qui paraissait encore plein d'une noble ardeur ; que, quelque nombreux que fût l'ennemi, il espérait, avec le secours des Maraichains, qui ne pouvaient tarder à arriver, remporter la victoire ; que, dans tous les cas, il n'irait jamais mendier le secours de ceux qui l'avaient abandonné, et qu'il était décidé à vaincre ou à mourir.

Pendant qu'on délibérait, les bleus marchaient en avant. Les deux armées se trouvèrent en présence dans une plaine sablonneuse, entrecoupée çà et là de dunes et de quelques fossés. A la droite était un moulin construit sur un courant d'eau ; plus loin un pont, appelé le pont des Mattes.

Les Vendéens étaient adossés à la mer, et les bleus au Marais. Les premiers n'avaient, en cas de défaite, d'autre retraite que Saint-Jean-de-Mont, et les derniers que Saint-Hilaire-de-Rié, d'où ils étaient partis le matin, et où était M. Travot, avec deux cents hommes : le marquis crut bien faire de leur couper cette retraite. Il fit occuper le chemin de Saint-Hilaire par un fort détachement, de manière que les bleus n'avaient, s'ils étaient battus,

d'autre ressource que de se jeter dans le Marais, où ils auraient été infailliblement écrasés. On a prétendu que ce général avait fait en cette occasion une faute très-grave, en plaçant l'ennemi dans la nécessité de mourir ou de vaincre.

M. de Larochejaquelin prit le commandement de l'aile gauche ; il avait avec lui les volontaires ou croisés qu'il avait amenés d'Angleterre, et ses aides de camp. Le général Canuel se plaça au centre (1), et M. Auguste à la droite, dont l'extrémité touchait au moulin dont on a parlé. Le général défendit expressément de commencer le combat. Il aurait voulu le différer, pour donner le temps aux Maraichains d'arriver ; mais les ennemis, qui n'aspiraient qu'à se délivrer d'une position dangereuse, commencèrent le feu.

Des deux côtés les combattans étaient placés

(1) Les bonapartistes venait d'arrêter à Loudun mesdames Canuel et Clairville. Deux jours après la bataille, on mit en prison madame de Clergeau ; on se vengeait lâchement sur de malheureuses femmes de la noble fidélité de leurs maris, qui dédaignaient d'user de représailles, et auxquels ces indignes vexations ne faisaient que donner une nouvelle énergie.

dans des fossés sablonneux qui les couvraient presque entièrement. Les Vendéens étaient tous munis de fusils anglais; chaque soldat avait au moins cinq paquets de cartouches, mais ils étaient disséminés au point que leur ligne était plus étendue que celle de l'ennemi. Pendant deux heures une fusillade, plus vive que meurtrière, se soutient des deux côtés sans aucun avantage. L'aile gauche vendéenne, courbant son extrémité, vient à bout de prendre l'ennemi en flanc, de manière que les balles, enfilant le fossé où les bleus étaient placés, en tuaient ou blessaient un grand nombre. Le désordre se met dans cette division, et l'on peut croire que si elle eût eu un chemin ouvert, elle eût fait aussitôt retraite; mais, forcée de s'ouvrir un passage ou de mettre bas les armes, son courage s'accroît en proportion de ses dangers. Tous ses officiers s'écrient à la fois, *en avant, à la baïonnette*. Les soldats hésitent pendant quelques instans; une grêle de balles fait aussitôt rentrer dans le fossé les plus téméraires; deux tentatives sont inutiles.

Tout à coup des cris se font entendre dans le Marais. En tournant la tête, les bleus aperçoivent, dans le lointain, les Maraichains ar-

més qui venaient au secours des royalistes (1). L'extrême danger où ils se trouvent fait sur-le-champ cesser toute hésitation. De toutes parts ils franchissent le fossé, forment leurs rangs sous le feu de l'ennemi, et l'attaquent à la baïonnette. Les Vendéens disséminés ne peuvent soutenir un tel assaut : ils n'avaient pas vu les Maraichains, et ils attribuaient cette brusque attaque à un excès de courage, plutôt qu'à un acte de désespoir.

L'aile que commandait le marquis fut la première attaquée. En voyant ses gens en déroute, il crut d'abord que tout était perdu sans ressource. Il ne s'était jamais battu dans la Ven-

(1) Les Maraichains ne peuvent sortir de leur pays qu'à l'aide de longues perches, appelées *ningles*, avec lesquelles ils franchissent leurs larges fossés; ces obstacles multipliés avaient retardé leur marche. D'un autre côté, leur pays étant plat, l'œil du spectateur plonge à de grandes distances; c'est ce qui fit que les bleus les aperçurent de très-loin. Le vent, qui portait la fumée sur une partie du Marais, déroba aux yeux des royalistes l'arrivée des braves qui venaient à leur secours. S'ils les avaient aperçus plus tôt, il est à présumer que cette vue leur aurait donné un nouveau courage, et qu'ils auraient résisté à tous les efforts de leurs ennemis, jusqu'à l'arrivée de ce renfort.

dée, et il ignorait que, dans ce pays, une déroute n'a que très-peu de conséquence, quand on conserve ses gens et leurs armes. Au lieu de suivre le mouvement des fuyards, et de prendre avec eux le chemin de Saint-Jean-de-Mont, il entreprend de les rallier. Tous ses efforts sont inutiles, à peine voit-il autour de lui cinquante soldats. Se persuadant que l'exemple fera plus que le discours, il se livre à une témérité que les circonstances seules pouvaient faire excuser; il descend de cheval, monte sur une dune à cinquante pas de l'ennemi, et lui tire ses deux coups de fusil. Il tombe au même instant frappé d'une balle qui lui perce la poitrine; ses gens prennent la fuite; les bleus le dépouillent sans le connaître, et le laissent presque nu sur le sable (1).

M. Canuel s'était replié avec le centre sur l'aile droite, qui, couverte par le moulin, avait ralenti le mouvement des bleus. M. Auguste

---

(1) On perdit aussi à cette journée le jeune Guignes de Fontenay, à qui une balle avait traversé la tête. Il était en outre percé de six coups de baïonnette. Agé seulement de seize ans, il avait quitté son collége pour venir défendre le trône. M. Auguste de Larochejaquelein fut blessé au genou, et M. de la Fenêtre à la cuisse.

qui ignorait la mort de son frère, fait un mouvement en avant; une balle le blesse au genou. MM. Canuel et Allard se retirent aussitôt avec leurs gens sur Saint-Jean-de-Mont, et se mettent à l'arrière-garde avec une trentaine de cavaliers. Ils arrivent au point indiqué en bon ordre, et sans être poursuivis. Toute l'armée était dans la plus grande inquiétude sur le sort de son général. On cachait avec beaucoup de soin les bruits de sa mort à son frère, qui croyait qu'après sa défaite il avait trouvé un asile sur la flotte anglaise.

Cependant les vainqueurs arrivent sur le rivage de la mer, et se mettent à piller, briser et brûler quelques effets qui devaient faire partie d'un second convoi. Tout à coup les Maraichains, grossis d'une partie du quatrième corps, paraissent et recommencent le combat. Les bleus en désordre ne peuvent soutenir longtemps ce nouveau choc; ils se retirent: on les poursuit pendant une heure.

Les royalistes, maîtres du champ de bataille, s'occupèrent aussitôt à enterrer les morts, au nombre desquels était M. de la Rochejaquelin, qu'ils ne reconnurent pas. On trouva sur le terrain quatre-vingt-sept bleus et vingt-six Ven-

déens. Ces derniers avaient presque autant de blessés que leurs ennemis.

Les inquiétudes de l'armée qui était à Saint-Jean-de-Mont devenaient à chaque instant plus vives. La nouvelle de la victoire que les Maraichains venaient de remporter n'avait pu dissiper la sombre tristesse dont elle était frappée. M. Allard fut envoyé avec un détachement pour s'informer du sort du général. Après plusieurs perquisitions inutiles, il donna ordre de déterrer les morts. On trouva enfin le corps du marquis, que l'on eut quelque peine à reconnaître.

Dès que l'armée eut appris cette triste nouvelle, elle se livra toute entière à de douloureux gémissemens. On porta le corps de cet infortuné général à l'église de Saint-Hilaire-de-Rié, dont le curé, en lui donnant la sépulture, fut souvent interrompu dans ses pieuses cérémonies par les cris et les larmes des assistans (1).

---

(1) En 1816, le corps de M. le marquis de Larochejaquelin et celui de M. Henri, son frère, mort en 1794, furent portés en grande pompe dans l'église de Saint-Aubin-de-Baubigné, près de Châtillon, où on leur a élevé un monument. Tous les officiers vendéens, avec un grand nombre de soldats, assistèrent à cette triste céré-

M. Auguste, accablé de douleur, licencia de suite le quatrième corps, et reprit la route de Châtillon.

---

monie, qui fut pour toute la Vendée un sujet de larmes et de regrets.

CHAPITRE VIII.

Suites du combat des Mattes. — Division entre les royalistes. — Évacuation de l'Anjou par les bleus. — Réorganisation de l'armée royale. — Nouveau général en chef.

Le champ de bataille était resté aux royalistes ; ils avaient perdu moins de soldats que leurs ennemis ; ils avaient sauvé leur premier convoi ; ils pouvaient protéger un dernier débarquement de munitions ; et deux armées royales étaient à l'entrée du Marais, prêtes à faire leur jonction avec le quatrième corps : l'avantage du combat des Mattes paraissait donc être de leur côté. Ils pouvaient sans doute s'en flatter : cependant la mort de leur brave général abattit entièrement leur courage, et la plus sanglante défaite n'aurait pas été plus fatale à toute la Vendée. Aussi peut-on dire que ce petit combat des Mattes fut décisif, et que les insurgés ne purent se relever d'une bataille où ils n'avaient perdu que vingt-six soldats. Dès que le marquis fut descendu au tombeau, il n'y eut plus de plan général, plus d'ensemble, plus de liaisons entre les quatre corps d'armée, plus de secours à espérer de l'Angle-

terre, plus d'ardeur dans le soldat, plus d'espoir même de vaincre; la douleur et l'abattement devinrent universels: une seule balle avait tué la Vendée.

M. du Chaffaut avait reçu, le 2 juin, l'ordre de prendre le commandement du troisième corps; dès le lendemain il avait rassemblé trois mille hommes, avec lesquels il s'était avancé jusqu'à Saint-Christophe. Le 4 il avait reçu un ordre du marquis de hâter sa marche, et il avait pris aussitôt le chemin du Marais: il n'en était qu'à une demi-lieue, lorsqu'il rencontra plusieurs soldats fugitifs du quatrième corps qui lui apprirent le triste résultat de cette fatale journée, il se porta aussitôt à l'entrée du Marais pour protéger la retraite, si les bleus se mettaient en devoir de poursuivre les vaincus.

D'un autre côté, mademoiselle Lucie n'était qu'à six lieues du Marais, lorsque, le 5 au matin, elle apprit le désastre de la veille. Accablée du poids de sa douleur, elle marche avec un détachement, au-devant de son frère, après avoir licencié son armée. Chacun déplorait le sort de ce vaillant capitaine; on donnait des malédictions à ceux qui l'avaient abandonné, et à ceux qui n'avaient pas saisi l'occasion de battre ou du moins d'arrêter les ennemis.

« Sept mille hommes, disaient les soldats en versant des larmes, auraient combattu aux Mattes avec le quatrième corps, si le combat eût été retardé d'un jour. »

Il faut ici rendre justice à M. de Suzanet. Malgré ses inimitiés secrètes, et son mécontentement contre le général, il n'abandonna pas la cause royale. Voici ce qu'il écrivait le 5 juin à son collègue M. d'Autichamp.

« Si j'en crois les bruits qui courent, et qui me paraissent certains, du moins pour moi, et qui le sont aussi pour toi et pour Sapinaud, Louis de Larochejaquelin nous a destitués tous trois. Comme je ne connais ni ses droits, ni ses pouvoirs, qu'il ne nous a pas communiqués, je lui ai écrit que je ne me regardais pas comme destitué; que s'il avait des pouvoirs aussi étendus, il fallait nous les communiquer; que la force des choses nous avait obligés de nous éloigner; que moi personnellement étant plus près, je me portais vers lui avec toutes mes divisions. Je serai demain à Saint-Christophe. Après cette opération faite, si Larochejaquelin a des pouvoirs aussi étendus, et qu'il veuille agir ainsi, je suis très fermement résolu à donner ma démission, et je servirai comme volontaire; mais, dans le moment du

péril, il faut que nous employions tous nos efforts pour faire échouer les plans de l'ennemi commun. Mais, si un prince ne vient pas, ou un autre chef, je ne servirai point sous les ordres de Larochejaquelin, qui, n'ayant jamais fait la guerre dans la Vendée, donne des ordres sans réflexion, et qui veut que des paysans aillent comme des troupes de ligne.

Il paraît certain que Larochejaquelin a eu une affaire très-chaude dans le Marais. Les bleus ont perdu sept à huit cents hommes. Je vais me porter en force de ce côté; après j'aurai une explication avec le général en chef. Mais, si nous sommes ainsi à la merci d'un état major qui donne des ordres sans penser à notre situation, il est impossible de faire la guerre. Je vais marcher ce matin. J'emmène la division du Loroux; mais je crains qu'elle ne me joigne que demain : cependant je ne puis retarder mon mouvement. Si nous n'eussions pas fait autant de marches et de contremarches, les divisions de Saint-Philibert, Mâchecout et du pays de Retz seraient levées. »

M. de Suzanet tint exactement la parole qu'il venait de donner à son collègue. Le 5 juin il était à Légé avec quatre mille combattans. M. d'Autichamp, de son côté, lui envoyait

quinze cents hommes, sous les ordres de M. de la Bretèche. Le lendemain, après avoir appris la mort du marquis, il rencontre M. Auguste, son frère, qui refuse d'abord de le voir. On propose vainement à celui-ci une conférence. Vaincu par les sollicitations des officiers des deux armées, il l'accepte enfin, sous la condition que M. de Suzanet se démettra du commandement (1). Dans cette entrevue ce dernier demanda en vain une partie des munitions que les Anglais venaient de débarquer; on lui déclara que le moment de les distribuer n'était pas venu, et qu'il fallait auparavant réorganiser l'armée. Il y eut aussi quelques discussions entre ce chef et M. du Chaffaut. On convint ensuite d'une autre conférence, qui devait se tenir entre tous les chefs, à la Musselière, près de Saint-Hilaire de Loulay. M. de Suzanet, après avoir licencié son armée, partit d'autant plus mécontent, que pendant qu'on lui refusait des cartouches, on en envoyait à M. de la Bretèche, qui s'était avancé jusqu'à Vieille-Vigne pour les recevoir.

M. de Sapinaud, qui avait rassemblé deux

(1) *Voyez* la Relation imprimée, de M. du Chaffaut, que j'ai déjà citée.

mille hommes à Bazoge, les licencia aussitôt qu'il eut appris que l'armée de Légé venait de rentrer dans ses quartiers. M. Auguste revint à Saint-Aubin, et partout il entendit, sur son passage, les cris de la douleur causée par la mort de son frère.

Pendant que la division du général Travot se portait sur le Marais pour s'opposer au débarquement du convoi, les autres troupes de Bonaparte ne demeuraient pas dans l'inaction. Le général Brayer, avec sa division et un fort détachement de la jeune garde, venait d'entrer dans Chemillé, d'où il menaçait Chollet. Le général en chef Lamarque venait de recevoir de Paris des ordres terribles. On lui enjoignait de fusiller les prisonniers, (1) de détruire les maisons, et de renouveler la majeure partie des horreurs qui avaient couvert de débris toute la Vendée. Le masque de la douceur ve-

(1) On prétend que, dès le commencement de la guerre, quelques officiers bonapartistes avaient fait fusiller des paysans vendéens. Quoi qu'il en soit, ils changèrent de conduite, lorsque, après le combat des Échaubrognes, ils virent revenir sains et saufs les prisonniers que les royalistes avaient faits dans cette journée. Après avoir été pris sur le champ de bataille et gardés pendant trois jours, ils n'avaient éprouvé que de bons traitemens.

nait de tomber; la tyrannie se montrait dans toute sa laideur : préférer le sang de saint Louis à un empereur de fortune était devenu le plus grand des forfaits. Au ton doucereux que l'on avait eu jusqu'alors, succédèrent les menaces les plus violentes. On avait eu le temps de faire descendre dans la Vendée une armée de dix mille hommes, on se croyait le plus fort; de là ce changement subit dans le ton et dans les manières. Il est vrai que les généraux ne mirent point d'abord ces ordres violens à exécution, soit qu'ils fussent convaincus qu'ils ne feraient, par des atrocités, qu'allumer davantage l'incendie qu'ils voulaient éteindre, soit que l'exemple que les Vendéens leur avaient donné jusqu'alors, de leur renvoyer leurs prisonniers, sans leur faire aucun mal, les eût piqués d'honneur.

M. d'Autichamp comprit aisément que l'occupation de Chemillé par les bleus entraînait nécessairement la prise de Chollet, et la ruine de toute son armée, dont les progrès de l'ennemi pouvaient amortir le courage. Il rassembla donc aussitôt toutes ses forces, et porta deux de ses divisions sur Chemillé, que l'ennemi évacua sans combat, pour se retirer au Pont-Barré. Avec cinq mille hommes, il entreprend néan-

moins de le débusquer de cette forte position, et marche sur Saint-Lambert pour la tourner. Les bleus, qui avaient reçu des renforts, eurent néanmoins la prudence de se replier sur Angers, d'où on les fit partir pour Nantes; l'Anjou se trouva ainsi délivré de tous ses ennemis, sans qu'on eût brûlé une seule amorce.

Après la retraite des bleus, M. d'Autichamp, avec une partie de ses forces, se rendit à Beaupréau, dans l'intention d'aller au-devant de M. de la Bretèche, et de le seconder s'il en était besoin. De Beaupréau il se porta sur Gesté. C'est là qu'il apprit la mort du marquis et le triste résultat de la journée du 4 juin. M. de la Bretèche, par une lettre datée du 8 juin, lui confirma bientôt cette funeste nouvelle qui porta dans l'Anjou la douleur et la consternation.

M. d'Autichamp prit part à la douleur générale, et publia le 9 juin, un ordre du jour qui fit honneur à sa sensibilité (1).

---

(1) *Ordre du jour daté de Gesté.*

« Le comte Charles d'Autichamp, lieutenant général des armées du Roi, commandant l'armée royale d'Anjou,

» A ses frères d'armes et aux braves royalistes de tou-

L'armée vendéenne n'avait plus de général ; elle était dans une désorganisation presque

---

tes les classes, qui ont eu la générosité de se rallier à lui pour concourir au renversement du tyran.

» Nous sommes tous amis, je suis le vôtre comme vous êtes les miens, puisque nous sommes royalistes. Je dois donc vous tenir à tous le même langage et vous faire une ouverture franche de la position où nous nous trouvons.......

» Je suis accablé, mes amis, et pénétré de la plus vive douleur, du bruit qui circule de la mort du marquis de Larochejaquelin, du frère de l'homme dont le souvenir réveille toujours en nous les sentimens du devoir.

» Cette mort provient peut-être d'un excès de témérité, qui, à tant d'époques, et dans tant d'occasions, servit la cause du Roi...... L'espérance de recevoir des armes et des munitions a été notre principal objet. Le marquis de Larochejaquelin, plus à portée que nous de connaître l'arrivée d'une flotte, nous a donné plusieurs fois l'avis d'un prochain débarquement, en nous engageant à nous rapprocher de lui ; ce que nous avons fait deux fois avec beaucoup d'empressement, non-seulement pour recevoir des munitions, mais aussi par le désir de confondre entre eux les soldats de toutes les armées, qui ne doivent en faire qu'une si nous voulons servir le Roi efficacement.

» C'est donc avec une abnégation entière de tout intérêt personnel, que nous devons tous agir ; c'est le sen-

complète. Le premier soin de ses chefs devait nécessairement être de s'assembler, pour prévenir le désordre, et se donner un général en chef. La conférence qui devait avoir lieu à la Musselière, se tint le 10 juin à Montfaucon. MM. Canuel, Auguste de la Rochejaquelin, de Sapinaud, de Suzanet et d'Autichamp s'y trouvèrent avec les principaux officiers de leurs états majors. Leur délibération leur présenta le résultat suivant :

M. de Sapinaud, général en chef.
M. Auguste de Larochejaquelin, major général.
M. Canuel, aide-major général.
M. d'Autichamp, commandant le premier corps.

---

timent que j'apporte ainsi que tous les officiers de mon armée, et qui est le même, n'en doutez pas un moment, parmi tous les Poitevins.

» L'ennemi, toujours actif, toujours prêt à employer contre nous toutes sortes d'armes, veut joindre à ses baïonnettes une arme plus dangereuse, celle de la division : il cherche à la semer parmi nous; il circule à cet égard des bruits faux et perfides. Il ne réussira pas. Nous nous rallierons tous au nom du Roi. Conservons donc notre bon esprit, mes amis...... Comptez sur moi, comme je compte sur vous, et croyez que je n'ai d'autre pensée que celle du rétablissement de Louis XVIII et de son trône. *Vive le Roi.* »

M. de Saint-Hubert, commandant le second corps.
M. de Suz.net, commandant le troisième corps.
M. du Pérat, commandant le quatrième corps.

Il fut en outre convenu dans cette conférence, où l'on remarqua dans tous ceux qui y assistèrent un ton modéré et un esprit de conciliation, 1°. que chaque corps d'armée aurait auprès du général un délégué de sa division, qui l'assisterait de ses conseils; 2°. qu'on formerait dans la Vendée un corps de quatre mille soldats enrégimentés, soldés, et assimilés en tout à des troupes de ligne; 3°. qu'on se porterait simultanément dans le Marais, pour en retirer les canons et l'obusier qui y étaient cachés, et pour protéger un nouveau débarquement, si les vaisseaux anglais étaient encore en rade.

Comme l'armée d'Anjou était presque toute entière à Montfaucon, M. d'Autichamp offrit au conseil de la faire marcher de suite sur Nantes, pendant que les autres corps se réuniraient avec le plus de célérité possible, et viendraient le joindre, pour aller ensuite de concert à Croix-de-Vic.

Cette proposition était avantageuse à la cause royale; M. du Pérat opina pour qu'on l'acceptât sur-le-champ; mais un autre officier ayant

observé qu'il fallait, avant d'attaquer l'ennemi, réorganiser les divers corps d'armée, son avis fut suivi. Le premier corps fut licencié, et le quartier-général transféré à la Gaubretière, résidence du général.

CHAPITRE IX.

Inutile entreprise des royalistes sur Thouars. — Combat du pont de Vérine à leur avantage.

La consternation et la stupeur retinrent pendant quelques jours les Vendéens dans une inaction presque complète. La flotte anglaise s'était éloignée dès le lendemain de la bataille des Mattes, et avait pris le chemin des ports d'Angleterre. Cette flotte était composée de deux vaisseaux de ligne, *le Superbe* et *le Bellérophon*, d'une frégate et de quatre vaisseaux de transport. *Le Bellérophon* revint quelque temps après croiser sur ces mêmes côtes. Ce fut sur son bord que monta Bonaparte, lorsque, fuyant l'indignation de l'Europe victorieuse et les reproches des Français, il vint, d'après son expression, *s'asseoir sur les foyers britanniques*.

La Vendée n'avait plus à attendre ni munitions, ni renforts. D'un autre côté, les alliés, qui avaient dû faire leur attaque dès le 15 du mois précédent, n'étaient point encore entrés en France. Les routes des bords de la Loire

étaient couvertes de bleus qui descendaient à Nantes, tandis que les Vendéens, dénués de munitions, ne pouvaient opposer à leurs ennemis une longue et sérieuse résistance. On craignait de voir renaître les calamités de 1793 et de 1794; une terreur sombre et morne grossissait le danger, sans toutefois éteindre dans les paysans l'ardeur, le zèle et le dévouement pour la cause sacrée du Roi et de la monarchie.

Cependant les bonapartistes jugent, par l'inaction des Vendéens, qu'il est facile de s'emparer de leur pays. Le général Lamarque réunit à Nantes les divisions Travot et Brayer, dans l'intention de se mettre à leur tête, et d'occuper les principaux points de la Basse-Vendée, tandis que le général de Laage, posté avec quatre mille hommes à Parthenay, menaçait Bressuire et tout le Bocage.

M. de Sapinaud, prévenu des intentions de l'ennemi, donna ordre aux trois premiers corps de se porter, le 18 juin, à Soulans, à Coëx et à Aizenai, pour de là marcher au Marais simultanément, en retirer l'artillerie et les munitions en tout genre qui y avaient été déposées avant la journée des Mattes, et les transporter dans l'intérieur de la Vendée. Le quatrième corps reçut ordre de se porter sur Thouars, Loudun

et Poitiers, pour présenter à l'extérieur du territoire insurgé une force capable de rassurer les royalistes des provinces du centre, et leur prouver que la Vendée n'était point écrasée, comme le publiaient hautement les ennemis du Roi (1).

---

(1) M. de Sapinaud donna, en ce même temps, un ordre du jour qui renfermait des dispositions fort sages. Il ordonna :

1°. Qu'on monterait la garde dans toutes les paroisses;

2°. Que chaque corps de garde ferait des patrouilles et tendrait des embuscades à l'ennemi sans l'attaquer à force ouverte;

3°. Que chaque paroisse aurait trois courriers à cheval et cinq courriers à pied pour porter les ordres, prévenir de l'invasion de l'ennemi et faire sonner le tocsin;

4°. Qu'au moindre son du tocsin, chaque habitant abandonnerait son village, et se posterait avec son fusil derrière des haies, de manière à tirer sur l'arrière-garde ennemie et à lui faire le plus de mal possible;

5°. Qu'en cas d'invasion, on couperait les grandes routes et les chemins vicinaux par des fossés de quinze pieds de largeur et de huit pieds de profondeur; que l'on ferait des abattis d'arbres sur les routes, de manière à les rendre impraticables; que l'on couperait tous les ponts; que l'on abattrait toutes les chaussées pour parvenir à ce même but et retarder la marche de l'ennemi;

6°. Que chaque capitaine de paroisse enverrait tous les

On observa qu'avant de donner ce dernier ordre, le général aurait dû songer aux moyens de battre le général de Laage, et de dissiper son armée. Une victoire aurait livré tout le Haut-Poitou aux Vendéens, au lieu qu'une marche sur Loudun et sur Poitiers devait les exposer à être coupés à leur retour, par une armée de troupes de ligne, qui, les prenant à dos hors de leur pays, aurait pu les exterminer entièrement.

M. de Sapinaud apprit, le 13, que deux mille bleus occupaient Challans, Soulans et Saint-Gervais; que leur intention paraissait être de s'emparer du Marais et des munitions qui y étaient en dépôt; qu'ils venaient de sommer les Maréchains de se rendre, avec menace, s'ils ne mettaient bas les armes dans cinq jours, de couper les chaussées de la Cronière, ce qui eût fait un lac de tout le Marais, et eût

---

jours son rapport au chef divisionnaire, qui le ferait passer au général.

On peut croire que de pareilles mesures, soutenues par les armes de soixante mille Vendéens, eussent rendu le territoire insurgé impraticable, et que la Vendée eût été invincible. La pacification de Chollet arrêta l'effet de cet ordre.

ruiné dix mille propriétaires. Ce général prend aussitôt de sages mesures; il rassure les Maraichains, dirige les trois corps de l'armée sur Soulans, dont il donne le commandement à M. d'Autichamp, et fait bloquer la ville de Bourbon par douze cents hommes, dirigés par M. Caillot. Le quatrième corps devant exécuter son mouvement sur Thouars et Loudun, M. d'Autichamp en sollicita vivement le commandant, de faire sa jonction avec l'armée d'Anjou, ce qu'il ne put obtenir, parce que les ordres du général en chef n'avaient point été révoqués.

Cependant trois mille bleus, sortis le 13 de Nantes, venaient de s'emparer de Mâchecout, et paraissaient vouloir se joindre à la division qui menaçait le Marais.

Le 17, l'armée d'Anjou était à Vieille-Vigne, le troisième corps à Saint-Philibert, et le deuxième à Beaufou. Ces trois corps formaient une armée de huit mille hommes, qui avaient à combattre six mille soldats de ligne, commandés par le général Lamarque, dont toutes les forces étaient réunies.

Le 17, M. d'Autichamp reçut une lettre du major général, qui lui apprenait que le quatrième corps allait se porter à Mortagne et à

Clisson. Le lendemain, le chef de ce corps, informé qu'il y avait à Thouars douze cents fusils et un convoi de poudre qui n'étaient gardés que par quinze gendarmes, assemble aussitôt son conseil. Après une longue délibération, il fut décidé, 1°. que M. Cady, avec la division de Chemillé, se porterait en hâte à Montaigu, pour se joindre à l'armée d'Anjou, et la prévenir du changement survenu dans la marche du quatrième corps; 2°. que ce corps marcherait de suite à Thouars, et de cette ville à Loudun, pour s'y grossir de plus de quatre cents royalistes qui promettaient de se joindre à l'armée royale; 3°. qu'on enverrait aussitôt un courrier au général en chef, pour lui donner avis des dispositions qui venaient d'être prises, conformément à ses ordres.

L'armée de Châtillon marcha en effet, le 18, sur Thouars. Outre les gendarmes dont on a parlé, cette ville, environnée de gros murs, bâtis dans le quatorzième siècle, avait quelques officiers, et sa garde nationale assez bien armée. On avait exagéré le nombre des fusils et la quantité de poudre que l'on venait prendre, et l'on peut dire que ce qu'on y allait chercher ne valait pas les frais du voyage. D'un autre côté, on n'avait pas fait réflexion que l'armée

du général de Laage pouvait en sept heures être rendue à Thouars, et y surprendre les royalistes, qui n'auraient d'autre parti à choisir que de se défendre dans la ville, ou de faire une pénible retraite. On peut dire au reste que, si l'entreprise fut mal concertée, elle fut encore plus mal exécutée.

La garde nationale avait posé des sentinelles aux principales portes de Thouars. Une partie des citoyens était prononcée pour la cause royale; la majorité était neutre, et ne demandait pas mieux que de voir arriver les Vendéens, pour se débarrasser des frais et de l'ennui d'une garde quotidienne et pénible. Rien n'était plus facile que de surprendre la place un jour de marché; l'idée n'en vint même pas aux chefs des royalistes.

Le 18, à sept heures du soir, le quatrième corps, fort de quatre mille hommes, arriva à une demi-lieue de la ville. Au lieu de brusquer l'attaque, on fait halte, et l'on envoie en parlementaire M. de Champvallier, garde du corps, avec cinq fusiliers (1). Ils arrivent à la porte,

(1) On a prétendu que M. de Champvallier n'avait point été envoyé en parlementaire, et que son entrée dans Thouars n'avait été qu'une bravade ou un acte de

dite de Paris, sans que personne se doute de leur arrivée et de celle de l'armée. Deux particuliers qui étaient à la promenade, en voyant des hommes décorés de plumets blancs, avertissent les sentinelles, rentrent aussitôt, ferment les portes, et sèment l'alarme. Les autorités civiles et militaires se rassemblent à la hâte; les parlementaires sont introduits à l'hôtel de ville. On leur donne une escorte pour les mettre à couvert des mauvais traitemens de quelques bonapartistes zélés, qui n'avaient nulle idée des lois de la guerre.

M. de Champvallier commença par sommer les autorités d'ouvrir les portes de la ville à l'armée royale. Étourdies de cette brusque sommation, elles demandèrent un délai, qu'on leur accorda imprudemment. Il fut convenu que le lendemain, à six heures du matin, les Vendéens entreraient dans la place, et qu'ils y respecteraient les personnes et les propriétés.

---

témérité. Cela me paraît difficile à croire. Quelque brave que soit un officier, il faudrait qu'il eût perdu la tête pour imaginer de prendre, avec quatre hommes, une ville défendue par cinq cents soldats. Quoi qu'il en soit, il est presque certain que M. de Champvallier prit le caractère de parlementaire, et qu'il agit en cette qualité.

Pendant la nuit, on fit sortir la garde nationale avec ses armes; on dirigea sur la route de Parthenay les fusils, la poudre et l'argent des caisses, et l'on envoya des gendarmes avertir le général de Laage de cette irruption soudaine.

Le 19, à sept heures du matin, les Vendéens entrèrent dans la ville, où ils ne trouvèrent plus ni fusils, ni munitions, ni argent. Une seule caisse publique leur remit la somme de trente francs; mais ils furent régalés par leurs hôtes, auxquels ils ne causèrent pas le moindre dommage. La plus grande tranquillité régna dans la place; on eût dit que les royalistes n'y étaient entrés que pour y assister à un banquet amical. Ils y prirent si peu de précautions, que, quoique prévenus de l'arrivée du général de Laage, ils ne firent pas même sortir un seul détachement pour éclairer la grande route de Parthenay.

A dix heures du matin, on leur annonce l'ennemi. Quelques officiers montés dans les clochers, voyant les bleus à un quart de lieue s'avancer en bon ordre vers la ville, font battre aussitôt la générale; les Vendéens se rassemblent, et paraissent résolus de défendre la place. On leur fait sentir l'imprudence d'un

pareil projet ; ils sortent de la ville par une porte, au moment que les ennemis y font leur entrée par une autre.

Cependant le général de Laage avait envoyé un fort détachement d'infanterie, et cent cavaliers, pour s'emparer du pont de Vérine, où il fallait nécessairement que les royalistes passassent pour retourner dans leur pays. La garde nationale de Thouars, après la capitulation, s'était retirée à Luzais, sur la route de Parthenay. Malgré les plus vives réclamations, on la força de se rendre au pont, où elle prit poste, avec le détachement de troupes de ligne dont on a parlé.

Un nouveau secours, sur lequel on ne comptait pas, arriva dans ce moment aux bonapartistes. Aussitôt que les Vendéens et les chouans eurent levé l'étendard de l'insurrection, Napoléon désespéré avait cherché à imprimer à tous les paysans républicains, et en particulier à ceux de l'Anjou et du Poitou, un grand mouvement en sens contraire de celui des royalistes. Ses émissaires secrets y avaient si bien enflammé les têtes, que les propriétaires paisibles, entourés de ces furieux, crurent voir renaître l'époque à jamais désastreuse de 1793. Plus exaltés encore que sous le règne de Marat,

ces fanatiques révolutionnaires, en invoquant la liberté et l'égalité, parlaient d'égorger sans distinction tous ceux qui portaient *des habits de drap*. Au lieu de les apaiser, on employait tous les moyens pour augmenter l'incandescence des esprits. Régner, ou s'ensevelir sous les ruines de la France, telle a été constamment la maxime de l'usurpateur.

Ces furieux, auxquels on avait donné des armes, s'assemblaient de temps en temps en tumulte, se portaient sur les châteaux et les maisons les plus apparentes, et s'y livraient aux plus violens excès. M. d'Échueilli, riche propriétaire, près la ville de Doué, venait d'être assassiné en plein jour, dans son château, par ces mêmes hommes, et la terreur la plus profonde régnait dans tous les pays limitrophes de la Vendée. Hardis et insolens envers des ennemis désarmés, ces paysans devenaient plus que timides, à l'aspect de ces terribles Vendéens, si célèbres par leur audace et par leurs victoires. Dès qu'on voulait les faire entrer sur le territoire insurgé, ils reculaient aussitôt, en s'écriant qu'on voulait les trahir et les livrer à l'ennemi.

Tant que les Vendéens avaient occupé Thouars, les bigots des paroisses limitrophes

étaient restés paisibles ; mais, dès qu'ils eurent appris que le général de Laage, avec quatre mille hommes de troupes de ligne, marchait contre les royalistes, ils se rassemblèrent au nombre de dix-huit cents, conduits par un nommé Bridier, ancien officier républicain, et prirent la route du pont de Vérine.

Plus ils avançaient, plus leur courage se refroidissait. La plupart reprirent le chemin de leurs chaumières ; et lorsque leur capitaine fit halte, à la vue du pont, il ne trouva pas autour de lui plus de cent cinquante hommes. Cet officier plein de courage fait néanmoins un mouvement en avant. Les gendarmes qui gardaient le pont prennent ces nouveaux venus pour des paysans royalistes; deux coups de fusil partent ; l'officier tombe mortellement blessé. Sa troupe se disperse à l'instant.

Cependant les royalistes sortis de Thouars (1) se mettent en ordre de bataille, et s'avancent

(1) Les royalistes, en quittant la ville, craignaient d'être inquiétés par l'avant-garde républicaine ; six braves se dévouèrent pour retarder leur entrée. Ils étaient commandés par M. Lunel, gendre du général Cathelineau. Placés sur le Pont-Neuf, ils arrêtèrent l'ennemi pendant vingt-cinq minutes, et firent ensuite leur re-

vers le village de Vérine. Des hussards républicains s'avancent; MM. Auguste de la Rochejaquelin et Canuel se mettent à l'arrière-garde avec soixante cavaliers et cent vingt braves fantassins. Les hussards vivement repoussés se tiennent à une distance respectueuse ; on se borne de part et d'autre à une fusillade peu meurtrière.

Rendus au village, les royalistes se trouvèrent dans la plus cruelle position. L'armée entière du général de Laage paraissait derrière eux dans le lointain, et huit cents hommes défendaient le pont qu'ils avaient en face. Ce pont eût pu être coupé, ou du moins embarrassé par cinq charrettes chargées de bois, qui étaient dans le voisinage; mais les bleus n'avaient pris aucune précaution, parce qu'ils comptaient sur une victoire complète.

Dans cette extrémité, les Vendéens font halte au milieu du village; MM. du Pérat, d'Anglars, Allard, le Maignan, Bouteau et

---

traite en bon ordre. M. Lunel seul tomba entre les mains des ennemis, qui, charmés de sa valeur, se bornèrent à le mettre en prison.

Les bleus firent, ce jour-là, douze prisonniers que le général de Laage renvoya le lendemain.

quinze autres officiers se placent à la tête de la colonne; ils s'entourent de tous les anciens soldats, et mettent au premier rang les braves de la paroisse de Courlé. L'armée s'élance ensuite au pas de course, sans tirer un seul coup de fusil. En dix minutes, le pont est emporté à la baïonnette; les bleus sont en déroute, mais une prompte fuite les dérobe aux vainqueurs.

Le général de Laage arriva bientôt avec son avant-garde. Les royalistes étaient déjà éloignés d'un quart de lieue du pont, lorsqu'il fit ses dispositions pour les attaquer. M. de Larochejaquelin ordonne à son arrière-garde de s'arrêter, et place ses soldats dans des fossés, et derrière des haies. Un feu très-vif de mousqueterie arrête d'abord les bleus, qui, excédés de fatigues, rentrent dans la ville de Thouars.

Telle fut l'issue d'une entreprise mal concertée, et dont les Vendéens ne remportèrent d'autre avantage que celui d'avoir signalé leur valeur. L'enlèvement du pont de Vérine à la baïonnette fut admiré même des généraux ennemis. « Encore cinq à six combats, disait à Angers un colonel bonapartiste, et les Vendéens aguerris deviendront encore les terribles *brigands* de Chollet et de Laval. »

CHAPITRE X.

Combat de la Boulogne, à l'avantage des royalistes. — Ils sont défaits à la Roche-Servière.

PENDANT que le quatrième corps se signalait à Vérine par un fait d'armes mémorable, et tenait en échec l'armée du général de Laage, les trois autres divisions royalistes, commandées par M. d'Autichamp, étaient campées dans les environs de la Roche-Servière, d'où le général en chef Lamarque, avec six mille soldats d'élite, cherchait à les débusquer.

M. de Suzanet occupait la Roche-Servière; M. de Saint-Hubert était posté à Saint-André-de-Treize-Voies; l'armée d'Anjou était campée en avant de Vieille-Vigne. Tous ces corps étaient à peu près sur une même ligne; ils devaient, aux premiers coups de fusils, se diriger sur le point d'attaque et se soutenir contre l'ennemi commun.

Le 10, deux divisions de l'armée d'Anjou sont attaquées à l'improviste par deux mille bleus. MM. de Caqueray et de la Sorinière, qui commandaient ces deux divisions, se croyaient

couverts par le troisième corps : leur surprise fut extrême, en voyant que l'on avait laissé libre le passage de la Boulogne. Ils ignoraient que dans la nuit le troisième corps avait évacué le bourg de la Roche-Servière, et s'était retiré à Mormaison, sans même donner avis au général de cette retraite inopinée.

Revenus de leur première surprise, les Angevins se rallient, et font sur l'ennemi un feu très-vif de mousqueterie. M. d'Autichamp arrive avec son état major et dirige les combattans, tandis que M. de la Bretèche accourt avec sa division pour prendre les bleus en flanc. Après une heure de combat, les bonapartistes font retraite en bon ordre : on les poursuit jusqu'à la Roche-Servière. Les officiers angevins se signalèrent dans cette journée ; M. de Caqueray fit de sa main un prisonnier ; M. Legeai (de Chemillé) eut un cheval tué sous lui à quinze pas de l'ennemi. Le corps des chasseurs s'élança plusieurs fois sur les bleus, qui auraient été sans ressource, si les deuxième et troisième corps avaient pris part au combat. Une pluie continuelle et un orage affreux les avait empêchés d'entendre la fusillade, et même ils n'eurent aucune connaissance de la marche de l'ennemi. Un seul détachement de cavalerie,

commandé par M. de Kersabiek, aperçoit du haut d'une colline les bleus qui se retirent; il fond à l'instant sur eux, mais il ne peut entamer ces redoutables fuyards, qui, par des feux de file bien dirigés, le forcent de se tenir à une distance respectueuse de leur colonne.

On tua à l'ennemi trente-cinq hommes, et on lui fit seize prisonniers. Ceux-ci apprirent au général vendéen que le général Lamarque marchait sur la Vendée avec toutes ses forces, et que son intention était d'en faire occuper les principaux postes par de nombreuses garnisons.

Quelque faible que fût ce succès, il exalta le courage des royalistes des trois corps réunis. Tous prêts à marcher en masse dès le lendemain sur l'ennemi, ils en demandèrent la permission au général, qui, attendant le quatrième corps, ne crut pas devoir se rendre à leur ardeur. Il savait que la plupart des cartouches, trempées de pluie, étaient hors d'état de service (1); de plus il connaissait la position de l'ennemi, et n'ignorait pas qu'il n'avait eu af-

---

(1) Les Vendéens n'ont jamais porté de gibernes, et dès que leurs habits sont mouillés, leurs cartouches, qu'ils y renferment, ne sont plus d'aucune utilité.

faire qu'à une simple division de bleus. Ces motifs l'engagèrent à se refuser au vœu général : il se borna à permettre au troisième corps de reprendre la position de la Roche-Servière, et lui promit de le soutenir au besoin avec toutes ses forces.

On a blâmé dans le temps cet excès de prudence ; on a prétendu que le général aurait dû profiter de l'ardeur de ses troupes, et qu'au lieu de grossir le péril à leurs yeux, il aurait dû leur représenter l'ennemi, ébranlé par sa défaite, prêt à se retirer à Nantes et à leur céder la victoire.

C'est en suivant une pareille méthode, que le général Cathelineau avait triomphé en tant d'occasions dans la campagne de 1793. Rester long-temps campé devant l'ennemi, tenir une conduite incertaine ; se borner à une guerre défensive, c'était, disait-on, un moyen assuré de refroidir les courages, de provoquer les désertions, et d'amener une déroute au premier choc. De pareils reproches sont-ils fondés ? c'est ce que je laisse à décider aux militaires. Je me bornerai à dire qu'il est aussi aisé de blâmer, qu'il est difficile de bien faire, et qu'un général n'a tort, aux yeux du vulgaire, que lorsqu'il est battu.

Au lieu de se porter sur la Roche-Servière, les deuxième et troisième corps se rendirent à Saint-Étienne-de-Corcoué. Cette marche laissait l'armée d'Anjou exposée à toutes les attaques de l'ennemi, et ôtait aux trois corps l'avantage de leur concentration sur la Boulogne; aussi le général fit-il de vifs reproches aux chefs de ces corps, et leur envoya-t-il l'ordre de se porter de suite à la Roche-Servière : ces deux chefs obéirent.

Ces hésitations, ces marches et contre-marches amortissaient de plus en plus l'ardeur des soldats royalistes, qui se plaignaient hautement du peu d'accord qu'il y avait entre les trois généraux. La désertion avait affaibli l'armée royale, déjà accablée par la fatigue et le mauvais temps, lorsque, le 19 juin, à cinq heures du soir, le deuxième corps, qui marchait en avant-garde, avec beaucoup de négligence, et sans s'être fait précéder par des éclaireurs, rencontra tout à coup l'armée entière de Lamarque, qui s'avançait en bon ordre. Les bleus commencent aussitôt le combat. Les paysans, surpris et déconcertés d'une attaque imprévue, font une faible défense, et, après trois décharges, se retirent précipitamment sur le troisième corps qui accourait à leur secours. Ils y portent la ter-

reur et la confusion. M. de Suzanet fait tous ses efforts pour rétablir l'ordre et retenir les fuyards. A la tête de quatre cents braves, il marche à l'ennemi; dès la première décharge, il tombe frappé d'un coup mortel : sa chute devient le signal d'une déroute complète (1).

Cependant l'armée d'Anjou marchait sur la Roche-Servière. Au moment où les bleus se présentent pour entrer dans le bourg, ils trouvent le pont occupé par les divisions de Chollet et Beaupréau, commandées par MM. Soyer, de Cambourg et l'Huillier. Un combat violent s'engage à l'entrée du pont, que les bleus cherchent vainement à emporter (2). Le général Lamarque conçoit le dessein de tourner les royalistes; quinze cents bleus passent à gué la Boulogne, et prennent à revers les Angevins, qui, désespérant d'être soutenus par les deux

(1) M. de Suzanet, retiré du combat par ses gens, ne vécut que trois jours après sa blessure.

(2) Un soldat angevin y fut blessé d'un coup de baïonnette, qui lui était entré si avant dans le corps qu'il ne put la retirer. Après la déroute, il contrefit le mort; les bleus défilèrent devant lui : apercevant un traîneur, il se lève, se jette sur lui, le tue, le désarme, et parvient à rentrer dans ses foyers. On ne sait pas le nom de ce brave, et l'on ignore s'il a été guéri de sa blessure.

autres corps, qu'on n'avait pu rallier, prennent enfin le parti de se retirer.

Au moment qu'ils quittaient la Roche-Servière, l'armée du général Lamarque y entraît sur trois colonnes et au pas de charge. Comme leur retraite devenait à chaque instant plus pénible, M. d'Autichamp opposa sa défense à la poursuite de l'ennemi. MM. de Cambourg, l'Huillier, Cady, Soyer, la Sorinière, Legeai, la Bretèche, Romain, de Beauveau, Mausabré, Dureau, des Romans, de Villers, Poirier-du-Lavoir, Maurisset, Dudoré, de la Haye, de la Chevallerie, et une cinquantaine d'autres braves se placèrent à l'arrière-garde. Postés dans un chemin creux, ils tinrent ferme, et donnèrent le temps à l'armée de se mettre à couvert. Une partie de ces braves, et entre autres MM. de Cambourg, Dureau, de Villers et Poirier restèrent sur le champ de bataille (1);

(1) Quelques soldats bleus eurent la cruauté d'assommer les blessés; conduite atroce qu'aucun motif ne peut faire excuser. Les royalistes, en pareille circonstance, leur avaient donné des exemples touchans d'humanité. On eût dit que chacun des chefs avoit inspiré à ses soldats ses propres sentimens. Les bleus se battaient en dignes soutiens de l'usurpation; les Vendéens, nobles cham-

presque tous les autres y furent couverts de blessures. Les Vendéens eurent dans cette journée cent hommes tués ou blessés : leurs ennemis ne perdirent que seize soldats.

On peut dire que, dans ce combat, l'armée d'Anjou soutint son ancienne réputation ; la plus grande perte tomba sur elle. On regretta aussi M. de Suzanet, connu dans toute la Vendée par son dévouement à la cause royale, et qui, dans les précédentes campagnes, avait donné d'assez brillans témoignages de son intelligence et de sa valeur. Sa conduite à Falleron, son aveugle confiance pour des propositions fallacieuses, sont des torts aux yeux d'une partie des Vendéens ; mais on peut dire que sa mort héroïque les a compensés.

---

pions de l'antique monarchie, étaient sensibles et humains comme leur Roi.

CHAPITRE XI.

Propositions de paix faites par le général Lamarque. — Délibération des chefs Vendéens à ce sujet. — Traité de pacification.

Au moment où l'usurpateur triomphait dans la Vendée, il recevait un coup mortel dans les champs de Waterloo. Jamais spectacle plus terrible n'avait frappé l'Europe, depuis la renaissance de l'empire d'Occident. Une nouvelle bataille catalaunique allait décider de son sort. Elle voyait d'un côté Attila, suivi des capitaines formés à son école; de l'autre Aëtius, à la tête de ses légions, secondé par de puissans alliés. Elle ne savait lequel, d'un conquérant fougueux, ou d'un sage capitaine allait triompher. Elle attendait en tremblant sa destinée, lorsqu'elle apprit l'issue d'une bataille sanglante, où la fermeté, la discipline, les talens militaires, avaient eu le dessus, sur la témérité, et sur une fougue indiscrète, presque voisine du désespoir. L'ancien Attila du moins, après sa défaite, avait su se retrancher dans son camp, et faire redouter aux vainqueurs les éclats d'une fureur désespérée. Il avait su, en perdant l'honneur, sauver son armée et la

ramener dans ses états. Le conquérant moderne, après sa déroute, n'avait donné aucun ordre, assez satisfait de pouvoir sauver sa personne. Après avoir joué et perdu le *vatout* de sa monarchie, il n'avait plus même l'espoir d'en conserver le moindre débris.

Le général Lamarque, ainsi que tous ses collègues, ne s'aveuglait pas sur les dangers que courait Napoléon, attaqué par onze cent mille hommes. Après avoir vaincu les royalistes à la Roche-Servière, il parut n'avoir qu'une seule idée, celle de pacifier la Vendée, pour aller ensuite offrir à son maître le renfort des dix régimens qu'il commandait.

Au lieu donc de marcher sur Chollet, ou sur Châtillon, il s'arrêta à Vieille-Vigne, d'où il écrivit, sous la date du 29 juin, au général vendéen pour lui proposer la paix. Il consulta en même temps les agens de Fouché, pour convenir des bases du traité.

Les généraux vendéens sentaient parfaitement que l'usurpateur ne pourrait se soutenir long-temps, et qu'ils devaient surtout s'attacher à gagner du temps. Le 22, ils firent une réponse dilatoire, dont le général Lamarque ne fut pas satisfait. On voulait, disait-on, communiquer ses propositions pacifiques aux chouans de

la Bretagne, et l'on demandait un délai de dix jours pour faire ces communications. On observait en outre au général que les agens pacificateurs envoyés par Fouché, n'étaient plus dans la Vendée. Il paraît que ces messieurs, si longtemps abusés par le ministre de la police, avaient renoncé à leurs pénibles fonctions.

Lamarque s'aperçut du piége qu'on lui tendait, comme il venait d'apprendre la sanglante défaite de Waterloo; il rassembla aussitôt ses colonnes, dressa à la hâte un traité, et l'envoya aux chefs royalistes, en leur mandant par sa lettre du 23 juin, datée de Clisson, qu'il marchait sur Chollet, et que si l'on n'adhérait aussitôt à ses conditions il irait mettre à exécution dans toute la Vendée les ordres rigoureux qu'on lui avait fait passer.

Ce général ne s'en tient point à de vaines menaces : il marche aussitôt sur Beaupréau, tandis que le général Travot prend poste à Mont-Faucon. Les chefs royalistes pouvaient rassembler toutes leurs forces, et combattre avec avantage leurs ennemis; mais il y avait peu d'accord entre eux : quelques paysans mêmes avaient perdu une partie de leur confiance et de leur énergie. « *Puisqu'on cherche à négocier, disaient-ils, pourquoi se battre?* » La

manie des négociations avait causé en 1796 la perte de Charrette, de Stoflet, et d'un grand nombre d'officiers vendéens ou chouans; on peut dire que dans tous les temps elle a été funeste aux royalistes. Dès que les paysans voyaient passer et repasser, avec une escorte royale des officiers bleus, leur courage les abandonnait aussitôt. Dès que leur animosité personnelle contre les bleus était amortie, il n'y avait plus rien à en attendre, et l'on peut dire que la Vendée fut vaincue sans retour, à compter du jour où ses chefs prêtèrent l'oreille à une proposition quelconque d'accommodement.

Les chefs vendéens arrivèrent le 24 à la Tessouale, près de Chollet. M. d'Autichamp, avec un nombreux état major, MM. de Sapinaud, de Larochejaquelin, du Pérat, Canuel, Allard, du Chaffaut, et une dizaine d'officiers des deuxième, troisième et quatrième corps, délibérèrent sur la dernière proposition du général Lamarque; une grande opposition de sentimens se manifeste; les uns veulent que sous les apparences d'un traité, on arrête le mouvement des bleus. « L'ennemi, disaient-ils, sera demain rendu à Chollet. Quelle armée lui opposerez-vous? S'il exécute les ordres rigoureux dont il est chargé, s'il met à feu

et à sang les villes et les campagnes, de quelle terrible responsabilité allez-vous vous charger? L'usurpateur ne peut se soutenir long-temps, tout le monde en convient : n'est-ce pas un motif de plus pour signer un traité qui leur laissera leurs armes et leur territoire, et préviendra de grands malheurs? »

Les autres insistaient pour qu'on rassemblât de suite toutes les divisions vendéennes, et que l'on tentât le sort d'une bataille générale. « Nous laisserons-nous abattre, disaient-ils, sans tirer l'épée? Tous les combats livrés jusqu'à ce jour, que sont-ils que des préludes? Quoi! la Vendée n'a pas perdu trois cents hommes, et vous voulez qu'elle signe un traité honteux? Ne sommes nous plus ces terribles Vendéens, qui, après deux défaites, vinrent braver dans les landes de Chollet, quatre armées républicaines, et qui, après avoir passé la Loire, ont étonné l'Europe par tant de brillantes victoires? Nous conserverons, dites-vous, nos armes et notre territoire ; mais que deviendra l'honneur de la Vendée? Quel triomphe pour l'usurpateur, qui, dans ce moment peut-être est entièrement écrasé! Que vont penser de nous nos frères de la Bretagne, de l'Anjou, du Maine et de la Normandie? qu'en

penseront la France, l'Europe, et ces alliés qui s'apprêtent à envahir la France pour y replanter l'étendard des lys? On nous menace de meurtres et d'incendies; mais est-il certain que les bleus osent prendre sur eux une telle responsabilité : douze mille ennemis, disséminés dans la Vendée, oseront-ils soulever par des atrocités une population de sept cent mille individus? »

Après une discussion très animée, un des chefs proposa d'aller aux voix, et de soumettre l'importante question de la paix à la majorité des suffrages. Cette proposition fut acceptée; sur trente-deux votans, vingt-deux se prononcèrent pour la paix, et douze pour la guerre (1).

M. de Sapinaud écrivit aussitôt au général

(1) Quand on annonça à l'armée réunie à la Tessouale, que la paix venait d'être signée, quelques vieux soldats vendéens entrèrent en fureur. Ils voulaient tuer une partie des signataires du traité. M. de Larochejaquelin, qu'ils savaient s'être opposé à la paix, leur parla longtemps avant de pouvoir les apaiser.

D'un autre côté, un nombre considérable d'officiers distingués s'assemblèrent au Loroux et firent une protestation très-énergique contre la pacification. La paix leur paraissait odieuse dès qu'il fallait reconnaître l'usurpateur. *Voyez* Pièces justificatives, n°. 10.

Lamarque, que les Vendéens acceptaient les bases du traité qu'il avait envoyé, et l'invita à fixer un lieu pour y établir une conférence, afin qu'on pût mettre la dernière main à la pacification. M. du Chaffaut voulut bien être le porteur de cette lettre. Il fut fort bien accueilli du général, qui n'en continua pas moins sa marche vers Chollet. Dès son arrivée dans cette ville, il engagea les officiers vendéens à se rendre auprès de lui.

On apprit enfin, le 25, dans la Vendée, l'issue de la bataille de Waterloo. Quelques officiers prétendirent que le traité, dont on avait accepté les bases, n'ayant point reçu toutes ses formalités, on pouvait le rejeter et continuer la guerre; mais les principaux chefs ne furent point de cet avis : un d'eux déclara même *que celui qui ferait encore repandre du sang en serait responsable à la nation*. Ainsi les négociations furent continuées à Chollet.

Les bleus voulurent ajouter plusieurs clauses à leur traité, et entre autres, celle du désarmement de la Vendée. Une pareille proposition révolta tous les royalistes. « Sachez monsieur, dit au général un officier du quatrième corps, qu'aucune puissance n'est assez forte pour contraindre les Vendéens à remet-

tre leurs fusils. Il vous serait plus facile d'incendier toute la Vendée que de la désarmer. » Un général bleu applaudit à ce que venait de dire ce royaliste. « Ce que vous dites est vrai : ni vous, ni nous, ne pourrons jamais arracher les armes à vos paysans. » On n'insista plus sur cette condition dont l'exécution était impossible. Le traité fut signé le 26 (1), et le 28 le général Lamarque sortit avec ses troupes de Chollet, et évacua en deux jours toute la Vendée.

Ce traité, considéré en lui-même, était avantageux au pays insurgé, qui conservait ses armes et son territoire, et se voyait délivré des bleus. On donnait à tous les chefs la permission de quitter la France, et d'emporter chez les étrangers leurs capitaux, et le prix de leurs propriétés : ils étaient d'ailleurs libres de rester paisibles dans leurs châteaux. On oubliait tout; on leur pardonnait tout, jusqu'au crime de la fidélité envers leur Dieu et leur prince; mais quand il fallut signer que l'on se soumettait à Bonaparte, la plume tomba des mains des officiers signataires, et ce ne fut pas

(1) *Voyez* le texte de ce traité, Pièces justificatives, n°. 11.

sans efforts qu'ils surmontèrent enfin leur répugnance : telle fut la fin de la guerre de 1815. Sa durée fut de deux mois. La Vendée y perdit le brave marquis de Larochejaquelin, un autre général, douze officiers et deux cents soldats, ce qui n'a pas empêché les paysans d'appeler cette courte campagne *la guerre de velours* (1). Cette guerre civile fut utile à la cause royale : elle donna le signal de l'insurrection à d'autres provinces; elle priva l'usurpateur des secours de douze mille vieux soldats; elle prouva à l'Europe, que la fidélité, la vertu et l'honneur n'étaient pas éteints dans les cœurs français, et que notre patrie était encore digne des généreux efforts qu'on faisait pour la tirer du précipice; on peut dire enfin

(1) Dans les guerres précédentes, les bleus avaient déployé tous les genres d'atrocités, et, par représailles, on ne les avait guère mieux traités. En 1815, on faisait des prisonniers, on se les renvoyait. Le droit de la guerre était reconnu et suivi. On ne pillait point, on brûlait encore moins; on ne tuait qu'au combat. Il est vrai que les bleus, à la Roche-Servière, achevèrent des blessés. Si leur maître eût triomphé, leur conduite eût été peut-être plus rigoureuse; mais enfin les paysans souffrirent peu en 1815, et voilà pourquoi ils appelèrent cette campagne la *guerre de velours*.

que ce dévouement des Vendéens à la cause des Bourbons, après un repos de plus de douze ans, pendant lequel ils avaient été soumis à la puissance impériale, annonce, de leur part, un sentiment profond de royalisme et de fidélité aux descendans de saint Louis; que ce sentiment ne s'éteindra point dans leur postérité; et que si jamais le trône de Henri IV avait besoin de leurs bras, contre les attaques des autres Français ou des étrangers, on verrait encore, avec admiration, leurs intrépides phalanges sur les champs de bataille, triompher glorieusement, ou mourir avec courage.

HISTOIRE

DES GUERRES

DE LA VENDÉE.

SEPTIÈME PARTIE.

GUERRE DES CHOUANS.

CHAPITRE PREMIER.

Conspiration de la Rouarie. — Premiers chouans. — Organisation de la chouanerie.

Afin d'éviter la confusion dans le récit des événemens de la guerre de la Vendée, nous avons pensé que l'histoire de celle des chouans devait être traitée à part. Si c'est le même but, les moyens, le théâtre, les exploits sont différens ; et si la chouanerie présente un bon côté, on doit convenir qu'elle n'offre point ce caractère de grandeur qui s'est attaché aux insurrections vendéennes.

La véritable guerre des chouans ne date que du 18 décembre 1793, après la bataille de Savenay. Il y avait eu auparavant quelques petites insurrections qui avaient été aussitôt comprimées, et n'avaient jamais eu d'ensemble et de plan fixe. La conspiration dont M. de la Rouarie fut le chef en 1792, n'eut aucune influence sur la guerre de la Vendée; elle prépara tout au plus quelques esprits en Bretagne, et développa les fermens d'insurrection qu'y avait jetés l'armée vendéenne après le passage de la Loire.

On trouve dans cette conspiration beaucoup d'écrits, d'intrigues, de projets; mais on n'y voit aucune base solide, aucun apprêt déterminé, aucun moyen d'exécution : ce fut une guerre de plume, et pas autre chose.

La Bretagne, la Normandie et le Maine résistèrent pendant long-temps à toutes les sollicitations d'une armée victorieuse de trente mille Vendéens. C'était cependant une belle occasion d'exécuter les anciens projets de M. de la Rouarie, et de suivre les plans qu'il avait tracés. Cette Bretagne, si bien disposée, prétend-t-on, ne fit aucun mouvement après les victoires de Laval, d'Antrain, de Dol : elle fut

sourde aux invitations des Anglais comme à celles des Vendéens.

Il est vrai qu'après la victoire de Laval, l'armée vendéenne reçut une lettre d'une prétendue armée bretonne de cinquante mille hommes, qui demandait une escorte pour se rendre à Laval, et faire douze lieues dans un pays où il n'y avait pas un bleu. Les généraux vendéens crurent que l'on voulait se moquer d'eux, et firent quelques plaisanteries aux députés de cette armée invisible. Cette ridicule tentative ne peut servir qu'à prouver ce que je viens de dire, qu'il n'y avait alors en Bretagne qu'une guerre d'intrigues et d'écritures.

Tant que la Vendée fut formidable, la Bretagne et la Normandie gardèrent la neutralité : quand elle fut écrasée à Savenay, elles s'insurgèrent. Leur union, à cette époque, les eût rendues invincibles ; cinquante mille Bretons ou Normands, unis aux vainqueurs de Laval, auraient infailliblement terrassé la république et relevé la monarchie. Certes, ces deux provinces n'auraient pas fait une pareille faute, s'il y avait eu d'avance un plan de révolte et des moyens d'exécution.

Pour les faire sortir de leur léthargie, il fallut que les Vendéens, échappés du Mans et

de Savenay, fussent eux-mêmes, en Bretagne, les premiers moteurs de la chouanerie. MM. du Chesnier, Forestier, du Pérat, de Scépeaux, Georges Cadoudal, Lemercier, Rostaing, Jarry, Beauvais, du Boisguy, de Chantereau, Guignard, de Bellevue, Fabré, Caquerey, Bréchard, Poncet, Tuffin, Béjarry, etc., etc., etc., doivent être regardés comme les premiers chouans actifs (1). De braves émigrés, tels que MM. Coquereau, de Frotté, de Silz, de la Bourdonnaie, de Tinteniac, de Vasselot, etc., etc., vinrent les seconder. M. de Puisaie et quelques autres s'emparèrent des honneurs de l'insurrection, qu'ils lui abandonnèrent bien volontiers.

J'ai donné ailleurs l'origine du mot *chouan* : il est inutile ici de me répéter.

---

(1) Il faut excepter les paysans des environs de Laval. Après avoir quitté l'armée royale, à son retour vers la Loire, avant l'attaque d'Angers, ils commencèrent, peu de jours après leur rentrée, à faire des courses nocturnes contre les détachemens bleus. Il faut dire cependant que ces paysans avaient avec eux plusieurs officiers et soldats vendéens, que la fatigue, des maladies ou des blessures avaient forcés de rester parmi eux.

Les forêts du Pertre et de Fougères, devenues l'asile des proscrits, furent le premier berceau des chouans. Cachés le jour dans l'épaisseur des taillis, ils se répandaient la nuit dans les campagnes, et massacraient sans pitié tous les bleus et les patriotes qui passaient à la portée de leurs fusils. Ce corps ne devint redoutable que lorsqu'il eut été grossi par deux ou trois cents Vendéens échappés à la défaite de Savenay : l'un d'eux, M. du Boisguy, prit le commandement de ces insurgés et les assujettit à quelque discipline. Le comte de Puisaie, caché depuis long-temps dans le pays, et proscrit par les républicains, en qualité de fédéraliste, partagea avec M. du Boisguy a direction de ce premier corps de chouans, qui n'excédait pas sept cents combattans.

Des recherches très-actives, faites dans le mois de janvier 1794, dans la forêt du Pertre et dans les environs, par le général Beaufort, détruisirent ou dispersèrent presque entièrement le premier noyau d'insurrection. M. Jean Chouan, l'un de ceux qui avaient donné leur nom aux royalistes, y fut tué.

Les insurgés ne perdirent pas courage; un autre corps de deux mille chouans venait de

s'organiser dans les environs de Rennes (1). Le Morbihan se soulevait ; huit mille insurgés parcouraient les campagnes, et égorgeaient tous les républicains qui s'écartaient des colonnes. M. de Puisaie forma le dessein de surprendre la ville de Rennes. Excellent pour l'intrigue, son plan de surprise fut parfaitement tracé, mais il manqua de vigueur au moment de l'exécution. M. Forestier, qui commandait son aile gauche, voulut en vain ranimer son audace ; il s'obstina à la retraite, et l'entreprise échoua. Il se porta quelques jours après dans le Morbihan, et sema l'alarme dans toutes les villes de ce département. Le général républicain Avril voulut en vain lui fermer le passage, il le battit près de Bignon ; mais, au lieu de profiter de sa victoire, il reprit le chemin

(1) Voici la formule du serment des royalistes de Bretagne.

« Je jure sur le sang de mon Roi indignement massacré, sur celui de mes frères qui coule chaque jour sur l'échafaud, par-devant Dieu et sur mon honneur, de ne reconnaître de souverain que S. M. Louis XVII, et d'autre religion que la catholique, apostolique et romaine, comme elle m'a été enseignée, et telle que je la tiens de mes pères.

» Ainsi Dieu me soit en aide. »

de Fougères, où il n'arriva qu'après avoir essuyé plusieurs échecs. La forêt de Rennes le déroba quelque temps aux recherches actives des bleus. Surpris par une colonne ennemie, il veut tenter le sort d'une bataille ; il s'avance vers l'avant-garde républicaine, l'attaque avec assez de résolution : celle-ci résiste aisément à ce premier choc, et fond à son tour sur l'ennemi qui prend aussitôt la fuite. Cent Vendéens se mettent à l'arrière-garde, soutiennent tout l'effort des vainqueurs, et se font presque tous tailler en pièces. On regretta surtout MM. Fabré, Poncet et Tuffin, qui restèrent étendus sur le champ de bataille. M. de Puisaie se sauva fort mal accompagné, et tous les chouans rentrèrent dans leurs foyers. MM. Forestier, du Pérat, Bréchard, et trois autres officiers, ne voulant plus servir sous ce chef, se reportèrent sur les bords de la Loire, rentrèrent dans la Vendée, et allèrent chercher des chefs et plus fermes et plus actifs.

Les reproches que les royalistes avaient faits à M. de Puisaie, avaient retenti jusqu'en Angleterre : les princes français lui donnèrent un successeur. M. du Dresnay, qu'ils choisirent, était un officier recommandable ; mais il ne valait rien pour commander des tirailleurs et

des troupes irrégulières. M. de Puisaie, par ses intrigues, sut conserver son commandement, que son rival paraissait d'ailleurs dédaigner.

La guerre traîna en longueur jusqu'au mois de juillet 1794. A cette époque, les chouans commencèrent à s'organiser et à prendre une attitude menaçante. MM. Georges Cadoudal et Lemercier, échappés à la défaite de Savenay, s'étaient rendus dans le Morbihan, où, à l'aide de MM. de la Bourdonnaie, d'Allégre et de Silz, ils avaient soulevé et armé dix mille chouans. Deux déserteurs républicains, MM. le Chandelier et Picot, avaient soulevé le Bas-Maine et rassemblé deux mille hommes; l'armée commandée par M. de Puisaie, comptait déjà quinze divisions. MM. de Boishardy, du Boisguy, Duparc, Béjarry, Gourlay, Sarrasin étaient ses principaux lieutenans, auxquels se joignirent peu de temps après MM. de Solilhac, de Piron, Jouette, du Chantereau, Coquereau, et le fameux Cormatin, qui fut créé major général de toutes les armées chouanes. M. de Scépeaux commandait aussi quatre mille chouans sur la rive droite de la Loire.

On s'attendait à de grandes opérations militaires; les royalistes étaient au nombre de plus de trente mille; mais, sous le général de Puisaie,

tout se borna à une guerre sourde, à quelques attaques nocturnes, à quelques prises de villages, à l'enlèvement de quelques convois. Il ne se trouvait pas assez fort pour se montrer à découvert; il s'embarqua pour l'Angleterre le 11 septembre 1794, après avoir recommandé à ses lieutenans la plus grande circonspection.

Le major général Cormatin saisit parfaitement les vues du général. Peu guerrier, il employa plus la ruse que les armes, et s'attacha à combattre la république par l'intrigue, la corruption et de sourdes menées. Les Vendéens, qui se trouvaient dans les armées de Bretagne, les quittèrent, et, repassant la Loire, ils allèrent chercher des chefs sous lesquels on pût se battre et vaincre. Après leur départ, l'insurrection bretonne tomba dans une espèce de léthargie. Les républicains, renfermés dans leurs cantonnemens, et livrés à tous les vices qu'entraîne le désœuvrement et l'indiscipline, ne montraient ni plus d'énergie ni plus de vigueur. Des deux côtés on était las de la guerre, et l'on paraissait fuir les occasions de se battre et de décider la querelle. Les chouans attendaient le retour de M. de Puisaie, et l'armée anglaise qu'il leur avait promise. Les bleus qui n'avaient à espérer dans cette lutte ni gloire

ni butin, restaient paisibles dans leurs quartiers. Leurs généraux attendaient l'impulsion que devait leur donner un gouvernement désorganisé, sans plan fixe et sans volonté déterminée.

CHAPITRE II.

Négociations de M. de Cormatin avec les généraux républicains, pendant l'absence de M. de Puisaie. — Mauvaise paix.

Pendant que M. de Puisaie gagnait la confiance des ministres anglais, en obtenait 1,800,000 fr., des fusils, des canons, envoyait M. de Frotté en Normandie pour faire soulever cette province, et prenait des mesures pour hâter l'expédition anglaise sur les côtes de Bretagne, il était trompé par ses lieutenans qui cherchaient à lui ôter son pouvoir.

La convention, fatiguée de la guerre civile, après avoir fait des propositions de paix à M. Charrette, avait envoyé des émissaires en Bretagne pour sonder les dispositions des chouans, et répandre partout des proclamations astucieuses, dont le vrai sens peut se rendre ainsi : « *Royalistes de Bretagne, on désespère de vous vaincre, rendez-vous à l'amorce d'une paix trompeuse; quand nous serons plus forts, et lorsque vous serez désunis, alors nous recommencerons la guerre.* » Le major général Cormatin saisit avidement ces pre-

positions pacifiques pour jouer un grand rôle, et se donner un air d'importance auprès des deux partis.

Cependant trois cents émigrés accouraient de l'Angleterre et se joignaient aux armées royales. Leurs prétentions exhorbitantes, et leurs disputes avec les commandans y portèrent souvent le trouble et la discorde. Ils ne voulaient point entendre parler de paix ; mais les paysans déjà las de la guerre, et gagnés par les déclamations du major, n'étaient point éloignés de la conclure. L'exemple du fier Charrette, qui ne rougissait pas de traiter avec la convention, servait à lever tous les scrupules, et à effacer toute fausse honte. « Si le plus fier champion de la monarchie pose les armes, pourquoi nous obstinerions-nous à les garder ? Résisterons-nous à la fois aux armées républicaines de Bretagne et à celles de la Vendée ? » Tels étaient les discours que les royalistes tenaient de tous côtés en Bretagne.

Le 3 janvier 1795, le major signa une suspension d'armes avec le général Hoche, qui venait de remplacer Moulins. On devait s'avertir huit jours d'avance, en cas de reprise des hostilités. Il y eut aussi une entrevue du général Humbert et de M. de Boishardy, l'un des

chefs royalistes, dans laquelle il fut convenu que le major se rendrait près des armées vendéennes, pour concerter avec elles une pacification générale.

En conséquence de ce traité, M. de Cormatin, accompagné du général Humbert, parcourut toutes les villes de Bretagne et d'Anjou, donnant partout ses ordres, et recevant dans tous les cercles de bruyans applaudissemens. A l'entendre, lui seul avait terminé cette guerre; toutes les armées royales ne dépendaient que de lui; lui seul pouvait ouvrir ou fermer à sa volonté le temple de Janus. Les uns l'en croyaient bonnement sur sa parole; les autres disaient que c'était la mouche du coche, dont les empressemens et l'importance n'étaient que ridicules.

Il arrive à Nantes, et veut aller trouver M. Charrette. Les conventionnels s'y opposent; il leur fait des menaces qu'ils méprisent, et qui n'ont aucune suite. Sa présomption et son ton d'arrogance étonnèrent les représentans, qui ne connaissaient cet homme que depuis quelques jours, et n'avaient jamais entendu parler de ses prouesses. Le bruit se répand qu'il se nomme *Desoteux* et qu'il n'est point

noble (1). On veut le faire arrêter; une réflexion fait abandonner ce dessein. Cet inconnu propose la paix au nom de quatre provinces; il faut voir jusqu'où s'étendra son crédit, et s'il tiendra ses promesses.

Dès le commencement de sa négociation, M. Cormatin proposa pour article préliminaire du traité à conclure, le rétablissement du trône et de l'autel. Il parut inflexible sur cet article, dont il demandait l'exécution préalable; mais lorsque dans le mois de février 1795, M. Charrette eut signé le traité de paix de la Jaunaie, il ne fit aucune difficulté d'y adhérer, sous la seule réserve de la ratification des armées royales de Bretagne et de Normandie.

Cette ratification se fit toutefois attendre assez long-temps. MM. de Turpin, Georges Cadoudal et de Frotté ne voulaient point entendre parler de paix, et proféraient mille anathèmes contre l'officieux major. Les hosti-

(1) Ce fait n'a jamais été prouvé. Tout porte à croire que M. Cormatin était réellement un gentilhomme attaché à la cause sacrée des Bourbons. On peut lui reprocher de la vanité et de l'inconséquence; mais, jusqu'à la preuve du contraire, il faut croire qu'il fut guidé par un vrai zèle pour les intérêts du Roi et de la monarchie, zèle, toutefois, qui ne fut pas toujours éclairé.

lités recommencèrent sur plusieurs points ; les chouans, battus en plusieurs rencontres, et sur le point d'être écrasés, se rendirent moins difficiles. On s'assembla d'abord à la Prévalaie, puis au château de la Mabilais. Le général Hoche ne voulut point assister aux conférences, parce qu'il regardait la paix qu'on allait signer, comme une simple trêve, qui ne pouvait être de longue durée.

Enfin, le traité fut signé à la Mabilais (1), le 9 avril 1795, par MM. Cormatin, Chantreau, Solilhac, Bois-Hardi, de la Roitrie, Burnel, Bellevue, Geslin, Gourlet, Guignard, Jarry, Terrieu, le Faivre, de Meauln, Désils, l'Hermite, Lambert, Lantivy, de

(1) Les Grecs avaient un proverbe : *Rien sans Thésée. Nihil sine Theseo.* On peut dire que presque aucun traité de paix n'a pu se faire, dans la Vendée et en Bretagne, *sine pecuniâ.* Le major, entre autres, reçut, dit-on, plus de 150,000 francs en valeurs réelles, pour son traité de la Mabilais. Au reste, s'il parut se rendre, il ne se livra pas. Dès qu'il eut signé la quittance, il oublia la république et ne songea qu'à lui susciter des ennemis. Il démentit en cela le vieux proverbe : *monnaie fait tout.* Il faut, quoi qu'il en soit, reconnaître que ces sommes ne furent données qu'à titre d'indemnités.

Nantois, Gaubert, de la Nourais, du Four, Jaimière; tous ces chouans reconnurent la république. J'ai donné ailleurs le texte de ce traité, qui fut ratifié peu de jours après par la convention.

Les chefs royalistes de Maine-et-Loire et de la Sarthe, et entre autres M. de Scépeaux, accédèrent purement et simplement à ce traité, dans une assemblée à Poutron; mais cinquante-deux autres officiers, au nombre desquels étaient MM. Georges, Lemercier, de Frotté, etc., etc., refusèrent de le signer, déclarant néanmoins qu'ils se tiendraient paisibles dans leurs cantonnemens, pourvu qu'on ne vînt pas les y troubler.

Le 10 avril, le major, à la tête d'un nombreux cortége, tenant des lauriers à la main, fit dans Rennes une entrée triomphale, au bruit de vingt pièces d'artillerie. Les représentans et les généraux républicains marchaient sur la même ligne. Les cocardes blanches et les tricolores étaient confondues dans cette procession ridicule, représentation de celle qui avait déjà eu lieu à Nantes, avec cette différence, cependant, que le redoutable Charrette était connu de toute l'Europe par mille

exploits, et que le nom de Cormatin n'était pas même parvenu jusqu'à Rennes.

Cette comédie n'en imposa à aucun homme sensé. On vit clairement qu'entre deux partis si opposés, l'épée seule devait décider la querelle; qu'il fallait que le drapeau blanc flottât dans toute la France, ou qu'il fût partout proscrit.

Cette pacification, au reste, avait été des deux côtés l'ouvrage de la mauvaise foi la plus insigne. Les chouans n'avaient cherché dans cette trêve qu'un moyen de s'organiser, de respirer de leurs fatigues, et d'attendre sans danger le résultat de l'expédition anglaise qui était sur le point de faire une descente en Bretagne. Les bleus, de leur côté, n'avaient voulu que diviser leurs ennemis, que prendre connaissance de leurs forces et de leurs moyens, que connaître leurs retraites et leurs points de ralliement, et qu'avoir le temps de rassembler tous leurs soldats pour s'opposer, sur les côtes de la mer, au débarquement des Anglais. Ces derniers, plus rusés et plus politiques, recueillirent seuls tous les avantages de cette paix frauduleuse. Le paysan, rentré dans ses foyers et revenu à ses travaux agricoles, ne reprit les armes qu'avec beaucoup de répugnance, et

n'aspira qu'au moment de les déposer; au lieu que les troupes soldées de la république, après avoir repris, dans leur camp, la discipline et les mœurs guerrières devinrent une fois plus redoutables qu'elles n'avaient été auparavant.

La paix était signée depuis huit jours et on l'avait déjà violée plusieurs fois. Au lieu de poser les armes, les chouans désarmaient les républicains. Quelques terroristes avaient été égorgés, et quelques acquéreurs rançonnés. Le major venait souvent à Rennes, escorté d'une garde prétorienne, et gourmandait les magistrats sur l'exécution du traité. Il exigea l'ouverture d'une église, et, après y avoir fait lui-même la police pendant la célébration de l'office divin, il s'assit sur son tribunal, écouta les plaintes de divers particuliers, et rendit la justice avec l'autorité et les formes d'un ancien duc de Bretagne.

Les généraux républicains, excités par le général Hoche, ennemi déclaré du projet même de la pacification, portaient de tous côtés des plaintes aux représentans. Ceux-ci ne paraissant pas partager leur animosité, ils se permirent de prendre des arrêtés et d'agir sans autorisation. Défense fut faite aux chouans de porter la cocarde blanche. Deux officiers roya-

listes qui entrèrent dans Laval avec ce signe de ralliement, furent massacrés par les bleus sans forme de procès.

A cette nouvelle, Cormatin jette feu et flamme; les représentans blâment ces assassinats et veulent en punir les auteurs. Fier de cette décision, il se rend à Laval; les bleus veulent l'assommer; le général républicain l'appelle en duel; il se sauve avec beaucoup de peine à travers les imprécations d'une soldatesque secrètement excitée par ses chefs.

Les chouans cependant se rassemblent de tous côtés et se disposent à la guerre. Le général Hoche reçoit des renforts. Les haines s'aigrissent; Cormatin d'un côté et Hoche de l'autre deviennent les boute-feux d'une nouvelle guerre. L'un, arrogant et indiscret, nuisait à son parti; l'autre, impénétrable et profond dans ses vues, faisait servir à l'avantage de la république, les rodomontades et l'indiscrétion de son rival. Celui-ci touchait au moment de sa perte. Une lettre écrite à Georges Cadoudal, et interceptée par Hoche, dévoile toute la mauvaise foi de l'imprudent major. On l'arrête à Rennes avec six officiers, on court sus à tous les chouans armés, et l'on en tue un bon nombre. Le malheureux Cormatin, transféré à

Cherbourg avec ses camarades, eut mille fois la mort sous les yeux; les républicains et les chouans se déchaînèrent également contre lui. Les épithètes d'intrigant, d'indiscret, de brouillon lui furent prodiguées soit par ses ennemis, soit par ses anciens camarades.

Des deux côtés on commença les hostilités; les bleus qui s'y attendaient depuis longtemps étaient en mesure, et déployèrent la plus grande vigueur; tandis que les autres, surpris et déconcertés, étaient réduits à se cacher dans leurs forêts, et à recommencer leurs courses nocturnes.

Les premiers coups tombèrent sur le Morbihan. Le comte de Silz et Georges, avec deux mille hommes, osèrent livrer bataille à cinq mille républicains : écrasés après une heure de combat, le premier fut tué à la tête de sa troupe, le second retiré dans un bois, près de Saint-Billy, parvint à sauver les débris de l'armée royale. Peu de temps après, la tête de M. de Bois-Hardi, surpris par trahison, est promenée dans toutes les rues de Lamballe, vingt autres chefs sont massacrés dans leurs retraites : les bleus connaissaient jusqu'à la moindre caverne qui leur servait d'asile. Leurs nombreux espions leur vendaient tous les se-

crets du parti. MM. de Scépeaux, Coquereau, d'Audigné, du Boisguy, se mirent en vain à la tête de leurs diverses colonnes; ils furent battus en détail, et n'osèrent plus tenir la campagne.

Le 24 juin, le général Aubert-du-Bayet défit deux mille chouans avec cent hommes d'élite : Coquereau, l'un des chefs royalistes, fut battu près de Craon, et massacré dans la déroute. Onze cents chouans furent mis en fuite, près d'Argentré; M. du Boisguy leur chef parvint à se sauver vers Fougères. Dans les départemens de la Sarthe, de la Mayenne et d'Ile-et-Vilaine, les chouans dispersés de tous côtés fuyaient devant leurs vainqueurs.

Le 9 juillet, le camp de Bécou, commandé par M. de Scépeaux, fut forcé par les républicains, qui s'emparèrent de l'artillerie et des drapeaux : c'en était fait de toutes les armées royales de la Bretagne, si les républicains n'eussent été forcés de rallier leurs troupes pour s'opposer aux Anglais, qui menaçaient la presqu'île de Quiberon. Que seraient ils devenus, si l'imprudent Cormatin eût attendu, pour recommencer la guerre, l'arrivée de la flotte anglaise? qu'eût pu faire le général

Hoche contre douze mille braves émigrés, soutenus par une flotte formidable, et par trente mille chouans qui auraient fait insurger toute la Bretagne? Mais sa politique avait tout prévu long-temps d'avance. En excitant ses soldats à braver les chouans, en mettant à profit les fautes et les inconséquences du major, il avait rallumé la guerre, dans un moment où il était sûr de la terminer à peu de frais. On peut dire qu'il fut l'unique sauveur de son parti, et que sans lui c'en eût été fait de la république.

CHAPITRE III.

Affaire de Quiberon. — Mauvaise foi de certains chefs. — Cruauté des bleus. — Ruine complète de l'armée royale. — Mort de M. de Sombreuil.

Depuis deux ans, l'Angleterre n'avait cessé, par ses émissaires, de promettre un puissant secours aux Vendéens et aux chouans, et le débarquement d'une armée entière. Elle avait en effet rassemblé, depuis long-temps, douze mille hommes d'élite, commandés par lord Moira, et destinés à descendre sur les côtes du Bas-Poitou, ou sur celles de Bretagne. Les amiraux Strachan, Macbride et Bridport, à la tête d'une flotte considérable, avaient paru plusieurs fois sur les côtes, et menacé plusieurs ports. Les Vendéens n'avaient osé attaquer Granville, en 1793, que sur l'assurance formelle qu'ils seraient secondés par la flotte anglaise et par l'armée de lord Moira; cependant ils n'aperçurent pas même une barque, pendant les trente heures qu'ils passèrent devant cette place, quoique la canonnade fût entendue de l'île de-Jersey, et que l'on dût y voir distinctement les flammes qui consumaient les fau-

bourgs. La moindre apparence de secours eût fait triompher les Vendéens, en écartant la corvette de Saint-Malo, qui démonta leurs pièces et leur ferma le chemin de la grève, par où ils se flattaient d'emporter la place. Depuis ce moment, on avait cessé de compter sur le secours des Anglais. De la poudre, des balles, quelques sommes d'argent; voilà tout ce que les royalistes paraissaient en attendre. Cependant ils se trompaient, et raisonnaient comme des Français sur les intérêts de l'Angleterre.

Le ministère britannique voulait très-certainement secourir les royalistes de l'Ouest; mais il était trop prudent pour exposer douze mille Anglais à être taillés en pièces, dans les forêts de la Bretagne. Il lui fallait pour tenter cette expédition un point d'appui, une place forte et maritime, qui lui fût un gage, en cas d'échec, de la sûreté de ses soldats. Il ne cessait d'inviter les royalistes à faire une conquête de ce genre, ce qu'ils ne pouvaient faire sans grosse artillerie, et sans troupes réglées.

Les instances des émigrés, les défaites successives de presque tous les insurgés, leur lassitude, l'aspect d'une pacification prochaine et durable, déterminèrent enfin les Anglais à tenter un effort; mais au lieu de compromettre

leurs troupes nationales, ils se bornèrent à prendre à leur solde dix-huit cents émigrés, et sept mille républicains prisonniers, enrôlés presque tous forcément. L'armée du lord Moira ne devait agir que d'après les succès de cette avant-garde.

Les cent bouches de la renommée furent employées à grossir cet armement mesquin, dont les élémens disparates annonçaient d'avance la destruction totale. Les républicains eurent en effet une très-grande peur, mais cette terreur leur fut salutaire en leur faisant prendre de sages précautions. Ce corps d'émigrés débarqué à Saint-Gilles, et réuni à M. Charette, aurait pu devenir formidable, et éterniser sous la direction de cet habile général la guerre de la Vendée: mais, au lieu de prendre cette route, on se décida par le conseil de M. de Puisaie à prendre le chemin des côtes du Morbihan. Par une faute plus considérable encore, au lieu de nommer M. de Puisaie chef de l'expédition, on en donna le commandement à M. de Sombreuil, jeune homme plein de grandeur d'âme et de magnanimité, mais qui n'avait ni connaissances locales, ni idée de la tactique des insurgés, ni l'énergie

et l'élan convenables à une expédition de ce genre.

Avertis de cette entreprise, les républicains avaient eu le temps de se mettre en mesure, pour parer les coups qu'on voulait leur porter. Quatorze vaisseaux de ligne, commandés par M. Villaret-Joyeuse, parurent devant Belle-Isle, et fermèrent aux Anglais le chemin de la Bretagne. Lord Bridport rallia toutes ses forces, et marcha à la rencontre des Français.

Le 24 juin 1795, les deux armées navales se rencontrèrent, et se battirent pendant huit heures. Les Français avaient autant de bravoure que leurs rivaux, mais leurs officiers de marine, émigrés depuis 1791, avaient cédé leurs places aux officiers de la marine auxiliaire, qui n'avaient guère que de la valeur. Lord Bridport, après avoir enfoncé le centre de la ligne ennemie, s'empara de trois vaisseaux, mit les autres en fuite, et devint maître de la mer.

Trois jours après, le débarquement des troupes s'effectua à la presqu'île de Quiberon. Quinze cents chouans, conduits par Georges Cadoudal, le protégèrent. Au nombre des émigrés se trouvait M. d'Hervilly, ancien colonel, plein de courage et de ré-

solution, mais trop attaché à l'ancienne tactique. M. de Puisaie le pressa instamment de marcher en avant; il adhéra à cette invitation. On prit Carnac; Georges avec ses chouans se rendit maître de la ville d'Auray. M. de Puisaie voulait pénétrer dans l'intérieur, dans l'espérance de faire soulever toute la Bretagne; mais M. d'Hervilly s'obstina à s'assurer du fort Penthièvre et à rester dans la péninsule. Une altercation assez vive s'élève entre ces deux généraux. Le premier soutient que toute l'armée est perdue si elle ne se disperse au moment même dans toute la Bretagne : le second soutient que, dans la presqu'île, soutenu de la flotte anglaise, il peut braver toutes les forces républicaines. Dès ce moment, MM. de Puisaie, Georges, et les autres officiers chouans, désespérèrent du succès de l'expédition.

Au lieu d'agir, on perdit du temps à organiser les chouans, qui n'avaient nul besoin d'organisation, et qui, comme les Vendéens, ne se battaient jamais mieux qu'en tirailleurs. On leur donna pour commandans trois émigrés qu'ils ne connaissaient pas; enfin on voulut les faire travailler aux fortifications; ils murmurèrent d'abord, et finirent par déclarer qu'ils

étaient venus pour se battre, et non pour travailler. Les habits rouges qu'on les força de prendre, ne valaient pas leurs haillons; ils les rendaient ridicules, et leur nuisaient singulièrement, en les découvrant d'abord aux yeux et aux atteintes des bleus. La plupart regrettèrent leurs forêts; quelques-uns désertèrent, les autres se battirent mal, et ne songèrent qu'à s'esquiver.

Revenus de leur première terreur, les bleus se rallient de toutes parts. Le général Hoche marche sur Auray, et bat un détachement d'émigrés. Cette ville aurait été reprise de suite sans les chouans qui repoussèrent l'ennemi. MM. Georges Cadoudal, Lemercier, de Lantivy, de Tinteniac, avec deux mille paysans et une centaine d'émigrés, prévoyant la ruine prochaine de leur parti, se firent un passage, l'épée à la main, à travers les bleus, et pénétrèrent, les uns du côté de Vannes, les autres vers Quimper, où ils échappèrent à la mort.

Cependant M. d'Hervilly s'attachait au siége du fort Penthièvre, qu'il n'emporta qu'après une assez longue résistance. M. de Puisaie s'obstina en vain à lui faire des représentations; on ne voulut pas l'entendre; quelques officiers même l'accusèrent de trahison. Dans le même

temps, les généraux Grouchi, Humbert, Botta, Valteau, Lemoine, Méhage, rejoignaient le général en chef Hoche, dont l'armée, devenue formidable par cette jonction, reprit la ville d'Auray. De leur côté, les représentans Tallien et Blad, arrivés récemment de Paris avec des pouvoirs illimités, encourageaient les républicains, et excitaient leur animosité contre les émigrés et les Anglais.

Le 11 juillet, les émigrés, resserrés de toutes parts, tentèrent une escarmouche, et furent battus. Le lendemain, M. d'Hervilly, sans attendre M. de Sombreuil, dont la division était sur le point de débarquer, cherche à surprendre l'ennemi; la bataille s'engage, il est complétement défait, et forcé de se retirer dans la presqu'île, après avoir déployé plus de valeur que de talens militaires. Comme il avait été blessé mortellement, la confusion se mit parmi ses troupes : privées de leur chef elles auraient été taillées en pièces, si le feu des chaloupes anglaises ne les avait protégées.

M. de Sombreuil, débarqué le 17, avec le gros de l'armée, au lieu de prendre des mesures décisives, se cantonna et se retrancha dans un coin de la presqu'île. Cette mesure ne tarda pas à faire naître le découragement

parmi ses soldats, dont la désertion lui enleva un bon nombre. Il n'y avait alors que deux partis à prendre ; ou de se rembarquer de suite, ou d'attaquer aussitôt les républicains, avant qu'ils eussent reçu les nombreux renforts qui leur arrivaient de toutes parts : il ne prit ni l'un ni l'autre.

Au lieu d'attaquer, les émigrés se laissèrent bercer de l'espoir de gagner l'armée ennemie, et de traiter avec le général Hoche, auquel ils avaient recommandé leurs prisonniers.

Hoche, plus rusé que ses ennemis, s'occupait alors des moyens de leur enlever le fort Penthièvre, leur unique ressource. Des déserteurs lui avaient communiqué un plan d'attaque, que la trahison seule pouvait faire réussir.

Le camp des républicains était établi au village de Sainte-Barbe, à une lieue et demie du ce fort. On ne pouvait arriver à Quiberon que par une langue de terre sabloneuse, nommée *la Falaise*, dont la largeur est d'une lieue, et qui va en s'étrécissant jusqu'à l'entrée de la presqu'île, où elle n'a plus que trente toises. Le camp avait son centre sur cette falaise, ses deux ailes touchaient à la mer. Le fort Penthièvre fermait hermétiquement l'en-

trée de la presqu'île : placé sur un rocher presque inaccessible, il paraissait à l'abri d'un coup de main, mais il pouvait être tourné pendant le reflux. Les traîtres qui le vendirent aux républicains, avaient découvert dans le roc un sentier qui pouvait les conduire aux batteries, dont ils avaient promis d'égorger les canonniers.

Tout étant disposé pour une surprise nocturne, le général Hoche marche vers le fort, avec toute son armée rangée en trois colonnes; il faisait un temps orageux, la pluie tombait à grands flots, un vent impétueux forçait les chaloupes anglaises de tenir la haute mer. Le général Valteau devait attaquer le fort de front; les généraux Humbert et Botta devaient le tourner; le général Ménage, chargé de la principale attaque, et qui avait avec lui les traîtres qui servaient de guide, devait filer par la droite de la mer, jusqu'au pied du fort, qu'il devait escalader par le sentier découvert.

Le 23 juillet, les républicains se trouvent à la pointe du jour devant la forteresse; un corps de chouans postés en éclaireurs, surpris et mis en fuite, jette le cri d'alarme; l'artillerie du fort se fait entendre; les chaloupes

anglaises se rapprochent du rivage, et font pleuvoir sur les républicains une grêle de balles et de mitraille. Les républicains, pris entre deux feux, s'ébranlent et font leur retraite en désordre, malgré les supplications et les menaces du général en chef : la consternation la plus profonde régnait dans l'armée républicaine, lorsque tout à coup le représentant Tallien, levant les yeux, aperçoit le drapeau tricolor sur la forteresse : la joie succède à la tristesse ; les bleus reprennent une nouvelle audace, et s'établissent au pied des remparts.

Ce succès était dû au général Ménage, qui, parfaitement guidé et servi par les traîtres qui l'accompagnaient, était parvenu par le sentier taillé dans le roc, au-dessus des batteries dont il avait égorgé les canonniers. La garnison, frappée de terreur, avait aussitôt mis bas les armes.

Les premiers coups de canon avaient réveillé les émigrés. Les régimens d'Hector, de Dudresnay, de Loyal-Émigrant, de Rohan, de Béon et de Damas, commencent à se former. « *Marchons et reprenons le fort à la baïonnette*, s'écrient ces braves. M. de Puisaie veut que l'on marche sur-le-champ ; M. de Som-

breuil veut, avant de marcher, que l'armée soit en ordre de bataille. Le temps se passe en délibérations. Les chouans se précipitent en tirailleurs sur les bleus; mais la plupart sont faits prisonniers; les autres se cachent dans les maisons, d'autres se sauvent à travers les colonnes ennemies. M. de Puisaie monte sur une barque, et gagne une chaloupe anglaise, où il se met à couvert d'une mort inévitable.

Cependant l'ennemi arrive au pas de charge. La plupart des déserteurs jettent bas les armes. M. de Sombreuil marche au-devant de l'ennemi, brave tous les dangers, mais ne donne aucun ordre décisif. Bientôt les émigrés, tournés sur la gauche, s'adossent à la mer, sous la protection des chaloupes anglaises dont le feu, quoique très-meurtrier, n'arrête pas les républicains. Quelques bateaux s'approchent du rivage et embarquent une cinquantaine d'émigrés. Une batterie républicaine, élevée à la hâte, enlève aux fugitifs cette dernière espérance.

Retranchés sur un roc presque inaccessible et soutenus par le feu d'une flotte entière, les royalistes pouvaient se défendre long-temps et vendre chèrement leur vie aux vainqueurs;

mais la terreur et la confusion étaient dans leur armée ; les soldats, presque tous déserteurs, ne voulaient plus se battre, et criaient : *Vive la république*. Il fallut céder à l'impérieuse nécessité et tenter une capitulation. Les généraux Hoche et Sombreuil firent alors un mouvement en avant, et se parlèrent assez longtemps. Le premier ne s'expliqua qu'à mots couverts, et finit, dit-on, par convenir qu'on épargnerait ceux qui mettraient bas les armes. Le représentant Tallien confirma cette promesse ; ce fut sous la foi du traité que les émigrés se rendirent. Conduits à Auray, la plupart furent à l'instant dépouillés dans cette ville par des soldats brutaux qui ne leur laissèrent aucune ressource. Neuf cents gentilshommes, dix mille soldats, douze cents chouans furent faits prisonniers par les bleus, à qui cette capture procura un riche butin.

Pendant le trajet de Quiberon à Auray, quelques émigrés parvinrent à se sauver à la faveur de l'obscurité : quelques-uns gagnèrent leurs gardes, qui mettaient leur liberté au prix dè douze francs. Un bon nombre ne put profiter de cette offre, parce qu'au moment de leur défaite, on leur avait pris tout ce qu'ils avaient d'argent ; il y en eut qui, persuadés qu'ils n'é-

taient que de simples prisonniers de guerre, négligèrent de profiter de cette occasion de salut.

Ces prisonniers, arrivés à Auray, furent parfaitement accueillis par les habitans. Tallien tint un conseil pour délibérer sur leur sort. Il y fut convenu qu'on épargnerait les chouans et les déserteurs; mais on prononça un arrêt de mort contre tous les émigrés. Ces derniers invoquèrent alors la foi due au traité, mais on ne leur avait promis la vie que par une capitulation verbale, qui n'avait été entendue que d'une partie de l'armée républicaine; ils invoquaient le témoignage du général Hoche, qui tergiversait; celui de Tallien, qui, par des distinctions insidieuses, prétendait qu'il n'avait compris dans le traité que les roturiers et non les nobles émigrés; celui de l'armée entière, qui disait de bonne foi qu'il y avait eu une capitulation pour tous les prisonniers sans exception.

Le représentant furieux voulait sur-le-champ passer outre, et exterminer les ennemis de la convention; mais un murmure général, qui l'arrêta dans son entreprise, l'obligea de quitter l'armée et de se rendre à Paris. Le discours qu'il prononça à la tribune, en style oriental, alors fort à la mode, dévoila ses perfides desseins.

« J'accours, dit-il, des rives de l'Océan, joindre un nouveau chant de triomphe aux hymnes triomphales qui doivent célébrer cette grande solennité... Courbé trop long-temps sous le faix ignominieux des vaisseaux d'Albion, l'Océan français a vu ses légitimes dominateurs reprendre sur ses bords l'attitude qui leur est naturelle, l'attitude de la victoire. Il a tressailli à l'aspect de nos braves, armés par la vengeance, guidés par l'enthousiasme de la république, poursuivant au sein des flots, qui les ont rejetés sous le glaive de la loi, ce vil ramas des complices et des stipendiés de Pitt, les exécrables auteurs de tous les désastres et de tous les forfaits contre lesquels la France lutte depuis cinq ans. Ils ont osé remettre le pied sur la terre natale, et la terre natale les dévorera.... Je tiens à la main l'un des poignards dont tous ces chevaliers étaient armés, qu'ils destinaient à percer le sein des patriotes et dont ils n'ont pas fait usage pour eux-mêmes, parce qu'ils connaissaient le venin que cette arme recélait. Il faut apprendre à toutes les nations, qu'un animal en ayant été frappé, il a été vérifié que sa blessure était empoisonnée..... »

La convention renvoya Tallien en Bretagne avec des pouvoirs illimités. Le général Hoche

n'était plus à Vannes ; il avait laissé à un de ses lieutenans le soin d'interpréter et de commenter sa capitulation verbale avec les émigrés.

Le 29 juillet, on jugea MM. de Sombreuil, de Broglie et quelques autres officiers : le respectable évêque de Dol fut aussi mis en jugement.

M. de Sombreuil persista à soutenir qu'il y avait eu une capitulation, et reprocha aux républicains leur trahison : il fut fusillé le lendemain, ainsi que ses compagnons d'infortune. Leur supplice fut le signal de celui de tous les émigrés. La commission militaire, convaincue de l'existence de la capitulation, s'honora en refusant de servir les passions d'un énergumène. Elle fut cassée et remplacée par des étrangers, auxquels on n'eut besoin que de désigner les victimes. Le représentant Blad donna un sursis aux émigrés qui étaient sortis de France avant l'âge de seize ans, ce qui en sauva cent trente : tout le reste fut immolé. Sept cents gentilshommes périrent par l'ordre d'un furieux, dont la fougue, aussi imprudente que barbare, fit à la marine française une plaie qui saignera pendant plus d'un siècle. Les régimens d'Hector et de Dudresnay n'avaient été formés en Angleterre que de nos meilleurs marins.

Telle fut la funeste issue de l'expédition de Quiberon. L'Angleterre, quoi qu'on ait pu dire, n'a pas été la cause de ce désastre. Dix mille émigrés, secondés de douze mille chouans et d'une flotte formidable, pouvaient, à l'aide de la Vendée, faire soulever en masse les provinces de l'Ouest et relever la monarchie. Disons que l'expédition fut mal dirigée, mal commandée, qu'on ne sut pas mettre à profit les premières victoires et le premier élan des troupes; que l'on n'écouta pas assez les sages avis des officiers chouans, qui voulaient que l'on pénétrât de suite dans les forêts, où l'armée royale eût été inattaquable; que la précipitation de M. d'Hervilly et la lenteur de M. de Sombreuil furent également funestes au parti du Roi. Cette armée aurait dû être débarquée à Saint-Gilles. Réunie aux quinze mille braves que commandait M. Charrette, et dirigée par cet habile capitaine, elle aurait éte invincible; mais la Providence ne permit pas que l'on prît alors de justes mesures : elle s'était réservée de relever vingt ans après le trône de Saint-Louis, sans le concours des royalistes de France, et lorsque son rétablissement paraissait désespéré.

CHAPITRE IV.

Imposteur démasqué. — Combat d'Elven et de Sarzeau, à l'avantage des Chouans, etc.

Au moment même que la trahison livrait aux républicains le fort Penthièvre et l'armée royale, une forte division de chouans, sous les ordres de M. de la Baronnais, attaquait Saint-Malo. Plusieurs conjurés devaient leur en ouvrir les portes; mais le complot ayant été découvert, les assaillans furent repoussés.

D'un autre côté, M. de Tinteniac, à la tête de deux mille chouans, qui étaient sortis de Quiberon avant la reprise du fort Penthièvre, semait la terreur dans tout le Morbihan; vainqueur dans deux batailles, il échoua devant Josselin, et perdit la vie devant le château de Coëtlogon, le 20 juillet 1795. Son armée se dispersa après sa mort; mais les plus braves soldats se rangèrent sous les drapeaux de Georges Cadoudal.

A la nouvelle de la descente de Quiberon, tous les chouans s'étaient ralliés sous leurs drapeaux et avaient formé plusieurs armées re-

doutables. MM. de Scépeaux, Tête-Carrée et Palierne, repoussés d'Ancenis, avaient pris, le 20 juillet, Oudou, Ingrande et Varade. Une armée républicaine, battue à Couéron, s'était réfugiée à Nantes, que divers corps de chouans bloquaient de toutes parts. Le 21 juillet, Segré, pris par M. de Scépeaux, avait été repris par une division républicaine; M. le Chandelier, le même jour, avait battu, près de Bazougers, cinq mille bleus, dont cent étaient restés sur le champ de bataille.

Cependant les Anglais couraient les mers avec une flotte et cinq mille soldats de ligne. Éclairés par la funeste expérience qu'ils venaient de faire, ils résolurent cette fois de débarquer sur les côtes du Poitou et de rejoindre l'armée de M. Charrette. Trois princes français devaient se réunir à cette armée avec un corps de neuf cents émigrés. Le jour du débarquement fut fixé au 12 août, et au port Saint-Gilles.

Au jour fixé, la flotte débarqua un convoi considérable, qui, malgré tous les efforts des républicains, parvint heureusement au camp de Belleville. J'ai parlé ailleurs de cette expédition, qui ne remplit point le but qu'on s'était proposé. Jamais les Anglais ne s'étaient montrés si défians et si timides. Après avoir

séjourné quelque temps sur les rochers de l'île d'Yeu, ils se rembarquèrent et retournèrent en Angleterre, sans avoir remporté le moindre avantage d'un armement dispendieux.

La nouvelle de leur arrivée sur les côtes de Poitou avait aussitôt électrisé tous les royalistes de l'Ouest. Le 12 août, trois mille chouans avaient battu, près de Corquefou, une division républicaine, et lui avait enlevé un convoi considérable; presque toute la Bretagne et une partie de la Normandie étaient soulevées. M. de Frotté, avec deux mille chouans, se rendait chaque jour plus redoutable dans cette dernière partie. Le Morbihan tout entier était en feu. MM. Georges, le Mercier, du Bouais, de Sol-de-Grisolles, de Silz, Saint-Régent, Guillemot, Lantivy, et une foule d'autres officiers y organisaient diverses divisions, qui, réunies, pouvaient former une armée de vingt mille combattans. Un régiment de cavalerie de sept cents hommes, commandé par un Irlandais, et formé d'officiers ou de déserteurs de l'artillerie, quelques canonniers échappés de la défaite de Quiberon, complétaient quoique imparfaitement ses moyens de défense.

Sur ces entrefaites, M. de Puisaie, revenu

d'Angleterre, se rendit dans le Morbihan. Signalé comme un traître, il fut condamné sans être entendu, et des soldats furent envoyés pour le fusiller. Il parvint enfin à se justifier, et à prouver qu'on ne pouvait sans injustice lui attribuer le désastre de Quiberon; ses juges attendris lui donnèrent la permission de se retirer. Rentré dans ses anciens cantonnemens, il voulut faire revivre son ancienne autorité; mais, rejeté par la majeure partie de ses lieutenans, il ne trouva soumis à ses ordres que les divisionnaires de Saint-Brieux, de Rennes et de Fougères. Pour se consoler de cette disgrâce, il s'entoura d'un nombreux état major et d'un corps de chasseurs à cheval, auxquels il donna le nom de *chevaliers catholiques*.

Un simple paysan des environs de Vouziers, en Champagne, faillit lui enlever le commandement de la division de Saint-Brieux et devenir le général de tous les Bretons. Par une imposture dont on n'a vu que trop d'exemples, cet homme, nommé Richard, arrivé à l'armée royale, se donna pour être un fils naturel de Louis XV. Une rare intrépidité, une audace incroyable, un ton hautain, des manières brusques, en imposèrent bientôt non-seulement aux simples paysans, mais encore aux

officiers. On lui obéit d'abord sans réflexion, ensuite par enthousiasme; il voulait, disait-il, relever le trône de ses aïeux et récompenser dignement les fidèles serviteurs du Roi. Bientôt son pouvoir ne connut plus de bornes; il allait devenir le dictateur de la Bretagne. Quelques anglais lui prodiguaient des honneurs et même des respects, quand M. de Puisaie, bien servi par ses nombreux correspondans, apprit que cet imposteur était le fils d'un vigneron champenois. A l'instant que cette nouvelle fut divulguée, le voile tomba; on cria *haro* sur le faux prince, qui fut trop heureux de pouvoir s'esquiver.

Cependant les chouans de Normandie se signalaient par plusieurs combats et par presque autant de victoires. Avranches, Mortain, Pontorson, Vire, Granville étaient bloquées par leurs armées. MM. de Frotté, de Ruays, de la Poterie, du Roset tenaient en haleine les garnisons républicaines de ces villes, leur enlevaient des convois, les battaient en détail, levaient des contributions, et se fortifiaient chaque jour dans leurs positions. MM. Georges et Lemercier, moins heureux que leurs braves confrères, avaient été battus à Elven, le premier décembre; et trois jours après, ils avaient

essuyé à Sarzeau une nouvelle défaite, qui les avait mis hors d'état de tenir la campagne; mais, loin de se décourager, ils s'occupaient à rallier toutes leurs forces pour tenter de nouveaux combats.

D'un autre côté, MM. de Scépeaux, de Bourmont, d'Audigné, et plusieurs autres officiers postés au camp de Becou, près de Candé, faisaient des courses jusqu'aux portes d'Angers, arrêtant les convois, détruisant tous les détachemens et les escortes qui passaient à la portée de leurs fusils. Les deux mille chouans qu'ils commandaient étaient braves, exercés au maniement des armes; quelques-uns même étaient soldés.

Peu s'en fallut qu'à cette époque une nouvelle levée de boucliers n'écrasât la république. MM. de Rochecotte et de Juglard avaient préparé une insurrection de trente mille hommes dans l'Orléanais et le Berry. Trop de précipitation fit échouer l'entreprise; deux mille insurgés sans consistance et presque sans armes, qui avaient pris Sancerre, furent aisément écrasés par deux divisions républicaines. Après ce combat, tous rentrèrent dans l'obéissance aux lois de la république pour n'en plus sortir. Telle fut la campagne de 1795.

Celle de 1796 s'annonça du côté des royalistes sous de funestes présages. Le 13 janvier, M. de Puisaie faillit être pris dans le château de Brétigny ; il n'échappa à ses ennemis qu'en se précipitant l'épée à la main sur eux et en s'ouvrant un passage.

Les royalistes reçurent un second échec, le 18 février, dans la ville de Mayenne. Après avoir surpris la place, ils en furent chassés par la garnison. Cet exploit des républicains rappela la surprise de Crémone, au commencement du dix-huitième siècle, par le prince Eugène, qui ne put conserver sa conquête.

M. de Scépeaux fut pendant quelque temps plus heureux dans l'Anjou. Il y surprit plusieurs convois dont il s'empara, et battit à diverses fois plusieurs détachemens républicains. Mais ces succès éphémères ne pouvaient décider la querelle et ne faisaient que retarder la chute du parti royaliste.

L'affaire qui eut lieu à Saint-Hilaire, le 20 avril, fut assez sérieuse. M. de Puisaie, avec deux mille chouans, y battit deux bataillons bleus ; mais il ne sut ou ne put tirer parti de cette victoire.

Le général Hoche, qui avait sous ses ordres quarante mille républicains aguerris, attendait

encore des renforts considérables. Il venait de terrasser MM. Charrette et Stoflet, qui, abandonnés de leurs soldats, avaient été pris sans combat et fusillés.

La proclamation qu'il adressa aux chouans, dans le mois de mars, était pleine de rodomontades et de faussetés. A l'entendre, il venait de triompher des Vendéens, *de ce peuple redoutable, admiré de toute l'Europe*. Ils avaient été ou tués, ou désarmés, ou soumis. Quatre mois avaient suffi pour les dompter, et si les chouans ne mettaient bas les armes, ils allaient être exterminés. Le fait était trop connu pour être ignoré des royalistes de Bretagne et pour qu'ils pussent être trompés. Ils savaient parfaitement que MM. Charrette et Stoflet n'avaient succombé que sous la trahison; que les Vendéens ne s'étaient point battus sur la fin de la campagne; que les paysans avaient été protégés, caressés et séduits par le général républicain; que celui-ci avait organisé un espionnage qui embrassait tous les états, toutes les conditions, des femmes, des enfans, des valets, des mendians; que l'astuce, plus que la valeur, avait terminé la guerre de la Vendée, et que les royalistes de ce pays avaient

tous conservé leurs armes, et se ménageaient pour des temps plus heureux.

Au reste, quoique tous ces faits fussent connus des chouans, la mort des deux généraux de la Vendée avait ralenti leur courage et presque entièrement ruiné leurs espérances. Ils ne se dissimulaient pas qu'ils couraient le plus grand danger, et qu'ils se battaient avec des forces trop inégales pour ne pas succomber dans la lutte. Ils se disposèrent néanmoins à combattre, et à vendre cher aux vainqueurs leur vie et leurs dépouilles.

CHAPITRE V.

Succès du général Hoche contre les chouans. — Comité royaliste à Paris. — Nouvelle organisation de la chouannerie. — Journée du 18 fructidor. — Nouveaux succès des royalistes. — Prise et évacuation de Nantes. — Défaite des royalistes. — Traité de paix.

Au lieu de diviser ses forces, et de poursuivre à la fois toutes les divisions royalistes de Bretagne et de Normandie, le général Hoche rassembla toutes ses troupes, et prit la résolution d'accabler partiellement des ennemis disséminés sur un vaste territoire, animés des mêmes motifs, mais jaloux du commandement et peu d'accord entre eux. C'était le plan qu'il avait suivi dans la Vendée, où, après avoir semé des divisions entre MM. Charrette et Stoflet, il les avait ensuite écrasés séparément.

A la profondeur des vues, ce général joignait la vigueur dans l'exécution. Avec trente mille hommes il tombe sur M. de Scépeaux, le défait en trois combats, à Auvernay, à Ancenis et à Saint-Sulpice; le poursuit avec acharnement; le relance jusque dans ses forêts, et le

contraint à déposer les armes le 22 avril 1796. Après ce succès, il se porta dans le Morbihan, où les bleus, par des cruautés inouïes, avaient soulevé la plus grande partie de la population. A son arrivée, il ordonna la cessation de ces impolitiques barbaries, protégea hautement les prêtres et la religion, multiplia ses proclamations pacifiques, s'entoura d'une foule d'espions chargés de répandre de faux bruits, et envoya dans les paroisses des *contre-chouans*, qui déclamaient contre leurs chefs, et déclaraient hautement qu'il était temps de faire la paix, et qu'ils ne voulaient plus se battre pour une cause désespérée.

Georges Cadoudal veut cependant rallier ses forces, mais il ne peut assembler que trois mille hommes découragés. Battu en deux rencontres, il se voit contraint d'imiter l'exemple de M. de Scépeaux et de mettre bas les armes.

M. de Frotté voulut opposer une résistance inutile. Ne pouvant soutenir le choc de trente mille républicains, il passa en Angleterre, et laissa à ses lieutenans le soin d'apaiser les vainqueurs par une feinte soumission.

La mort de MM. de la Vieuville, de Sérent, et d'une vingtaine d'officiers tués en divers com-

bats, acheva de soumettre le reste de la Bretagne : tout plia sous le joug des vainqueurs. Le 20 juillet, tous les troubles de l'Ouest furent regardés comme entièrement finis ; les troupes républicaines rejoignirent l'armée du Nord, ou s'établirent sur les côtes : la guerre civile parut terminée.

Trop faibles, trop épars, trop désunis pour pouvoir lutter contre cent mille républicains aguerris, les royalistes changèrent de plan et de batterie. Après avoir été les victimes, non-seulement de la force, mais encore de la trahison, ils résolurent d'employer contre leurs ennemis l'intrigue et la corruption. On les vit rechercher les postes les plus brillans, s'emparer des élections, et travailler en tout sens l'opinion publique, pour se la rendre favorable. Leurs correspondances avec l'Angleterre et les princes du sang continuèrent, mais ils y apportèrent plus de ménagemens.

Un comité central fut établi secrètement à Paris ; la France fut partagée en plusieurs agences, dirigées par des commissaires spéciaux. M. de Rochecotte fut établi chef militaire ; M. le duc de la Vauguyon, directeur civil, et l'on conçut l'espoir de s'emparer de la capitale.

MM. de Puisaie et Georges voulaient la guerre, et faisaient en secret quelques levées. Le dernier offrait à l'Angleterre de surprendre Vannes et Lorient, mais il lui demandait cinq millions, qu'elle ne voulut pas lui donner. Tout l'argent qu'elle avait fourni aux royalistes de Bretagne n'avait déterminé aucun succès important, et avait été en partie la proie de quelques intrigans; tandis que les victoires remportées en 1793 par les Vendéens avaient été le fruit d'un religieux enthousiasme et d'un désintéressement au-dessus de tout éloge.

Le général Hoche, en terminant pour un temps la guerre civile, avait froissé trop d'intérêts pour ne s'être pas attiré une foule d'ennemis acharnés à sa ruine. Les chouans le détestaient; les républicains, jaloux de son mérite, auraient voulu s'en défaire après avoir profité de ses victoires. On cherche à l'assassiner à Rennes, on l'empoisonne à Brest: il échappe à ces dangers.

Le 17 décembre, il s'embarqua pour cette fameuse expédition d'Irlande, que le directoire avait méditée depuis long-temps, dans le dessein d'exciter dans la Grande-Bretagne une guerre civile, et de créer dans son sein un chancre politique qui pût miner ses forces vi-

tales. Cette entreprise pouvait devenir funeste à l'Angleterre ; mais elle fut mal dirigée, et encore plus mal exécutée. Une flotte et quinze mille hommes, telles étaient les forces avec lesquelles on prétendait anéantir le plus formidable royaume de l'Europe. L'escadre eut le bonheur d'échapper à la flotte anglaise ; mais, contrariée par les vents et par les tempêtes, elle rentra dans les ports de France, après avoir laissé en Irlande dix-huit cents soldats qui furent réduits à se rendre prisonniers.

Le genéral Hoche, furieux d'une disgrâce qu'on ne pouvait lui imputer, se rendit à Paris, où on lui donna le commandement d'une armée en Allemagne. Après s'y être signalé par des victoires, il mourut empoisonné, sans qu'on puisse imputer sa mort aux royalistes.

Cependant M. de Puisaie, qui s'était rendu en Angleterre, réveillait par ses intrigues le conseil du Roi, accablé de tant de défaites et de pacifications. On lui accorda de l'argent, des armes, des munitions. Deux cents émigrés partirent pour la Bretagne. Georges Cadoudal, de son côté, se disposait à reprendre les armes, lorsqu'on apprit l'arrestation des principaux agens du Roi à Paris, et la découverte de toute la correspondance entre les chefs royalistes.

Après une longue procédure, ces agens n'ayant été condamnés qu'à la déportation, toute l'Europe conçut une grande idée de la force morale que les partisans de la monarchie avaient en France.

Revenus de leur consternation, les royalistes reprirent courage, et s'organisèrent en secret (1). L'Angleterre leur fit passer 30,000 fr. par mois pour solder des troupes qui n'existaient pas encore, ou qui du moins n'étaient point enrégimentées : jamais on n'a demandé de compte aux receveurs de ces subsides, et il est à croire qu'on n'en vérifiera jamais l'emploi. Il faut croire à l'intégrité de ceux qui reçurent ces fonds, et je ne prétends point ici les inculper.

Quoi qu'il en soit, la guerre civile, sans

(1) Ce fut à cette époque qu'une troupe de chouans, commandée par M. L***, arrêta la diligence de Morlaix. On n'en voulait qu'à l'évêque constitutionnel de Quimper, conventionnel régicide et ancien instituteur de Roberspierre. On le fit descendre de voiture. « — *N'as-tu pas voté la mort du Roi*, lui demande-t-on. — *Oui*, répond-il. A l'instant, plusieurs coups de sabre l'étendent mort sur le chemin. On ne fit aucun mal ni aucun tort aux autres voyageurs. De pareils excès sont bien déplorables et doivent inspirer une vive horreur pour les guerres civiles.

changer de but et d'objet, changea de forme. Dans toutes les provinces de l'Ouest on n'entendit parler, pendant quelques mois, que de pillages de voitures publiques, que d'arrestations des courriers de la malle, et que de brigandages colorés des plus beaux prétextes. Toute cette partie de la France était devenue une forêt noire, où l'on ne pouvait plus voyager sans escorte. Quatre soldats étaient placés sur l'impériale des diligences; chaque courrier était accompagné d'un détachement de cavalerie. Les chouans n'en voulaient cependant qu'aux dépêches et à l'argent de la république; mais il y eut, en plusieurs circonstances, des abus et des vexations qui excitèrent des plaintes et des murmures, même parmi les royalistes.

Cependant le directoire, composé presqu'en entier d'ardens républicains, était aux prises avec le corps législatif, formé de trois partis; l'un qui voulait un roi; l'autre, une république; et le dernier, toute espèce de gouvernement lui était indifférent, pourvu qu'on le laissât s'enrichir aux dépens de l'état. Le parti du Roi l'aurait sans doute emporté, sans l'hésitation de ses chefs, la mollesse de ses meneurs, l'insouciance de certains Parisiens, qui, dans ces temps malheureux, ne voyaient la patrie

que dans leurs boutiques : le parti républicain, plus zélé et plus adroit, fit prononcer les armées en sa faveur. Peu de jours après, le 18 fructidor vint mettre un terme à cette lutte ; les chefs du parti royaliste furent déportés à la Guiane, et les Parisiens crièrent : *Vive la république !*

Les chouans, déconcertés à cette nouvelle, déposèrent les armes et cherchèrent à maintenir l'ancienne paix qu'ils avaient plusieurs fois violée. Une partie des chefs se cacha dans le pays insurgé, une autre se retira en Angleterre. M. de Puisaie, lassé de tant d'intrigues infructueuses, et devenu suspect à ses partisans, passa au Canada, d'où il n'est pas revenu.

Cette paix trompeuse dura jusqu'en 1799. A cette époque la république essuya, en Italie et en Allemagne, des défaites qui rendirent l'espoir aux royalistes de l'Ouest, et les engagèrent à reprendre les armes. Les brigandages, les assassinats recommencèrent en Bretagne entre les deux partis.

Une troupe de chouans força les prisons de Coutance, et en tira plusieurs prisonniers. D'un autre côté, M. de Rochecotte, général nommé par le Roi, fut arrêté, conduit à Paris et fusillé. Il fut remplacé par M. de Béhague,

ancien officier, mais peu propre à commander et à diriger des hordes indisciplinées. Par un ordre du Roi, les chouans s'organisent : M. de Frotté est nommé général en Normandie ; Georges Cadoudal a sous ses ordres tout le Morbihan ; M. de Bourmont a le Maine ; M. de Châtillon, la rive droite de la Loire ; M. de la Prevalaye, une partie de la haute Bretagne ; M. de la Nougarède, la Mayenne, et M. le Chandelier, le Perche. M. de Scépeaux ne parut point dans cette guerre, ou du moins il n'y eut aucun commandement.

Dans le conseil qui fut tenu, M. de Béhague parut opposé aux entreprises téméraires, et demanda que l'on se bornât provisoirement à *chouaner*. La majorité se prononça pour une guerre plus active et plus glorieuse. Deux combats heureux à Argentré et à Pouancé, la prise de Pont-Château, de Pontorson, de Ségré et de plusieurs autres villes, avaient déjà électrisé les royalistes, et ranimé leurs anciennes espérances, que soutenait encore la vue de quinze mille Vendéens armés sur la rive gauche de la Loire.

De nouveaux succès semblent justifier leur confiance. Le 16 septembre, le Mans est pris après un combat par M. de Bourmont ; Geor-

ges Cadoudal surprend Saint-Brieux, Redon et trois autres villes. Nantes, cette ville redoutable qui avait résisté à toutes les forces vendéennes, fut prise le 20 octobre par M. de Châtillon, qui à la vérité ne put garder longtemps sa conquête. Toute la Bretagne, ébranlée par ces succès, était sur le point d'arborer le drapeau sans tache. La chouanerie faisait chaque jour des progrès, et s'étendait jusqu'à trois lieues de Versailles; tout annonçait le triomphe prochain de la cause royale, lorsque le 18 brumaire (11 novembre 1799), le général Bonaparte, revenu de son expédition d'Égypte, s'empara du pouvoir suprême, et renversa avec la pentarchie directoriale la constitution de 1795, que ses auteurs furent les premiers à abandonner, et qui était la troisième que, depuis cinq ans, la philosophie avait donnée à la France.

Ce général, célèbre par de grandes victoires, avait alors une réputation immense, et toute la faveur des armées qu'il avait commandées. La révolution qui le porta au trône fut funeste aux amis de l'antique monarchie; ils désespérèrent alors de lutter avec succès contre un homme que la victoire n'avait point encore abandonné.

J'ai parlé ailleurs de sa proclamation du 28 décembre, et de l'effet qu'elle produisit dans la Vendée. Cet effet fut à peu près le même en Bretagne. Une suspension d'armes fut d'abord conclue avec M. de Châtillon. Un congrès pacifique fut ensuite ouvert à Pouancé. MM. Georges, Lemercier, le Chandelier, de Frotté et de Bourmont se prononcèrent fortement pour la guerre. Les Vendéens venaient de traiter; le général Brune arrivait en Bretagne avec un renfort de trente mille hommes. Loin de s'effrayer, Georges faisait de nouvelles levées, et se disposait à soutenir tous les efforts de l'ennemi.

Un premier combat contre le général Hatry lui fut favorable; il reçut en outre des Anglais un convoi considérable que les républicains ne purent intercepter.

Dans le même temps, M. de Frotté se signalait en Normandie par mille exploits, et ses détachemens répandaient l'alarme jusque dans la capitale.

Une seule bataille vint mettre un terme aux prospérités des royalistes. Le général Brune livra, à Grand-Champ, un combat décisif au général Georges, força son camp, lui tua

quinze cents hommes, et le força de se retirer dans une forêt.

A la nouvelle de cette défaite, MM. de Châtillon et de la Prévalaye s'empressent d'accepter l'amnistie qu'on leur offrait ; M. de Bourmont, battu à Meslay par le général Chabot, est forcé de suivre leur exemple. M. Georges, lui-même, trop vivement pressé par les vainqueurs, signe en frémissant le funeste traité.

Le seul Frotté veut opposer une résistance inutile ; battu à Mortagne et à Chaux, il tombe au pouvoir des républicains qui le conduisent au supplice. Ses lieutenans se soumettent, et la guerre est finie.

Telle fut la fin de la campagne de 1799. Sans la révolution du 18 brumaire, il est à croire que le trône de l'auguste dynastie des Bourbons eût été rétabli cette année. Les chouans ne manquèrent ni de zèle, ni de courage ; mais pouvaient-ils seuls soutenir le poids du colosse qui avait écrasé l'Europe ? non sans doute. Ils eurent du moins la gloire d'avoir tenté cette grande entreprise. Nouveaux Machabées, ils ne comptèrent point leurs ennemis, et virent sans pâlir l'affreux orage qui menaçait de les engloutir. On les a vus, en 1814 et en

1815 (1), porter encore la main sur l'arche sainte pour la relever, et, plus heureux qu'auparavant, contribuer à son rétablissement dans le sanctuaire.

---

(1) En 1815, les chouans ont formé six armées distinctes et indépendantes.

M. de Coislin commandait ceux de la rive droite de la Loire, jusqu'à la rivière de Vilaine.

M. d'Audigné commandait ceux de la Mayenne.

M. d'Ambrugeac dirigeait les insurgés de la Sarthe.

M. de Courson était à la tête des chouans des Côtes-du-Nord.

M. de Sol de Grisolles commandait ceux du Morbihan, du Finistère et d'Ille-et-Vilaine.

Les chouans, en 1815, ont été enrégimentés. Ils ont formé des légions, des divisions, et ont fait la guerre d'une manière offensive. L'armée du Morbihan, surtout, a remporté de grands avantages. M. d'Ambrugeac avait une armée parfaitement disciplinée et d'une bravoure à toute épreuve. Aucun pillage n'a désolé le pays qu'il occupait. Plusieurs villes lui ont adressé des remercîmens publics; celle du Mans lui a décerné une épée d'honneur.

RECUEIL
D'ANECDOTES VENDÉENNES.

Courage d'une fille de dix ans.

M. DE MARIGNY, l'un des chefs de cette armée vendéenne, qui, après le passage de la Loire, étonna l'Europe par l'éclat de ses victoires et la grandeur de ses infortunes, s'était chargé, après la déroute du Mans, de mademoiselle de Réchignevoisin (1), que sa mère mourante lui

(1) Cette demoiselle est née de M. de Réchignevoisin, seigneur de Chenay, ancien capitaine au régiment royal infanterie, marié le 13 juin 1774 à Julie de Buzeneuil, fille de M. de la Roche, marquis de la Groye.

M. le chevalier de Réchignevoisin de Guron était commandant du fort Saint-Elme à Malte, le 9 septembre 1775. Ce brave chevalier rendit, cette même année, un service signalé à son ordre, en apaisant une sédition très-dangereuse, qui aurait pu avoir dans cette île les suites les plus funestes.

Deux sous-officiers séditieux étaient parvenus à s'em-

avait remise entre les mains, après avoir exigé de lui la promesse qu'il lui servirait de père. Cette demoiselle avait alors dix ans. M. de Marigny, fidèle à sa parole, ne la quittait presque jamais. Lors même qu'il était au bivouac, il l'enveloppait dans son manteau et la faisait coucher sur l'affût d'un canon.

Après la sanglante défaite de Savenay, voyant qu'il lui était impossible de conserver ce dépôt précieux, il entra dans un village de la paroisse de Donges, s'adressa au premier paysan qu'il trouva, et le chargea d'avoir soin de sa jeune pupille, en ajoutant d'un ton de voix terrible, que, si cet enfant venait à périr, il reviendrait le tuer de ses propres mains. Il lui donna en même temps une assez grosse somme d'argent, et lui fit de grandes promesses, pour

parer du fort Saint-Elme et à mettre M. de Réchignevoisin en prison. Pendant que les rebelles perdaient le temps à délibérer, ce brave commandant s'échappe de sa prison par une issue secrète, rassemble quatorze soldats, rentre dans le fort, tue la sentinelle, et parvient à réduire les séditieux qu'il livre, pieds et poings liés, au grand maître. Cette action brillante est au-dessus de tout éloge. Le grand maître reconnut que l'ordre devait son salut à la prudence et à la valeur du chevalier de Réchignevoisin.

l'encourager à redoubler de soins et de vigilance pour sauver sa pupille.

Ce paysan promit ce que M. de Marigny lui demandait; et, soit qu'il fût honnête homme, soit que les menaces l'eussent épouvanté, il fut fidèle à sa promesse.

Le même soir, un détachement de bleus vint visiter la cabane, conduit par le fils du maître de la maison, qui était alors au service. La jeune demoiselle était couchée. — *Qu'est-ce que je vois dans ce lit*, dit le soldat à son père? —*C'est ta sœur qui est malade, ne fais pas de bruit.* Le soldat n'avait pas de sœur; mais il se douta qu'il y avait du mystère; il se tut, et la jeune fille fut sauvée.

De nouvelles visites ne cessant d'effrayer notre villageois, la jeune demoiselle fut conduite dans la paroisse de *Prinquiaux*, chez un laboureur, qui lui donna un troupeau de moutons à conduire. Elle prit le nom de Rosette; elle était vive, jolie et intrépide. Elle passait hardiment à travers les bleus, répondait sans hésiter à leurs questions dans le patois breton qu'elle avait parfaitement appris. On ne la soupçonna jamais d'être une des proscrites que des barbares poursuivaient avec tant d'acharnement. Plus d'une fois elle s'opposa avec fermeté

aux bleus qui voulaient lui prendre des moutons ou lui tuer ses chiens. Son courage et son ingénuité eurent un succès constant.

Quelque temps après, M. de Marigny vient trouver le paysan de Donges, et lui demande ce qu'il a fait de son dépôt. Celui-ci le conduit à Prinquiaux; il retrouve Rosette, et la quitte pour repasser la Loire. Rosette ne revit plus son bienfaiteur; mais après l'amnistie, elle fut rendue à ses parens. Tout porte à croire qu'elle vit encore, et que cette femme intéressante fait aujourd'hui le bonheur d'un époux, après avoir fait l'admiration de ses compagnons d'infortune.

Vanité ridicule d'un gentilhomme poitevin.

Après le siége de Nantes par les deux armées vendéennes, les bleus se rassemblèrent à Niort, sous les ordres de M. de Biron. M. de Lescure, instruit qu'ils devaient se porter sur Parthenay, donna des ordres pour que l'on assemblât quatre mille hommes au bourg d'Amaillou. Il s'y rendit deux jours après, et y trouva M. de R***, gentilhomme poitevin. Ce beau monsieur avait un habit de velours bleu, brodé en paillettes; ses cheveux étaient renfermés dans une bourse de taffetas; il tenait un chapeau sous le bras.

Ce costume parut d'autant plus ridicule à M. de Lescure, que le chefs vendéens n'étaient guère mieux habillés que leurs soldats.

M. de R***, en entendant nommer M. le marquis de Lescure, s'avança respectueusement vers lui; et, après lui avoir fait sa révérence, il lui dit qu'ayant appris que les chefs n'étaient point encore arrivés à Amaillou, il avait cru devoir prendre le commandement de l'armée. On le remercia beaucoup; on le pria de le garder pendant la nuit et de faire le bivouac. *Un homme comme moi n'est pas fait pour coucher dehors*, dit-il. — *Vous avez raison*, lui répondit-on, *vous êtes un général d'une trop haute importance.* On nomma par dérision une garde nombreuse pour veiller à sa porte. Il disparut le lendemain; c'est la seule fois qu'on l'ait vu dans l'armée vendéenne. Ceux qui ont prétendu que le rôle de M. de Sotenville, dans *le Georges Dandin* de Molière, est une charge comique, ne connaissaient pas bien le caractère de certains gentilshommes, *nés pour chômer et pour ne rien savoir.*

Courage de deux vieillards.

On prétend ordinairement que l'âme s'habitue aux dangers, et qu'il faut une longue expé-

rience dans le métier de la guerre pour avoir une valeur éprouvée et une intrépidité imperturbable; le trait que je vais citer fera voir combien cette opinion est erronée.

Le 14 septembre 1793, François Gorré, Vendéen, de la commune de Pierrefitte, canton de Saint-Varent, partait avec un nombreux détachement pour aller rejoindre à Coulonges M. de Lescure, qui, avec un corps de dix-huit cents hommes, allait attaquer quarante mille républicains postés à Thouars. Son frère aîné, Jacques Gorré, vieillard infirme, qui n'avait jamais fait la guerre, voulut absolument le suivre. Il part, accompagné d'un autre vieillard, nommé Biardeau; tous deux se rendent à Coulonges.

On arrive au pont de Vérine, à six heures du matin; le pont est emporté; l'armée vendéenne marche sur Thouars. Nos deux vieillards, suivis de François Gorré, sont constamment à la tête de la colonne; aucun danger ne les effraie. Ils aperçoivent au milieu de l'armée du général Rey, flotter le drapeau tricolor; les Vendéens faisaient retraite; nos braves veulent s'avancer et enlever ce drapeau. François Gorré a mille peines pour retenir ces imprudens; il faut un ordre exprès du général vendéen pour

les empêcher de tenter leur folle entreprise.

J'ai souvent entendu Jacques Gorré me parler de cette expédition, et m'assurer qu'il n'avait pas un seul instant éprouvé un mouvement de frayeur « *Peut-on avoir peur*, disait ce brave vieillard, *quand on combat pour Dieu et pour son Roi.* »

Nouveau Régulus.

L'antiquité a pour nous trop de charmes; plus un trait héroïque remonte dans les siècles passés, plus il nous paraît admirable. Nous nous jugeons d'abord incapables d'en faire autant. Ce jugement est sans doute trop sévère; tout ce que nos devanciers ont fait, nous pouvons le faire; nous avons pour cela les mêmes moyens physiques et moraux.

M. Haudandine, négociant à Nantes, avait été fait prisonnier à une bataille par le général Charrette. Ce républicain aimait sa patrie et l'honneur; on ne pouvait lui reprocher que son opinion. Bien traité dans sa prison, et sachant parfaitement que les bleus massacraient tous les insurgés qu'ils pouvaient prendre, il pria Charrette de lui permettre de se rendre à Nantes pour représenter aux généraux républicains l'indignité de leur conduite, et leur demander

non-seulement de ne plus fusiller les prisonniers, mais encore de consentir à un cartel d'échange. Charrette consent à sa requête, et le négociant lui donne sa parole d'honneur de revenir, dans le cas où il ne pourrait réussir.

Rendu à Nantes, il va trouver les autorités civiles et militaires, et tâche en vain de les fléchir. On lui refuse durement sa demande; on le menace de la mort, s'il ose retourner chez les brigands. Indigné, il brave des dangers imminens, parvient à sortir de Nantes, va retrouver Charrette, et reprend ses fers.

Après la bataille de Chollet, il se trouvait renfermé à Saint-Florent. Les Vendéens prêts à passer la Loire, délibérèrent long-temps sur le sort des prisonniers qu'ils ne pouvaient plus garder, ni emmener avec eux. Plusieurs officiers furent d'avis de les fusiller, et l'on crut pendant quelque temps que cet avis l'emporterait. Enfin, le conseil se décida à les mettre en liberté, et le nouveau Régulus fut sauvé. Il se rendit à Nantes, où il rendit mille services aux Vendéens, qu'il arracha plus d'une fois à la cruauté de leurs bourreaux.

Présence d'esprit d'un sous-aide major.

Faire des prisonniers à la guerre est non-

seulement un devoir prescrit par l'humanité, mais c'est encore un trait de politique. En effet, dès qu'un soldat est assuré de n'avoir aucun quartier, il combat avec le courage du désespoir, et cherche à entraîner ses ennemis dans une ruine qu'il sait être inévitable.

Au combat de Beaupréau, livré le 15 février 1794, l'armée vendéenne, commandée par Stoflet et le comte de Bruc, eut d'abord l'avantage; mais ensuite, poussée vivement par l'ennemi, elle se mit en déroute. René Poüit, de Saint-Varent, occupait alors le grade de sous-aide major de Stoflet. Blessé d'une balle qui lui avait percé le genou, il tomba, et crut pendant long-temps ne pouvoir se relever. Enfin, certain que les bleus ne lui feraient aucune grâce, il se traîna dans un pré voisin, et se mit à couvert derrière un chêne d'une grosseur démesurée. Les bleus étaient occupés à la poursuite des fuyards, et il crut pour un instant être sauvé. Un capitaine de hussards qui revenait chargé des dépouilles ennemies, l'aperçoit, et dirige son cheval vers lui. — « *Rends ton arme, brigand.* — *Je la rendrai si je veux.* » Le hussard se penchait sur son cheval; Poüit l'ajuste et le tue. Il court à lui, et prend dans sa poche un sac qui contenait

quarante-huit pièces d'or. D'autres hussards surviennent; le Vendéen se glisse dans un bois voisin, et y reste jusqu'à minuit. La douleur que lui causait ses blessures, le décide à gagner une métairie voisine du bois. Il s'y traîne sans savoir quels sont les hommes qui l'habitent. Il frappe : — *Qui est là?* — *Ami.* — *C'est un brigand; il faut le tuer.* On sort, on le prend, on l'entraîne, on veut le fusiller.

Poüit demande à se confesser. Un prêtre se présente; on le confesse. Le maître de la maison lui demande ses papiers; il lui montre sa commission signée de Stoflet. Ici la scène change; — *Ah! mon ami*, lui dit son hôte, *ne craignez rien, je suis aussi royaliste que vous. Je vous ai pris pour un républicain déguisé, qui cherchait à nous surprendre; ces messieurs nous jouent souvent de pareils tours.*

On prend soin de lui, on le transporte dans une forêt voisine. Le lendemain, les bleus viennent faire la fouille, ne trouvent rien et mettent le feu à la maison. Après six mois de souffrance, Poüit rejoignit l'armée. Il est aujourd'hui huissier à Saint-Varent.

Je ne dois point oublier que, la veille du combat, il était couché avec un soldat vendéen, nommé Benoît. Celui-ci se réveilla dans

la nuit en poussant d'horribles cris. Il rêvait que des monstres le plongeaient dans un abîme d'où il ne pouvait se retirer. Poüit au même instant rêvait qu'une couleuvre affreuse était roulée autour de sa poitrine, qu'il la tenait avec les mains et avait mille peines à s'en dégager. Benoît fut blessé mortellement le lendemain; on le mit dans une grange, où les blessés étaient provisoirement déposés. Après la déroute, le général républicain y fit mettre le feu, et ces infortunés périrent dans des tourmens inexprimables.

Ceux qui croient aux pressentimens chercheront à tirer parti de ces rêves.

Jeune général.

On a vu des officiers très-jeunes se signaler souvent par des actions héroïques; mais on n'a jamais vu un général de vingt ans, avec une armée sans solde, sans discipline, sans instruction, souvent même sans armes, remporter autant de victoires que le jeune marquis Henri de la Rochejaquelin. Alexandre, avec les meilleurs soldats de l'univers, battit souvent de mauvaises troupes; Henri, avec des paysans, a défait dans plusieurs batailles rangées des

armées redoutées de l'Europe entière (1).

Il fit ses premières armes, le 10 avril 1793, aux Aubiers; et son coup d'essai fut une victoire. Deux cents fusils de chasse, soixante livres de poudre, des milliers de paysans armés de fourches, tels furent les moyens qu'il employa pour battre des troupes de ligne et ces prétendus Marseillais si fameux par le massacre des Suisses, au 10 août 1792.

Voici le discours qu'il tint à ses paysans avant la bataille : « *Mes amis, si mon père*

(1) Les républicains savaient bien rendre justice à leurs ennemis, et les mettaient, dans leur opinion, bien au-dessus des armées alliées.

Voici ce qu'un général écrivait au député Merlin de Thionville, le lendemain du combat de Savenay, le 3 nivôse an 2.

« Je les ai bien vus, bien examinés; j'ai reconnu ces mêmes figures de Chollet et de Laval. A leur contenance et à leur mine, je te jure qu'il ne leur manquait de soldat que l'habit. Des troupes qui ont battu de tels Français, peuvent bien se flatter de vaincre tous les autres peuples. Enfin je ne sais si je me trompe, mais cette guerre de brigands et de paysans, sur laquelle on a jeté tant de ridicule et que l'on affectait de regarder comme méprisable, m'a toujours paru, pour la république, la grande partie. Il me semble à présent qu'avec les autres ennemis nous ne ferons plus que peloter. »

était ici, vous auriez confiance en lui; pour moi, je ne suis qu'un enfant, mais par mon courage, je me montrerai digne de vous commander. Si j'avance, suivez-moi; si je recule, tuez-moi; si je meurs, vengez-moi. » On répondit à ce discours par des acclamations qui furent le prélude de la victoire.

Duel empêché par une réflexion chrétienne.

La fureur des duels est loin d'être entièrement apaisée en France; mais on espère que le temps et la raison finiront par la détruire. N'est-il pas ridicule, en effet, de croire qu'en tuant son ennemi, ou en se faisant tuer par lui, on répare son honneur? Ce préjugé, né dans les forêts de la Germanie, n'a jamais été connu des Grecs et des Romains. Il serait bien à désirer que nos anciennes lois sur les duels fussent remises en vigueur. Sont-elles tombées pour toujours en désuétude, et notre Code pénal ne peut-il rien contre eux? Pendant toutes les guerres de la Vendée, on n'a entendu parler que d'un seul duel en 1815, entre deux officiers qui n'étaient pas nés dans le pays. Les chefs s'étaient expliqués sur cela d'une manière positive dès le commencement de la guerre.

Le 4 mai 1793, deux cavaliers prirent dis-

pute à Bressuire. Déjà ils tiraient le sabre pour se frapper. Le comte de Donnissant survient : « *Quoi !* leur dit-il, *notre divin maître a pardonné à ses bourreaux, et deux soldats de l'armée catholique chercheront à s'égorger!* » Cette remontrance produisit son effet; les deux cavaliers s'embrassèrent, et, jusqu'en 1815, l'on on n'a point entendu parler de duel dans la Vendée.

Bravoure des Suisses dans la Vendée.

Il est dangereux dans les guerres civiles de se servir de troupes étrangères, surtout de celles que l'on a précédemment offensées. Après la victoire de Saumur, les Vendéens firent prisonniers la plupart des Suisses que l'on avait mis dans la légion germanique. Ces braves, indignés du massacre de leurs camarades au 10 août, prirent parti avec les Vendéens, et leur furent constamment fidèles. Plusieurs d'entre eux se distinguèrent par une valeur éclatante et par un sang-froid admirable.

A l'affaire de Torfou, ils soutinrent presque seuls le choc des Mayençais, pendant la déroute momentanée des Vendéens ; leur feu bien nourri étonna leurs ennemis et les empêcha de profiter de leur avantage.

A la bataille de Saint-Fulgent, l'un de ces Suisses, nommé Rynchs, tira son flageolet et se mit à jouer par dérision l'air *Çà ira.* Un boulet de canon tue son cheval; il se relève, et continue à jouer le même air. Un pareil exemple rendit les Vendéens invincibles. Ce brave fut tué en montant à la brèche sur les murs d'Angers.

Adresse d'un officier vendéen.

Ce n'est pas la multitude des soldats qui rend une armée formidable; c'est le courage, la fermeté, le sang-froid et l'adresse. Cette dernière qualité rendit surtout les Vendéens terribles aux républicains. Presque tous chasseurs ou braconniers, ils pointaient leurs fusils à l'œil, et malheur à ceux contre lesquels ils les dirigeaient. On a vu des Vendéens mettre, à soixante pas, des balles dans un écu de six livres. Que l'on juge des ravages que des hommes si adroits devaient faire dans les rangs ennemis! Très-souvent cette même adresse les a tirés des plus mauvais pas.

À la première affaire de Luçon, M. de Lescure, pour protéger la retraite, était resté trop loin des siens. Des hussards le poursuivaient vivement. Il était monté sur un excellent che-

val, que les paysans avaient nommé *sucré*; et, comme il connaissait sa légèreté, il avait l'air de se jouer des assaillans. Le prince de Talmont, à la tête de la cavalerie, qu'il avait ralliée, considérait du haut d'une colline, le danger qu'il courait, et cherchait les moyens de l'en tirer.

Les cavaliers les plus adroits avaient le fusil à l'œil, mais ils n'osaient tirer, de peur de tuer leur chef, dont un des hussards n'était éloigné que de cinq pas, et dans le même alignement. Un ruisseau restait à franchir. M. de Lescure donne un coup d'éperon et se baisse sur le cou du cheval; un des tireurs, Orré-Digueur, de Thouars, fils d'un ancien officier, profite de ce moment, lâche le coup qui tue le hussard à plus de cent pas de distance. Tous ceux qui étaient présens battirent des mains, et M. de Lescure, sauvé du danger, ne fut pas le dernier à applaudir à une adresse qui avait eu de si heureux effets.

Premiers chefs vendéens. — Paroles de Charrette en se mettant à la tête d'une armée.

Ceux qui ont prétendu que les prêtres et les nobles avaient été les vrais moteurs de la guerre de la Vendée, n'ont aucune idée des

mœurs du pays ni de l'esprit qui anime les deux premières classes. Tous, dans la Vendée, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, aiment la paix, et il a fallu toutes les fureurs du jacobinisme, l'assassinat juridique du Roi, la persécution des prêtres, et les insultes sans nombre faites à la religion de leurs pères, pour exciter à prendre les armes, des hommes essentiellement amis de l'ordre et de la tranquillité. Les premiers généraux vendéens furent Cathelineau, Gaston et Stoflet, c'est-à-dire, un voiturier, un perruquier, un gard -chasse; encore peut-on dire que les simples paysans s'étaient insurgés avant eux, et qu'ils furent les derniers qui consentirent à la pacification. Les nobles firent tous de profondes réflexions avant de s'engager dans une lutte si inégale, presque tous furent forcés de prendre parti, ou feignirent du moins de paraître l'avoir pris.

Athanase Charrette de la Contrie, ancien lieutenant de vaisseau, habitait une de ses terres, située non loin de la Garnache. Depuis long-temps on le priait vivement de se mettre à la tête des insurgés. Effrayé des dangers sans nombre auxquels il allait dévouer sa tête, comptant peu sur des paysans indisciplinés, faibles et inconstans, sans argent, sans poudre et sans

armes, il avait constamment refusé le poste brillant mais dangereux qu'on lui offrait.

Un jour on lui annonce qu'une armée entière vient le chercher. Il était à table : on le presse, on l'environne dans son salon ; on l'invite, il refuse ; on insiste, il se fâche ; le tumulte redouble : Charrette est absorbé dans la méditation. Tout à coup il se lève, et, tenant, au-dessus de sa tête, sa serviette déployée : « *Le sort en est jeté*, dit-il, *on veut que j'arbore le drapeau blanc, le voici : je le suivrai jusqu'à la mort, mais je vous déclare que je saurai punir les lâches qui l'abandonneront.* »

Vive le Roi quand même!

On s'est trompé plus d'une fois sur le sens de cette acclamation. Voici quelle en a été l'origine :

Après la première affaire de Fontenay, les insurgés rentrèrent péniblement dans leurs foyers. Ils avaient été battus pour la première fois ; ils avaient perdu leurs canons, et entre autres la fameuse *Marie-Jeanne*, qu'ils regrettaient plus que tous les autres. C'était, comme je l'ai déjà dit, une pièce de douze, dont Louis XIII avait fait présent au cardinal de Richelieu, et que les bleus avaient prise au

château de Richelieu, et qu'ils avaient perdue au combat de Chollet (1). Leur tristesse était trop apparente pour qu'elle ne fît pas une vive impression sur leurs compatriotes.

Quelques-uns des plus braves, voyant que la consternation était universelle, s'écrièrent : « *Nous avons été battus, eh bien! vive le Roi quand même!* » Cette acclamation passa en proverbe, et fut répétée toutes les fois que l'on était mis en déroute, ou que les bleus faisaient quelque progrès dans le pays.

---

(1) Je répéterai à peu près ce que j'ai déjà dit au sujet de cette pièce. Elle inspirait la plus grande confiance aux Vendéens. On la couronnait de fleurs, on l'enjolivait de rubans ; on l'embrassait, on la faisait embrasser aux passans. Quand on perdit cette pièce, ce fut une calamité publique. Pour la réconquérir, les paysans marchèrent et bravèrent tous les dangers. Les bleus attachaient aussi beaucoup d'importance à ce canon. Après la déroute de Fontenay, les généraux républicains offrirent 25,000 francs à ceux qui pourraient le sauver. Il fut pris, après un long combat sur la route de Niort par le brave Forêt, qui le ramena en triomphe à Châtillon.

Quoiqu'on eût pris à Fontenay quarante autres pièces de canon, on ne parlait que de *Marie-Jeanne*, on ne voyait que *Marie-Jeanne*. Cette folie faisait rire les gens sensés, mais elle fomentait l'enthousiasme du paysan.

Délicatesse et probité des officiers et soldats vendéens ; belles paroles de M. du Pérat.

Quoique les officiers vendéens n'eussent aucune solde, et qu'ils fussent obligés de vivre et de s'équiper à leurs dépens, on n'eut jamais à se plaindre de leur délicatesse. Le moindre soupçon aurait excité la sévérité des chefs de l'armée catholique. Après le retour de la Loire, on eut quelques reproches à faire à certains pillards, et même quelques soldats se comportèrent en vrais brigands ; mais un cri universel s'éleva contre eux. Après la déroute de Châtillon, quelques jeunes officiers poursuivirent Westermann si vivement, qu'ils faillirent le prendre. S'étant emparés de sa voiture, ils en brisèrent le coffre. Cette action fut présentée au conseil sous de noires couleurs ; on prétendit qu'ils avaient trouvé dans la voiture beaucoup d'argent. Cette affaire fit d'abord du bruit ; mais, lorsqu'on fut informé que M. du Pérat était du nombre des quatre officiers, le conseil, qui connaissait sa délicatesse et sa probité, ne voulut pas même approfondir l'accusation, et imposa silence à la calomnie.

C'est ce même officier qui, lors de la pacification de la Jaunaie, fut envoyé par M. Char-

rette pour traiter avec les représentans. Il ne voulait point reconnaître la république, et soutenait que l'on ne pouvait stipuler en sûreté avec son gouvernement. « *Quoi ! monsieur,* lui dit un des représentans, *vous avez de la répugnance à reconnaître une république qu'ont reconnue tous les potentats de l'Europe ? — Monsieur, ces princes-là ne sont pas des Français.* »

Effets de la peur.

À l'affaire de Saumur, la plupart des chefs vendéens se signalèrent par la valeur la plus brillante. Aucun d'eux n'égala cependant le jeune marquis de la Rochejaquelin, qui, pendant qu'on se battait encore autour de la ville, pénétrait sur la grande place, accompagné d'un seul officier, M. de Baugé.

Quand il eut rassemblé cent quarante cavaliers, il se mit à la poursuite des fuyards, sur la route de la Flèche : il n'avait pas fait une lieue, qu'il avait déjà ramassé huit cents prisonniers.

En revenant à Saumur, il rencontra des bataillons entiers sans chefs, sans drapeaux, sans ordre, et plongés dans la plus extrême consternation. Il ajoute ces nouveaux prisonniers à

ceux qu'il a déjà faits ; tous marchent devant lui portant leurs fusils et leurs gibernes que l'on n'avait pas eu la précaution de leur faire quitter.

Aux portes de Saumur, il se trouvait quatre mille prisonniers armés , conduits par cent quarante cavaliers. Le chevalier Désessarts, le même qui fut appelé dans la suite l'esprit de l'armée, s'approchant du marquis, lui dit à l'oreille que, si les bleus venaient à ouvrir les yeux sur leur nombre, lui et tous ses cavaliers étaient perdus. — *Taisez-vous*, répondit Larochejaquelin, *ne savez-vous pas que la peur ne saurait calculer? Pensez-vous que ces gens feront une observation que je n'avais pas encore faite moi-même*. Désessarts se tut, et les prisonniers arrivèrent à Saumur sans faire la moindre résistance.

Parure à contre-temps.

Rien n'est plus ridicule que de ne pas se conformer aux habitudes, aux mœurs et à la situation du pays que l'on habite. Pendant toute la guerre, les dames vendéennes se sont montrées dignes de leurs époux. Elles ont constamment partagé leurs dangers, leurs privations, leur misère. Toujours à la veille d'être égorgées,

elles n'avaient pas le temps de songer à plaire, et encore moins à briller par l'éclat d'une toilette intempestive. Bien souvent elles furent réduites à se vêtir en paysannes, et même à se couvrir de haillons pour se mettre à couvert des fureurs des bleus. Que devaient-elles penser de celles qui songeaient encore à se parer dans un moment où le moindre revers pouvait les exposer à des indignités pires que la mort ?

Au moment où Westermann entrait pour la première fois en triomphe dans Châtillon, un grand nombre de chefs et de dames cherchèrent une retraite derrière la Sèvre. Dans le voisinage était le château de M. de C****.

On s'y porta en foule, et l'on y fut très-bien reçu. Une seule singularité frappa les spectateurs. Madame de C**** était assise dans un fauteuil, dans la plus brillante parure, avec du rouge et des mouches. Plus d'une fois elle feignit des vapeurs et des maux de nerfs. Les officiers et les dames se virent souvent obligés de sortir pour étouffer le rire inextinguible qu'excitait en eux la vue d'une femme qui, à la veille d'être égorgée, avait la faiblesse de croire qu'elle était encore à Paris dans son boudoir.

Bravoure du jeune Mondion, surnommé le petit Lapin.

Tandis qu'une foule de gentilshommes restaient dans leurs châteaux paisibles spectateurs des combats qui se livraient autour d'eux, des jeunes gens, des enfans même, s'échappaient de la maison paternelle pour partager les fatigues et les dangers de l'armée catholique.

Au nombre de ces braves, on doit citer le jeune Mondion de Chassigny, natif de Loudun, très-petit, mais très-courageux.

Il arrivait de Paris, où ses parens l'avaient mis en pension; il s'était échappé pour rejoindre les royalistes qu'il rencontra à Thouars, le 6 mai 1793; il n'avait alors que quatorze ans. Il était suivi de M. de Langeri, de Loudun, qui était encore plus jeune que lui.

Ce brave jeune homme se distingua dans plusieurs combats par sa valeur et par son sang-froid. Plus d'une fois sa fermeté arrêta des fuyards, et intimida des poltrons en les menaçant de leur brûler la cervelle.

Après la victoire de Saint-Fulgent, il se rendait au quartier-général avec MM. de Lescure et de Beauvolliers, lorsque trois bleus, cachés dans une haie, firent à bout portant une



décharge dont il fut grièvement blessé à la main; heureusement les fusils n'avaient été chargés que de cendrée.

Les dames plaisantèrent beaucoup ce jeune homme, en lui disant qu'il avait été tiré par des braconniers qui l'avaient pris pour un *petit lapin*. Le nom lui en resta pendant quelque temps dans l'armée. Ce jeune homme fut pris par les bleus après l'affaire de Savenay, conduit à Angers, et décapité avec quelques compagnons d'infortune.

L'écureuil.

Il est des répugnances physiques qui sont inexplicables. L'homme le plus intrépide se trouve alors hors de lui-même et au-dessous d'un enfant. J'ai connu des hommes que la vue d'un crapaud faisait pâlir et qui n'auraient osé en toucher un sans frissonner. On ne peut se rendre raison à soi-même de ces antipathies secrètes, mais on sait qu'elles existent et qu'elles sont invincibles.

Une dame avait dans la Vendée un écureuil privé qui avait été pris dans une déroute à une *citoyenne*. La fleur des braves de la Vendée, le marquis de la Rochejaquelin, entre dans l'appartement où était cette dame, tenant

sur ses genoux cet écureuil, dont elle faisait admirer les gentillesses ; la Rochejaquelin pâlit ; on s'aperçoit de son trouble ; on l'en plaisante. On veut le forcer à passer la main sur le dos de l'animal ; il s'y refuse : on insiste ; il cède, mais on voit sa main trembler et sa figure se décomposer. Il avoua de bonne grâce à la compagnie, qu'il avait toujours eu pour cet animal une horreur que la réflexion n'avait jamais pu vaincre.

A la bataille de Torfou, on prit là femme d'un général républicain qui avait dans sa voiture un renard privé. Elle se croyait perdue ; mais les brigands qu'on lui avait peints si féroces, ne lui firent aucun mal et la renvoyèrent à son mari, quoiqu'ils ne pussent ignorer que dès lors les bleus massacraient tous leurs prisonniers indistinctement.

Singulière protection de la Providence à l'égard d'un jeune Vendéen.

Notre destinée est écrite dans le ciel ; la fin de nos jours y est marquée, et, quelques efforts que fassent les méchans pour perdre un honnête homme, il est certain qu'ils ne peuvent réussir que lorsque le ciel l'abandonne à

leur scélératesse, au moment qu'il a lui-même désigné.

Ogeron de Ligron, né dans un village près Thouars, d'une famille honorable, avait depuis la prise de cette ville suivi l'armée vendéenne, où il se comporta toujours en brave soldat et en honnête homme. Après la déroute de Chollet, il fut fait prisonnier les armes à la main. D'après l'usage des bleus, il devait être fusillé de suite; mais sa jeunesse (il n'avait alors que dix-sept ans) et sa figure intéressante touchèrent ces âmes féroces. On le conduisit en prison à Doué; il y fut mis dans un cachot, où se trouvaient des Vendéens, des émigrés, des girondins, des prêtres insermentés, des suspects et des voleurs de profession; car, dans ces temps déplorables, la faction dominante mettait au même rang tous ceux qu'elle avait intérêt de proscrire.

Le cachot n'avait pas plus de vingt toises de long sur cinq de largeur. Six cents détenus y étaient renfermés; on y étouffait : car il n'y avait à ce souterrain qu'un soupirail d'un pied d'ouverture. Plusieurs prisonniers périssaient en poussant des cris affreux; leurs cadavres restaient étendus des jours entiers sans sépulture, et ajoutaient, à une puanteur déjà extrême,

tous les miasmes d'une corruption pestilentielle. A ce tourment se joignit celui de la faim, car on oubliait très-souvent de donner des vivres aux prisonniers. Deux hommes charitables, négocians fort riches, qui étaient du nombre de ces malheureux, obtinrent enfin du geôlier, pour une somme de 150 francs, un misérable potage à l'ognon pour eux et pour leurs compagnons. On descendit dans ce cachot six énormes chaudrons pleins d'une espèce de soupe, dont la seule vue faisait mal au cœur. Les détenus n'avaient point de cuillers; ils mangèrent avec leurs mains ce mets détestable que la faim leur fit trouver excellent. La famine, faisant chaque jour de nouveaux progrès, on menaça le geôlier; on demanda des juges, autrement des bourreaux.

Le représentant du peuple Ichon, alors en mission dans les départemens de l'Ouest, passa à Doué; les autorités locales lui représentèrent vivement la nécessité de vider les prisons. Dès ce moment on tirait chaque jour du cachot cinquante détenus et on les attachait deux à deux comme des chiens que l'on mène en lesse. On les conduisait, disait-on, devant une commission, mais aucun d'eux ne reparaissait.

Le tour de M. de Ligron arrive. On le fait

sortir ; on le lie avec un de ses camarades. On le conduit dans un champ, où, au lieu de juges, il aperçoit les soldats commandés pour la fusillade. Il n'attendait que la mort, lorsqu'il sent une main qui levait son chapeau. — « *Quel âge as-tu ? — J'ai dix-sept ans. — Veux-tu servir la république ? — J'y consens.* » A ces mots on le délie, on le fait sortir du rang. Ses compagnons sont massacrés sous ses yeux.

Il aperçoit un homme revêtu du costume de représentant ; c'était Ichon. Ces féroces proconsuls, qui ont successivement dévasté toutes les provinces de France, avaient un pouvoir absolu pour brûler, piller, dévaster, guillotiner, noyer, mitrailler ; mais ils ne pouvaient faire le bien ; aucun d'eux, jusqu'au 9 thermidor, n'eut le pouvoir de faire grâce.

Il fallut que le jeune de Ligron passât, pour la forme, devant la commission populaire, présidée par le trop fameux Félix. Une lettre d'Ichon avait mis les juges dans le secret ; cependant, ils étaient si peu accoutumés à absoudre, que le protégé du représentant fut aussitôt condamné à mort.

Les juges se retiraient. — *Citoyen Félix*, s'écrie le malheureux, *je suis envoyé ici par le représentant Ichon* ; Félix s'arrête, se met d'a-

bord au fait, et Ligron reçoit un brevet d'absolution.

Enrôlé dans un bataillon, il revient dans sa famille. On l'arrête à Thouars malgré ses réclamations ; on le jette dans un cachot avec des assassins qui le maltraitent et lui volent son argent. Il est ensuite conduit à Angers et reparaît devant la redoutable commission. Ivres de vin et d'un brutal patriotisme, les juges font *un feu de file ;* Ligron est condamné. On l'entraînait, quand, à force d'appeler Félix, celui-ci fait faire silence : le Vendéen s'explique, il est absous pour la seconde fois.

Ainsi plusieurs fois échappé à la mort, comme par miracle, il se tint caché jusqu'au moment de l'amnistie qui précéda la pacification de la Jaunaie : il habite actuellement la ville de Saumur.

Poëte vendéen qui oublie le danger en lisant ses vers.

On regarde en général les poëtes comme des poltrons. En admettant cette opinion, il faut avouer qu'il y a bien des exceptions. La vanité est le sentiment qui domine dans un auteur ; tout fléchit devant son amour-propre. Le plus

poltron des poëtes braverait la mort pour obtenir un applaudissement de plus.

M. de la Bréj***, de Nantes, proscrit par les jacobins, s'était caché dans un village près Savenay. C'était un homme d'esprit parfaitement bien élevé, mais qui avait la faiblesse de faire des vers, et la démangeaison de les lire ou de les débiter à tous venans et dans les occasions les plus intempestives.

Il s'était lié avec des dames vendéennes du plus grand mérite, proscrites comme lui. Ces dames, pour se déguiser, s'étaient couvertes de haillons; M. de la Bréj*** s'était par le même motif habillé en paysan; mais il cachait, sous sa robe de bure, du linge fin, des manchettes brodées, une montre et des eaux de senteur.

Un jour qu'il débitait avec grâce et chaleur à ces dames une épître qu'il venait de composer, on annonce les terribles bleus. Partagé entre la peur et la vanité, le poëte voudrait fuir et débiter ses vers. Tout en gagnant la porte à pas lents, il se permet de finir son épître, sans s'apercevoir que celles qui l'écoutaient, aussi effrayées que lui, n'avaient plus d'oreilles et ne songeaient elles-mêmes qu'à se soustraire à leurs bourreaux.

Témérité de quatre jeunes officiers.

La témérité est blâmable, lors même qu'elle est heureuse. On ne peut la pardonner qu'à des jeunes gens, par la raison que c'est un défaut dont l'âge les corrige aisément.

Après la prise d'Angers, la terreur qu'inspiraient les Vendéens était si grande, qu'ils passaient librement dans les bourgs et dans les villes sans que l'on osât les arrêter.

Quatre jeunes officiers, MM. du Pérat, Magnan, de Boispréau, du Chénier, se rendirent à la Flèche, à dix lieues de l'armée vendéenne, y entrèrent en criant *Vive le Roi*, firent appeler les municipaux, se firent donner leurs écharpes, abattirent l'arbre de la liberté, allèrent dîner à l'auberge, et passèrent douze heures dans une ville où il y avait neuf cents gardes nationaux, sans qu'il vînt à l'idée des chefs et des soldats républicains d'arrêter les quatre téméraires, qui furent assez heureux pour se retirer sans aucun accident.

Sentimens religieux des Vendéens.

De tous les sentimens généreux qui font braver à l'homme les dangers et la mort même, il n'en est point de plus puissant et de plus im-

périeux que celui de la religion. Tout homme qui meurt ou qui croit mourir pour son Dieu, est inébranlable; c'est le juste d'Horace, que la chute de l'univers ne saurait faire chanceler.

Dès le commencement de la guerre, on vit un paysan vendéen, entouré d'une vingtaine de bleus, qui lui criaient : *Rends les armes, brigand*, et résister jusqu'au dernier soupir, en s'écriant : *Rendez-moi mon Dieu.*

Après l'affaire de Bressuire, en 1792, cinq cents paysans, pris par les républicains, aimèrent mieux être fusillés que de crier : *Vive la nation !*.

Dans le temps des noyades de Nantes, les paysans et les paysannes que l'on conduisait à la mort chantaient des cantiques, dont le refrain était : *En mourant pour son Dieu, on est sûr d'aller en paradis.*

Armée invisible.

La véritable valeur se montre à découvert, et dédaigne également les sombres trames de l'intrigue et les rodomontades des faux braves.

Lorsque l'armée vendéenne était à Laval, ses chefs reçurent une lettre signée de plusieurs officiers, dont les uns étaient généraux, les

autres majors, etc. On mandait aux Vendéens, qu'une armée de cinquante mille hommes était sur le point de se réunir à eux, et que les chefs demandaient un sauf-conduit pour parler au général. Cette lettre était datée de Rennes, qui n'est éloignée de Laval que de douze lieues.

On rit beaucoup dans le conseil de cette armée invisible de cinquante mille hommes, qui n'osait faire douze lieues dans un pays où il n'y avait pas un bleu, et qui demandait un sauf-conduit. Les uns pensèrent que l'on avait abusé du nom de M. de Puisaie ; d'autres crurent que c'était une ruse de guerre inventée par les républicains : on ne s'en occupa guère, et l'armée, au lieu de marcher sur Rennes, fut dirigée sur Granville.

Fausses victoires des bleus.

Ce qui a le plus contribué aux défaites de l'armée républicaine et à la prolongation de la guerre civile, ce sont les faux rapports que les généraux républicains ne cessaient de faire aux comités de la convention. Dès qu'ils avaient obtenu le plus léger avantage, ils annonçaient des victoires complètes, où ils avaient égorgé des milliers d'hommes, tandis que, dans l'exacte vérité, il n'en était pas resté quelquefois un

seul étendu sur le champ de bataille. Le gouvernement s'endormait au bruit de ces victoires imaginaires, ne prenait aucune mesure, ou n'en prenait que de fausses.

Le 6 mai 1793, M. de Laugrenière avait été établi commandant de la division d'Argenton-le-Château. Il avait avec lui un corps de quatre mille hommes suffisant pour garder le pays : les vivres commençant à lui manquer, il congédia ses gens.

Le même jour, il se voit attaqué à la Fougereuse par le général Salomon, qui était à la tête d'un corps de troupes réglées de trois mille hommes. Il n'avait en ce moment avec lui que vingt-cinq soldats armés de fusils, et cent soixante-quinze avec des piques. Il sort du bourg de la Fougereuse, se place dans un pré voisin, fait ranger ses vingt-cinq soldats près d'une haie, et ses piquiers à l'extrémité opposée du pré.

Les éclaireurs bleus se présentent près de la haie et n'aperçoivent que les piquiers, Laugrenière ayant expressément défendu de tirer. Le général, suivi de ses principaux officiers, s'avance à son tour pour reconnaître l'ennemi. Une décharge à bout portant tue le commandant du quatorzième bataillon de Paris, et lui

démonte ou blesse six cavaliers. Il recule en désordre ; les Vendéens font leur retraite, les hussards les poursuivent. Laugrenière, blessé à la joue, se sauva et ne perdit pas un seul homme. Cependant le général Salomon, dans son rapport, se vanta d'avoir tué plusieurs centaines de brigands.

Ce fut avec la même bonne foi qu'un général bleu se vanta d'avoir tué à Saint-Loup trois cents brigands, quoiqu'il ne fût resté sur le champ de bataille qu'un seul blessé.

Détails sur l'évêque d'Agra.

La plupart des imposteurs célèbres dans l'histoire l'ont été par des motifs d'intérêt, d'ambition et de scélératesse ; ils voulaient ou s'enrichir, ou s'agrandir, ou trahir un parti, ou s'en former un uniquement dévoué à leurs intérêts.

Aucun de ces motifs ne paraît avoir animé le célèbre ecclésiastique qui fut connu dans la Vendée sous le nom d'évêque d'Agra.

M. Guyot de Folleville était, en 1791, curé de Dol, en Bretagne. Il avait d'abord prêté le serment exigé par l'assemblée nationale, s'était rétracté ; et, par suite des persécutions qu'il avait essuyées à Dol et à Paris, il s'était réfugié

à Poitiers, où il était devenu le grand directeurs des religieuses de tous les ordres et de toutes les couleurs.

Pour se donner plus de considération auprès de ces dames, il leur confia sous le secret qu'il avait été sacré à Paris évêque d'Agra et nommé par le pape son délégué pour administrer les provinces occidentales de France.

Ce secret fut mal gardé, et devint bientôt celui de la comédie : on crut notre curé sur sa parole. Tous les prêtres, jusqu'aux missionnaires de Saint-Laurent-sur-Sèvre, ecclésiastiques aussi respectables qu'éclairés, tous donnèrent tête baissée dans le piége qu'on avait tendu à leur crédulité.

Cependant les jacobins de Poitiers prennent l'alarme; on arrête l'évêque, on l'interroge; on lui donne l'alternative de porter le mousquet ou de s'enrôler : voilà Monseigneur devenu soldat bleu.

A la prise de Thouars, le 3 mai 1793, M. de Folleville va trouver les chefs vendéens, leur déclare qu'il est évêque et leur offre ses services. Ces messieurs entrent en défiance, et ne peuvent concevoir qu'un évêque soit caché sous l'habit d'un soldat. M. de Villeneuve du Cazeau, un des officiers vendéens, interpelé par Mon-

seigneur, le reconnaît pour être l'abbé de Folleville, son ancien compagnon de collége : on ne doute plus du reste. L'ivresse s'empare de l'armée vendéenne; tous les paysans s'écrient : *Nous avons avec nous un évêque*, et ils chantent des cantiques d'allégresse. Bientôt après, Monseigneur, complimenté, fêté, régalé, vêtu en évêque, est reçu dans l'église de Châtillon, et officie pontificalement.

L'enthousiasme se soutient; Monseigneur donne la confirmation, confère les ordres sacrés, fait un prêtre, l'abbé Péan, qui depuis, apprenant qu'il avait été ordonné par un simple curé, mourut subitement de l'excès de sa douleur.

Cependant un bruit circule dans le clergé vendéen, qu'il n'y a jamais eu d'évêque *in partibus* à Agra : M. de Folleville est exposé à des défiances chaque jour plus injurieuses. M. Brin, doyen de Saint-Laurent, ne veut plus lui permettre d'officier dans sa paroisse; il est presque réduit à son église de Châtillon et aux honneurs stériles de la présidence du conseil supérieur.

Après le passage de la Loire, l'armée vendéenne était à Fougères, lorsque M. de Saint-Hilaire, officier de marine, apporta au mar-

quis de Larochejaquelin un bréf du pape, qui portait en substance, que le prétendu évêque d'Agra, vicaire apostolique, était un imposteur sacrilége.

Tous les yeux furent alors dessillés. Les généraux voulurent le faire embarquer pour l'Angleterre ; mais il fallait pour cela prendre Granville, et l'on n'y put réussir.

L'évêque d'Agra fut pris par les bleus, dans un endroit où il s'était caché, près d'Angers. —*Êtes-vous l'évêque d'Agra?* lui demanda-t-on. —*Je suis celui que l'on appelait ainsi*, répondit-il. Il mourut avec courage.

M. de Folleville a prouvé par son exemple, qu'une vanité puérile peut conduire aux plus grands excès, et que de belles manières, une politesse exquise servent quelquefois de passeport à l'imposture.

Nouvelles réflexions sur la conspiration de la Rouarie.

On peut dire que la conspiration tramée par M. de la Rouarie, gentilhomme breton, n'a influé en rien sur la guerre de la Vendée. On y trouve beaucoup de plans, de projets, d'écritures, mais point de bases réelles, d'apprêts manifestes et de moyens d'exécution. Si cette

conspiration n'avait point été découverte, il est à croire qu'elle aurait produit peu d'effets. La montagne en travail eût enfanté une souris; c'eût été une attaque de plume, ou tout au plus une guerre à la Puisaie. Ce n'est point que je prétende attaquer ici le courage et l'intelligence des gentilshommes bretons, dont le dévouement pour la cause royale est digne d'admiration; mais il est à croire qu'ils ne trouvèrent pas dans leurs paysans ces sentimens généreux, cette chaleur religieuse qui exaltèrent les paysans vendéens.

Ce qui démontre d'une manière irréfragable ce que j'avance, c'est l'extrême répugnance que la Bretagne, la Normandie, le Maine et une partie de l'Anjou, ont eue pendant long-temps pour se joindre aux Vendéens et se livrer à l'insurrection.

Ni la prise de Saumur et d'Angers, ni le siége de Nantes, ni le passage de la Loire, ni les victoires de Laval, d'Antrain, de Fougères, de Dol, ni l'aspect d'une flotte anglaise chargée de troupes, ni les sollicitations des gentilshommes n'ont pu pendant long-temps engager ces provinces si bien disposées, disait-on, à prendre les armes et à arborer le drapeau blanc.

Les chouans n'ont commencé à se battre que

long-temps après la déroute du Mans ; encore peut-on dire que ce sont les débris de l'armée vendéenne qui ont formé les premiers noyaux de leurs rassemblemens.

Toute conspiration fomentée par l'intrigue sera toujours moins dangereuse que celles qui se forment spontanément. Cathelineau se soulève le 11 mars 1793 ; six jours après il a battu dix mille hommes, pris six pièces de canon et chassé les bleus de son pays. Le soulèvement qu'il opéra, n'avait point été médité ; le projet en fut conçu et mis à exécution à l'heure même ; il n'eut besoin ni d'intrigues, ni d'écritures, ni d'argent, ni d'Anglais.

La conspiration de la Rouarie ne saurait donc être mise au nombre des causes de la guerre vendéenne : on ignora toujours ses projets, et peut-être jusqu'à son nom même.

Cruautés exercées de part et d'autre dans la Vendée.

Il faudrait un volume pour rapporter tous les traits de cruauté qui ont souillé la guerre de la Vendée. Plus d'une fois les bleus ont massacré des blessés ou les ont fait brûler vifs : ni le sexe ni l'âge n'ont été épargnés. Le viol, l'incendie, l'assassinat étaient devenus

si communs, que l'on ne daignait plus s'en étonner. On proclamait de fausses amnisties; malheur à ceux qui osaient s'y fier! Les parlementaires même ont été plus d'une fois massacrés : on eût dit que les Français étaient devenus des cannibales.

Après la déroute de Savenay, le général républicain Charlery aperçoit sur une hauteur cinq cents Vendéens retranchés sur une colline et décidés à se défendre jusqu'à la mort. Il les attaque avec sa division, et ne peut les entamer : à la fin il se décide à leur proposer une capitulation. On leur offre la permission de se retirer chez eux, avec la promesse de ne plus s'armer contre la république. La capitulation est acceptée et signée; on marche vers Nantes pour la faire ratifier par un représentant. Celui-ci s'y refuse, met aux arrêts le général, qui avait agi de bonne foi, et fait fusiller les cinq cents Vendéens malgré leurs cris et leurs protestations.

On a reproché aussi aux Vendéens quelques représailles et quelques cruautés isolées. M. de Marigny massacra plus d'une fois, dit-on, des prisonniers de sa main et entre autres un juge de paix de Château-Gontier. On assure pourtant que cet officier était d'un caractère très-

doux, et qu'il ne devint cruel que par la nécessité de faire cesser les barbaries républicaines.

Canons pris à la course par un chirurgien.

La tactique est sans doute une des parties principales de l'art de la guerre, mais ce n'est pas toujours celle qui fait gagner des batailles. Un courage ferme, déterminé, inébranlable, et surtout la qualité la plus désirable dans un soldat. Deux armées sont en présence, l'une parfaitement disciplinée, l'autre exaltée par l'honneur et la religion, et résolue à vaincre ou à périr; la dernière remportera la victoire. La discipline aura beau faire des merveilles; l'enthousiasme ne voit aucun péril, il fait tout surmonter.

A Saumur, et dans plusieurs autres affaires, on a vu des paysans vendéens, armés de bâtons, se précipiter en aveugles sur les canons *pour les empêcher*, disaient-ils, *de faire du mal*, et s'en emparer sans coup férir.

A l'affaire de Laval une batterie républicaine incommodait sérieusement l'aile gauche commandée par Stoflet : ce général se retourna vers quelques nouveaux venus qui avaient pris parti depuis deux jours : *Savez-vous, mes-*

sieurs, comment les Vendéens prennent les canons ?

En même temps, il commande à un chirurgien, nommé Martin, qui avant la guerre n'avait jamais vu le feu, de lui amener les canons ennemis. Martin part au galop avec douze cavaliers. Les canons sont pris, tournés contre les bleus, et la bataille est gagnée.

Surprenante discrétion d'un grand nombre d'enfans.

On regarde ordinairement les enfans comme des êtres indiscrets, téméraires, et qu'il est facile d'intimider. Cette opinion peut être vraie dans des temps ordinaires; mais il faut avouer en même temps que dans des momens de crise, où la mort plane sur leurs têtes, des enfans, élevés à l'école du malheur, peuvent être susceptibles de la fermeté la plus imperturbable et de la discrétion la plus rare.

Après l'affaire de Savenay, le nommé Cottel, Suisse d'origine, l'un des régisseurs de M. de Lescure, fut pris par les bleus et conduit à Nantes, où Carrier vint bientôt après; chaque jour on appelait deux cents détenus pour les noyer dans la Loire.

Cottel, voyant sa mort inévitable, prend la

résolution de se sauver. Parvenu à sortir de son cachot, il erre de chambre en chambre sans pouvoir trouver une issue pour sortir de la prison. Il arrive enfin dans un appartement assez vaste, où se trouvaient trois cents enfans, dont le plus vieux n'avait pas douze ans. La politique républicaine les avait épargnés pour en faire un jour des mousses et des matelots.

Ces enfans parurent sensibles aux malheurs de Cottel, et prirent entre eux la résolution de lui sauver la vie : mais comment le dérober aux yeux des argus qui venaient quatre fois par jour visiter leur prison? Comment le nourrir et le cacher.

Ces enfans délibèrent. Ils placent Cottel sous des bottes de paille; chacun prend sur sa nourriture, pour lui faire une part. Plusieurs mois se passent ainsi; Roberspierre meurt; la terreur se dissipe; Cottel reparaît, et obtient sa liberté en qualité de républicain suisse. Il est aujourd'hui, à Clisson, régisseur de madame la marquise de Larochejaquelin.

Valeur et présence d'esprit d'un garçon meunier.

A l'affaire du Pont-Barré en 1793, l'armée

vendéenne était commandée par le chevalier du Houx, dont l'oncle du même nom commandait les républicains. Trois pièces de canon placées sur le pont arrêtèrent long-temps les insurgés. Le désordre commençait à se mettre parmi eux, lorsqu'un garçon meunier de Saint-Lambert, nommé Bernier, se jette dans la rivière du Layon, la passe à la nage, et appelle ses camarades. Trois cents braves le suivent et attaquent avec lui les républicains : après un assez long combat le pont est forcé, l'artillerie est prise, et la victoire la plus complète est remportée.

Licence de quelques bleus; pudicité et cruauté héroïque de plusieurs Vendéennes.

Ces mêmes jacobins qui avaient mis la vertu à l'ordre du jour, avaient élevé des autels à l'humanité et à la pudeur; c'est ce dont on peut se convaincre en lisant le détail des fêtes républicaines, inséré dans le calendrier révolutionnaire. Jamais cependant la vertu, l'humanité, et la pudeur ne furent plus foulées aux pieds que sous le règne des jacobins. Cette contradiction grossière m'a toujours paru une suite de cette doctrine intérieure, dont les philosophes du dix-huitième siècle faisaient profession. Prêcher ostensiblement la vertu au

peuple, vivre en secret dans la fange du crime, telle est la maxime dont Rousseau lui-même fut indigné (1), et que pratiquèrent successivement les philosophes et les jacobins. Ces derniers, moins circonspects, levèrent hardiment le masque, ils se roulèrent dans la crapule; mais, fidèles à leurs devanciers, ils n'en parlaient pas moins au peuple de pudeur et de vertu; stoïciens dans leurs discours, cyniques sévères sous des haillons, sybarites dans la réalité, crapuleux dans leur intérieur.

Dans le cours de leurs expéditions, les géné-

---

(1) Voici ce que dit Rousseau :

« Nos philosophes ont ce qu'ils appellent leur doctrine intérieure; mais ils ne l'enseignent au public qu'en se cachant, et à leurs amis qu'en secret........ Elle consiste dans un seul article, savoir : Que l'unique devoir de l'homme est de suivre en tout les penchans de son cœur. Cette morale, quand je l'appris, me donna terriblement à penser......... C'est la doctrine intérieure dont Diderot m'a tant parlé, mais qu'il ne m'a jamais expliquée. »

(Tome 21, page 82, tome 31, page 427, édition de Genève, 1782).

Qui peut douter que c'est de cette boîte de Pandore que sont sortis tous les crimes et toutes les fureurs du jacobinisme?

raux républicains, si l'on en excepte un petit nombre, se faisaient un jeu de mettre en réquisition les femmes des insurgés et même celles des patriotes. L'un d'eux, dont il est fait mention dans l'ouvrage de Lequinio sur la Vendée, après avoir copieusement mangé et bu outre mesure, crut faire une excellente plaisanterie d'aller avec ses officiers au chateau de Pouzanges, où étaient renfermées des dames de distinction; ces monstres, après les avoir violées, les égorgèrent, à l'exception d'une seule qu'ils gardèrent *pour la graine*.

Plus d'une fois ces atrocités se renouvelèrent. Les généraux entraient dans les prisons, promettaient la vie et la liberté à celles qui se rendraient à leurs infâmes désirs, et faisaient en sortant tout fusiller sans exception.

Marie Anne Rustaud, du bourg des Herbiers, regardée par les Vendéens comme une patriote et munie d'un certificat du général Bard, alla avec confiance au devant des bleus, et leur offrit d'abord à lire l'attestation qu'elle avait à la main. — *C'est à ta bourse et à ta vie que nous en voulons*, lui répondent ces tigres. Ils se jettent sur elle; quatre hommes lui tiennent les pieds et les mains, tandis qu'au moins vingt de ces barbares assouvissent successivement sur

elle leur brutalité. On la laisse nue, on met le feu à la maison, aux granges, aux étables. L'infortunée se lève avec peine et va détacher ses bœufs; on la repousse dans les flammes, on veut qu'elle brûle avec ces animaux : parvenue à s'échapper, elle veut aller retrouver sa mère infirme et âgée; les monstres lui avaient coupé la tête et un bras, après lui avoir volé tout son argent. Peu de jours après, cette infortunée alla à Fontenay rendre plainte de tous ces attentats.

Dans ces temps déplorables, plusieurs traits sublimes consolèrent les âmes sensibles, et démontrèrent que l'honneur français n'était pas éteint dans tous les cœurs. La pudeur eut de nombreux martyrs : que ne puis-je ici tirer tous leurs noms de l'oubli!

Mademoiselle de Jourdain était jeune et belle; conduite vers la Loire, où l'on venait de jeter sa mère, un soldat épris de ses charmes veut la sauver. Elle se jette elle-même à l'eau et tombe sur un tas de cadavres qui l'empêchent d'enfoncer. — *Je n'ai pas assez d'eau, poussez moi.* — On la pousse, elle est engloutie.

Un officier passe trois heures aux pieds de la jeune et intéressante demoiselle de Cuissard, pour la supplier d'agréer qu'il lui sauve la vie,

en lui donnant sa main. L'officier était jeune et sensible, il n'avait rien de commun avec ces farouches républicains, ivres de sang et de fureur. On était alors sur le bateau à soupape, il fallait prendre un parti. — *Pouvez-vous sauver, monsieur, la vieille parente qui est avec moi. — La loi ne me permet que de vous sauver seule, je ne puis épouser deux personnes. — Adieu.* — La victime se précipite et disparaît au milieu des flots.

Agathe, femme de chambre de madame de Lescure, fut plus heureuse. Elle sut imposer à ses bourreaux, et leur faire admirer sa vertu. Deux fois conduite sur le bateau fatal, elle eut l'art d'attendrir des cœurs inexorables, et de sauver à la fois sa vie et sa pudeur.

Tristes effets de la rage populaire à Thouars.

Le plus grand phénomène que présente le cœur humain, c'est cette mobilité qui le fait passer en un instant de l'attendrissement à la rage, du crime à la vertu. Si l'on demandait à la canaille parisienne pourquoi elle a applaudi également aux supplices des royalistes, des girondins, des émigrés, des maratistes, des prêtres, de Roberspierre; je suis certain qu'elle ne saurait que répondre. Le sentiment

le plus probable, c'est que l'esprit, comme le corps, est sujet à des maladies, à des fièvres chaudes, à des accès de délire et d'ivresse.

MM. Nauleau, prêtres très-recommandables, natifs de Thouars, avaient rendu à leurs concitoyens de nombreux services ; ils en étaient généralement chéris et estimés. Forcés de se cacher après avoir refusé le serment, ils erraient déguisés dans les environs de leur ville natale, où ils savaient qu'ils avaient un grand nombre de partisans. En 1792, surpris dans leur retraite par quelques paysans, ils sont conduits au district; la rage populaire s'enflamme sans aucun motif; quelques femmes crient : *à la mort!* la populace répète cette acclamation sans haine et sans raison.

Les magistrats prennent d'abord la défense des victimes que l'on voulait massacrer de suite, et parviennent à les faire entrer en prison. L'élite des citoyens était alors à Bressuire, et il y restait quatre compagnies de gardes nationaux qui suffisaient pour faire respecter l'autorité. On ne prend aucune mesure, on ne donne aucun ordre. Les paysans, qui ont amené ces deux respectables ecclésiastiques, sortent ivres des cabarets; leur fureur, excitée

par le vin, s'allume au point qu'ils marchent pour forcer la prison. Le maire tente de vains efforts, les autres magistrats sont forcés de jouer le rôle de Pilate; la garde nationale n'est pas même rassemblée; MM. Nauleau sont impitoyablement massacrés. Une heure après arriva la garde nationale de Chinon; elle n'apprit pas ce qui s'était passé sans une vive indignation : les deux victimes auraient donc été sauvées, si l'autorité avait eu le courage de lutter contre les mutins une heure de plus.

En 1795 la même scène se renouvela. Les mêmes paysans conduisirent à Thouars un prêtre déguisé en roulier, nommé *Huitorel*, natif du département des Côtes-du-Nord. Une affreuse sédition s'allume; des militaires se joignent à la canaille, et poussent des rugissemens de fureur. C'en était fait de ce prêtre, si le district n'avait été composé d'hommes fermes, incapables de pâlir et de céder aux frémissemens populaires.

Le président mande de suite le commandant de la place, s'entoure de la force armée, donne ordre par écrit de repousser la violence par la force, et l'infortuné Huitorel est sauvé.

Humanité et dévouement de paysans bretons.

Tandis que, dans presque toute la France, le peuple se déshonorait par ses barbaries, des paysans bretons donnaient l'exemple de l'humanité la plus touchante et du dévouement le plus sublime.

La déroute de Savenay aurait porté un coup mortel à l'armée vendéenne et aux milliers de femmes et d'enfans qui la suivaient, si la Providence ne leur avait ménagé une dernière ressource dans l'humanité et la charité des paysans bretons, voisins de cette ville. Tous néanmoins ne pensaient pas de la même manière. Des paysans à demi républicains habitaient sur la gauche du grand chemin qui conduit à Guérande. Ceux que leur malheur conduisit de ce côté périrent presque tous : mais ceux qui furent assez heureux pour se trouver sur la droite de cette même route, dans les paroisses de Prinquiaux, de Billy, de Feygréac, rencontrèrent des hommes zélés et charitables qui leur sauvèrent la vie, et bravèrent très-souvent la mort pour les secourir.

Un seul indiscret pouvait perdre une commune entière; cet indiscret heureusement ne se trouva point.

Le 16 messidor an 2, une fouille générale fut ordonnée dans la paroisse de Feygréac. Les bleus, persuadés qu'il y avait des Vendéens cachés dans cette commune, et se défiant des habitans, prirent le parti de renfermer tous les hommes dans l'église, et de faire ensuite un appel pour s'assurer qu'aucun étranger n'était mêlé parmi eux.

Heureusement on avait été prévenu à temps; cinq cents Vendéens qui étaient cachés se retirèrent dans les bois. Il n'y en eut que deux qui ne furent point avertis assez promptement, MM. Désessarts père, et du Magny : ils sont arrêtés. M. Désessarts, las d'une vie si misérable, se nomme; il est fusillé. Son compagnon plus prudent soutient hardiment qu'il est du pays, on l'enferme avec les autres dans l'église.

Les bleus s'étaient procuré la liste de tous les habitans. On commence l'appel, chaque homme interpelé répond : *me voilà.* On appelle Joseph (il était absent); personne ne répond. Un des habitans pousse vivement M. du Magny : — *Es-tu sourd ? on te demande depuis une heure.* M. du Magny répond; mais son hésitation lui avait fait tort. Il fallut que tous les habitans assurassent individuellement que l'in-

dividu qui venait de parler était le Joseph demandé. La moindre preuve, que dis-je? le moindre soupçon du contraire eût perdu sans ressources ces malheureux paysans; M. du Magny fut sauvé; peu de temps après il repassa la Loire.

Ni les menaces, ni l'argent, ni l'aspect du supplice, n'ont jamais pu intimider ces braves paysans. Une pauvre femme, sourde et muette, passait sans soupçon à travers les bleus, et par ses signes faisait sauver les Vendéens. Les chiens même, battus par les soldats, et dressés par leurs maîtres, demeuraient muets à l'aspect des proscrits, et faisaient un vacarme horrible dès qu'ils apercevaient un bleu. Quelles causes cherchera-t-on à cette charité sublime des paysans dont nous parlons? Il n'est pas difficile de voir que ce noble devouement était dû à la religion et au maintien des anciennes mœurs.

Désespoir causé par une blessure faite à l'honneur.

Rien n'est plus délicat que l'honneur; on ne saurait le blesser sans le forcer à jeter les hauts cris; et, malgré toutes les réparations qu'on

peut lui faire; sa blessure reste saignante et incurable.

M. du Soulier, gentilhomme limousin, neveu de l'ancien évêque de Poitiers, avait étudié et reçu le sous-diaconat au séminaire de Limoges : forcé, pour éviter la prison, de s'enrôler dans un régiment de hussards, il déserta à la journée de Martigné, et passa dans l'armée catholique, où il devint un très-bon officier. Quelque temps après il vint me voir à Bournibeaux, avec M. de Béjarry et quelques autres chefs; il me parut animé de tous les sentimens généreux qui animent les bons serviteurs du Roi. Trois mois ne s'étaient pas écoulés, lorsqu'il me fit une seconde visite. Son air était sombre, le désespoir était peint sur ses traits. On l'avait accusé d'avoir dépouillé des femmes, et de leur avoir pris quelques joyaux. Le conseil assemblé n'avait rien statué sur cette accusation, mais lui avait défendu de se battre, parce qu'il était dans les ordres sacrés. Rien ne pouvait le consoler, il voulait se brûler la cervelle, et j'eus bien de la peine à le rappeler à la raison.

S'étant rendu dans le Limousin, il fut arrêté par les bleus qui le conduisirent devant le représentant Bourdon de l'Oise. Envoyé en

prison, il se tira d'affaire par l'entremise de M. de la Salle, capitaine de gendarmerie, un de mes parens, qui s'intéressa pour lui. Qu'est-il devenu depuis? Je l'ignore ; mais jamais je n'ai eu sous les yeux l'image d'un désespoir tel que le sien : quel en était le motif? On avait blessé son honneur.

Détails sur les guides des républicains.

Dans les divers ouvrages qui ont paru sur la Vendée, et dans les rapports officiels des généraux et des représentans, il est souvent parlé des guides. Un grand nombre de lecteurs ignorent ce que l'on veut dire par ce mot.

Il y avait dans la Vendée deux sortes de guides ; les uns enrégimentés, soldés et équipés aux frais de la république, étaient particulièrement attachés au général en chef et aux lieutenans généraux. Les autres s'offraient de bonne volonté pour marcher à la tête des colonnes. Ils n'avaient aucune paye ; mais quelques-uns d'entre eux savaient s'en dédommager amplement.

Tous ces jeunes gens étaient originaires du pays insurgé ; et, comme ils connaissaient parfaitement jusqu'au moindre sentier, ils ont fait

plus de mal à la Vendée qu'une armée de quarante mille hommes.

Il y avait entre les insurgés et les guides une guerre à mort; ils s'appelaient *traîtres*, *brigands*, *pataudS* (1); et, dès que les hasards de la guerre les faisaient tomber entre des mains ennemies, il n'y avait aucune grâce à espérer pour les uns ou pour les autres. Ce furent des guides volontaires qui marchèrent au devant des colonnes infernales et qui dirigèrent leurs recherches. Celle qui partit d'Argenton-le Château, et que commandait le général Grignon, paraît avoir commis le plus d'atrocités (2). Trente mille hommes, femmes et enfans furent fusillés ou égorgés, quatre cent mille bœufs détruits, dix mille maisons brûlées, plus de cent cinquante mille hectolitres de blé perdus; tous les fourrages et les foins consumés par les flammes, une perte réelle de

---

(1) Je crois que ce sobriquet est une corruption du mot *patriote*, que les paysans nomment *patriau*.

(2) *Voyez* la dénonciation faite contre ce général, par Énard, commandant de Pouzanges; par Guesdon, commissaire; par M. Maruteau, maire de Fontenay; par Houdet, etc., etc. Toutes ces pièces sont insérées dans l'ouvrage de Lequinio sur la Vendée; je ne prétends pas en garantir le contenu.

plus de cent quatre-vingt millions; telles furent les fruits de cette expédition vraiment infernale. A cela on pourrait joindre un grand nombre de barbaries isolées. Je citerai ici un de ces traits.

Mademoiselle de la Bergelière était une fille de quatre-vingts ans, sourde, impotente et aveugle, qui n'avait jamais commis la moindre imprudence, ni participé en rien à l'insurrection. C'était une fille très-pieuse, dont les idées étaient plutôt dirigées vers le ciel que sur la terre. La colonne infernale arrive; elle ne croit pas devoir prendre la fuite. On entre chez elle, on l'arrête, on met le feu à sa maison après le plus affreux pillage. — *Où as-tu mis ton argent*, lui demande-t-on? — Elle ne répond point. — *Monsieur,* répond une servante, *elle est sourde.* On parvient à lui faire comprendre ce qu'on lui demande; elle se traîne sur le bord d'un puits très-profond, où elle avait caché son argenterie et une somme de dix mille francs. On l'égorge, on la jette dans le puits que l'on fait tarir, et d'où l'on retire les trésors qui y étaient renfermés. Le même trait se renouvela peu de temps après au Boitisaudeau.

Le régiment des guides fut licencié à Nantes, après la pacification de la Jaunaie. Une partie

de ceux qui le composaient s'enrôlèrent dans des régimens républicains. La plupart de ces guides soldés étaient des hommes bien nés, qui n'ont point participé aux déprédations et aux pillages qui ont désolé la Vendée. On ne peut leur reprocher qu'une exaltation alors malheureusement trop commune.

Vol toléré et même autorisé par les républicains.

Le vol et le pillage ont été constamment à l'ordre du jour pendant la guerre civile et dans beaucoup d'armées. Un général me disait à ce sujet, que le vol était permis à Sparte, et que l'on devait surtout se modeler en France sur les Spartiates. — *A Sparte*, lui répondis-je, *on pouvait voler un dîné, mais non de la monnaie ou des meubles.* — Voilà à quoi sert l'érudition dans une mauvaise tête. Le vol était devenu si commun, que les tribunaux militaires chargés de le punir ne faisaient plus qu'en plaisanter.

En 1795, un soldat escalada un mur, brisa une porte, vola des mouchoirs à la femme Goussé, de la commune de Pierrefitte, et les emporta à Thouars. On suit ce voleur, on l'arrête; on le mène devant le général Charlery. Il est fouillé, et l'on trouve dans son sac les objets volés; on dresse procès verbal, il avoue

son crime. Le tribunal militaire, chargé de le juger, reconnaît le vol et l'effraction ; mais il le renvoie absous, parce qu'il n'a pas eu une *mauvaise intention*.

On lit dans le procès-verbal des officiers municipaux des Herbiers, du 16 pluviôse an 2, un autre trait que je ne ferai que transcrire, de l'ouvrage de Lequinio (1), sans en garantir la vérité.

« Un fait qui prouve que l'amour du vol et de l'infâme rapine entre jusque dans l'âme des généraux, est celui-ci :

Le 13 pluviôse, un volontaire vole au nommé Rouillard, dit Morice, sept cent vingt-six livres en numéraire et une tasse en argent. Le voleur est reconnu et convient du fait ; l'argent est déposé entre les mains du général, en présence du commandant de la place. Ils le partagent entre eux, en disant que ce Rouillard était un aristocrate et un vrai brigand. La municipalité oppose l'assertion du contraire, affirme le civisme de ce citoyen. Les généraux sont donc forcés de lui rendre justice ; mais que font-ils ? Ils échangent son numéraire contre des assignats qu'ils lui donnent ; encore lui

(1) *Voyez* l'ouvrage de Lequinio, page 113.

retiennent-ils 10 francs pour frais de garde. »

J'ajouterai, en finissant cet article, que les soldats emportaient la nuit jusqu'aux bandes des chariots et aux grilles de fer placées à l'extérieur des maisons publiques ou particulières. J'ai vu vingt-huit soldats, avec l'officier de garde à leur tête, enfoncer les portes d'un magasin du district de Thouars, qu'on leur avait donné à garder, et le piller.

Mouchoirs rouges des Vendéens.

Le brillant costume des généraux convient plus pour une revue que pour le jour d'une bataille; les habits galonnés, les riches harnois, les beaux équipemens sont moins un aiguillon pour exciter le soldat qu'un appât pour enflammer la cupidité de l'ennemi.

Les chefs vendéens se distinguèrent toujours par une extrême simplicité dans leurs vêtemens. Un gilet à manches et un pantalon en siamoise, de grosses bottes, des mouchoirs de poche en cravate, en ceinture, et autour de la tête; tel était l'accoutrement ordinaire des généraux et des simples officiers. Ce ne fut qu'après le passage de la Loire que les chefs se distinguèrent par des écharpes blanches avec

des nœuds de diverses couleurs, suivant les grades.

La plupart des mouchoirs étaient rouges; voici quels furent le motif et l'occasion de cette mode, qui fut généralement adoptée.

A la bataille de Fontenay, on entendit les bleus crier : *Tirez sur les mouchoirs rouges*. Le marquis de la Rochejaquelin était presque le seul alors qui en eût adopté l'usage. Les officiers le supplièrent de changer de costume; il n'en voulut rien faire, et tous prirent le parti de partager ses dangers. On ne vit plus dès lors dans l'armée que des mouchoirs rouges.

Bravoure d'un médecin.

Les médecins, les poëtes, les avocats, les prêtres, etc., etc., passent ordinairement pour de mauvais soldats; cependant on peut dire que dans les guerres civiles, où tout homme devient militaire, ils montrent autant de valeur que les autres, et que, pour se distinguer dans les combats, il ne leur manque souvent que l'occasion.

A la bataille de Châtillon, où l'orgueilleux Westermann se vit contraint de prendre la fuite, un hussard, entendant nommer M. de Lescure, s'élança sur lui le pistolet à la main.

A ce spectacle, M. Richard, médecin breton, se jeta au-devant des soldats, et reçut dans l'œil gauche une balle qui lui sortit derrière le cou.

On avait vu au siége de la Rochelle, le brave de Vins sauver ainsi la vie au duc d'Anjou, depuis Henri III. Aussi heureux que lui, M. Richard guérit de sa blessure et continua de se distinguer.

Au siége d'Angers, blessé au bras, il fut pris après s'être défendu avec le courage du désespoir. Le général bleu, auquel on le conduisit, fut si charmé de son intrépidité et de sa grandeur d'âme, qu'il le renvoya sur-le-champ. Ce brave homme trouva la mort à la déroute de Savenay.

Bonheur singulier de quelques officiers échappés au massacre de Quiberon.

Tout porte à croire que la Vendée aurait renversé la république, si l'armée, qui débarqua depuis la pacification à Quiberon, était descendue, en 1793, au port Saint-Gilles, ou aux Sables-d'Olonne. On ne sait par quelle fatalité les mesures furent si mal prises, comment le projet fut si mal conçu et si mal exécuté. On ne connaissait ni l'esprit des habitans,

ni le genre de cette guerre, ni les forces ennemies ; autrement il eût été facile de voir que quinze mille hommes, acculés à la mer et sans espoir de retraite, devaient être facilement écrasés par soixante mille républicains, soutenus par une artillerie formidable et par une nombreuse cavalerie.

Cette fausse mesure entraîna la perte de nos meilleurs officiers de marine, et celle d'un grand nombre de braves qui, malgré les termes d'une capitulation verbale qui leur assurait la vie, furent inhumainement fusillés. Quelques-uns de ces infortunés parvinrent à s'échapper, et l'on peut dire qu'ils furent sauvés par des circonstances miraculeuses.

M. Doiron, ancien officier de carabiniers, faisait partie du régiment de Loyal émigrant ; il fut pris un des derniers et conduit vers la prison d'Aurai. Deux soldats l'accompagnaient ; il était nuit. — *Laissez-moi échapper, je vous récompenserai*, leur dit-il. — *Que nous donneras-tu? — Que me demandez-vous? — Dix écus.*

M. Doiron avait été dépouillé par les premiers soldats qui l'avaient pris ; il n'avait pas même sur lui un écu que ses conducteurs finirent par lui demander. L'héritier d'une fortune considérable va périr faute d'un

écu. Il est conduit en prison à Aurai, et raconte à ses camarades sa triste aventure; l'un d'eux partage sa bourse avec lui et lui donne 18 francs en petites pièces blanches. Il comparaît devant une commission militaire qui le condamne à mort. On le mène au lieu de l'exécution sur le bord de la mer, à l'entrée de la nuit. Les trois soldats, qui devaient le fusiller, n'attendaient plus que le signal du commandant. Il tire ses pièces blanches, les laisse tomber; et, tandis que ses bourreaux se précipitent sur l'argent, il franchit un mur de trois pieds de hauteur et s'enfuit dans la campagne. Il essuie une décharge qui ne l'atteint pas; l'obscurité le dérobe enfin à toutes les recherches de ses ennemis. Un paysan charitable l'accueillit, et pendant six mois le déroba à toutes les poursuites. Il parvint enfin à rejoindre les chouans. Après la pacification il fut rendu à ses foyers, et put enfin combler de bienfaits son généreux bienfaiteur.

Les deux d'Anglars, d'une ancienne famille de Saintonge, échappèrent aussi à la boucherie de Quiberon. L'aîné qui, en 1815, a été dans la Vendée adjudant général du quatrième corps de l'armée royale, se fit passer pour le cuisinier de M. de Damas, et joua si bien son rôle, que

la commission populaire fut la dupe de son apparente franchise. Le chevalier, blessé avant la capitulation, se donna pour un bleu, fut absous, et parvint à gagner un lieu de sûreté.

Noyades.

De tout temps on a vu dans les guerres civiles des traits d'une barbarie atroce ; mais on peut dire que chez aucune nation, pas même chez les cannibales, on n'a commis de sang-froid autant d'horreurs que les adeptes de la secte philosophique, connue sous le nom de jacobins. Les plus infâmes tyrans dont l'histoire fasse mention, ont été des hommes modérés, si on les compare aux partisans fougueux de la liberté, de l'égalité, de la fraternité universelle.

On a vu des tyrans proposer des prix à ceux qui inventeraient de nouvelles jouissances. Les seuls jacobins ont offert des récompenses à ceux qui inventeraient de nouveaux moyens de destruction. On connaît les encouragemens que reçut du comité de salut public celui qui proposa l'érection d'une guillotine armée de cinquante couteaux, destinés à couper cinquante têtes à la fois.

Egorger, guillotiner, fusiller, brûler, éventrer,

assommer, porter au bout d'une baïonnette des hommes, des femmes, des enfans sans défense; marcher sans frémir dans le sang et dans les larmes, ne parurent à ces bourreaux beaux esprits que des moyens *lents et mesquins* de venger leurs injures, et de faire *transpirer le corps social pour le rendre plus sain* : ils inventèrent le massacre en masse des prisonniers, les mitraillades et les noyades.

Le philosophe Carrier fut l'auteur de cette dernière découverte. On allait chercher toutes les nuits à Nantes, à la prison de l'entrepôt, cinq cents victimes, choisies sans aucun discernement d'âge, de sexe et de culpabilité; on liait ces malheureux deux à deux, homme et femme, ce qu'on appelait faire un *mariage républicain;* on les poussait à coups de baïonnettes dans le fatal bateau : quand tous ces malheureux y étaient entrés, on levait la soupape, et le bateau disparaissait au milieu des ondes.

Quel était le motif de ces cruautés inouïes? c'était, disait le zélé républicain, de cimenter le règne de la fraternité, et de rappeler le siècle d'or. Ceux qui n'ont vu dans Carrier qu'un monstre affamé de sang et de carnage, ne lui ont pas rendu justice; c'était tout simplement un écolier de philosophie, qui suivait de bonne

foi et à la lettre les leçons de ses maîtres, qui lui avaient appris à *étrangler le dernier des souverains avec les boyaux du dernier des prêtres*. Que de Carriers on aurait trouvés alors au sein de la convention et de certains clubs !

La vertu était à l'ordre du jour, au moment même où le sang ruisselait sur les échafauds ; le conséquent Carrier déclama contre la corruption des mœurs, et fit renfermer pour l'exemple trois cents filles publiques. Ces malheureuses furent conduites à l'entrepôt, où elles devaient rester un mois. Les noyeurs, qui ne connaissaient pas ces citoyennes, les prirent pour des marquises vendéennes, et, malgré leurs cris et leurs réclamations, elles furent noyées comme *aristocrates*.

On y apportait si peu de façon, que l'état major d'une corvette anglaise que l'on avait prise, fut conduit par erreur au bateau à soupape, et y trouva la mort (1).

---

(1) Le prince, ce fils de saint Louis, qui nous a recommandé à tous l'*union* et l'*oubli*, sans doute, n'a point voulu dire que nous dussions perdre la mémoire de ces horreurs. Il est bon de les rappeler aux Français, pour leur faire détester les révolutions et les guerres civiles qui en sont la suite inévitable. Qu'a-t-il donc exprimé par ces

Batteries nationales.

Après l'horrible défaite du Mans, les vainqueurs se livrèrent à des excès qu'il n'est pas même possible de dépeindre, et que l'imagination même la plus dépravée a peine à concevoir.

Le sang coulait par ruisseaux dans les rues ; des charriots renversés, des canons démontés, des cadavres entassés, des femmes échevelées et éperdues, des bœufs et des chevaux mourans, étendus pêle et mêle ; les rugissemens des vainqueurs, les cris plaintifs des victimes, tout présentait aux yeux l'image du chaos et de l'enfer.

Après avoir violé et égorgé un grand nombre de femmes, les bleus s'acharnèrent sur leurs cadavres ; ils les dépouillèrent, les traînèrent nus dans les rues, les mutilèrent, les coupèrent en morceaux. Quelques-uns de ces cannibales, dans l'ivresse la plus complète, prirent plu-

---

mots *union* et *oubli?* Il nous a engagés à éteindre toutes les haines de parti, à abjurer tous nos ressentimens, et à ne plus nous considérer que comme des frères qui, enfin réconciliés, ne doivent chercher à l'emporter les uns sur les autres, que par leur soumission au gouvernement d'un monarque, père de ses sujets.

sieurs de ces cadavres nus, les entassèrent par couple des deux sexes dans la posture la plus indécente, en s'écriant : *Voilà des batteries nationales.* La populace applaudit; les âmes honnêtes frémirent : des généraux voulurent faire cesser cet horrible spectacle, et n'en purent venir à bout que lorsque l'ivresse populaire fut amortie.

Bons sentimens d'un soldat de la ligne.

Égarées au commencement de la révolution par des suggestions perfides, les troupes de ligne se joignirent aux révolutionnaires; mais on peut dire qu'elles ne tardèrent pas à se repentir d'avoir contribué à la chute du trône et de l'autel. Leur changement d'habit, leur amalgame avec des bleus commencèrent à les indigner. Plus d'une fois elles témoignèrent leur mécontentement; et, pour les apaiser, il fallut leur donner des grades ou de l'argent.

Les Mayençais ne voulurent point d'abord quitter l'habit blanc ; ils se seraient, a-t-on dit, réunis aux Vendéens, si l'on eût pu leur assigner une solde en numéraire. Quelques-uns désertèrent et se joignirent à l'armée royale. Je citerai entre autres un sergent du régiment de Normandie, qui se présenta au comité royal,

dont j'étais président. On le prend d'abord pour un espion ; on l'interroge, il répond avec l'accent de la sensibilité qu'il veut se battre pour son Roi, et qu'il répandra pour lui jusqu'à la dernière goutte de son sang. Conduit à l'état major de la grande armée, il fut bien accueilli, et se montra toujours digne de la confiance de ses chefs. Ce brave sergent rendit de grands services, et se distingua toujours par la plus rare valeur. Il assurait que la majorité des soldats de son régiment pensait comme lui ; mais on leur avait persuadé, disait-il, que les soldats royalistes n'étaient que des brigands, qui ne vivaient que de pillage.

Dames vendéennes exerçant divers métiers pour sauver leur vie.

Après le passage de la Loire, plusieurs dames, prévoyant la triste issue de cette guerre, où trente mille braves, suivis d'une foule de bouches inutiles, ne pouvaient manquer d'être écrasés par deux cent mille républicains, cherchèrent dès lors les moyens de se sauver. Celles qui avaient de l'argent crurent acheter la fidélité de quelques habitans qui les cachèrent dans leurs maisons. Vendues à leurs ennemis, elles périrent presque toutes. Celles qui, après

la défaite de Savenay, sans ressources et sans argent, allèrent solliciter la pitié de quelques paysans généreux, parvinrent presque toutes à se sauver. Ni l'or, ni les menaces, ni la crainte de la mort, ne purent ébranler des âmes animées par la charité qu'inspire la religion. Livrer un malheureux à ses bourreaux, c'eût été aux yeux de ces magnanimes paysans un crime horrible, digne du mépris des hommes et des châtimens du ciel.

Des vêtemens grossiers, une vie dure, une malpropreté insupportable, des alarmes continuelles, telles furent les souffrances qu'eurent à essuyer les dames cachées en Bretagne; mais celles qui, réduites à tromper leurs gardiens, furent contraintes de se mettre à leurs gages et de remplir les devoirs de la domesticité, eurent beaucoup plus à souffrir. On les voyait vêtues en paysannes, le visage et les mains barbouillées, conduire des troupeaux, traire les vaches, faire le ménage et travailler à la moisson. Souvent maladroites, elles semblaient se dévoiler; mais on fermait les yeux, et on se gardait de faire à ces gaucheries la moindre attention.

Mademoiselle de la Voyerie, ne sachant pas tenir sa faucille, se coupa les doigts et se mit

hors d'état de continuer son travail; on la plaignit sans vouloir croire qu'elle n'était pas née pour *métiver* (moissonner).

Mademoiselle Rodais faisait la cuisine dans une maison où il y avait des bleus. Que l'on juge de son embarras. Comme elle n'avait qu'une faible idée de ce métier, ses ragoûts furent d'abord détestables, mais ensuite elle se perfectionna et devint une excellente cuisinière. Son maître pleura quand elle le quitta après l'amnistie, tant il regrettait ses talens.

Madame Desmortiers vendait de la bière aux bleus, tandis que son mari, déguisé en mendiant, cassait des pierres sur un grand chemin.

Madame la comtesse d'Autichamp gardait les vaches chez un administrateur de district. Pendant un an entier, personne ne put pénétrer son secret. Ce ne fut qu'après l'amnistie que l'administrateur la connut. « — *Ah, madame*, lui dit-il les larmes aux yeux, *que vous me rendez coupable! — Vous ne l'êtes point. — Quelle étrange idée vous avez conçue de ma délicatesse et de ma probité? Que j'ai lieu de me plaindre de vous!*

Singulier combat du marquis de Larochejaquelin.

Depuis le combat de Martigné, le marquis de Larochejaquelin, qui y avait eu le pouce cassé en trois endroits par une balle, portait le bras droit en écharpe, et n'avait plus d'autres armes que des pistolets qu'il ne pouvait charger. En poursuivant les bleus à la première affaire de Laval, il se trouva seul dans un chemin creux vis-à-vis un grenadier qui chargeait son fusil.

Ce général pique son cheval, court au bleu et le prend au collet. Celui-ci fait tous ses efforts pour percer de sa baïonnette l'homme ou le cheval. L'adroit marquis dirige si bien sa monture, sans toutefois lâcher prise, qu'il ne reçoit aucune blessure. Après dix minutes de cette lutte étrange, des Vendéens surviennent et veulent tuer le grenadier; le général s'y oppose. « *Va, je te rends la liberté*, dit-il au soldat; *annonce à tes chefs que tu as lutté corps à corps avec le général de l'armée royale; dis-leur qu'il ne porte point d'armes, qu'il n'a qu'une main libre et que tu n'as pu le blesser.* »

Femmes guerrières.

C'est surtout dans les guerres civiles que les grandes passions du cœur humain se déployent dans toute leur énergie ; la prudence se change en témérité, l'animosité en fureur ; la timidité en audace ; la faiblesse en fermeté.

On a vu, dans la guerre de la Vendée, des femmes, non-seulement se battre avec courage, mais encore se distinguer par une fureur aveugle, par un acharnement sans exemple. Elles avaient à venger un père, un époux, un amant ; elles avaient à défendre leur vie et leur honneur contre des tigres impitoyables ; de là leur mépris des dangers les plus imminens et de la mort même.

Au nombre de ces héroïnes, je citerai celles dont les faits et le noble dévouement sont venus à ma connaissance. Je préviens le lecteur qu'il en est un grand nombre dont je ne puis faire ici mention, mais que d'autres historiens tireront sans doute un jour du gouffre de l'oubli.

Si les généraux vendéens n'avaient défendu, sous des peines sévères, aux femmes de porter les armes, on aurait compté dans leurs rangs presque autant de femmes que de soldats.

Parmi ces femmes guerrières, on doit citer,

1°. madame de Beauglie qui, vêtue en amazone, la carabine à la main, commandait trente cavaliers, soldés et équipés par elle, dans la division des Sables. 2°. Madame du Fief, de Saint-Colombin, jeune et belle, qui se fit remarquer plus d'une fois, autant par ses charmes que par sa valeur : M. Charrette, au combat de la Bazilière, en 1794, la vit avec surprise s'élancer sur l'ennemi, et donner l'exemple aux plus braves : cette dame eut le bonheur d'échapper à la guerre civile, et de recevoir, des mains d'un prince du sang, les éloges et les distinctions dues à son héroïsme. 3°. Madame de la Rochefoucault, qui accompagna plus d'une fois M. Charrette dans ses expéditions les plus périlleuses, ranimant le courage des soldats, et donnant l'exemple d'un courage et d'une patience, dans les maux, au-dessus de toutes louanges. 4°. Mademoiselle Hamelin, de Rennes, qui, chargée des correspondances des royalistes, se dévoua plus d'une fois à une mort presque inévitable pour servir la cause royale. On la vit très-souvent traverser des postes républicains, braver des espions et s'exposer à tous les hasards pour porter des ordres, ou même pour négocier avec des agens de l'Angleterre.

A ces femmes courageuses nous devons ajouter les exemples suivans :

Jeanne Robin, de la commune de Courlé, était une jeune fille de dix-huit ans, grande, vigoureuse, et dont le père avait été tué par les bleus. Elle prit secrètement un habit d'homme, et se trouva à plusieurs combats, où elle se distingua, et acquit la réputation d'un soldat intrépide. A l'affaire de Thouars, le 14 septembre 1793, elle s'approche de M. de Lescure, qui, l'épée à la main, marchait à la tête de la colonne. « — *Mon général, je ne vous quitte pas*, lui dit-elle, *je veux toujours être plus près des bleus que vous. — Qui es-tu? — Je suis une fille digne d'être un homme.* » Au moment de la retraite, elle se précipita sur l'ennemi et tomba morte. En la dépouillant, on vit son sexe : « *Accourez*, disaient les bleus à leurs camarades, *nous venons de tuer madame de Lescure.* Ce bruit circula, et les journaux s'en emparèrent.

Jeanne-Bordereau, surnommé Langevin, s'est signalée aussi dans plusieurs combats. Elle publia à Paris, en 1815, des mémoires où elle raconte les principaux événemens de sa vie; ce qui me dispense d'en parler.

A l'affaire du Mans, madame de ***, déses-

pérée de se voir en proie à la brutalité des vainqueurs, ramasse un sabre, s'élance sur un cavalier et lui fait une profonde blessure; frappée à son tour, elle tombe aux pieds de M. Allard qui la relève, la défend contre le bleu, et la fait rétrograder avec lui sur la route de Laval.

A la bataille de Dol, les prêtres et les femmes se placèrent au-devant des fuyards; un curé les ramena au combat; une fille de chambre de madame de la Chevalerie, armée d'un fusil, marchait à leur tête, en s'écriant, « *à moi les Poitevines!* » elle revint victorieuse.

Dans la plupart des bourgs vendéens, des femmes armées montaient la garde pendant que leurs maris se battaient. Après une victoire elles allaient se porter sur les routes les plus fréquentées, arrêtaient ou assommaient les fuyards qui ne voulaient point se rendre prisonniers. Après la victoire de Châtillon, cinquante femmes faillirent arrêter Westermann; elles amenèrent du moins plusieurs cavaliers qui, accablés de fatigues, leur rendirent les armes.

Insensibilité d'une femme républicaine.

L'empire des opinions politiques a dans le

cœur humain la même force et la même prépondérance que celui des opinions religieuses; il altère le caractère, endurcit l'âme, et détruit jusqu'au germe de la sensibilité. Tu es malheureux sans avoir mérité de l'être, l'excès de tes souffrances est digne de pitié; mais tu ne penses pas comme moi, donc tu ne mérites plus de vivre. Tel est le sophisme qui aveugle l'homme entêté de ses idées religieuses ou politiques. Le musulman le plus charitable ne voit dans un chrétien qu'un chien impur; le républicain le plus humain ne voyait en 1793 dans un *aristocrate* qu'un brigand, digne des derniers supplices.

Après le passage de la Loire, quelques dames vendéennes essayèrent de cacher leurs enfans dans les endroits où elles passaient. Ni l'argent, ni les plus belles promesses ne purent jamais tenter aucun républicain; l'enfant même au berceau leur paraissait un monstre que l'on ne pouvait trop tôt étouffer. Quelques-uns prirent l'argent et livrèrent leurs précieux dépôts entre des mains ennemies, mais la plus grande partie de ces hommes exaltés fermèrent aux cris des mères désespérées leurs oreilles et leurs cœurs.

Après la déroute du Mans, madame T***,

femme jeune, aimable et sensible, et qui donnait à son pays l'exemple des bonnes mœurs et des vertus domestiques, refusa avec dureté d'écouter une dame respectable, femme d'un des plus illustres généraux royalistes. Ni larmes, ni prières ne purent la fléchir. L'adroite mère vint à bout de cacher son enfant dans le lit de la dure républicaine; il l'en fallut ôter (1); la Providence seule sauva cet enfant, qui succomba de fatigue et de misère quelques jours après à Ancenis. Quel était le crime de cet enfant aux yeux de madame T***? c'était d'être né *d'un brigand*. Cette femme, pleine de talens et d'esprit, aveuglée par l'esprit de parti, regardait comme des hommes purs, des jacobins, des noyeurs, des mitrailleurs, des sacriléges, des régicides : les seuls scélérats, à ses yeux, étaient ceux qui par des généreux efforts cherchaient à rétablir en France la monarchie, la justice, la religion, les mœurs, l'ordre, la paix, la bonne foi, et l'honneur. On prétend

(1) Madame Jagaut, de Thouars, fut plus heureuse que la dame dont on vient de parler. Elle cacha sa fille, dans la ville de la Flèche, chez M. Tho***, qui eut pour elle les soins et la vigilance d'un père, et qui la rendit saine et sauve à sa mère, après la pacification.

qu'en certaines circonstances elle se comporta durement envers des prisonniers.

Valeur de plusieurs déserteurs républicains.

Il est un milieu entre se confier aveuglément à des déserteurs, et leur montrer sans cesse des défiances injurieuses. La Vendée n'a jamais été trahie que par un seul déserteur, cependant le paysan vendéen n'a jamais eu aucune confiance à ceux qui avaient porté l'habit bleu. Son premier mouvement, en voyant un déserteur, était de le regarder comme un espion, et de se mettre en mesure de le fusiller; il fallait toute l'autorité des chefs pour l'arracher des mains de ces furieux; et, lorsqu'il était admis dans les rangs, on le surveillait, on l'épiait, on n'attendait qu'un prétexte pour l'immoler.

Après l'affaire de Thouars, le 5 mai 1793, l'armée avait reçu un grand nombre de nouveaux officiers dont aucun n'avait encore fait ses preuves, et dont le paysan paraissait se défier. Trois jours après, on attaque la Châtaigneraie. Les nouveaux officiers se mettent à la tête de la colonne la plus avancée, et s'élancent sur l'ennemi avec plus de témérité que courage de : trois sont blessés, MM. de Mon-

diou, du Pérat et de Beauvolliers; on parvient à les dégager. M. de Baugé, posté sur une hauteur avec deux cents paysans, soutient le feu de mille républicains pendant quatre heures sans perdre un pouce de terrain. M. de Marsanges, à la tête de six dragons déserteurs que les paysans avaient plusieurs fois menacés, s'élance et disparaît dans la mêlée. — *C'est assez, dragons, revenez, vous êtes des braves*, s'écrient les paysans.

Un de ces dragons était resté étendu sur le champ de bataille.

Courage héroïque d'un prêtre aveugle.

Au nombre des prêtres qui passèrent la Loire était M. Javelot, prêtre octogénaire, aveugle, et respecté de toute l'armée. Ce bon vieillard était supérieur des missionnaires de Saint-Laurent-sur-Sèvre. Il avait pour guide un jeune enfant qui le regardait comme son père et qui ne l'abandonna jamais.

Après la déroute de Savenay, M. Javelot se trouva seul avec son guide dans la campagne. Quatre hussards viennent au grand galop; le vieillard veut engager l'enfant à s'éloigner, ce dernier veut mourir avec lui.

M. Javelot était habillé en paysan. — *Quel*

est le vieillard que tu mènes, brigand, demandèrent les hussards. — *Messieurs, nous ne sommes point des brigands ; c'est un pauvre paysan aveugle que je conduis. — Non, messieurs*, reprend le vieillard, *je suis un prêtre ; le supérieur des missionnaires... Oh! la belle couronne que celle du martyre ! Frappez...*

Les hussards, entraînés sans doute par une puissance supérieure, s'éloignent, sans faire le moindre mal à l'aveugle et à son conducteur.

Une dame vendéenne sauve sa vie par un mensonge qui attaque son honneur.

Les femmes, dit-on, doivent préférer l'honneur à la vie ; l'honneur, cette fleur délicate que le moindre soupçon décolore, que la moindre calomnie anéantit. Cette maxime est très-vraie dans des temps paisibles, mais je soutiens que dans le tourbillon des guerres civiles, elle ne peut être reçue, et que c'est alors une folie que d'acheter, aux dépens de sa vie, l'estime de ses bourreaux. Restons, dans tous les temps, fidèles à la vertu, mais gardons-nous bien, au milieu des orages, de nous sacrifier pour en garder aux yeux des insensés la vaine apparence, à moins que nous ne sentions en nous une grâce surnaturelle.

Un grand nombre de dames vendéennes ont sauvé leur vie en se déclarant enceintes. Madame de B***, femme d'un des premiers généraux de la vendée, avait depuis un an perdu son mari. — *Tu es enceinte!* lui dirent ses bourreaux, *tu n'as plus de mari depuis long-temps.* Il lui fallut dire un mensonge en déclarant que son enfant était d'un soldat républicain. On se moqua d'elle, mais on lui accorda un sursis, qui, trois mois après, fut suivi d'un autre. Le 9 thermidor vint, elle fut sauvée. Toujours vertueuse, elle perdit pendant six mois l'apparence de la vertu. Eût-elle mieux fait de monter sur l'échafaud?

Je ne parle point ici d'après les principes de la religion, qui nous apprend que le plus petit mensonge est un crime aux yeux de Dieu : mourir plutôt que de mentir, c'est un devoir pour un vrai chrétien.

Empire de l'amour sur un officier républicain.

Ce qui fait le plus bel éloge de l'amour, c'est qu'il est le seul sentiment qui surmonte les répugnances produites par la diversité des opinions. Un jacobin eût dénoncé au besoin son père, sa mère, sa femme et ses enfans, et peut-être vu leur supplice d'un œil serein;

ce même jacobin, devenu sensible, pour plaire à sa maîtresse, va sauver même des aristocrates.

Un officier républicain, très-exalté, était devenu amoureux de mademoiselle des Ressources, qui habitait le bourg de Guinrouet, près de Savenay. Quoique cet officier fût logé avec une escouade de bleus chez sa maîtresse, celle-ci n'en donnait pas moins retraite à de malheureux Vendéens qui étaient d'autant plus en sûreté chez elle, qu'on ne pouvait même les y soupçonner.

Toutes les fois que l'officier voulait faire quelques recherches, un ordre de sa maîtresse les lui faisait cesser. — *Monsieur*, lui dit-elle un jour, *je veux que vous vous promeniez sans armes.* — *Quoi! même sans épée.* — *Oui, sans épée.* — *Mais les brigands me tueront; cela vous sera bien égal.* — *Les brigands sont mes amis; je vous sauverai, etc.*

L'officier obéit, ferma les yeux sur toutes les démarches de sa maîtresse, vit en frémissant la maison se remplir de Vendéens, et les protégea du moins par son silence autant que par son autorité. Avait-il changé d'opinion? Non sans doute, mais il était devenu amoureux.

Des Allemands au service des Vendéens.

Les Allemands qui, après l'affaire de Saumur, quittèrent la légion germanique pour se joindre aux royalistes, leur furent toujours fidèles et leur rendirent mille services; mais on peut dire que le paysan n'aimait point ces hommes d'une taille gigantesque, qui n'entendaient pas leur patois, et qui, dans des querelles de cabaret, frappaient d'abord comme des sourds, sauf ensuite à s'expliquer.

Dans les combats, ils étonnèrent plus d'une fois les bleus qui ne pouvaient concevoir que des paysans fissent d'aussi beaux feux de peloton. Après la victoire, ils étaient terribles; ils demandaient d'abord aux prisonniers *la petit horloche*, et souvent après les avoir dépouillés ils les maltraitaient.

Dans l'intérieur, ils étaient chargés de la police et de l'exécution des jugemens du conseil.

A Dol, un déserteur, nommé Montignac, avait pris une pièce d'étoffe et avait été condamné à mort; déjà les Allemands venaient pour s'en emparer et le conduire au supplice, quand madame de Lescure demanda sa grâce et l'obtint. Ce jeune homme témoigna la plus grande reconnaissance à sa bienfaitrice, se bat-

tit en désespéré à l'affaire de Dol, tua deux cavaliers et s'empara de leurs chevaux.

Les Allemands murmurèrent en entendant prononcer cette grâce inopinée; ils avaient la dépouille des condamnés. Cinq d'entre eux ont seuls survécu à la guerre de la Vendée.

Le général Quétineau.

Un républicain est, aux yeux de certains royalistes, un animal sombre, furieux, qui ne se plaît que dans le sang et dans les larmes, et qui ne peut avoir ni honnêteté, ni vertu. J'ai toujours regardé cette opinion comme très-erronée.

Il est des hommes qui, dans le cours de leurs études, ont entendu exalter les républiques de la Grèce et de Rome; qui ont vanté avec leurs professeurs les Brutus, les Timoléon, et juré anathème aux Pisistrate, aux Tarquin, aux Denys, aux Darius, aux Philippe. Ces hommes, élevés à la mode des républicains dans une monarchie, ont embrassé de bonne foi l'opinion de ceux qui pensent que la liberté ne se trouve que dans les démocraties; qu'il faut tout sacrifier pour elle, et que rien n'est plus beau que de mourir libre. Si la tête leur a tourné, ce n'est pas à eux qu'il faut s'en prendre, mais

plutôt à leurs maîtres (1) ; je soutiens qu'ils ont pu être républicains de bonne foi et conserver dans leur délire des principes d'honnêteté. Leur plus grand tort a été de s'être cru des héros, tandis qu'ils n'étaient que des hommes fort ordinaires.

Au nombre de ces têtes exaltées, on peut placer le général Quétineau. Né près de Thouars dans la classe des petits propriétaires, il entra de bonne heure au service où il se distingua. La révolution le trouva marié, paisible et heureux. Il pouvait conserver son bonheur, mais son amour pour la liberté le tira de ses foyers ; il accompagna Dumourier en Belgique en qualité de capitaine de grenadiers.

Parvenu au grade de chef de bataillon, il revient à Thouars au moment même de l'insurrection de la Vendée. Son arrivée excite

---

(1) Dans une monarchie, servir Dieu et son prince, leur être fidèles jusqu'à la mort, répandre son sang pour eux, telles sont les maximes qu'il faut surtout prêcher aux écoliers. Peignez-leur le second Brutus sous les traits d'un lâche assassin ; offrez-leur pour modèles Artabase ou Cinéas, tous ceux qui ont fidèlement servi leurs Rois ; mais gardez-vous de leur vanter de prétendus grands hommes dont la plupart n'ont été que de fougueux démagogues, ou de dangereux intrigans.

l'enthousiasme; on le fait nommer général. A la tête de cinq mille hommes indisciplinés, il se rend à Bressuire. Sur ces entrefaites, une troupe forcenée de Marseillais arrive, massacre les prisonniers et sème partout le désordre. Quétineau les mène à l'ennemi; une terreur panique les entraîne et ce général est battu par le marquis de Larochejaquelin. Forcé d'évacuer Bressuire, il feignit d'oublier, dans la maison où ils étaient détenus, MM. de Lescure, de Donnissan et de Marigny avec leurs familles. Il était persuadé que s'il les avait emmenés avec lui, les Marseillais les auraient massacrés.

Il se réfugie à Thouars; trente mille Vendéens l'y poursuivent; il se bat avec courage, est battu et perd la tête. Malgré sa défaite, il entreprend de se défendre dans la ville et se voit forcé de se rendre prisonnier avec toute son armée. Pleins d'estime pour lui, les généraux Vendéens voulaient l'engager à passer sous les drapeaux du Roi. Il leur répondit qu'il était républicain et qu'il ne serait jamais traître à la cause qu'il avait embrassée; on lui donna la liberté, et ce fut la cause de sa perte (1). In-

(1) Le député Phélippeaux fut un des plus acharnés à

carcéré par l'ordre des représentans, mis en jugement, et délivré à Saumur par les Vendéens, il refusa de les suivre, voulant être jugé et se laver de toute espèce d'imputations. Traduit devant un tribunal de sang, il est condamné comme traître sans pouvoir être entendu; sa femme désespérée crie : *vive le Roi!* tous deux tombent sous le fatal couteau. Madame Quétineau, qui était enceinte, obtint à peine quelques jours pour se rétablir des suites de sa couche.

Quétineau pouvait être regardé comme un

---

poursuivre l'infortuné Quétineau. Voici ce qu'il dit dans son mémoire posthume, page 29 : « Quant aux deux autres (Quétineau et Marcé), j'ai déclamé tant de fois contre leurs perfidies et l'espèce de sommeil qu'on observait à leur égard, qu'enfin ils sont arrêtés. » Carra s'était déclaré le protecteur de Quétineau. Le représentant Phélippeaux, en lui donnant des juges, le livra à des bourreaux qui devaient l'immoler lui-même, peu de temps après, sur des dénonciations aussi absurdes que celles qui avaient fait périr MM. Quétineau et de Marcé. L'imprudent ne fit pas alors attention que, en révolution, le glaive des lois n'est que pour les infortunés ou les maladroits; et que l'on peut dire, en le voyant levé sur la tête d'une victime quelconque :

« *Hodie tibi, cras mihi.* »

fou, mais non comme un malhonnête homme.

Le marquis de Lescure sauvé par son précepteur.

Dans des crises révolutionnaires, c'est en vain que l'on voudrait parler raison au peuple; il est ivre, et l'on ne peut en tirer parti qu'en feignant de partager son ivresse; c'est un malade qui a la jaunisse et qui s'indigne contre ceux qui ne voient pas tout jaune comme lui.

M. le marquis de Lescure, né à Clisson près Bressuire en 1766, n'avait point voulu émigrer. Persuadé que celui qui quitte la partie la perd, il se rangea auprès du trône, prêt à défendre son Roi jusqu'à la dernière goutte de son sang.

Après l'affaire du 10 août 1792, il tenta vainement plusieurs moyens pour se soustraire aux poursuites des jacobins. Il commençait à désespérer de son salut, lorsqu'un heureux hasard lui fit rencontrer à Paris son ancien précepteur, nommé Thomassin. C'était un férailleur, un intrigant qui s'était jetté dans le parti révolutionnaire où il parvint aux grandes dignités. Il était alors commissaire de police et capitaine de la section de Saint-Magloire. At-

taché à son élève, il résolut de le sauver avec toute sa famille ou de périr avec lui.

De faux passe-ports sont obtenus par adresse ou par argent; mais en sortant de Paris les commis de la barrière arrêtent nos voyageurs; il faut aller à la section. La populace attroupée crie : *à la lanterne!* et se met en devoir de se faire une prompte justice. Thomassin sort de la voiture, son habit de capitaine en impose aux sans-culottes; il monte sur le perron et déclame avec force contre les aristocrates qu'il faut exterminer; il exhorte la jeunesse à s'armer et à voler à la défense de la patrie, après avoir égorgé les ennemis de l'intérieur; lui-même il se mettra à leur tête pour voler à la gloire; mais il est, dans ce moment, chargé d'une mission importante, il va chercher des fourrages avec quelques-uns de ses parens. On l'interrompt par le cri de : *Vive la nation!* il part sans obstacle, au bruit des applaudissemens d'un peuple qui l'aurait mis en morceaux s'il avait entrepris de lui parler le langage de la raison et de l'humanité. Plus de vingt fois, dans la route, il se sauva par le même moyen. Le marquis de Lescure arrive à Clisson, et peu de temps après il va devenir un des meilleurs généraux de l'armée catholique et royale.

Assignats brûlés et autres objets détruits par les Vendéens.

Pendant les guerres civiles, la diversité des opinions politiques fait souvent commettre des injustices, des vexations, des atrocités; mais ce qui est plus étonnant encore, elle éteint dans l'âme jusqu'au sentiment de l'intérêt personnel.

Après la victoire de Fontenay, les Vendéens s'emparèrent d'une caisse contenant 800,000 fr. en assignats, qui portaient les emblèmes de la république; aucun paysan n'en ignorait la valeur; tous en connaissaient le prix et n'auraient pas manqué d'occasions pour les placer avantageusement; mais la haine de la république, et l'horreur que ce nom seul leur inspirait, étaient si profondément gravées dans leurs âmes, qu'aucun d'eux ne songea à s'approprier une seule partie de ce trésor.

Ils firent brûler publiquement la caisse entière aux cris de *vive le roi!* Ils se disposaient à en faire brûler une seconde, qui contenait une somme de 90,000 fr., quand les généraux, plus éclairés, arrêtèrent les fougueux incendiaires, prirent les assignats, et en firent une caisse publique pour les besoins de l'armée.

On se borna à écrire au dos de ces assignats : *bons au nom du roi*. Cette seule formalité les fit recevoir sans aucune difficulté dans toute la Vendée ; mais, par un motif contraire, elle les fit rejeter des républicains, qui ne les brûlaient pas cependant lorsqu'ils pouvaient s'en saisir.

Le même sentiment de haine pour la république porta les insurgés à brûler tous les registres et papiers des départemens, des districts, des administrations civiles et militaires, les arbres de liberté, les drapeaux et les écharpes tricolores, et jusqu'aux habits uniformes, qui, taillés en veste, auraient pu leur servir.

A la prise de Thouars, on en brûla plusieurs milliers. Les paysans dansaient en rond autour du feu, en repetant une chanson guerrière, dont tel était le refrein :

« La patrie
Est à l'agonie;
Les habits bleus
Iront au feu. »

Effet de l'exaltation des idées religieuses.

Quand deux armées sont en présence, on a coutume de parier en faveur de celle qui est la plus nombreuse, la mieux disciplinée, la

mieux fournie d'artillerie, d'armes et de bons généraux. Ce calcul est sans doute très-juste, mais je soutiens qu'il n'est plus admissible dans les guerres civiles ou religieuses. Il faut alors parier pour celle qui a le plus haut dégré d'enthousiasme, parce que, pour peu qu'il se soutienne pendant toute la bataille, le succès est infaillible pour le parti qu'il anime.

Mahomet, à la tête d'une poignée de voleurs arabes, a battu plus d'une fois les armées les plus formidables; ses successeurs ont conquis le tiers du globe alors habité, parce que rien ne résistait au Musulman, persuadé que la mort lui assurait une éternelle félicité.

Seize cents paysans bohémiens battirent une armée de l'empereur Sigismond, et après une continuité de victoires le contraignirent à un traité humiliant.

Les troupes réglées de Charles Ier. ne furent battues par les séditieux que commandait Cromwel, que parce que leur valeur naturelle se trouva trop au-dessous de l'enthousiasme de leurs fanatiques adversaires.

Les Vendéens se battaient contre des hommes exaltés par le fanatisme de la liberté. Ils avaient eux-mêmes à défendre leur Dieu, leur Roi et l'antique monarchie. Toutes les fois que

ces idées ont été fortement gravées dans leurs têtes, ils ont été invincibles; mais dès qu'elles venaient à s'affaiblir, dès que le pillage, l'ivresse, ou la bonne chère leur faisaient perdre de vue les motifs qui leur avaient mis les armes à la main, ils n'étaient plus que des soldats vulgaires, bien inférieurs à leurs antagonistes. C'était alors Samson à qui Dalila avait coupé les cheveux.

Jamais les Vendéens n'ont cru, comme on l'a si ridiculement avancé, que les balles qu'on leur tirait, se changeaient en balles de liége et qu'ils ressusciteraient au bout de trois jours; mais ils étaient convaincus qu'en perdant la vie pour leur Dieu et pour leur Roi, et qu'en conservant leurs mains pures ils iraient en paradis. Avant la bataille, on pouvait aisément prévoir quelle en serait l'issue. Si le paysan paraissait gai et content de lui-même, la victoire était infaillible; s'il était triste et morne, s'il se croyait mal avec Dieu, la déroute était certaine, à moins qu'on ne vînt à bout de ranimer sa confiance.

A la deuxième affaire de Fontenay, les paysans de la division commandée par le marquis de Lescure parurent un instant hésiter devant l'ennemi. Une croix de mission se pré-

sente à leurs yeux, tous se précipitent à genoux sous le feu des républicains, et offrent à Dieu le sacrifice de leur vie. Un prêtre leur donne à haute voix l'absolution. Ils se relèvent et courent sur l'ennemi avec tant de précipitation, que le marquis, pour les devancer, est obligé de mettre son cheval au grand trot : en un quart d'heure la victoire se déclare, les Vendéens sont maîtres de Fontenay.

A l'affaire de Dol, ainsi que je l'ai dit plus haut, les paysans se portèrent assez faiblement au combat; ils venaient d'être repoussés à Granville, et ils pensaient que le Ciel était irrité contre eux; ils se battirent néanmoins avec courage et firent reculer l'ennemi de plus de deux lieues. Bientôt repoussée à son tour, la plus grande partie de l'armée catholique et royale prend la fuite, et rentre à Dol. Ni les chefs, ni les femmes qui leur reprochent leur lâcheté, ne peuvent les engager à retourner au combat. Le désespoir s'emparait de tous les cœurs, lorsque le curé de Sainte-Marie, de l'île de Rhé, paraît, un grand crucifix à la main. Il monte sur un tertre, on fait silence : « Lâches, s'écrie-t-il avec indignation, où courez-vous? où laissez-vous vos femmes et vos enfans? Espérez-vous trouver une retraite?

Sommes-nous ici dans la Vendée? Il n'est pour vous qu'un seul moyen de salut : tombez tous à genoux, je vais vous donner l'absolution. Les braves qui mourront iront en paradis; mais les lâches qui trahissent Dieu et le Roi, ne peuvent attendre que l'enfer. Venez, je marcherai à votre tête, l'image de notre Rédempteur à la main. Nous verrons si vous laisserez reculer cet étendard sacré devant le drapeau tricolore. »

Tous aussitôt se prosternent, reçoivent l'absolution et marchent à l'ennemi, en s'écriant : *Allons, allons en paradis!* Deux heures après on voit revenir les fuyards qui avaient terrassé et poursuivi les bleus. Le brave curé était à leur tête. En rentrant dans la ville, il entonne le *Vexilla regis;* on tombe à genoux, et l'on va ensuite rendre, dans l'église métropolitaine, des actions de grâces au dieu des victoires.

Incendie d'un village, première cause de la guerre de la Vendée.

On peut dire que les incendies ont été une des causes de la prolongation de la guerre de la Vendée. Le premier insensé qui brûla un village mit le feu à toute la France. Le 25 avril 1793, les bleus, alors maîtres de Bressuire,

menacèrent le bourg de Beaulieu de le brûler, si les jeunes gens ne se rendaient pas au tirage le 26. Personne ne vint ; on tint parole, on mit le feu ; deux jours après on voulut en faire autant à la paroisse de Saint-Sauveur ; cinquante paroisses se soulevèrent ; les bleus furent chassés de Bressuire, et alors fut allumée une guerre civile, dans le cours de laquelle devaient périr plus de quatre cent mille Français. Voilà à quoi aboutit l'incendie d'un village.

Détails sur le prince de Talmont.

De tous les chefs qui ont signalé leur courage et leur fidélité dans la Vendée, il n'en est point que, pour la naissance et l'illustration, on puisse mettre à côté de M. le prince de Talmont, second fils de M. le duc de La Trémouille (1).

Presque tous les autres chefs avaient été,

---

(1) Georges de la Trémouille épousa, en 1442, Marguerite d'Amboise, vicomtesse de Thouars ; Jean d'Amboise avait épousé, en 1388, Jeanne de Thouars, issue en droite ligne d'Arnoul, vicomte de Thouars, en 915. Cet Arnoul était le fils cadet d'Eble, duc d'Aquitaine, petit fils de Renulphe, parent de Charlemagne.

Il résulte de cette filiation, bien claire et bien prou-

avant la révolution, les vassaux d'un prince qui recevait autrefois l'hommage de dix-sept cents gentilshommes, et qui était encore, en 1789, le seigneur suzerain des plus belles terres de la Vendée, telles qu'Apremont, Argenton-le-Château, Beauvoir-sur-Mer, Belleville-Thouarçais, Bressuire, Bournezeau, le Brandois-de-la-Morière, Chantenay, Châteaumur, Château-Neuf en Gastine, la Chaise-le-Vicomte, Chavannes, Commerquiers, Châlans, Airvaut, les Essarts, la Forêt-sur-Sèvre, la Garnache, St.-Gervais, St.-Gilles-sur-Vicq, la Grise, St.-Hermine, La Jarrie, La Merlatière, La Ratière, St.-Jouin, l'île de Bouin, La Fougereuse, le Breuil-Baret, Mareuil, Moncoutant, Mortagne, les Mottes-Boëmé, La Chapelle-St.-Laurent, Mouchant, Oirou, Louzi, Montreuil-Bellay, Palluau, le Parc, Pousanges, le Puy-Belliard, Thouars, Vigournay, Tiffauge, l'île de Noirmoutier, etc.,

---

vée, que les princes de la Trémouille descendent directement, par les femmes, des ducs d'Aquitaine; comme il est démontré qu'ils descendent des anciens rois de Naples, par Charlotte d'Aragon, fille de l'infortuné Frédéric, dépouillé de son royaume par Ferdinand-le-Catholique et par Louis XII.

c'est-à-dire, des deux tiers au moins de toute la Vendée.

L'arrivée d'un si grand seigneur fit plaisir aux paysans et aux officiers; on ne peut néanmoins se dissimuler que certains chefs parurent en concevoir de la jalousie, et craignirent de voir le commandement s'échapper de leurs mains. Il fallait lui donner un titre, on lui donna celui de commandant de la cavalerie, que dirigeait d'abord M. Forestier.

Le prince de Talmont fut, depuis, en butte à bien des traits décochés sourdement. On essaya de lui imputer la défaite de Chollet; mais cette calomnie tomba bientôt d'elle-même. On le peignit ensuite comme trop livré au plaisir; mille traits de valeur et de prudence firent bientôt rougir ses envieux.

Lorsqu'il rejoignit l'armée royale à Angers, d'autres disent à Saumur, il avait vingt-cinq ans. C'était un très-bel homme, d'une charmante figure, d'un port noble, d'une taille de cinq pieds six pouces. Quoique jeune, il avait la goutte, ce qui enchaînait par fois son activité. Il était brave, généreux, sociable, aimé du soldat qu'il savait contenir. A l'affaire de Luçon, il tint ferme avec sa cavalerie, contint l'ennemiqui n'osa poursuivre les fuyards,

et protégea la retraite. Le généralissime d'Elbée, près d'être pris par l'ennemi, lui dut la vie.

A la bataille de Dol, toute l'armée avoua qu'elle lui devait son salut ; à la tête de quatre cents hommes, il soutint pendant deux heures tout le feu de l'ennemi, et donna le temps aux fuyards de se rallier et de revenir à la charge. Au combat qui précéda l'entrée au Mans, il partagea la tête d'un seul coup de sabre à un hussard de la mort, qui l'avait défié à la tête de l'armée.

Tant de belles actions ne firent qu'aigrir la jalousie de ses envieux. Après la prise de Pontorson, ce prince avait cherché à faire embarquer des dames qui devaient passer à Jersey : on répandit avec malignité le bruit qu'il voulait s'esquiver et passer en Angleterre. Cette calomnie était d'autant plus atroce que, quatre jours avant, les officiers s'étaient donné leur parole d'honneur de ne point se quitter.

Stoflet avait été jusqu'alors l'admirateur et le très-humble serviteur du prince ; mais, soit qu'on l'eût suscité secrètement, soit qu'il eût été tenté par de riches dépouilles, il prit sur lui de le faire arrêter, et donna ordre à M. Mar-

tin, l'un de ses officiers, de le conduire devant lui.

J'ai rapporté ailleurs les circonstances ultérieures de cet événement, et le lecteur peut se les rappeler.

Après que le marquis de Larochejaquelin eut quitté l'armée à Ancenis, on assembla le conseil pour lui donner un successeur. Cette place était alors plus périlleuse qu'honorable; l'armée était en pleine déroute et près de rendre les derniers soupirs. Mille actions éclatantes parlaient en faveur du prince; la politique conseillait ce choix, puisqu'il était aussi puissant seigneur en Bretagne qu'en Poitou, et que son influence, sur un pays qui se souleva peu de mois après, pouvait sauver les débris du parti; une partie des officiers et des soldats le demandaient pour général; le conseil en décida autrement : un simple gentilhomme lui fut préféré. M. de Fleuriot avait sans doute beaucoup de mérite, mais le prince l'égalait du moins de ce côté, et il l'emportait infiniment sur lui par beaucoup d'autres.

Rebuté par tant de marques d'ingratitude, le prince se sépara de l'armée, et se dirigea avec quelques amis du côté de Laval, où ses ancêtres avaient si long-temps commandé.

D'anciens et fidèles vassaux reçurent ses ordres et répondirent à son appel. Un soulèvement se prépare ; trahi par la fortune, il est pris par les bleus qui le promènent de ville en ville, comme le plus précieux monument de leur victoire (1).

On le condamne enfin à la mort. Un juge veut lui faire des questions indiscrètes. Ce prince, toujours grand, toujours intrépide au milieu de la plus cruelle adversité, lui répond : *Fais ton métier, barbare, j'ai fait mon devoir.* Sa tête fut long-temps attachée aux murs de son château de Laval.

Telle fut la fin de ce jeune héros, le digne descendant des la Trémouille ; un de ses ancêtres était mort à Pavie, aux pieds de François Ier. Comme lui, il versa son sang pour son

---

(1) Le prince, après son arrestation, ne fut d'abord connu de personne; il était déguisé en meunier. En passant devant l'auberge de Saint-Jacques, à Fougères, la fille de l'aubergiste s'écria : *C'est le prince de Talmont!* Un mois auparavant il avait sauvé la vie à toute sa famille. L'indiscrétion de cette jeune fille hâta le supplice de l'infortuné prince. Le représentant Lavallée lui fit plusieurs fois l'offre de sa grâce, s'il voulait lui divulguer les secrets de son parti. « *Donnez-moi donc votre âme et votre habit, si vous voulez que je fasse une bassesse.* » Telle fut la réponse du héros.

Roi, mais dans des temps plus orageux et par un genre de mort plus douloureux.

Belle réponse d'un Vendéen.

Le trait le plus marqué du caractère vendéen, c'est une répugnance invincible pour toute espèce d'innovations. Dès qu'il croit qu'un changement quelconque blesse les intérêts de la monarchie, il se prononce fortement et refuse aussitôt de l'adopter. Le Vendéen supporta avec une extrême impatience la réduction des pièces de 6 fr. à la valeur de 5 fr. 80 cent., et quelque tort que lui ait fait son opiniâtreté, il a toujours reçu ces pièces pour leur valeur nominale.

En 1814, le feu marquis de Larochejaquelin fut envoyé par le Roi dans la Vendée; il fut reçu avec transport de tous les habitans du Bocage qui le fêtèrent de leur mieux (1). Après

---

(1) On ne peut en dire autant d'un autre commissaire envoyé dans le même pays.

« *Payez-vous bien vos contributions, mes amis?* » Telle était l'unique question qu'il faisait aux bons Vendéens. — « *Morbleu*, lui dit un vieux soldat, *n'avez-vous que cela à nous dire? Votre mission se borne-t-elle à nous demander de l'argent.* »

Ce commissaire, dit-on, abandonna le parti du Roi,

plusieurs épanchemens mutuels, dictés, d'un côté par la confiance, et reçus de l'autre avec bonne foi et loyauté : *Mes enfans*, leur dit le marquis, *vous perdez, en recevant les pièces de 6 fr. pour leur ancienne valeur, il faut vous conformer enfin à l'usage général.* Un murmure universel accueillit cette proposition. *Monsieur*, lui dit un vieux paysan couvert de cicatrices, *faites-nous perdre trente sous sur les pièces qui portent l'empreinte de l'usurpateur, mais jamais nous ne consentirons à perdre ou faire perdre un liard sur une monnaie frappée à l'image de notre bon Roi.* C'est le marquis lui-même qui m'a conté ce trait.

Zèle et dévouement de M. de Tinteniac pour le service du Roi.

Il faut mettre au nombre des plus zélés serviteurs du Roi en 1793, M. de Tinteniac, gentilhomme breton d'une ancienne famille alliée à celle de du Guesclin.

Sa jeunesse avait été orageuse et s'était passée dans la dissipation et les excès si communs à cet âge ; pour réparer ce désordre dans sa

---

dans les cent jours; mais il n'est pas retourné dans la Vendée.

conduite, il se chargea de la plus périlleuse des missions. Il fallait de Londres pénétrer dans la Vendée, y porter des dépêches des ministres du Roi d'Angleterre et en rapporter la réponse.

Conduit par un bateau pêcheur sur les côtes de Saint-Malo, sans papiers, sans passe-ports, il lui restait à faire plus de quatre-vingts lieues par des chemins qu'il ne connaissait pas, dans un pays occupé par des troupes républicaines.

Il se confia à un paysan qui le conduisit pendant six lieues et le remit à un autre guide. Il continua son voyage à travers des périls sans cesse renaissans. De guide en guide, il arrive enfin aux bords de la Loire, la traverse pendant la nuit, et débarque dans le territoire de la division du Loroux. On l'arrête, on le traite d'espion, on le conduit à M. de Lyrot; il s'explique; on lui donne M. de Flavigny pour le conduire au château de la Boulaye à deux lieues de Châtillon, où se tenait l'état-major de la grande armée. J'ai parlé ailleurs de la nature des dépêches qu'il remit au conseil et de la réponse qu'on y fit. Son retour à l'île de Jersey fut heureux; mais, en se rendant à Londres, il perdit ses dépêches et ne put donner

aux ministres anglais que des instructions verbales.

Il revint plus d'une fois dans la Vendée par les mêmes chemins. Un jour, il fut réduit à traverser la Loire à la nage en tenant entre ses dents ses papiers enfermés dans un bâton. Une autre fois il traversa Nantes et parla au féroce Carrier. Celui-ci veut donner l'ordre de l'arrêter ; le brave émigré lui présente ses pistolets, le contient, ferme à clef la porte de l'appartement et se sauve.

M. de Tinteniac finit par se mettre à la tête d'une troupe de chouans, avec laquelle il harcela long-temps les cantonnemens républicains de son voisinage. Il fut tué, les armes à la main, deux mois après la funeste descente de Quiberon, à l'attaque de Josselin.

Traits de fierté vendéenne.

Tandis que les républicains tremblaient à l'aspect des guillotines ambulantes, des représentans et des commissions populaires, le soldat vendéen se battait en homme libre et ne craignait que Dieu et le Roi. Les chefs n'avaient sur lui qu'une autorité de persuasion ; dès qu'ils voulaient user ou abuser de leur pouvoir, les

murmures de l'armée entière les forçaient bientôt de reculer.

En 1793, un meunier, de la paroisse de Treize-Vents, est mis en prison par un officier, parce qu'il s'était rendu trop tard au rassemblement. Sur-le-champ toute l'armée fait entendre des murmures. Quarante hommes forcent la prison et vont tenir compagnie au détenu. Une sédition est sur le point d'éclater; les chefs se rassemblent. On engage une dame de la première distinction à demander la grâce du meunier. Elle fait cette demande en public; on se fait long-temps prier, enfin on accorde la grâce. La dame se rend en prison et remet le prisonnier en liberté. Tous les soldats la remercient. « — *Madame*, lui dit un des anciens, *nous vous remercions de vos bontés, mais allez dire au conseil qu'il n'a pas le droit de mettre en prison des hommes qui se battent pour le Roi, à leurs dépens*.

En 1815, un officier étranger tira son sabre pour faire avancer quelques soldats traîneurs; en un moment trente fusils furent dirigés contre sa poitrine; sans les excuses qu'il s'empressa de faire, il était mort.

Courage héroïque du marquis Henri de Larochejaquelin.

Dans une armée régulière, un chef qui s'expose imprudemment au danger est coupable; dans une guerre civile, il ne peut trop payer de sa personne. Les Vendéens étaient si braves qu'avec des bâtons et des fourches ils s'élançaient sur des troupes de ligne; mais il fallait pour cela que l'officier donnât l'exemple et marchât le premier à l'ennemi; dès qu'il reculait, c'était le signal d'une déroute complète.

A la prise de Thouars, le 5 mai 1793, le général Quétineau, après avoir perdu la bataille, se renferme dans la ville avec son armée forte de six mille hommes. Les soldats bordent les remparts, ferment les portes et font un feu de mousqueterie très-vif. Quoique les murailles fussent fort anciennes, elles semblaient néanmoins devoir mettre la ville à l'abri d'un coup de main.

Le canon vendéen n'ayant fait qu'une très-faible brèche, il y eut dans l'armée un moment d'hésitation. Le marquis de Larochejaquelin s'avance alors à travers une grêle de balles, jusqu'au pied de la muraille. Il ne voit à côté de lui qu'un brave appelé Texier, de la

paroisse de Courlé. « — *Texier, il faut que je monte sur tes épaules. — Montez, général. — Donne-moi ton fusil. — Le voici.* »

Le marquis est à la brèche et saisit un créneau ; un coup part, le fusil est brisé entre ses mains; il est légèrement blessé à la joue. L'armée voit son danger; elle s'avance en poussant des cris tumultueux; la ville est emportée d'assaut, au moment où les autorités ouvrent les portes, un drapeau blanc à la main, et signent une capitulation par laquelle toute l'armée se rend prisonnière.

Manière de vivre des gentilshommes vendéens avant 1789. — Plaisant hommage rendu par un paysan à son seigneur.

On peut dire qu'avant 1789, les nobles vendéens ne ressemblaient nullement à ceux des autres provinces de France. La simplicité vendéenne avait influé sur leurs mœurs, et si l'on peut considérer les paysans du Bocage comme les Français du quinzième siècle, on peut regarder les gentilshommes de ce pays comme les la Hire, les Dunois, les Xaintrailles des Charles VII et des Louis XI.

Leurs châteaux n'offraient ni faste, ni magnificence; on n'y voyait ni jardins anglais, ni

jets d'eau, ni parcs renfermés. Une grande salle peu décorée, une table copieuse mais sans délicatesse, des vêtemens simples, une grande bonhommie, tels étaient leur luxe et les traits caractéristiques qui les distinguaient. La chasse était leur passion favorite après celle de faire du bien.

Les dames et leurs maris vivaient bourgeoisement, couchaient dans le même lit, n'avaient qu'un même salon, voyageaient à cheval, à pied, mais jamais en carrosse. Quelquefois, quand ils étaient malades, ils se faisaient traîner, comme nos rois de la première race, dans des voitures attelées de bœufs. L'hospitalité était une de leurs principales vertus.

Quiconque venait les voir était assuré d'être bien acceuilli. Le moindre bourgeois, le fermier étaient reçus à leur table (1); ils y étaient abondamment servis; on leur faisait boire du vin autant qu'ils en pouvaient boire, et souvent

(1) Il n'est ici question que des nobles de race, et non des anoblis et des faux nobles. On trouvait dans la Vendée, comme ailleurs, quelques marquis d'*avant-hier*, qui, par des tons de hauteur et une morgue comique, étaient complétement ridicules, et semblaient justifier ce proverbe, que moins il y a de distance entre les hommes, plus on est soigneux de la faire remarquer.

même plus qu'ils n'en pouvaient supporter; car, chez les Vendéens, faire enivrer son hôte est une très-grande politesse.

Avec la même simplicité, les nobles allaient manger chez les bourgeois, chez les paysans même. Ils allaient aux noces, étaient parrains des enfans, leur prêtaient de l'argent ou du blé dans leurs momens de détresse, allaient à la chasse avec eux et leur servaient de protecteurs et d'amis dans toutes les occasions.

Tout cela se faisait sans morgue, sans air de dignité, et comme la chose du monde la plus naturelle.

Comme il n'y avait dans la Vendée aucun grand corps de ferme, et que toutes les terres étaient divisées par métairies dont les fruits se partageaient entre les propriétaires et ceux qui les exploitaient, il y avait chaque jour de nouvelles relations entre les paysans et leurs seigneurs. Ces derniers s'affligeaient naturellement des pertes de leurs fermiers, et se réjouissaient de leurs profits.

Quand un paysan était malade, le seigneur était le premier appelé. Madame la comtesse, ou madame la marquise, apportait des drogues, des conserves, des bouillons. Le malade était

secouru et consolé par les témoignages d'une véritable affection.

Le dimanche, le bal se tenait dans l'avenue du château. Le seigneur dansait avec ses fermières; Madame faisait le même honneur aux fermiers; le vin n'y était point épargné; tout se passait néanmoins avec ordre et décence. On respectait son seigneur autant qu'on l'aimait; on était familier avec lui sans sortir des bornes du respect.

Les bourgeois, les citadins partageaient les sentimens des paysans; ils n'étaient ni humiliés ni méprisés par les nobles; chacun se tenait dans son rang, et tous vivaient bons amis. Ceux mêmes des bourgeois qui adoptèrent la révolution, et le nombre en a été bien peu considérable, n'ont jamais cherché à nuire aux nobles; et, dans les occasions où l'on a voulu les perdre, il les ont secrètement avertis et protégés contre leurs ennemis. Presque tous ont pris les armes pour le Roi en 1793; je parle ici particulièrement de ceux du Bocage.

On ne doit pas s'étonner, d'après les dispositions des trois classes du peuple vendéen, si la révolution de 1789 n'a pu prendre racine dans la Vendée. Toutes les déclamations contre la morgue et la tyrannie des nobles, n'é-

taient ni entendues, ni même comprises; on ne savait à la lettre ce que l'on voulait dire, et aussitôt que la persécution se fut étendue jusqu'à ceux de la Vendée, bourgeois et paysans prirent spontanément les armes pour les défendre et confondre leurs ennemis. Certes, si toute la France avait partagé l'opinion de la Vendée, il n'y aurait point eu de révolution.

Les jacobins ont surtout déclamé contre les droits seigneuriaux, qu'ils regardaient comme autant d'attentats contre l'espèce humaine. Les Vendéens ont regretté ces droits qui étaient pour eux des occasions de fêtes et de divertissemens; car il est à remarquer que la plupart de ces droits causaient plus de perte que de profit au seigneur; la plupart même ne pouvaient être regardés que comme des plaisanteries. J'en citerai ici un exemple.

Le 5 novembre 1737, un paysan de la paroisse de B***, près de Bressuire, rendit, au seigneur du château de C***, l'hommage dont la teneur suit :

« Je vous dois, monseigneur, pour les terres que je tiens de vous, le devoir ci-après expliqué. A la première couche des dames de C***, je serai tenu, et mes enfans après moi, d'aller, le lendemain de cette couche, sous les

fenêtres de votre château, et là de crier par trois fois : *Vive la comtesse de C**** et le nouveau-né ! Si c'est un garçon, vous me donnerez une bouteille de vin que je serai tenu de boire tout d'une haleine, ainsi que de manger une livre de pain blanc, avec une perdrix bien salée et bien poivrée; si c'est une fille, vous ne me ferez donner qu'une bouteille d'eau, une livre de pain noir et un morceau de fromage, etc., etc. »

Gaieté vendéenne.

Les Vendéens ont un genre de plaisanterie qu'ils appellent *la gouaille*, et dont ils usent dans les occasions qui prêtent le moins à la raillerie.

A l'affaire de Torfou une balle morte frappe un soldat, lui casse trois dents et lui entre dans la bouche. Le blessé penche la tête, fait des efforts, et rend la balle. « — *Jérôme*, lui dit un de ses voisins, *les bleus t'envoient des prunes, et te les mettent jusque dans la bouche. — Leur prune n'est pas mûre, je ne l'avalerai pas; et je vais la leur renvoyer.* » Au même instant il ramasse la balle, la met dans son fusil et l'envoie à l'ennemi, au milieu des éclats de rire des *gouailleurs*.

Beau trait de piété filiale.

L'attaque du camp de Fréligné, en 1794, fut très-sanglante. Le genéral Mermet y commandait les républicains. Un coup de feu l'abat sans vie. Son fils, âgé de douze ans, s'attache à son cadavre, sans qu'on puisse l'en arracher. Après une victoire complète, M. Charrette fait mettre le feu aux tentes. Le jeune Mermet eût pu se sauver; mais il préféra expirer dans les flammes, toujours attaché au corps de son père. Il faut croire que cet enfant fut oublié par les Vendéens, au moment où ils mirent le feu au camp; c'eût été une barbarie atroce d'avoir laissé périr un enfant si digne d'admiration, et de l'avoir abandonné à son désespoir.

Beau trait d'un capitaine républicain.

Au milieu des horreurs qui se commirent à la bataille du Mans, on aime à citer un trait d'humanité. Madame de *** était avec plusieurs Vendéennes dans une maison: un détachement bleu se présente; toutes ces femmes deviennent la proie d'une foule de brutaux, qui les égorgent après les avoir violées: madame de *** se jette aux genoux d'un capitaine, et

lui demande la mort comme une grâce. Le brave militaire la prend par la main, tire son sabre, et jure de fendre la tête au premier brutal qui s'approchera de cette femme. Après lui avoir conservé l'honneur, il sut trouver les moyens de mettre sa vie en sûreté.

Piété filiale de mademoiselle de Larochefoucauld.

Au nombre des victimes échappées au glaive de l'anarchie, on doit compter M. de Larochefoucauld et sa fille. Proscrits, dépouillés de leurs biens, sans aucune ressource, ces deux infortunés furent réduits à se cacher chez un vieux domestique qui n'avait aucune fortune. Au bout de deux mois la misère se fait sentir; le vieux serviteur n'élève aucune plainte, mais ses hôtes et lui vont succomber sous le poids du besoin. Dans cette extrémité, mademoiselle de Larochefoucauld prend la noble résolution de se dévouer pour son père. Elle écrit à un général républicain, dont je regrette de ne pouvoir citer le nom, qu'elle est prête à subir l'arrêt de mort que l'on a prononcé contre elle, pourvu qu'on daigne venir au secours de son père, près de périr de misère. Le généreux guerrier vole aussitôt au domicile indiqué par la lettre, prodi-

gue aux deux infortunés royalistes toute espèce de secours; et, peu de temps après la mort de Roberspierre, les aide de sa protection pour les faire rentrer dans leurs propriétés. On cite un autre trait du général Beaufort, qui non-seulement refusa d'obéir à un féroce représentant qui voulait faire brûler un village, mais encore obtint la vie de ceux de ses habitans qui étaient condamnés à mort. De pareils traits forment un parfait contraste avec la barbarie de la plupart des bleus. De tels hommes auraient dû combattre sous la bannière des lis; ils étaient dignes d'être *brigands*.

Sermens prodigués et violés par les bleus. — Présence d'esprit d'un cocher de fiacre.

Le serment fait par un homme irréligieux n'est qu'une vaine formule. Lysandre disait que l'on amusait les enfans par des osselets, et les hommes par des sermens. Jamais cette maxime n'a paru plus vraie que dans les temps orageux de notre révolution. La philosophie, après avoir sapé tous les fondemens de la religion, et s'être assise sur les débris du trône, a cherché en vain des garans de la fidélité de ses adeptes et de ses esclaves. Que pouvait-elle demander à des hommes qu'elle avait dépouillés de la

croyance de leurs pères, et qui ne voyaient plus en eux que des machines animées, destinées à être ensevelies tout entières dans le tombeau? Dans l'impossibilité de trouver des expédiens, elle a eu recours à d'anciennes formules que la religion rendait autrefois redoutables, et qui, depuis le règne du matérialisme, ne tiennent plus qu'à des souvenirs. Par une inconséquence absurde et risible, elle continue à faire attester Dieu, par des hommes à qui elle a enlevé jusqu'à l'idée de la divinité.

De là est venue cette facilité funeste de faire aux factions dominantes tous les sermens qu'elles ont prescrits. Il y a peu d'hommes en France qui, depuis vingt-cinq ans, n'aient fait serment de maintenir sept à huit constitutions différentes ou opposées, qui n'aient juré fidélité à Louis XVI, à Roberspierre, à Marat, au directoire, à Bonaparte et à notre Roi légitime, Louis XVIII. Les sermens se sont prêtés, depuis cette époque, et se prêtent encore sans le moindre scrupule et la moindre hésitation ; les choses en sont venues au point que l'honnête homme, qui n'a pas voulu être faussaire et qui a cru devoir tenir à son serment, passe pour un *original*, plus digne d'être blâmé que d'être respecté.

Pendant la guerre de la Vendée, un grand nombre de soldats et d'officiers bleus prisonniers jurèrent de ne jamais porter les armes contre les royalistes; tous ces sermens étaient violés dès que l'occasion se présentait de reprendre les armes; aussi les Vendéens n'y avaient-ils plus aucune confiance.

Dans une affaire auprès de Chollet, le marquis de Larochejaquelin avait fait prisonniers soixante soldats d'un bataillon de Paris. On ne faisait, à cette époque, aucune grâce aux bleus pris les armes à la main. Pendant qu'on menait ces malheureux au supplice, un soldat du deuxième bataillon de Paris, nommé *Girard*, appelait à grands cris le général vendéen. Celui-ci se retourne. — Que me veux-tu? — Général, je suis un pauvre fiacre qui vous ai souvent mené à Paris dans ma voiture. — Tu mens. — Je vous ai mené plus d'une fois rue de ***, chez mademoiselle de ***.

Le général, convaincu que le fiacre disait vrai, le fait sortir des rangs et lui donne la liberté. — Général, recevez mon serment de ne me plus battre contre les royalistes. — Va-t'en; que veux-tu que je fasse du serment d'un fiacre, après avoir vu plus de vingt mille des tiens manquer à leur parole la plus sacrée?

Tendresse conjugale de l'épouse d'un général vendéen.

M. le M***, un des principaux officiers du quatrième corps vendéen, pendant la campagne de 1815, avait épousé, peu de temps avant la guerre, une dame charmante, digne de son estime et de sa tendresse. Pour répondre à l'appel des royalistes, il lui avait fallu user de subterfuge, et tromper sa jeune épouse : sous le prétexte d'un voyage de peu de jours, il l'avait quittée pour se rendre à Châtillon. Il serait impossible de peindre les inquiétudes et les angoisses de cette dame, dont la sensibilité ne connaît point de bornes. Son premier dessein fut d'aller trouver son mari; mais on lui dit qu'il était à l'extrémité du Marais; les bleus lui coupaient le passage; elle n'avait point de guides, et elle était malade.

Le 19 juin elle apprend que son mari est à Thouars. Elle y court aussitôt; elle le trouve, elle lui jure qu'elle ne le quittera plus, et que désormais sa destinée sera inséparable de la sienne. Les plus fortes objections ne peuvent l'ébranler. Elle obtient enfin le consentement de son mari. Tout à coup, l'alarme se répand, on bat la générale; les bleus entrent

dans la ville ; il faut partir sur l'heure.

Rien n'était préparé pour le départ de madame le M***. On lui fait de nouvelles objections, elle demeure inflexible. On la met en croupe derrière son mari. A peine sorti de la ville, M. le M***. voit paraître les bleus. Partagé entre les devoirs de sa place et sa tendresse pour son épouse, il se voit dans la position la plus cruelle. Arrivé au village de Vérine, il se trouve placé entre l'armée du général de Laage qui le poursuit, et le pont de Vérine gardé par huit cents ennemis. Déjà les balles sifflent autour de lui; dans cette extrémité, il fait descendre son épouse par deux paysans, et la fait mettre dans une maison du village, au maître de laquelle il la recommande instamment. Il court ensuite à la tête de la colonne vendéenne, qui bientôt après emporte le pont à la baïonnette.

Cependant la maison que madame le M*** a choisie pour asile, est bientôt remplie d'ennemis. Des bleus l'arrêtent ; ils la conduisent au général, qui, touché de ses larmes, lui fait un accueil plein d'amitié, et la renvoie à Thouars, chez ses parens. Deux jours après il lui donna un passe-port pour aller rejoindre son mari, et une lettre pour engager les Vendéens

à la paix. Cette conduite, vraiment digne d'un officier français, fit le plus grand honneur au général de Laage. La pacification, qui fut conclue quinze jours après, rendit M. et Mme. le M***. à leurs foyers.

Dévouement héroïque d'une jeune paysanne.

Tenir inviolablement sa promesse, ne jamais trahir l'infortune, garder fidèlement un secret, ce sont autant de qualités innées en quelque manière dans les cœurs des Vendéens. Le mépris de la mort est un sentiment non moins commun à ces bons paysans. Nombre de traits héroïques ont été la conséquence de ces vertus, aujourd'hui si rares. En voici un que je choisis dans cent autres :

En 1794 une colonne bleue rencontre, près du bourg de Saint-Germain, Marie Papin, jeune fille âgée de dix-sept ans, qui portait une soupe, du vin et quelques alimens à deux blessés cachés dans un bois. Brutalement interrogée, elle perd aussitôt la tête et ne sait que répondre à ses féroces ennemis. Le Vendéen ne sait pas mentir (1) ; d'ailleurs ce qu'elle portait dans

(1) Les Vendéens sont élevés dans l'horreur du mensonge. S'ils mentent, ils ont tant de peine à déguiser la

ses mains semblait ne lui laisser aucune excuse. — Où sont les brigands à qui tu portes à manger? lui demande-t-on. — Vous ne le saurez pas. — Tu vas être fusillée. — Je consens à périr. — Je te fais grâce, mais conduis-nous où sont ces scélérats. — Ce sont des malheureux que je ne trahirai jamais.

On la saisit après lui avoir fait tous les outrages qu'une soldatesque impie et forcenée peut commettre; on la lie à un arbre; à chaque coup de sabre qu'on lui assène, on lui renouvelle la promesse de sa grâce, si elle veut trahir les deux Vendéens. Les yeux fixés vers le

---

vérité, que le menteur se découvre aussitôt. En 1795, sept Vendéens furent mis en jugement à Fontenay, pour s'être portés à des violences condamnables. Lorsqu'on leur confronta les témoins, ils écoutèrent avec calme tout ce que les dépositions de ces derniers contenaient de véritable; mais dès que ces témoins s'écartaient de la vérité, ils les reprenaient aussitôt avec aigreur et vivacité. Le président impatienté les somma de dire eux-mêmes la vérité. L'un d'eux prit la parole, et raconta ingénûment le fait tel qu'il s'était passé, quoique sa franchise les exposât tous à des peines capitales. Ce récit fut confirmé par les témoins, qui reconnurent qu'ils s'étaient trompés. Le Vendéen finit son récit en disant en patois : « *V'là tout comme où l'est; faites à présent ce que vous vedrez.* »

ciel, elle récite tout haut sa prière, qui ne fait qu'irriter ces scélérats. Elle meurt enfin coupée en morceaux, et elle emporte au ciel son secret.

Les deux blessés, qui n'étaient qu'à cent pas des bleus, avaient entendu l'affreux colloque qui s'était tenu. L'un d'eux, sous-aide-major de Stoflet, de qui j'ai appris cette anecdote, m'a juré que le sentiment le plus pénible qu'il éprouva alors, ce fut de n'avoir point d'armes, pour faire, au moins avant de mourir, une décharge sur ces forcenés. « Mon compagnon et moi, m'a-t-il dit, nous ressentîmes tous les coups que l'on portait à cette fille héroïque ; nous étions trop blessés pour voler à son secours ; nous eussions pu crier et attirer l'orage contre nous, mais nous étions trop convaincus que notre mort n'eût point assouvi la fureur de nos ennemis; que cette héroïne aurait perdu le fruit de son noble dévouement, et que ses derniers regards auraient été peut-être plus contristés à la vue de notre sang, qu'à l'aspect de ses propres blessures. La douleur que nous causa cette scène tragique, retarda long-temps notre guérison. Vingt-trois ans écoulés, depuis cet affreux événement, n'ont pu diminuer ni l'attendrissement

ni l'admiration que nous ressentîmes alors, pour cette noble victime des droits sacrés de l'hospitalité. » On pourrait citer plus de cent traits de cette sorte, arrivés pendant le cours de la guerre civile.

Notice sur les filles de la Sagesse et sur les missionnaires de Sainte-Marie dans la Vendée.

Les religieuses, connues sous le nom de *Filles de la Sagesse*, sont destinées, par leur institution, à tenir des écoles de petites filles et à soigner les malades dans les hôpitaux. Elles furent fondées en 1706, dans la Vendée, en même temps que les missionnaires de la compagnie de Marie, par un saint prêtre, nommé Louis Marie Grignou de Montfort.

Leur première maison, aujourd'hui chef-d'ordre, a été établie à Saint-Laurent-sur-Sèvre, bourg où le fondateur était décédé, et où son tombeau attirait la foule par une quantité considérable de guérisons miraculeuses que Dieu voulait bien accorder par l'intercession de son serviteur.

L'emplacement de cette maison et d'un vaste jardin, ainsi que tous les frais de construction, furent dans le temps payés par le marquis de

Mégnane, gentilhomme angevin, aussi distingué par sa piété que par un très-grand mérite personnel. Madame de Bouillé, veuve du baron de la Mâchefolière, voulut être associée à cette bonne œuvre. Les filles de la Sagesse furent meublées et nourries par elle pendant plusieurs années. Une autre maison fut bâtie dans le même bourg pour les missionnaires de la compagnie de Marie. Ces deux maisons eurent une église commune; les missionnaires devinrent les pères spirituels des hospitalières et les pasteurs de la paroisse de Saint-Laurent. Ils furent installés dans les deux maisons en 1722.

Depuis cette époque, les filles de la Sagesse ont rendu les plus grands services dans les hôpitaux de la Vendée et dans ceux des provinces voisines. Elles n'étaient, dans l'origine de la fondation, que sept sœurs; on en compte aujourd'hui plus de trois cents qui sont répandues dans une partie de la France, où elles se font remarquer par une charité inépuisable, par une humilité profonde, par une piété exemplaire, par le zèle, la propreté, l'instruction, l'ordre, la bonté, la douceur, et par toutes les vertus qui sont ordinairement l'apanage de ces âmes célestes, consacrées à Dieu et au soulagement de l'humanité.

De leur côté, les missionnaires de la compagnie de Marie n'ont cessé de porter le flambeau de la foi partout où l'esprit divin les a conduits. On les a vus pleins de détachement pour les biens de ce monde et de mépris pour les dangers, voler dans toutes les parties de l'univers, dans les glaces du Nord, au milieu des sables brûlans de l'Équateur, dans les déserts de l'Amérique; portant de tous côtés le feu de l'amour divin dont ils étaient consumés; endurant, avec une patience héroïque, le froid, le chaud, les outrages, les tourmens et la mort la plus cruelle, tandis qu'une autre partie de ces respectables apôtres parcourait nos campagnes, catéchisant les ignorans, soutenant les faibles, frappant du glaive de la parole les orgueilleux et les rebelles, et se faisant admirer de tous par une entière abnégation, par un désintéressement réel, par un zèle ardent, par une patience infatigable, par une éloquence victorieuse, par des talens distingués, et par une humilité vraiment chrétienne.

Ce corps religieux comptait, en 1789, plus de cent cinquante membres. Il a fourni des hommes du premier mérite. Je citerai entre autres MM. Vatel, Mulot, Valois et le père

Guillou (1), célèbre voyageur, savant distingué que la France a perdu il y a deux ans, et qui avait ramené tant d'incrédules au bercail.

La révolution n'a pu atteindre les deux maisons de Saint-Laurent; et, tandis que les moines et les religieuses étaient, dans tout le reste de la France, chassés de leurs couvens, outragés, déportés et exposés à toutes les fureurs d'une canaille irréligieuse, les respectables missionnaires et les dames de la Sagesse, réunis dans leurs maisons de Saint-Laurent, comme dans un port à l'abri des tempêtes, célébraient en paix leurs pieuses cérémonies, au milieu des bénédictions de tout un peuple, charmé de leurs vertus, édifié de leurs exemples.

Après la prise de Châtillon et de Chollet, ils trouvèrent dans les campagnes des asiles inviolables; et s'ils essuyèrent, de la part des co-

(1) Le père Guillou a eu, pendant quelque temps, pour compagnon de ses travaux apostoliques, le père Lambert, missionnaire d'une autre congrégation, aujourd'hui chanoine de la cathédrale de Poitiers. Je ne conçois pas que l'on puisse pousser le talent de la chaire plus loin que ce prêtre respectable. Je puis dire avec vérité que c'est le plus grand prédicateur que j'aie jamais entendu.

lonnes infernales, des pertes assez considérables, du moins ils conservèrent leurs personnes, leurs maisons et leur mobilier, qu'ils avaient eu soin, avant l'orage, de confier à des mains pures et fidèles. Ces deux maisons sont aujourd'hui très-florissantes; seules elles ont survécu à la destruction des autres couvens. Le ciel a pris soin de les conserver, pour déposer un jour en faveur de ces pieuses retraites, fondées par nos pères, si décriées par les impies, si calomniées depuis un siècle par les philosophes, qui les représentaient comme autant de réceptacles de la mollesse, du libertinage et de la fainéantise. Hélas! au lieu de réformer les abus, on a voulu tout détruire, moins par mépris pour les moines, que par haine pour la religion. Rendons du moins grâces au ciel de ce qu'il n'a pas permis que la cognée philosophique ait abattu ces deux asiles, où la piété, la vertu, la charité, peuvent encore pleurer en paix sur les débris du sanctuaire.

Les filles de la Sagesse ne sont reçues que depuis l'âge de quinze ans jusqu'à quarante. On y admet les pauvres et les riches. On n'exige d'elles ni argent ni pension. Leur noviciat dure deux ans. Elles font des vœux simples de chasteté, pauvreté et obéissance, et les renouvel-

lent chaque année. Elles n'ont rien en propre, mais elles ne renoncent pas à la propriété de leurs biens, dont les supérieures touchent seules les revenus. Leur habit est de couleur grise; elles mettent par-dessus une cape noire qui les couvre depuis les pieds jusqu'à la tête. Elles sont tenues d'obéir aux évêques, aux curés et aux administrateurs des hospices; elles doivent se mettre au rang des pauvres; ne point se mêler du temporel des hôpitaux, et se borner à représenter les besoins de ceux qu'elles sont appelées à soulager.

J'ai parlé ailleurs de la manière dont elles soignèrent les malades, lorsque leur maison fut, en 1793, convertie en hôpital militaire. Républicains et royalistes furent traités avec les mêmes soins, les mêmes égards, la même humanité. Jamais la charité chrétienne ne brilla d'un plus pur éclat. Des jacobins féroces furent attendris et touchés jusqu'aux larmes, en se voyant traiter avec tant de bonté par de saintes filles qu'ils auraient égorgées la veille. Quelques-uns se convertirent sincèrement, abjurèrent leurs erreurs démagogiques, et redevinrent Français et chrétiens.

« Le vrai Dieu, disaient-ils, est le Dieu qui pardonne. »

Pèlerinages vendéens.

Les pèlerinages sont encore très-communs dans la Vendée; on peut dire cependant que ce genre de dévotion s'affaiblit de jour en jour, et que les paysans n'ont plus à cet égard la ferveur de leurs pères.

Autrefois des paroisses entières se rendaient processionnellement à un lieu désigné; après y avoir accompli le vœu, on revenait dans le même ordre à l'église paroissiale d'où l'on était parti. Je citerai, entre autres exemples, celui de la paroisse de Saint-Pompin :

En 1712, à l'issue d'une mission, les habitans de Saint-Pompin firent vœu d'aller à pied processionnellement à Saumur, pour y faire leurs dévotions dans l'église de Notre-Dame-des-Ardilliers. La distance de Saint-Pompin à Saumur est de vingt-une lieues. Deux prêtres se mirent à la tête des pèlerins, qui partirent le 15 mars après avoir reçu la bénédiction dans l'église paroissiale. Les chemins étaient très-mauvais, et même couverts de neige. Chaque pèlerin portait un crucifix sur la poitrine, et tenait un chapelet à la main. Pendant toute la route, un silence religieux succédait à la prière. On défilait sur deux lignes, en passant par les vil-

lages, les bourgs et les villes, et l'on chantait des cantiques, en tenant la vue baissée. En arrivant aux auberges, tous, logés dans le même local, mangeaient ensemble, et après avoir fait la prière en commun, ils se couchaient, les plus pénitens sur la paille, et les autres dans des lits. Le matin, ils se levaient en silence, et se rendaient à l'église; ils y faisaient la prière et entendaient la messe. Après un léger repas, ils se mettaient en chemin en récitant le chapelet.

Le clergé de chaque paroisse où ils passaient allait au-devant d'eux avec la croix et la bannière. Tous réunis chantaient, à deux chœurs, des cantiques, et se réunissaient dans l'église pour y adorer Dieu avec recueillement. Le peuple se portait en foule sur la route des pèlerins, et était édifié de leur tenue pieuse et modeste.

Le troisième jour, depuis leur départ de Saint-Pompin, ils aperçoivent la ville de Saumur. Aussitôt, tous se mettent pieds nus, et entrent dans la ville en chantant des cantiques; tous les habitans accourent pour jouir de ce spectacle édifiant. Des larmes d'admiration et d'attendrissement coulent de tous les yeux.

Le lendemain les pèlerins, après s'être con-

fessés, communièrent tous dans l'église de Notre-Dame. Leur retour se fit dans le même ordre et avec les mêmes cérémonies. De retour à Saint-Pompin, tous assistèrent à une messe qui fut chantée en actions de grâce, pour l'heureux pèlerinage qu'ils venaient d'accomplir. Leur voyage avait duré sept jours, pendant lesquels il n'y avait pas eu une seule plainte, une seule marque d'inconduite, un seul reproche à leur faire, tant la religion avait eu de pouvoir sur l'esprit de ces bons paysans, vraiment dignes d'être nés dans les premiers siècles du christianisme!

Les pèlerinages aujourd'hui se font isolément et à certains jours de fête. L'affluence y est encore considérable. Le jour de la nativité de la Sainte-Vierge, on compta, l'an passé, au village de Pitié, près la Chapelle-Saint-Laurent, plus de dix-huit cents pèlerins. Ces bonnes gens viennent y invoquer la protection du Dieu de leurs pères, lui exposer leurs besoins, lui demander des guérisons, des secours, la paix de l'état et de leurs familles, une récolte abondante, le pardon de leurs fautes, la grâce de la mort des justes; et tous, après avoir fait leurs prières au pied des autels, et y avoir sollicité l'intercession de la Sainte-Vierge, des

anges et des saints, s'en retournent dans leurs chaumières, consolés et meilleurs. La police n'a pas besoin de surveiller ces pieux rassemblemens; jamais on n'y aperçoit aucun désordre. Tout s'y passe entre Dieu et l'homme, entre la créature et le créateur; c'est une effusion de cœur qui ne tient à rien de terrestre, dont le magistrat doit respecter le motif et dont il ne peut connaître le secret.

Horrible assassinat commis sur un gentilhomme vendéen.

La vie d'un maître est entre les mains de ses domestiques. Les armes, les précautions, les portes, les verroux, ne peuvent rien contre des embûches secrètes. Dès qu'un ennemi domestique a juré votre perte, il n'y a plus qu'un miracle du ciel qui puisse vous sauver la vie. C'est donc une imprudence extrême de s'entourer d'étrangers ou d'inconnus, et de leur confier la garde de ce que l'on a de plus cher.

M. de Feydeau habitait, en 1790, sa terre de la Coussaie, près de Bressuire. Comme tous les gentilshommes vendéens, il consacrait à la chasse tous les momens qu'il n'employait pas à faire du bien. Son château était isolé, mais de hautes murailles, de fortes portes, un nombreux

domestique, cinq gros dogues déchaînés chaque soir, six fusils et des armes de toute espèce, ne lui avaient pas même permis de croire qu'il pût être attaqué par des voleurs.

Il avait eu l'imprudence de prendre, en 1789, des étrangers à son service; mais depuis six mois il les avait chassés de sa maison, et il ne pensait pas même que leur ressentiment pût avoir pour lui des suites funestes.

Le 5 février, il voit arriver chez lui le frère quêteur du couvent des cordeliers de Bressuire. Après lui avoir donné une aumône abondante, il l'engage à souper; le frère observe qu'il ne peut, sans permission, passer la nuit hors de son couvent; M. de Feydeau insiste, le cordelier s'obstine dans son refus. Il cède enfin, vaincu par les sollicitations de son hôte, qui lui promet de le ramener lui-même le lendemain à son gardien.

M. de Feydeau étant à table avec le moine, tout à coup la porte du salon à manger s'ouvre avec fracas. Quatre hommes à figures sinistres, armés de haches et de sabres, se précipitent sur les deux convives; le frère, épouvanté, pousse des cris perçans; M. de Feydeau n'a que le temps de saisir son couteau de table, avec lequel il blesse deux assassins. Après une legère

résistance, il tombe, percé de coups, à côté du frère que l'on vient de massacrer. Les meurtriers passent ensuite dans la cuisine; ils y assomment deux servantes et deux valets. Un seul vacher, âgé de treize ans, échappe à leur rage en se cachant dans un four.

Maîtres absolus de la maison, les assassins se mettent à table et mangent le souper de M. de Feydeau. Ils prennent ensuite ses clefs, ouvrent ses armoires et son secrétaire, s'emparent de la vaisselle, de l'argent, des meubles les plus précieux, referment toutes les portes et emportent leur butin.

On ne connut que le lendemain, à dix heures du matin, l'assassinat qui s'était commis la veille. Un métayer voit les chiens détachés, il conçoit des soupçons, il entre dans la maison et aperçoit les cadavres baignés de sang. Saisi d'effroi, il appelle les voisins; on mande les officiers de justice, ils viennent avec la maréchaussée. On dresse procès verbal, aucun indice ne peut même faire soupçonner les assassins. En faisant des perquisitions, on trouve le vacher caché dans le four. Cet enfant, plus mort que vif, se croit entre les mains des meurtriers. On lui fait reprendre ses sens; il déclare qu'il a

reconnu deux des domestiques de la maison, au nombre des assassins.

Au bout d'un mois de recherches inutiles on parvint à les arrêter. Il résulta de l'instruction du procès, que c'étaient les anciens domestiques de M. de Feydeau, qui, après s'être ménagé quelques complices, avaient commis cet affreux assassinat. Ainsi furent expliqués le silence des chiens, l'ouverture des portes et la nullité des moyens de défense de l'infortuné gentilhomme. Les meurtriers furent exécutés à Bressuire en 1791.

Calvaires élevés dans la Vendee.

Rien n'est impossible à l'homme qu'enflamme un zèle religieux. Ni l'excès du travail, ni le sentiment de ses besoins, ni l'urgence de ses travaux, ni la pauvreté, ni la misère ne peuvent le rebuter. La cupidité et l'intérêt personnel s'éteignent dans son cœur; pour plaire à son Dieu, il dompte les élémens, il tente l'impossible, et force en quelque manière la nature à se plier à ses vues religieuses. Il triomphe enfin de tous les obstacles, et se croit récompensé de toutes ses peines, dès qu'il songe qu'il a travaillé pour la gloire de la Divinité.

Au nombre du peu de monumens que des

mains vendéennes ont élevés, on compte un grand nombre de calvaires construits sur divers points, et plus ou moins magnifiquement décorés. Il n'en est point, au reste, qu'on puisse comparer à celui qui fut élevé, en 1709, dans la paroisse de Pontchâteau, à huit lieues de Nantes. J'en donnerai ici une courte description.

M. Grignou de Montfort, de la vie duquel je donnerai une notice après cet article, faisait cette même année une mission dans cette paroisse. Dans une promenade, il remarque une petite montagne, d'où la vue se portait à plus de dix lieues, tant sur la terre que sur la mer. Il conçoit aussitôt l'idée d'y construire un calvaire.

A peine a-t-il fait connaître ce dessein, que les habitans de plus de cinquante paroisses, dans un rayon de quinze lieues, accourent de tous côtés pour l'exécuter. Pendant seize mois, les routes sont couvertes d'hommes, de femmes et d'enfans, chargés de pioches, de pelles et d'outils. Chaque travailleur a apporté un bissac qui renferme un pain grossier, destiné à sa nourriture; l'eau des puits voisins est son unique boisson.

A la tête des ouvriers, on voyait le pieux de Montfort, bêchant la terre, remuant de grosses

pierres et les portant sur ses épaules. Tous, pendant le travail, chantaient des cantiques ou récitaient leur chapelet. On y voyait non-seulement des paysans, mais encore des bourgeois, des dames, des demoiselles et des prêtres, qui remuaient la terre ou portaient la hotte par dévotion. Tous se croyaient payés de leurs travaux quand, le soir, ils avaient reçu la bénédiction d'un très-beau crucifix, placé pendant le jour dans une grotte couverte de terre rapportée. On y voyait aussi les figures de la Sainte-Vierge, de saint Jean, de sainte Marie-Madeleine et des deux larrons. L'extrémité inférieure du calvaire était fermée par un fossé de six cents pieds de circuit. Deux terrasses étaient élevées aux deux extrémités, toutes deux plantées en ormes et en tilleuls qui formaient de charmantes promenades. Au haut de la montagne était bâtie une muraille de cinq pieds de haut et de quatre-vingts de contour. Sur cette muraille étaient élevés des piliers de bois qui supportaient, tout autour, un rosaire enchaîné, dont tous les grains étaient aussi gros que des boules de cinq pouces de diamètre. Au dedans du rosaire, on voyait trois croix : celle du centre avait au moins quarante-deux pieds d'élévation.

L'une de ces croix était peinte en rouge, l'autre en vert, la dernière en noir.

A la croix rouge, placée au centre, était attaché un superbe Christ de huit pieds de hauteur; un Saint-Esprit était fixé à son sommet; au bas, on voyait les statues de la Vierge, de saint Jean et des saintes femmes; toutes ces figures étaient empreintes de la plus profonde douleur. Sur la croix verte était le bon larron; le mauvais était attaché à la noire, dans l'attitude de la rage et du désespoir.

A la principale porte d'entrée était un jet d'eau qui sortait de la gueule d'un gros serpent, emblème du serpent d'airain dont parle l'Ancien Testament. A côté, dans une grotte, on avait placé un *Ecce homo*, et, derrière les trois croix, un groupe d'anges tenant à la main des étendards et conduisant un char de triomphe.

On montait à ce calvaire par des gradins qui formaient un escalier en forme de coquille spirale. Au haut de l'escalier étaient trois chapelles pour la célébration des saints mystères. Chaque chapelle avait un jardin; l'un s'appelait le jardin des olives, l'autre le paradis terrestre; le calvaire, proprement dit, était environné d'une muraille de quatre cents

pieds de circuit, autour de laquelle on avait planté symétriquement un beau rosaire de sapins et de cyprès qui distinguaient les dizaines de telle sorte, que quiconque était placé entre ces murailles et les douves, pouvait dire son rosaire entier en faisant le tour du calvaire, tous ces arbres tenant lieu des grains du chapelet.

La bénédiction de ce superbe calvaire devait se faire le jour de l'exaltation de la sainte croix, le 14 septembre 1710. Tout était préparé pour cette pieuse cérémonie; quatre prédicateurs étaient nommés; plus de vingt mille individus étaient accourus de tous côtés, quand, la veille, il arriva un ordre de l'évêque de Nantes qui défendait de passer outre. M. de Montfort part aussitôt pour cette ville, mais il ne peut, malgré toutes ses instances, obtenir la révocation de la défense qui avait été faite.

On écrivit à Paris à l'évêque de Québec et au cardinal de Coislin, seigneur de Pontchâteau, pour obtenir la permission de bénir ce calvaire. Toutes ces démarches furent inutiles; non-seulement on ne put obtenir cette permission, mais encore, un ordre de la cour prescrivit la destruction de ce pieux monument.

Des envieux avaient représenté M. de

Montfort comme un séditieux qui se faisait suivre du peuple et lui commandait avec une autorité absolue. Sous prétexte de dévotion, disaient-ils, il fait construire une forteresse environnée de douves, qui, en cas d'une descente des Anglais sur les côtes, pourrait leur servir d'un rempart inexpugnable. Ce dernier prétexte politique décida le gouvernement.

Le colonel Despinose, commandé avec son régiment pour détruire le calvaire, fut retenu pendant deux jours dans l'inaction par les larmes et les lamentations du peuple. Le troisième jour, il s'arme d'une scie et feint de vouloir couper la grande croix. Alors, le peuple, craignant que les soldats ne profanent le Christ, s'offre lui-même pour démolir et descendre les croix. La désolation ne fut pas plus grande lorsque les Romains détruisirent le temple de Jérusalem. Les cris plaintifs, les sanglots et les gémissemens furent universels dans toute cette partie de la Bretagne; mais aucun cri séditieux ne se fit entendre; ces hommes vraiment chrétiens connaissaient trop la soumission qui est due à l'autorité légitime. M. de Montfort fut le premier à les engager à se soumettre avec résignation à l'ordre du Roi;

la tranquillité ne fut pas un instant troublée au milieu de la consternation générale.

Six mois entiers furent employés à la démolition du calvaire, dont on voit encore aujourd'hui les fossés presque entiers. Il fallut user de violence pour trouver des ouvriers, tant les débris de ce superbe monument inspiraient encore de vénération aux fidèles! Avant la révolution, on voyait à Nantes, dans une chapelle, les figures et les statues qui avaient décoré le calvaire; elles y attiraient un grand concours de chrétiens.

On voit encore dans la Vendée un certain nombre de monumens de ce genre, mais aucun ne peut être comparé à celui que je viens de décrire. Chaque paroisse avait autrefois une croix de mission; les bleus les ont presque toutes renversées dans la poussière. C'était assurément le plus grand outrage qu'ils pussent faire aux Vendéens; c'est du moins celui qui les a le plus vivement affectés, et qui a exalté au plus haut degré leur enthousiasme religieux.

La plupart de ces croix sont aujourd'hui rétablies. Chaque paroisse regarde sa croix comme une sauvegarde contre les fléaux de toute espèce. Aucun Vendéen ne passe devant cet instrument de salut sans ôter son chapeau

et faire une courte prière. La philosophie tourne en ridicule aujourd'hui ce pieux usage ; et ces mêmes hommes, qui ont adoré, avec la statue de la Liberté, les images de Chaslier et de Marat, ne rougissent pas d'insulter au signe sacré de la rédemption du genre humain. Les horreurs que des incrédules ont commises depuis trente ans, ont trop décrié ses maximes pour qu'elles puissent être aujourd'hui dangereuses. On sait maintenant quels sont les vrais fanatiques.

Notice sur M. Grignou de Montfort, prêtre et missionnaire apostolique dans la Vendée.

On voit aujourd'hui des prêtres dont la conduite est exemplaire, la piété réelle, la charité ardente, et le zèle digne des plus grands éloges ; mais on n'en voit plus marcher la tête nue au milieu de l'hiver, dans des temps de pluie, malgré les plus grandes chaleurs ; entrer dans les maisons avec un crucifix au bout d'un bâton ; se mettre à genoux au milieu des cercles les plus brillans, y réciter des prières ; on n'en voit plus faire leurs voyages à pied, sans argent, sans crédit, sans amis, couchant dans des granges ou en plein air, entièrement abandonnés à la Providence ; on n'en voit plus, soignant de

leurs mains les pauvres, panser leurs plaies, les servir à table, manger leurs restes, se dépouiller de leurs habits et leurs chemises pour les en vêtir; on n'en voit plus, bravant tout respect humain, entrer dans des cabarets et dans des lieux de prostitution, renversant les tables des festins, les vases, et les instrumens d'une musique profane; et, sans autres armes que le crucifix et le chapelet, affronter cent épées nues dirigées sur leur poitrine. On peut dire que, depuis les premiers siècles du christianisme, on a vu peu de prêtres plus pénétrés des vérités de la religion, plus dévoués aux maximes et même aux conseils de l'Évangile, que M. Grignon de Montfort, dont je vais esquisser l'histoire (1).

Les mondains l'ont traité, dans le temps, de fou, de sorcier, d'antéchrist, d'hypocrite, d'extravagant; les hommes pieux ont blâmé sa conduite, qu'ils appelaient singulière, outrée, scandaleuse; des évêques même l'ont interdit et l'ont chassé de leur diocèse; mais ce saint homme, fort du témoignage de sa conscience,

(1) Ceux qui voudront de plus grands détails peuvent lire sa vie, écrite par M. Joseph Grandet, prêtre, imprimée à Nantes en 1724.

a résisté courageusement à tous les assauts, semblable au roc placé au milieu des mers, que ni les flots en furie, ni les plus horribles tempêtes ne peuvent faire chanceler.

Louis-Marie Grignou naquit à Montfort-la-Canne, diocèse de Saint-Malo, en Bretagne, le 12 février 1673, de Jean-Baptiste Grignou de la Bacheleraie, avocat, et de Jeanne Robert. Il était l'aîné de deux frères et de six sœurs. Dès l'âge de six ans il donna des preuves d'une piété extraordinaire : on peut dire que, dès lors, il était missionnaire, puisqu'il employait toute son adresse pour porter les compagnons des jeux de son enfance à tourner leur esprit vers Dieu, à réciter avec lui le chapelet, à secourir les pauvres et à pratiquer divers exercices de piété.

En 1685, on l'envoya à Rennes, pour y faire ses classes au collége des jésuites. Tous ses régens eurent pour lui une affection singulière, et le proposaient comme le modèle d'une application parfaite et d'une conduite exemplaire. Il trouvait, dès ce moment, les moyens de faire du bien. Un conseiller au parlement lui ayant acheté, pour 24 francs, un de ses dessins qui représentait l'Enfant-Jésus jouant avec saint Jean-Baptiste, il employa cet argent

à secourir une pauvre femme, qu'il parvint à faire entrer à l'hôpital Saint-Yves.

En 1693, il se rendit à Paris à pied, portant son paquet sur le dos. Attaqué d'une maladie, il refusa l'hospitalité qu'une dame charitable voulait lui donner, et voulut être porté à l'Hôtel-Dieu.

Après sa guérison, il obtint une place gratuite au séminaire de Saint-Sulpice, où il étudia la théologie sous le célèbre Tronson. On fut obligé de modérer ses austérités, et de lui prescrire une règle moins meurtrière que celle qu'il avait adoptée. Il reçut l'ordre de prêtrise, en 1700, des mains de l'évêque de Perpignan. Dès ce moment il brûla du désir de travailler au salut des âmes; d'aller au fond de l'Amérique convertir des peuplades sauvages, et de mériter la palme du martyre.

Un prêtre lui persuade d'aller à Nantes. Ils se rendent tous les deux à Orléans, et s'embarquent sur la Loire. Les blasphèmes des bateliers causèrent à M. de Montfort une douleur d'autant plus sensible que toutes ses exhortations ne purent les réprimer.

Après avoir fait des missions en Bretagne pendant six mois, il retourna à Paris pour placer une de ses sœurs qui se trouvait dans la

misère. Au lieu de suivre le cours de la Loire, pour se rendre dans cette capitale, il passa par Poitiers, où on lui offrit la place d'aumônier de l'hôpital.

Rendu à Paris, ce ne fut pas sans beaucoup de difficultés qu'il fit entrer sa sœur au couvent des filles du Saint-Sacrement, à Rambervillers, en Lorraine.

Nommé aumônier de la Salpétrière, il alla se préparer, par une retraite au Mont-Valérien, aux fonctions de cette place, qu'il ne garda que cinq mois, parce que son extrême dévotion déplaisait aux administrateurs de cette maison. En sortant, il distribua son argent aux pauvres, et changea un chapeau neuf qu'on lui avait donné, contre un vieux que portait l'infirmier.

De retour à Poitiers, il trouva, dans cette ville, un nouvel évêque qui n'eut pas pour lui les mêmes bontés que l'ancien. Un jour qu'il se promenait, il vit de jeunes libertins qui se baignaient nus devant des femmes. Après des remontrances inutiles, il frappa l'un d'eux avec une discipline (1). L'évêque, instruit

(1) On a vu souvent M. de Montfort entrer, avec un autre prêtre, dans des lieux de prostitution, se mettre

de cette action, l'interdit d'abord de toutes fonctions ecclésiastiques; mieux informé, il révoqua son interdiction, et fit placer à l'hôpital ce saint prêtre, que les pauvres n'avaient cessé de demander à Dieu par leurs larmes et leurs prières. A peine y fut-il entré que toute la maison prit une face nouvelle; il devint à la fois aumônier, économe, infirmier, et ne voulut aucun traitement, aucun logement à part, aucune distinction; il servait les pauvres à table et se nourrissait de leurs restes; il lavait la vais-

---

à genoux, un crucifix à la main, et réciter des prières : à cet aspect, les libertins fuyaient épouvantés, les malheureuses prostituées demeuraient immobiles d'étonnement. Des exhortations pathétiques les touchaient souvent jusqu'aux larmes. Il les plaçait ensuite soit dans des couvens, soit entre les mains de certaines femmes pieuses, qui achevaient pour l'ordinaire leur conversion.

Il arriva, dans une ville de Bretagne, qu'un officier, le voyant entrer chez des prostituées, tira son épée et le prit aux cheveux en jurant et en blasphémant. — Frappez, lui dit le saint prêtre, je consens à mourir, et je vous pardonne ma mort, pourvu que vous changiez de vie, car j'aime mieux le salut de votre âme que dix mille vies comme la mienne. » Ces paroles furent un coup de foudre; elles terrassèrent le libertin, qui trouva à peine assez de forces pour sortir de ce lieu de prostitution.

selle à genoux, balayait la maison, enlevait toutes les ordures, buvait dans le verre de ceux qui avaient les maladies les plus dégoûtantes, et se portait à des excès de charité que je n'ose rapporter ici, tant ils répugnent à la nature.

Trouvant trop douce la règle des sœurs de l'hôpital, il voulut leur en donner une autre : un orage terrible s'éleva contre lui ; il fut forcé de quitter sa place. Retiré au faubourg de Montbernage, il y fit une mission qui produisit les fruits les plus abondans. Un pareil succès en couronna de nouvelles, dans le voisinage et dans la ville même.

En 1705, M. de Montfort se fit suivre d'un jeune homme, appelé Mathurin, qui se destinait à l'état religieux. Pendant quinze ans cet homme fit le métier de catéchiste, dans le cours des missions. Une foule innombrable suivait partout notre missionnaire. Il s'était rendu tellement le maître des cœurs, que tous ses auditeurs l'auraient suivi jusqu'aux extrémités du monde. Tous, quand il prêchait, fondaient en larmes, éclataient en soupirs et en sanglots, se frappaient la poitrine. Jamais la contrition la plus parfaite ne s'était manifestée par des signes moins équivoques. Des guérisons extraor-

dinaires, des prédictions vérifiées par l'événement, ajoutaient encore à son immense renommée. L'envie, cependant, se réveillait chaque jour avec une nouvelle fureur. Elle n'attendait pour éclater qu'un prétexte, elle ne fut pas longtemps à le trouver.

Dans la mission que M. de Montfort avait faite au Calvaire, il avait exigé de ses pénitens le sacrifice d'une très-grande quantité de livres et de tableaux obscènes. Il se proposait de les faire brûler à la fin de la mission, avec un simulacre qui représenterait la mondanité avec toutes ses pompes. Au moment qu'il va exécuter son projet, un grand vicaire, suivi de plusieurs ecclésiastiques, entre dans l'église, l'apostrophe en termes grossiers, quoiqu'il fût alors en chaire, et lui fait les plus sanglans reproches. La populace se jette aussitôt sur l'idole, la brise et en emporte les débris, avec les mauvais livres et les tableaux obscènes que l'on avait eu tant de peine à retirer des mains de leurs possesseurs.

M. de Montfort, désolé de ce scandale, quitta Poitiers, en 1706, et partit pour Rome après avoir distribué aux pauvres 18 deniers, le seul argent qu'il possédât. Ce qu'il eut à souffrir dans la route serait trop long à raconter.

Il arriva enfin à Rome, après être resté quinze jours à Notre-Dame-de-Lorette. Un théatin lui procura une audience du pape Clément XI. Ce pontife le reçut avec bonté, le nomma son missionnaire apostolique en France, et attacha à un crucifix d'ivoire qu'il lui présenta, une indulgence plénière pour tous ceux qui le tiendraient dans leurs mains au moment de la mort. Les détails de son retour en France, le récit de ce qu'il eut à souffrir pendant les grandes chaleurs, et des divers affronts qu'il reçut dans sa route seraient trop longs. Il arriva à Poitiers le 25 août de la même année, portant ses souliers dans ses mains, parce que ses pieds étaient écorchés, son chapeau sous le bras et son chapelet au cou. Aucun de ses amis ne put le reconnaître, tant il était défiguré. Il comptait se reposer dans cette ville; mais l'évêque ne lui donna que vingt-quatre heures pour en sortir. Il se rendit en Bretagne chez ses parens, mais il ne voulut pas loger dans la maison paternelle.

Après avoir parcouru une partie de la Bretagne, il se rendit à Nantes, où des écoliers voulurent l'assassiner. Il fit dans cette ville plusieurs missions avec le succès qu'il obtenait partout.

Un jour il vit des soldats qui se battaient

avec des ouvriers; aussitôt, il se met en devoir de les séparer, et brise à coups de pieds des instrumens de jeux de hazard qui avaient été l'occasion de la rixe. Les soldats veulent d'abord le tuer, puis ils le mènent en prison; il les devance d'un air gai en chantant des cantiques; mais plusieurs personnes accourent et l'arrachent de leurs mains.

Il fit ensuite diverses missions dans le diocèse de Nantes, au milieu des contradictions, des injures et des affronts les plus sanglans. Dans la paroisse de la Chaise, le curé osa l'interrompre et dire publiquement à son peuple qu'il ferait mieux de s'occuper de ses travaux, que de perdre son temps à écouter des bagatelles. Il apostropha ensuite le prédicateur, qui écouta toutes ses injures à genoux, les mains jointes, les yeux baissés et sans répondre un seul mot.

Dans une autre paroisse, attaqué d'une dangereuse maladie, il n'en continua pas moins ses travaux apostoliques : par un temps très-rude, par des chemins pleins d'eau et de boue, il alla pieds nus planter la croix, et recouvra la santé. On veut l'assassiner à Cambou; il reçoit, à Pontchâteau, le plus sensible outrage par la destruction du superbe calvaire qu'il

avait fait élever. Rebuté de tant d'affronts, il quitte le diocèse de Nantes, après avoir fondé dans cette ville un hôpital pour les malades incurables.

Informé de ses succès, M. de Lescure, évêque de Luçon, l'appela dans son diocèse et l'envoya faire une mission dans la paroisse de Saint-Hilaire; le curé de cette paroisse s'y étant opposé, il se rendit à la Garnache.

Peu de temps après, M. de Champflour, évêque de la Rochelle, l'attira dans cette ville et le chargea d'y faire une mission. Le concours des auditeurs fut si considérable, que notre missionnaire se vit obligé de prêcher en plein air, aucune église n'étant assez grande pour contenir la foule qui le suivait. Mais, lorsque tout le peuple le regardait comme un saint, des prêtres et des moines l'injuriaient et l'accusaient de folie et d'extravagance. Le fruit prodigieux de cette mission frappa tellement l'évêque, qu'il lui resta constamment attaché. De toutes parts, les pécheurs les plus scandaleux accouraient pour se confesser au missionnaire. On n'entendait parler que de conversions, de restitutions et de réconciliations. Deux régimens en garnison à la Rochelle, et qui suivaient la mission, changèrent

entièrement de mœurs et de conduite. A la procession finale, on vit tous ces braves militaires marcher pieds nus, les officiers à leur tête, tenant tous un crucifix dans une main et un chapelet de l'autre; l'un d'eux portait un étendard décoré d'une croix; tous chantaient des cantiques, quelques-uns fondaient en larmes, et tous donnaient des marques de la plus sincère conversion. M. le comte de Chamilly, gouverneur de la ville, félicita publiquement le saint prêtre de l'heureux changement qu'il venait d'opérer dans les mœurs de ses soldats.

Il apprend que quelques scélérats ont formé le dessein de l'assassiner; et, dans le même temps, il est instruit qu'il se tient un bal public dans un des faubourgs de la ville. Il s'y rend aussitôt, entre dans la salle du bal tenant son crucifix à la main, se jette à genoux, et récite à haute voix la salutation angélique. Cette espèce d'apparition effraye les danseurs, ils prennent la fuite, et quelques-uns tombent privés de sentiment.

Tant de zèle ne faisant que redoubler la rage de ses ennemis, il sortit de la Rochelle et se rendit dans le Bas-Poitou où il est resté jusqu'à sa mort.

Dans le cours de ses missions, il entra dans

le diocèse de Saintes; l'évêque lui fit aussitôt signifier une interdiction générale de toutes les fonctions sacerdotales.

A Fontenay-le-Comte il courut le danger imminent de perdre la vie. Un capitaine entre dans l'église où il prêchait, le chapeau sur la tête; il lui fait quelques observations sur son manque de respect envers le lieu saint; ce brutal officier répond par deux coups de poing qu'il lui porte dans la poitrine (1); il tire ensuite son épée, appelle à lui des soldats; le peuple accourt au secours du prêtre, le dégage, et parvient à le dérober à la fureur de son ennemi.

M. de Montfort s'associa deux prêtres, MM. Vatel et Mulot. Celui-ci était paralytique et de violens maux de tête l'empêchaient de dormir. « Monsieur, lui dit le missionnaire, toutes vos infirmités ne m'empêchent point de vous dire, comme Notre-Seigneur à saint Mathieu, *sequere me* (suivez-moi); tous

(1) Si la religion n'avait retenu M. de Montfort, il est à croire que l'officier aurait succombé dans la lutte. Ce saint missionnaire était extrêmement vigoureux; il enlevait facilement sur ses genoux une barrique pleine de vin. On lui a vu porter des tombes qui pesaient plus de cinq cents livres.

vos maux s'évanouiront lorsque vous aurez commencé à travailler au salut des âmes. »
M. Mulot obéit; deux mois après, il se trouva entièrement guéri. Après la mort de M. de Montfort, il devint le chef de la congrégation des nouveaux missionnaires, qui furent connus depuis sous le nom de *mulotins*

Nous ne suivrons point M. de Montfort dans le cours de ses nombreuses missions dans le Bas-Poitou. Nous nous bornerons à dire que presque toutes y eurent des effets prodigieux. Tout le peuple de ce pays y prit la ferveur des premiers chrétiens; plus de vols, de débauche, d'ivrognerie, de rixes, de blasphèmes (1), de médisances, de mensonges. La paix régnait dans toutes les familles; tous les pauvres étaient secourus, les veuves et les orphelins protégés, les procès éteints, les haines assoupies. Des bords de la Vendée à ceux de la Sèvre,

(1) Quand M. de Montfort entendait quelqu'un blasphémer, il se prosternait aussitôt, baisait la terre et ne se relevait que lorsqu'on avait cessé d'outrager Dieu.

Il fit, en 1706, une réprimande si énergique à un officier, nommé Gantière, qui avait juré, sur une place publique, le saint nom de Dieu, qu'il l'obligea à se mettre à genoux, et à baiser la terre en demandant pardon à Dieu qu'il avait outragé.

on ne voyait qu'un peuple de frères, uniquement occupés à maintenir entre eux l'union; l'amitié, le bon ordre, et à grossir pour une autre patrie, le trésor de leurs vertus. Servir son Dieu, son Roi, aimer son prochain, faire du bien à tous les hommes, mettre la religion avant tous les intérêts humains; telles étaient les maximes que leur avait impirées le saint missionnaire, et qu'ils conservent plus encore dans leur cœur que dans leur mémoire; tant de zèle, tant de vertus, tant de bienfaits, allaient enfin recevoir leur récompense dans le ciel.

Le 16 avril 1716, M. de Montfort se rendit à Saint-Laurent-sur-Sèvre, à deux lieues de Châtillon. Il y tombe malade, sent que sa dernière heure est venue, et fait son testament où respire le zèle le plus ardent et la piété la plus pure. Ce fut alors qu'il quitta, pour se mettre dans un lit, la paille sur laquelle il avait coutume de coucher. Après avoir reçu les derniers sacremens, avec une édification qui fit fondre en larmes tous les assistans, il se fit attacher des chaines aux pieds et aux mains, pour mourir en esclave de Jésus-Christ. De toutes parts les peuples éplorés accouraient et venaient environner son lit de mort. Il leur donna sa der-

nière bénédiction en leur répétant cette strophe d'un de ses cantiques :

« Allons, mes chers amis,
Allons en paradis;
Quoiqu'on gagne en ces lieux
Le paradis vaut mieux. »

Il tombe en agonie; on le croit mort; tout à coup on l'entend parler; on prête l'oreille. « *C'est en vain*, disait-il, *que tu m'attaques, esprit pervers, je suis entre Jésus et Marie.* » Il expira en finissant de prononcer ces paroles, le 29 avril 1716.

Plus de dix mille personnes assistèrent à son enterrement. Tous l'invoquaient comme un saint. Il fut inhumé dans l'église de Notre-Dame de Saint-Laurent.

Son corps fut exhumé dix-huit mois après avec la permission de M. l'évêque de la Rochelle. On le trouva entier et tel qu'on l'avait enseveli. Son visage n'était nullement défiguré, il sortait du tombeau une douce odeur d'encens. On le replaça dans un autre sépulcre, sur lequel on mit un marbre, avec cette épitaphe en lettres d'or :

Si vitam petis, nulla integrior;
Si pœnitentem, nulla austerior;

Si zelum, nullus ardentior.........
Sacerdos christi christum moribus expressit, etc.

L'auteur de la vie de M. de Montfort a donné la relation des guérisons miraculeuses qui se sont faites à son tombeau. A cette relation sont joints plusieurs certificats des évêques de Poitiers, de la Rochelle, de Nantes et de plusieurs magistrats. On prétend que ces guérisons n'ont pas cessé d'avoir lieu jusqu'à ce jour. Les procès verbaux en ont été dressés par les autorités locales et sont conservés à Saint-Laurent. La Vendée se flatte que N. S. P. le pape canonisera un jour ce saint homme; ce sera pour elle un vrai jour de fête. Sans un ordre exprès de l'évêque de la Rochelle, inséré dans l'ouvrage dont j'ai parlé, la Vendée lui aurait rendu depuis tous les honneurs que l'on rend aux saints.

MM. Mulot, Vatel, Hilaire Toutan, Cyprien Aumont, le Valois et Guillemot continuèrent les missions dans le Bas-Poitou; ils y formèrent le noyau du corps des missionnaires établis depuis à Saint-Laurent, et fondés par M. de Montfort.

On peut dire que celui-ci fut le modèle des ecclésiastiques, par sa foi qui fut toujours vive, pure, et éloignée du soupçon même d'erreur et

de nouveauté; par son abandon à la Providence, entier et sans réserve; par sa charité ardente et parfaite; par son zèle pour la maison du Seigneur, pour les pauvres et pour les pécheurs; par son horreur pour l'ombre même du péché; par son amour pour les croix, les humiliations et les souffrances; par sa vie pénitente, qui offre, en ce genre, des austérités qui paraissent surpasser les forces de la nature; par son amour pour la pauvreté, qui l'a rendu le serviteur et l'esclave des pauvres (1), qu'il appelait ses seigneurs et ses maîtres; par son humilité, dont on voit peu de modèles même parmi les chrétiens les plus parfaits; par sa patience et sa douceur toujours inaltérables; par un détachement enfin des biens terrestres et des liens du sang, dont on ne peut aujourd'hui se faire une idée, et qu'un mondain ne peut s'empêcher de traiter d'insensibilité. Persécuté, trahi, décrié, outragé, chassé par ceux qui auraient dû l'élever sur le chandelier, il a déployé constamment le caractère de ce juste dont parle

(1) Un pauvre, disait M. de Montfort, est une espèce de mystère qu'il faut savoir pénétrer.

« *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem.* »

Horace, que la chute de l'univers n'eût pu même ébranler.

Effets d'une volonté unanime.

Un ancien poëte a dit qu'un travail opiniâtre surmonte toutes les difficultés. Je crois que l'on pourrait dire avec plus de raison encore, qu'une volonté unanime ne connait point d'obstacles, et qu'un ouvrage, quelque pénible qu'il soit, est bientôt fini, quand les mains et les volontés sont d'accord; mais, pour faire taire les prétentions opposées, les divers cris de l'amour-propre, les petites rivalités, les petits intérêts, il faut sans doute un talent supérieur, et une influence sur les esprits que l'on ne trouve guère que dans les orateurs sacrés. Parlez au nom du ciel et vous serez obéi; mais, auparavant, gagnez les esprits par des mœurs exemplaires, une vie irréprochable, une sainteté non suspecte. Qu'il ne paraisse en vous rien de l'homme, et vous trouverez dans tous vos auditeurs un dévouement sans bornes et un zèle inépuisable.

En 1709, l'église de la paroisse de Cambon était presqu'entièrement dégradée. Elle avait surtout besoin d'être presqu'en entier recarrelée et reblanchie. On avait, depuis dix ans, vai-

nement engagé les paroissiens à faire ces réparations urgentes; ils s'étaient toujours excusés sur leur extrême pauvreté, et leur église était sur le point d'être interdite par M. l'évêque de Nantes, dans le diocèse duquel elle est située.

Cette même année, un saint prêtre faisait une mission dans cette paroisse. Après le sermon du matin, il fait sortir toutes les femmes et tous les enfans de l'église, en fait ensuite fermer les portes, adresse aux paysans un discours très-persuasif sur l'état de dégradation où se trouve leur église, et leur demande s'ils ne veulent pas de suite la réparer. Ils répondent qu'ils sont prêts à obéir. « Eh bien, mes enfans, mettez-vous huit sur chaque tombe et deux sur chaque pierre de taille; ôtez-les de leur place, portez-les dans le cimetière. » Tous ces ordres sont exécutés successivement.

« Ne manquez pas, ajoute le missionnaire, de venir après-demain avec des maçons, du sable et de la chaux pour réparer l'église. » Ce nouvel ordre reçoit aussi son exécution. De nouveaux ordres sont donnés pour reblanchir l'église et faire toutes les autres réparations. En dix jours tout est réparé, et l'église paroissiale se trouve dans le meilleur état. Un prêtre,

dépourvu d'argent, vivant d'aumônes, fait terminer en dix jours ce que les autorités civile et épiscopale n'ont pu faire exécuter en dix ans. Une volonté unanime, mise en mouvement au nom du ciel, a produit cet effet prodigieux.

En reblanchissant l'église, on avait effacé les armes du seigneur. Le sénéchal voulut intenter un procès au missionnaire; mais le seigneur, M. de Coislin, lui défendit de passer outre. « Ce prêtre, dit-il, a fait son devoir. C'est une irrévérence d'arborer un signe de l'orgueil humain à côté de celui de la rédemption des hommes. »

Plaisante réponse d'un soldat.

En 1794, l'indiscipline des soldats républicains était portée au comble. On tutoyait les généraux, on buvait bouteille avec eux dans le premier cabaret, et l'on traitait en tout de pair à compagnon. De là, le défaut d'ordre, d'ensemble, un amour effréné pour le pillage, la négligence absolue de tous les devoirs d'un soldat. Je me rappelle avoir ouï dire à cette époque au général Legros, ancien sergent dans le régiment de Champagne, que son autorité était devenue presque nulle et qu'il avait eu plus de pouvoir comme sergent en 1789,

qu'il n'en avait alors en 1794 comme général.

En 1795, après le règne de la terreur, MM. de Canclaux, de Beauregard et plusieurs autres généraux sentirent le besoin de rétablir dans leur armée l'ordre et la discipline. Leurs efforts furent long-temps infructueux; ils parvinrent enfin à leur but, en faisant fusiller au milieu des camps tous les pillards qui étaient pris en flagrant délit.

Le désordre, toutefois, dura encore quelque temps, et la discipline ne se rétablit que par degrés. A cette même époque, un des généraux aperçut, près d'une métairie, un soldat qui tuait un cochon. « — Que fais-tu là ? — J'exécute la loi. — La loi défend le pillage. — Oui, mais elle condamne à mort quiconque demande un roi. Écoutez, général, les cris de ce cochon; n'entendez-vous pas qu'il demande un roi. » Le général ne put s'empêcher de rire d'une imagination aussi plaisante; il se retira, et le pillard ne fut pas puni.

Générosité d'un Mayençais.

On prétend qu'avant la bataille de Torfou les Mayençais avaient fait proposer aux chefs vendéens de prendre parti dans l'armée royale, si l'on voulait leur assurer par jour une solde

de trente sous en numéraire. Cette proposition n'a jamais été bien prouvée, elle était même de nature à ne pouvoir l'être jamais d'une manière juridique. Quoi qu'il en soit, il serait injuste de confondre la brave garnison de Mayence avec ces féroces soldats jacobins qui ont égorgé tant de femmes et d'enfans dans la Vendée, et dont la valeur aimait surtout à s'exercer contre des ennemis désarmés.

Ces hommes brutaux ont souvent été en butte aux reproches et aux railleries des Mayençais qui leur reprochaient leurs vols, leurs meurtres, leur basse cupidité, leur froide barbarie, et leur représentaient que tuer un homme hors du combat, c'est commettre un assassinat, ou du moins faire l'office du bourreau.

On a vu plusieurs de ces braves faire publiquement des représentations aux généraux et aux commissaires de la convention, au sujet des atrocités qu'ils permettaient dans la Vendée. Quelques-uns s'y sont même opposés d'une manière formelle, et l'on peut dire que telle fut la source de la haine violente que les autres bleus portèrent aux braves de Mayence, et qui leur fut depuis si funeste.

Je citerai ici quelques fragmens d'une lettre adressée au terrible Roberspierre, alors tout-

puissant, par un Mayençais, M. Bouveray, capitaine au deuxième bataillon de la Haute-Saône : « Témoin et acteur de la guerre cruelle qui règne entre les Français républicains et les Français royalistes, mon cœur se soulève de toutes les horreurs qui s'y commettent. Le cri qu'il jette est celui de la nature. Je le dépose en ton sein, ô vertueux législateur !..... Soldats de la liberté, nous défendons la bonne cause, *mais combien, parmi nous, sont indignes de la défendre !.....* Aussitôt que notre armée est entrée dans la Vendée, *chaque soldat a dès lors mis à mort qui lui a plu, a pillé qui lui a plu,* sous prétexte que celui qu'il tuait ou pillait était rebelle ou fauteur de rebelles, ou même pensait royalistement. Aucune peine n'a été portée, aucune précaution n'a été prise pour réprimer ou modérer l'*ardeur du sang et du pillage.* Dès lors, juge à quels excès a dû se porter *la fureur du scélérat délivré du frein des lois.* Juge combien d'innocens ont dû tomber victimes *du brigandage.* Oui, il est vrai de le dire, la vie et les biens du meilleur citoyen se trouvèrent à la merci de vingt mille hommes, *entre lesquels il ne pouvait manquer de se trouver un grand nombre de scélérats.* Oui, chaque individu d'une armée entière put à son gré

porter et exécuter des sentences de mort et de confiscation. Cependant le soldat n'est fait que pour mettre à mort celui qui se défend au combat. Quiconque tue un autre sans défense *n'est qu'un bourreau ou un assassin*; quiconque s'arroge à son caprice des biens qu'un autre possède, *n'est qu'un brigand* (1). Dira-t-on qu'avec des rebelles il n'y a ni droit des gens, ni lois à observer? Il y a du moins à observer le droit de la nature.... En permettant à chacun de piller à son gré, le plus mauvais sujet est le mieux partagé, l'homme le plus assidu à ses devoirs n'obtient rien. Les effets les plus précieux sont brûlés ou fracassés, sans utilité pour le bien public; la discipline s'énerve, le soldat ne pense plus qu'à s'enrichir. La soif de l'or et l'amour de la vie succèdent au noble désintéressement du soldat, et *une armée de héros devient un amas de lâches et d'indisciplinés*. J'en vois parmi nous qui ne cessent de crier au carnage, *ils ne respirent que le sang;* ils prennent plaisir *à égorger un malheureux*

---

(1) Ce brave officier connaissait bien le sens du mot *brigand*. S'il donne ici cette qualification à certains bleus avec lesquels il combattait, il est à croire qu'il ne la donna jamais à des ennemis dont il admirait les vertus.

tombé sans défense entre leurs mains, et ils fuient au premier coup de feu. J'en vois d'autres qui gémissent sur la nécessité où ils sont de verser le sang. Leur main ne portera jamais le fer dans le sein de l'homme désarmé; ils rendent justice *aux vertus de leurs ennemis*, et plaignent leurs erreurs...... Oui, la cruauté ne fait que des lâches, la vertu seule fait les héros..... Français! défendons la liberté, mais rendons-nous en dignes par nos vertus (1). »

Cette lettre honore le brave guerrier qui l'a écrite; elle honore les Mayençais qui partageaient son opinion; elle fait voir en outre que les écrivains qui ont reproché aux bleus les horreurs qu'ils ont commises dans la Vendée, n'ont dit, en racontant ces scènes horribles, que la simple vérité. C'est un de leurs pairs qui les juge ici sans partager leurs fureurs.

Guide assassiné sans motif par des républicains qu'il s'est chargé de conduire.

Il n'est que trop certain que la soif du sang est une véritable maladie; le malheureux qui en a une fois goûté ne peut jamais s'en passer; tuer devient pour lui un besoin : il tue par

---

(1) *Voyez* le Rapport de Courtois, page 230.

plaisir, par forme de passe-temps, et souvent même contre ses plus chers intérêts. Il devient alors un animal carnassier. Dans le temps que les colonnes infernales désolaient la Vendée, un détachement de républicains qui s'était égaré auprès de Saint-Hermant, arriva à une métairie près du château de la Bredurière. Une vieille femme agonisante était couchée dans un lit. Les bleus veulent mettre le feu à la paillasse : on les retient à force d'argent, et en leur disant que l'armée de Charrette est dans le voisinage. Ces monstres effrayés s'adoucissent et demandent instamment des guides pour les conduire à Moutiers-sur-le-Loir. Trois jeunes garçons se présentent ; on se met de suite en route. A peine a-t-on fait une demi-lieue, que les bleus, qui voyent leurs guides en avant, se font un signal : un coup de fusil part et blesse mortellement un des garçons. Les deux autres, échappés à la fusillade, prennent la fuite et parviennent à se sauver. Les assassins errent long-temps dans les bois sans connaître le pays. La majeure partie tombe au milieu des colonnes vendéennes et y trouve la mort. Tous auraient pu se sauver, si la soif du sang ne l'eût emporté sur le sentiment de leur sûreté personnelle.

Coups de bâton.

Les Bretons, comme les Vendéens, entendent raillerie. Souvent un bon mot les apaise et leur fait tomber les armes des mains.

En 1789, il y eut dans l'île de Bhuis une violente sédition causée par la cherté des grains. Cinq cents hommes armés de bâtons voulaient faire taxer le blé. On annonce le maire. « Qu'il vienne, s'écrient les séditieux, nous allons lui briser nos bâtons sur le corps. »

Le maire arrive; on fait silence. « Mes enfans, leur dit-il en riant, combien voulez-vous me donner de coups de bâton chacun? Composons; mes épaules ne sont pas assez fortes pour les supporter tous. »

Un rire universel éclate aussitôt; le maire adresse ensuite à la multitude un discours plein de sagesse pour la porter à la modération. L'attroupement se dissipe. Ainsi une plaisanterie a étouffé une dangereuse sédition.

Nombre des victimes de la guerre civile. — Barbaries exercées par les colonnes infernales. — Horrible action d'un représentant.

J'ai entendu porter à quatre cent mille individus le nombre de ceux qui ont péri pendant

la guerre civile. Ce nombre ne me paraît pas exagéré. La seule ville de Nantes a vu immoler plus de quarante mille victimes. Voici ce que Julien mandait à Roberspierre, le 16 pluviôse an 2.

« La réunion des trois fléaux, de la peste, de la famine et de la guerre, menace Nantes. On a fait fusiller, peu loin de la ville, *une foule innombrable* de soldats royaux, et *cette masse de cadavres entassés*, jointe aux exhalaisons pestilentielles de *la Loire toute souillée de sang*, a corrompu l'air. Des gardes nationaux de Nantes ont été envoyés par Carrier pour enterrer les morts, et deux mille personnes, en moins de deux mois, ont péri d'une maladie contagieuse. *L'embarcation de la Loire embarrassée* n'a pas permis de faire venir des subsistances......... et la commune est en proie à la plus horrible disette. On dit que la Vendée n'est plus, et Charrette, à quatre lieues de Nantes, tient en échec les bataillons de la république qu'on lui envoie les uns après les autres comme dans le dessein de les sacrifier (1). »

Les colonnes infernales ont fait périr le

(1) Rapport de Courtois, page 359.

quart de la population de la Vendée. Quelques représentans, certains généraux et chefs de poste, jusqu'aux simples soldats, dès qu'un homme, une femme ou un enfant réputé royaliste, tombait entre leurs mains, se faisaient un plaisir de répandre son sang, souvent avec des tourmens et des indignités qui faisaient frémir la nature. Si l'on en croit une note écrite de la main de Roberspierre, un représentant et un général, à la suite d'une orgie se donnèrent le plaisir d'égorger des bleus, faute de trouver des brigands sous leurs mains (1). Un autre représentant entre dans une prison, assassine à coups de pistolets des prisonniers, et en fait massacrer cinq cents autres par une commission militaire dévouée à ses ordres. « C'est ma conscience, dit-il, l'amour du bien qui m'a dirigé, c'est le bonheur de ma patrie que j'avais en vue......... Ce que je pensais alors, je le pense encore aujourd'hui (en 1794)......... Je l'ai écrit partout, qu'il ne fallait plus faire de prisonniers; et, s'il m'est permis de le dire, je voudrais qu'on adoptât la même mesure dans toutes les armées. Je crois qu'un pareil décret serait le salut de la France. Quant à la

(1) Rapport de Courtois, page 191.

Vendée, cela est indispensable ; c'est à vous de juger si j'ai tort. » Ce représentant était un ancien moine auquel la philosophie avait tourné la tête au point qu'il voulait rendre en France toutes les femmes communes. Il faut croire qu'un pareil homme était en état de démence.

Un autre représentant entre en qualité d'ami chez un habitant ; il voit deux pistolets chargés sur une cheminée. — « Ah ! monsieur, lui dit une fille de quinze ans, ne tirez pas, ils sont chargés. — Eh bien, si je me tue, on dira que c'est toi, et tu seras guillotinée. » Il continue de manier les pistolets ; et, ne pouvant résister à l'impétuosité de ses désirs meurtriers, il les tire tous les deux sur la jeune fille. Les pistolets ne partent pas, et la victime parvient à se sauver (1).

Un autre représentant écrivait à la convention. « Les délits ne sont pas bornés au pillage dans la Vendée. Le viol et la barbarie la plus outrée sont dans tous les coins. On a vu des militaires républicains violer des femmes rebelles sur les pierres amoncelées le long des grandes routes, et les fusiller ou les poignarder en sortant de leurs bras. On en a vu d'autres porter des

(1) Rapport de Courtois, page 191.

enfans à la mammelle au bout de la baïonnette ou de la pique, qui avait percé du même coup et la mère, et l'enfant. Les rebelles n'ont pas été les seules victimes de la brutalité des soldats et des officiers ; les femmes et les filles des patriotes ont été souvent mises *en réquisition* ; c'est le terme. J'ai connu un officier, mort depuis, homme très-brave.......... que je n'ai jamais cessé de croire sincèrement patriote, mais homme sans principes et très-irréfléchi, qui m'a confessé avoir commis ce délit....... il traitait cela de faribole, d'espièglerie (1), de prouesse simplement galante et sans conséquence (2).

Dans les dénonciations officielles jointes à l'ouvrage de Lequinio, on trouve tant d'horreurs, tant d'atrocités, de pillages, d'incendies, de meurtres, que la plume nous tombe des mains, et que nous préférons renvoyer à

(1) Toutes ces indignités découlaient de ce principe adopté par tous les coriphées du dix-huitième siècle, *que l'homme ne doit pas avoir de femme en propre*. La philosophie a de tout temps cherché à ravaler l'homme à la condition de la brute, pour l'engager à vivre comme elle.

(2) *Guerre des Chouans* de Lequinio, pages 14 et 15.

l'ouvrage même, le lecteur curieux de cette sorte de détails (1).

« *Non, mihi si linguæ centum sint, oraque centum,*
Ferrea vox, omnes scelerum comprendere formas
. . . . *possem.* »

VIRGIL. Énéid. 6.

Inhumation dans les églises. — Anecdote à ce sujet.

Les philosophes ont prétendu, vers la fin du dix-huitième siècle, que c'était à leurs exhorta-

(1) Voici ce qu'on lit dans le mémoire posthume du montagnard Phélippeaux : « Quand tous les voiles seront déchirés, on reconnaîtra qu'une des causes de la disette qui nous afflige tient aux horreurs gratuites dont la Vendée a été le théâtre, à l'incendie des subsistances et des chaumières, à la destruction des animaux et de toutes les ressources agricoles, dans un pays qui fournissait quatre cents bœufs par semaine au chef-lieu de la république. Sous le règne de Ch***, on effectuait déjà ce système farouche et barbare; un bœuf était tué pour en avoir la langue seule, et on abandonnait le surplus à la voierie; on en détruisait des milliers par jour, et la cour de Saumur, qui commettait, de ce côté, les plus énormes dilapidations, n'avait garde de réprimer de tels excès de gaspillage. Ce serait une chose curieuse que le tableau des dépenses et des profusions en tous genres dont la table seule de ces messieurs, et leurs orgies, ont grevé le trésor public. »

tions et à leurs livres qu'était due la cessation de l'énorme abus de l'inhumation dans les églises. On les en a crus sur parole, sans trop approfondir la vérité de cette assertion. Je vais ici leur dérober cette gloire usurpée, et prouver que le clergé, dès le commencement de ce même siècle, n'avait cessé de réclamer contre cet abus, et même de demander l'appui de la justice humaine pour le faire cesser.

En 1701, l'église paroissiale de Crosac, diocèse de Nantes, n'était pavée que dans le sanctuaire. Tout le reste était labouré comme un champ, et servait de cimetière à tous les habitans, nobles, bourgeois, paysans qui prétendaient avoir droit, de temps immémorial, de s'y faire enterrer. L'évêque de Nantes et ses grands vicaires, depuis plus de dix ans, n'avaient cessé de s'opposer à cette profanation contraire aux anciens canons de l'église. Tous leurs efforts avaient été infructueux. L'évêque, usant de son autorité, avait eu recours aux censures; et après la mort du curé, il avait refusé de lui nommer un sucesseur. Rien n'ayant pu fléchir l'obstination des paroissiens de Crosac, ce prélat leur avait intenté un procès, qui, après avoir duré trois ans, venait d'être enfin jugé en faveur des habitans; ils avaient été confir-

més par le parlement de Bretagne, dans la possession où ils étaient de se faire enterrer dans leur église.

A la même époque, deux saints prêtres vinrent faire une mission dans cette paroisse. Après l'avoir terminée, l'un d'eux monta en chaire et fit voir aux habitans combien leur prétention était erronée en leur prouvant que, dans la primitive église, tous les fidèles sans distinction étaient enterrés dans des cimetières; que les églises ne devaient être destinées qu'à renfermer des reliques sacrées, et que l'enterrement de tant de pécheurs dans un lieu où le corps de N. S. Jésus-Christ était offert tous les jours pour la rédemption des hommes, ne pouvait être considéré que comme une profanation sacrilége.

Son discours fut si touchant, que tous les auditeurs fondirent en larmes. Après qu'il l'eut achevé, ils se rendirent dans la sacristie, mandèrent un notaire, et passèrent un acte par lequel ils renonçaient formellement à l'arrêt du parlement et à leur droit d'inhumation dans l'église. On travailla aussitôt à paver, à réparer et à reblanchir cet édifice. Ce changement prodigieux fut l'effet de l'éloquence d'un simple missionnaire. Un seul sermon fit en une

heure ce que n'avait pu faire en dix ans, les remontrances, les censures, les prières et les anathèmes de l'autorité épiscopale.

Mystification faite à un Vendéen.

La simplicité n'est pas toujours la bêtise. Elle provient le plus souvent d'un défaut d'usage du monde, et ce défaut n'est que trop général dans la Vendée. Le moindre inconvénient qui peut en résulter, c'est qu'un homme d'esprit s'expose à être mystifié par des sots.

Un riche Vendéen avait rendu quelques services à M. de Blossac, intendant de Poitiers. Une affaire l'oblige de sortir de sa campagne pour se rendre dans la capitale du Poitou. Il se propose d'aller saluer M. l'intendant; mais, comme il ignore le costume, les formes et les manières avec lesquels il doit se présenter à monseigneur, il s'adresse à quelques faux amis qui saisissent avec empressement cette occasion de se divertir à ses dépens.

« Il faut, lui dirent-ils, vous vêtir d'un habit noir, prendre des bas de soie, une épée, une perruque ronde, et surtout ne pas manquer de louer une chaise à porteurs pour vous rendre à l'intendance. » Le docile Vendéen s'abandonne à leurs perfides conseils. Ils l'accoutrent

d'une manière ridicule, et le font entrer dans une vieille chaise qui n'avait ni siége, ni fond. Deux de ces mauvais plaisans, déguisés en porteurs, lui font faire le tour de la ville en le faisant passer au milieu des cloaques les plus infects. Il arrive enfin à l'intendance tout couvert de sueur et de boue.

L'intendant le reconnaît aussitôt. « — Ah! Monsieur, qui vous a équipé de la sorte; vous êtes crotté depuis les pieds jusqu'à la tête. — Monseigneur, je ne connaissais pas vos voitures de Poitiers; mais je n'en prendrai jamais; j'aime mieux aller à pied.

M. de Blossac, s'apercevant aussitôt de la mystification, fit passer notre Vendéen dans une chambre, et ordonna à deux laquais de l'essuyer. Cette toilette achevée, il alla retrouver l'intendant qui le pria à diner.

Pendant le repas, les laquais ne s'occupaient qu'à lui faire des niches; ils lui refusaient à boire, et lui enlevaient son assiette dès qu'il était servi. Le second service était déjà sur la table, que ce malheureux n'avait presque rien mangé. Il perd enfin patience. L'intendant lui offre une cuisse de poularde. « — Je l'accepte, Monseigneur, mais à une condition, c'est que votre grandeur me fera donner en même temps

un clou et un marteau. — Qu'en voulez-vous faire? — Je veux clouer mon assiette sur la table, de peur que vos laquais ne me l'enlèvent et afin que je puisse enfin diner. » Monseigneur tanse vertement ses laquais, et le Vendéen parvient à assouvir la faim qui le dévore.

Portrait du vrai républicain de 1793.

Le caractère le plus marquant de la révolution de 1789, c'est sans doute le charlatanisme des philosophes qui en furent les auteurs. On a vu d'autres peuples combattre pour la liberté; on a vu des nations entières armées pour changer de religion ou de gouvernement; mais jamais on n'a vu de révolutionnaires adorer l'esclavage sous le nom de liberté, et assassiner la moitié d'une population au nom de la fraternité universelle. On peut dire qu'en 1793 les mots avaient perdu leur signification propre. Les plus exécrables tyrans devinrent des zélateurs de la liberté; des monstres à face humaine, les apôtres de la raison; des bourreaux souillés de sang, les vengeurs de l'humanité. D'un autre côté, les nobles devinrent des scélérats; les prêtres du vrai Dieu, les ennemis de leurs semblables; les hommes modérés, des conspirateurs dangereux; des guerriers sou-

tiens du trône et de l'autel, des assassins et des brigands. Dénoncer son père, égorger ses frères, ses compatriotes, abattre, ruiner, incendier, noyer, violer, mitrailler, démolir, telles étaient à cette époque les nobles actions qui méritaient la reconnaissance nationale, et faisaient les sages et les héros. Respecter le culte de ses pères, être doux, modéré, humain, charitable, juste, modeste, respectueux envers ses parens et ses supérieurs, tel était alors ce qui constituait le mauvais citoyen et le scélérat digne du mépris et des derniers supplices. S'opposer à la violence d'une troupe d'incendiaires et d'égorgeurs, défendre avec l'épée les débris sanglans du trône et du sanctuaire contre des furieux et des aveugles en délire, c'était alors un crime horrible, un attentat de lèse-philosophie qui ne pouvait être commis que par des fanatiques et par des brigands. Jamais la langue française n'avait éprouvé une telle altération. Dieu n'était plus Dieu, le vice était vertu ; le coquin, honnête homme; l'assassin, un homme sensible; les victimes, des bourreaux ; le sans-culotte, l'homme d'importance ; le riche, le mendiant ; le scélérat, les grands-prêtres d'un nouveau culte ; la loi, un

brigandage ; la justice, une caverne de voleurs, etc., etc.

La plus étrange inconséquence s'unissait alors à la plus haute sottise. Pendant qu'on brisait des autels élevés depuis plus de treize cents ans, que l'on jetait les reliques des saints à la voierie, que l'on violait le tombeau des rois et qu'on dispersait leurs cendres, on élevait des monumens à d'obscurs scélérats ; on les plaçait dans un panthéon national ; on déifiait Chaslier, Marat, Roberspierre (1), et l'on sacrifiait à ces nouveaux Teutates cinq cent mille victimes à Paris, à Lyon, dans la Vendée, dans toute la France ; que l'on voulait, disait-on, faire transpirer pour la rendre plus saine.

Aucun ordre, aucune stabilité, aucune franchise, aucun élan d'un vrai patriotisme. Le héros du matin, le soir devenait la fable d'un peuple aveugle qui ne se plaisait qu'à voir répandre du sang.

Dans ce désordre universel, la philosophie se tenait aux genoux des tyrans, qu'elle flattait tant qu'ils étaient heureux, et qu'elle traînait dans la boue dès qu'ils étaient renversés. Au-

(1) *Voyez* les pièces justificatives.

cun traité ne liait entre eux ces secrets meneurs, qui se méprisaient trop, et se connaissaient trop bien pour s'accorder la moindre confiance. Tous se tendaient des piéges et se trahissaient en secret; l'empire restait tantôt aux plus actifs, tantôt aux plus fourbes, et le degré où ils montaient était toujours couvert du sang de leurs prédécesseurs. Ils n'admettaient pas même entre eux ce principe qui fait la base des sociétés les plus patibulaires :

« Du moins entre nous seuls soyons honnêtes gens. »

C'étaient les grands-prêtres du temple d'Aricie, qui ne pouvaient régner que sur les cadavres de ceux qu'ils remplaçaient.

Un trait distinctif de ce charlatanisme, c'était la cupidité la plus basse (1). La soif de l'or

---

(1) Le célèbre philosophe Champfort disait, en 1789, à M. de Floriau, qu'il ne pardonnerait jamais aux riches, s'il n'avait lui-même 20,000 francs de rentes. » On peut dire que cette cupidité a été de tout temps une passion philosophique.

Le rigoureux Sénèque, qui avait escroqué sous Néron plus de 3,000,000 francs, faisait l'éloge de la pauvreté dans ses livres, par le même principe qui faisait dire aux jacobins de 1793, gorgés des dépouilles des proscrits, qu'il ne fallait à de vrais républicains que du *pain et du*

était jointe à la soif du sang. Ces hommes qui avaient mis la vertu à l'ordre du jour, qui ne voulaient, disaient-ils, que du pain et du fer, saisissaient avec empressement les moyens les plus honteux, le vol, le meurtre, l'incendie pour s'enrichir. Ils ne reconnaissaient pour vrais républicains, que ceux qui leur fournissaient l'occasion de piller.

Au moment où les colonnes infernales entrèrent dans la Vendée, le fer et la flamme à la main, quelques patriotes réfugiés pour conserver leurs propriétés qu'on allait détruire, prirent le parti de les devancer. Ils rentrent dans leur patrie, ébranlent par leurs discours quelques paysans intimidés, forment quelques corps francs auxquels ils font arborer la cocarde nationale, obtiennent quelques certificats des généraux bleus, font quelques courses contre les *brigands*, et, fiers de leurs exploits révo-

---

fer. Ils ne pouvaient, sans déroger aux principes de la doctrine intérieure des philosophes, tenir en public un autre langage; mais, dans l'intimité, ils riaient avec leurs amis de la sottise du bon peuple, et répétaient ces vers de Juvénal :

« *Quisquis habet nummos securâ naviget aurâ.*
. . . . *Clausum possidet arca jovem.* »

lutionnaires, ils vont au-devant des terribles colonnes, pour les aider à dévaster *leur propre pays*. Qui le croirait? la plupart de ces malheureux sont impitoyablement fusillés : « *Il n'y a plus de patriotes*, leur disent des généraux féroces, *il ne doit plus y en avoir dans la Vendée; ni vos cocardes, ni les écharpes tricolores de vos maires, ne pourront vous dérober au supplice.* »

Un des chefs de ces corps francs, le nommé Cha***, rencontre un de ces terribles généraux. Il était en habit uniforme, porteur de certificats du général Bard, autorisé par le district et par le département à lever une garde nationale, et très-connu des représentans et de la commission militaire. Tous ces titres lui sont inutiles. On lui arrache son habit pour le fusiller. Un des bourreaux le reconnaît pour l'avoir vu combattre dans les rangs des bleus. Il obtient un sursis. Cependant on lui retient l'or qu'on lui a pris; on sabre une partie de la garde nationale, on viole toutes les femmes de la commune, et l'on met le feu à presque toutes les maisons.

Le malheureux commandant ne savait comment gagner les bonnes grâces du général. Il

s'avisa enfin de lui dire qu'il y avait encore quelques métairies où l'on pourrait trouver beaucoup d'argent. A ces mots, le front du général se déride. « — Ah! je vous connais là *pour un républicain* (1). » On est bien maladroit; on tue d'abord. Auparavant il faudrait exiger le portefeuille, puis l'argent,

---

(1) Voici ce que dit, à ce sujet, le député Phélippeaux, dans son mémoire posthume, page 83 : « Après tout, examinons de sang-froid ces prétendus sans-culottes, dont la puissance est une affaire si capitale; Rossignol a 50,000 francs de traitement, non compris le tour du bâton;...... Rou***, qui, de son aveu, n'avait que 5 francs pour toute fortune, le 10 août, roule aujourd'hui dans l'opulence et le faste; sa cour est celle d'un prince. Le lit seul où repose son auguste personne, a couté 22,000 francs. V***, qui enleva des 400,000 francs d'un coup de filet, est un despote arrogant, qui a fait revivre, dans les bureaux de la guerre, toute l'insolence de l'ancien régime....... D***. n'est parvenu au ministère qu'après avoir escamoté, le 10 août, les assignats d'une cassette nationale et plusieurs bijoux précieux. Voilà les hommes à la discrétion desquels vous voulez soumettre les destinées de la république. Si un tel système pouvait triompher, je m'écrierais avec le poëte, en me couvrant de mon manteau :

« O sagesse de Dieu, je te crois très-profonde :
Mais à quels plats tyrans as-tu livré le monde? »

sous peine de la vie; quand on aurait le tout, on tuerait tout de même (1).

Chiens devenus anthropophages.

On a souvent parlé, et l'on parle encore tous les jours des malheurs qu'entraînent les guerres civiles. On a décrit les meurtres, les incendies, les dévastations en tout genre qui les accompagnent; mais, j'ose le dire, tout ce que l'on peut rapporter de plus fort sur cette matière est encore au-dessous de l'affreux spectacle qu'ont offert les villes et les campagnes de la Vendée.

Après l'incendie de Chollet, les deux partis se disputèrent long-temps les débris de cette ville infortunée. La possession de ce poste important donna lieu à divers combats, dans lesquels les insurgés furent souvent battus, et quelquefois vainqueurs.

Las enfin de répandre tant de sang pour la

Deux questions se présentent ici: 1°. Si les faits étaient susceptibles d'être prouvés, pourquoi Phélippeaux ne les a-t-il pas dénoncés à la justice? 2°. Y avait-il alors une justice?

(1) *Voyez* les pièces dénonciatives, déposées, en germinal an 12, au comité de salut public.

possession d'un amas de ruines et de cendres, les deux partis, d'un commun accord, convinrent de l'abandonner. Près de Chollet, et autour de son enceinte, étaient des halles très-vastes, ou galeries couvertes connues sous le nom de *blanchisseries;* c'était là que les fabricans faisaient sécher ou blanchir leurs siamoises et leurs mouchoirs. Pour la conservation de ces effets, chaque fabricant nourrissait un grand nombre de chiens, que l'on attachait pendant le jour, et qu'on lâchait la nuit contre les malintentionnés et les voleurs.

Ces chiens, après la mort ou la fuite de leurs maîtres, se rassemblèrent à Chollet, au nombre de plus de quatre cents. Aussitôt que la ville eut été abandonnée, ils y vécurent pendant quelques mois, de chair humaine et de cadavres. Cette nourriture les rendit si féroces, que lors de la pacification, au moment où les réfugiés de Chollet voulurent rentrer dans leur ville, ils faillirent être dévorés. Il fallut réunir un corps de six cents soldats pour marcher contre ces animaux anthropophages, qui ne cédèrent la place aux habitans que lorsqu'ils eurent été tous exterminés.

Genre de vie des Vendéens. — Avocat cardeur de laine.

La civilisation est très-certainement, dans la Vendée, en arrière de celle du reste de la France; et l'on peut dire que les Vendéens sont aujourd'hui ce qu'étaient les Français sous le règne de Louis XI. On retrouve en eux le même zèle pour la religion, le même amour pour leur Roi, pour le bon ordre, pour les bonnes mœurs; le même mépris pour les novateurs, les impies, les factieux, les brouillons. Ils sont aujourd'hui moins polis, moins souples, moins dociles à de funestes conseils, moins maniérés que leurs autres compatriotes; mais ils sont aussi moins faux, moins égoïstes, moins indifférens pour la prospérité de la monarchie, plus zélés patriotes, plus Français. Ce que je dis ici des campagnes peut s'appliquer à la plus grande partie des petites villes que l'on voit dans la Vendée, et particulièrement à celles du Bocage.

Si l'ingénieux auteur qui dans une comédie a si bien peint les petites villes, venait dans la Vendée, il serait lui-même forcé de reconnaître que ses tableaux ne sont nullement applicables aux petites bourgades vendéennes,

décorées du nom de villes. Les plus riches bourgeois y vivent dans une espèce de retraite. Aucune visite oiseuse n'y est admise, aucun festin ne rassemble ces modestes citadins. Chacun, content de sa tendre moitié, ne songe pas à courtiser la femme d'autrui. Aucune femme ne s'occupe à des toilettes qui seraient très-inutiles. On ne se voit l'hiver que dans l'église, et, dans la belle saison, que dans des promenades que chaque ménage fait le dimanche autour de la ville. La galanterie y est absolument nulle; les femmes n'y sont que d'humbles ménagères; la plus belle, avec tous ses charmes, ne tente pas même la plus légère conquête. L'amour n'a rien à faire dans un pays où l'hymen domine exclusivement, et où les ris et les jeux seraient mis à la porte par des matrones sévères, dont le front ne se déride jamais, et qui semblent pénétrées de cette maxime, que le mariage est une magistrature plutôt qu'une source de plaisir.

« *Uxor nomen est dignitatis et non voluptatis.* »

TACITE.

Les dames du premier rang ne connaissent guère pour s'habiller que la cotonnade et l'indienne. On voit rarement des rubans sur leurs bonnets ronds. Les hommes n'ont guère que

des habits vestes; presque tous portent des bonnets de nuit, et de grandes culottes de laine ou de siamoise. On les rencontre sous ce costume dans les rues; ils ne prennent guère leurs habits que pour aller à l'église.

Leur ameublement n'est pas plus riche que leurs nippes. Presque tous n'ont d'autre appartement que la cuisine; et dans les plus rudes hivers, il n'y a qu'un foyer dans toute leur maison.

Depuis quelques années, ces bonnes mœurs commencent à s'altérer. Les étrangers qui sont venus occuper les divers emplois, ont, par leurs plaisanteries autant que par leurs exemples, fait oublier beaucoup d'anciens usages. Le luxe de ces bourgeois s'est surtout dirigé vers l'ameublement de leurs maisons. Il est vrai que l'on voit, à côté de quelques meubles de goût, quelques antiquailles qui datent de plusieurs siècles, ce qui offre par fois un coup d'œil grotesque.

Quelques dames aujourd'hui s'occupent un peu plus de leur toilette. De temps en temps même on donne à manger, et tout porte à croire que la civilisation va faire des progrès rapides. Puisse le faste ne pas s'allier à la lésine, comme on le voit dans tant de villes plus an-

ciennement civilisées ! Puisse-t-on ne pas dire un jour de ces bons habitans :

« *Incidit in Scyllam qui vult vitare Charybdim !* »

Il y a quelques années que M. D***, sous-préfet dans une de ces villes, crut devoir faire des visites aux principaux habitans. Entrant chez un *richard* qui avait au moins 10,000 francs de rentes, il trouva madame qui, dans sa cuisine, filait sa quenouille auprès d'un assez mince foyer. L'époux lisait la Bible, à la lueur d'une chandelle de résine attachée à la cheminée. M. D*** ne put s'empêcher de rire de l'embarras de celui-ci, qui donnait avec vivacité des ordres pour allumer la chandelle de suif, que l'on avait mille peines à trouver et que l'on alluma enfin. Cette chandelle était aux trois quarts usée ; car il y avait plus d'un mois qu'elle était de service pour les bonnes occasions. Les deux époux s'étonnèrent de cette visite, et ne surent que répondre aux complimens de leur hôte. Aucun de ceux que ce sous-préfet visita, n'eut le courage de lui rendre sa visite. C'était une politesse dont ces citadins n'avaient pas la moindre idée. Comment saluer, comment s'habiller, que dire à un homme

à qui l'on n'a point affaire, et que l'on ne connaît pas, et mille autres questions?

Considérée sous un certain point de vue, cette simplicité de mœurs peut paraître admirable; mais on ne peut se dissimuler qu'elle entraîne quelques inconvéniens.

La lésine qui domine dans ces ménages isolés, rapetisse à la fois l'esprit et le cœur; à force d'entasser sous sur sous, on tombe dans la plus extrême avarice, on devient ladre, ennemi des hommes, et l'on se couvre de ridicules, qui, dans ce siècle font souvent plus de tort que les vices réels.

Voici un exemple de ces ridicules où tombe l'homme qui ne sait pas se tenir dans son rang, et qui foule aux pieds les convenances de son état.

Avant la révolution, une ville du Bocage avait une sénéchaussée, dont le ressort était peu étendu. Les avocats qui plaidaient à ce tribunal, n'étant pas assez occupés toute l'année, se livraient sans honte à des professions mécaniques. Gagner de l'argent était pour eux le bien suprême, de quelque manière qu'ils le gagnassent. En 1790, un gentilhomme étranger, qui possédait une terre dans le Bocage, vint dans la ville dont j'ai parlé. Il avait un

procès; il demande où demeure le plus fameux avocat. On lui indique son domicile; il s'y rend; il parle à la dame, qui sur-le-champ, d'une voix aigre, appelle son mari. Celui-ci était au grenier; il se fait attendre long-temps; le client s'impatiente, la dame redouble ses cris; enfin l'avocat met la tête à la fenêtre. « Ma femme, que me veut-on? A-t-on besoin de moi *pour plaider, ou pour carder*(1).

Tourbes et noces noires.

L'industrie humaine parcourt à peu près le

---

(1) Les Vendéens, en général, détestent les procès et tout ce qui tient à la jurisprudence. On voit chez eux très-peu d'avocats natifs du pays, encore moins de procureurs et d'huissiers.

Le tribunal de B***., entre autres, n'est composé que d'étrangers. Ces hommes, exilés volontairement de leur pays, portent sans cesse leurs regards sur les lieux qui les ont vus naître, et ne soupirent qu'après le moment d'y retourner. De fréquens voyages peuvent seuls les consoler d'un exil douloureux. Ce placement irrégulier entraîne un grand nombre d'inconvéniens, dont le moindre est d'attirer les plaideurs, loin de chez eux, à un tribunal qui se trouve érigé à l'extrémité du centre des affaires litigieuses. Des juges de paix et des arbitres suffisent à la rigueur pour juger tous les procès de la Vendée.

même cercle qu'elle a déjà parcouru. Partout les mêmes besoins font naître les mêmes inventions. La différence des climats, des mœurs, des religions, des siècles, n'empêche pas la ressemblance des découvertes quand le besoin est le même. Le bras de fer de la nécessité fait courber, à égale distance, les préjugés, les passions, les idées, les siècles, les vertus et les vices les plus opposés.

Dès le temps de leurs Pharaons, c'est-à-dire, dans ce premier âge du monde sorti du sein des eaux du déluge, les pauvres paysans égyptiens suppléaient, aux combustibles qui leur manquaient, par la fiente de plusieurs espèces de quadrupèdes, qu'ils faisaient sécher au soleil après l'avoir pétrie et mêlée avec de la paille hachée. Les habitans des marais de la Vendée, privés, comme les Égyptiens, du bois de chauffage, ont recours au même supplément. Il paraît que cet usage remonte chez eux à la plus haute antiquité.

Chaque année on a soin de ramasser la fiente dans les pacages et sur les toits, et l'on en fait des tas auprès des cabanes. Le 25 juin, on commence à façonner cette fiente. Hommes, femmes, enfans, maîtres, valets, servantes se réunissent dans chaque

quartier; chacun prend alors ses plus mauvais habits.

On commence par détremper cette fiente dans de l'eau; on emploie même des bœufs et des chevaux pour mieux la broyer; on y mêle ensuite de la paille hachée pour lui donner de la consistance; puis on en forme des espèces de gâteaux que l'on fait sécher dans l'aire des cabanes. Quand ces tourbes sont sèches, on les entasse dans des lieux couverts, et on les brûle l'hiver suivant pour tous les besoins du ménage.

L'habitude fait aisément supporter à ces bons Vendéens la mauvaise odeur qui provient de ce sale combustible. Ces tourbes se placent au milieu du foyer, où on les allume avec de la paille. Elles rendent un feu clair et ne font que peu de fumée.

Le jour de leur confection est un vrai jour de fête dans tout le Marais. La gaieté la plus franche préside à ce travail, qui, au premier coup d'œil, paraît rebutant. Il est toujours accompagné de jeux, de danses, et toujours terminé par des festins où le vin coule à grands flots. Les hommes les plus opulens, les dames du meilleur ton ne dédaignent pas de partager ces plaisirs champêtres: tout le peuple est dans l'ivresse, et perd pendant tout ce temps le sen-

timent de sa misère. Ce sont des jours consacrés à la joie et à l'égalité : ce sont les bacchanales des Vendéens, et leurs *dies virides*. Ils appellent eux-mêmes cette fête rurale leurs *noces noires*, nom qui provient sans doute de la malpropreté des travaux préparatoires, nécessaires à la confection de ces tourbes, qui sont pour eux une ressource si précieuse contre la rigueur des hivers. . . .

J'observerai ici qu'en mêlant à la fiente, du sel marin, dissous dans de l'urine de cheval, on pourrait, à l'aide de quelques opérations chimiques fort simples, obtenir un excellent sel ammoniac. Cette idée n'est peut-être jamais venue à ces bons Maréchains ; c'est au gouvernement qu'il appartient de la leur suggérer, et d'encourager quelques-uns des principaux habitans à tenter une entreprise dont le succès est infaillible, et dont l'avantage serait très-profitable pour toute la France.

Tristes exemples d'inhumations précipitées dans la Vendée.

Plusieurs maladies ont toutes les apparences de la mort, parce que les malades n'ont ni pouls, ni respiration, ni sentiment, ni mouvement. Dans ces circonstances, ni les brûlures,

ni les scarifications, ni les coups, ni les incisions, ne peuvent tirer le malade de son assoupissement. Telles sont l'asphyxie, la catalepsie, l'extase, la léthargie, l'apoplexie, l'ivresse, le vomissement excessif, les vapeurs hystériques, les maladies nerveuses, etc., etc. Dans de pareilles maladies, il faut prendre les plus grandes précautions pour s'assurer de la mort réelle des malades, autrement on s'expose à l'horrible danger de les enterrer vivans.

Quel sort plus déplorable que d'être enfermé vivant dans un cercueil; d'entendre chanter son office funèbre (1), et d'être ensuite couvert de plusieurs pieds de terre! L'imagination ne

---

(1) Dans la catalepsie, les malades ont perdu tout mouvement, mais il paraît démontré qu'ils voyent tout ce qui se passe autour d'eux, et qu'ils entendent tout ce que l'on dit.

On cite un chanoine d'une ville de Bourgogne, qui, porté à l'église en cet état, entendait chanter tout l'office, sans pouvoir ni crier, ni faire aucun mouvement. Que l'on juge de son désespoir! Comme on le descendait dans la fosse, un clou lui entre dans le côté, il pousse un cri; on le retire du cercueil, on le porte chez lui, il raconte tout ce qu'il a vu, tout ce qu'il a entendu; rien ne lui était échappé de tout ce qu'on avait fait ou dit depuis le moment de son prétendu trépas.

peut concevoir l'idée d'un réveil plus terrible. Cependant, il faut l'avouer, le nombre des malheureux enterrés vifs est plus considérable qu'on ne pense.

Un père de famille est dangereusement malade ; une paysanne ignorante lui sert de garde ; sa femme et ses enfans éplorés lui prodiguent les soins les plus touchans. Tout à coup la garde s'écrie que le malade vient de passer. A ce cri, toute la famille épouvantée s'enfuit. L'épouse va chercher un asile chez les voisins ; les enfans n'osent plus entrer dans la chambre où leur père vient d'expirer. Ce pauvre mort, qui souvent ne l'est pas, semble être devenu un objet d'horreur. On l'évite avec soin, et au lieu de lui prodiguer des secours qui peut-être le rappelleraient à la vie, on le laisse aux mains de sa garde, qui commence par l'étouffer en lui jetant le drap sur la figure ; on l'ensevelit, on le place à la hâte dans un cercueil, et on l'enterre souvent, avant même le délai déjà trop court que la loi a fixé pour l'inhumation. Ce malheureux, enterré vif, revenu à lui-même, se débat en vain dans son cercueil, se ronge les bras, et meurt enfin dans les convulsions du désespoir, pendant que sa famille s'abandonne dans sa maison à des larmes et à des

prières stériles. Quel homme ne frémirait en songeant qu'un pareil sort peut lui être réservé!

On ne saurait donc trop engager les autorités civiles et religieuses à s'unir pour prévenir de si terribles accidens. Quelques mesures rigoureuses qu'elles prennent de concert, elles peuvent être assurées qu'elles n'iront jamais trop loin. Il vaut mieux sans doute prendre vingt précautions inutiles, que d'en négliger une qui serait nécessaire.

Je citerai ici quelques exemples de ces inhumations précipitées qui ont eu lieu dans la Vendée.

1°. M. Garnier, de Fontenay-le-Comte, tomba malade à l'âge de quatorze ans; on le crut mort, et l'on fit tous les préparatifs pour ses obsèques. Au moment de le mettre au cercueil, son père voulut examiner l'état du cadavre. En voyant ses membres encore flexibles, il le fit remettre au lit et renvoya les prêtres qui étaient venus pour enlever le corps. Trois jours après, ce jeune homme commence à s'agiter; on le rappelle à la vie, et il a vécu trente ans depuis. Il mourut à Fontenay, le 20 février 1759.

2°. Jacques Touroure, marchand de tamis dans la Vendée, tombe malade; on le croit

mort, on l'ensevelit et on le porte à l'église. Au moment de le descendre en terre, le sacristain laisse lourdement tomber la bierre; le mort fait un cri; on le porte dans une maison, il revient à la vie et à la santé. Touroure vit encore, il fait fondre des cuillers, et, sur son moule, il a fait graver ces mots : *Ressuscité Touroure*. C'est lui-même qui m'a raconté son aventure.

3°. Madame Claveau, de Longesve, en Bas-Poitou, après une assez longue maladie, fut réputée morte et enterrée dans le cimetière. Le lendemain on entendit des cris souterrains; on l'exhuma et l'on ouvrit son cercueil. Cette infortunée s'était rongée un bras; le grand air la suffoqua.

4°. Catherine, servante à Airvaut, passe pour morte. Trois officiers de santé la jugent trépassée, contre l'avis d'un parent qui soutient qu'elle vit encore. On envoie chercher le docteur L***, qui, après un long examen, ne sait à quoi s'en tenir. Il fait enfin chauffer une pelle, l'applique rouge entre les deux épaules de la servante et y verse du fort vinaigre; la prétendue morte pousse un cri; elle a vécu quinze ans depuis cet événement. Je tiens ce fait du docteur lui-même.

5°. Antoine Braud, de la paroisse de Lors, en Bas-Poitou, tombe asphyxié. Au bout de quarante-huit heures on l'enterre, le 12 février 1774. Le lendemain, des personnes qui entendirent gémir, avertirent le sacristain. Celui-ci, au lieu d'aller sur-le-champ prévenir le curé, observa à ceux qui étaient venus le prévenir, que M. le curé donnait ce jour-là un grand repas à ses confrères, et qu'il n'irait point le troubler à l'occasion d'un faux bruit. Le curé, qui ne fut prévenu que le lendemain, s'emporta violemment contre l'indolent sacristain; on voulut en vain donner au malheureux des secours tardifs; il n'était plus temps; on le trouva mort.

6°. Le nommé Picard, de Maillezais, tomba, à l'âge de quarante-deux ans, dans un assoupissement léthargique (1). On le crut mort; on l'ensevelit et l'on se disposa à l'enterrer. Tout

(1) On lit dans les mémoires de mistriss Bellamy, que milady G***., sœur du fameux Marlborough, tomba en léthargie; on voulut l'enterrer, son mari s'y opposa, et la fit remettre dans son lit. Au bout de huit jours, elle reprit connaissance, sans se souvenir de l'état où elle s'était trouvée et sans ressentir la moindre incommodité. Elle aurait été enterrée vive sans la tendresse et la fermeté de son mari.

à coup un des parens s'écrie qu'il n'est pas mort. Le curé arrive pour l'enterrement. Témoin de la discussion qui vient de s'élever, il décide que Picard est mort; le chirurgien du village soutient qu'il est vivant. Le pasteur se retire, et le cadavre est déposé sur un lit. Le quatrième jour il revint à lui, et, par les secours qu'il reçut, il guérit, et vécut seize ans après cet accident.

7°. Pierre Duiron, serrurier à Thouars et soldat dans un régiment provincial, étant tombé en léthargie, fut laissé quarante-huit heures sur la paille. Au moment qu'on allait l'enterrer, il donna des signes de vie : on prit soin de lui; il fut rétabli en peu de jours; il vit encore à Thouars. C'est de lui-même que j'ai appris ce fait.

8°. Madame Coutancier, de Parthenay, tomba deux fois en léthargie : deux fois elle fut portée à l'église; autant de fois elle donna, comme on la portait au cimetière, des signes de vie qui la préservèrent du malheur d'être enterrée vive.

Il est inutile de multiplier ici les exemples, pour démontrer que le plus affreux des malheurs est celui d'être enterré vivant, et que l'au-

torité ne saurait trop veiller et prendre trop de précautions pour prévenir un si funeste accident.

Bouclier d'une nouvelle espèce.

Au moment où une armée républicaine se battait en retraite, un Vendéen, d'une force de corps étonnante, s'élance sur un commandant, le saisit au collet et l'entraîne au milieu des royalistes. Quelques soldats du bataillon républicain se rallient sur une hauteur et cherchent à dégager leur chef. Tous les fusils sont dirigés sur le Vendéen. Celui-ci aperçoit le danger; d'une main vigoureuse il fait tourner son prisonnier, l'expose aux coups des soldats, gagne ainsi à reculons un gros des siens, et parvient à se mettre en sûreté sans lâcher sa proie. Les bleus consternés n'avaient osé faire leur décharge de peur de tuer leur commandant.

Singulière demande d'un Vendéen sur le point d'être fusillé.

Ni la prison, ni les outrages, ni la mort même ne sauraient faire pâlir des hommes persuadés qu'ils n'ont pris les armes que pour venger la cause de Dieu et la ruine de ses autels. Qu'on les persécute, qu'on les frappe,

qu'on les immole, ils sont inaccessibles à la peur; leurs yeux fixés vers le ciel semblent y chercher d'avance le prix d'un dévouement heroïque et religieux.

On était sur le point de fusiller douze prisonniers vendéens. Déjà ils étaient à genoux, et les fusils étaient dirigés sur eux. Des officiers républicains, spectateurs du supplice de ces victimes, s'étonnent de ne voir sur leur visage aucune apparence de frayeur. Tout à coup un des royalistes demande à parler; on l'écoute avec attention «— Messieurs, s'écrie-t-il, nous avons une grâce à vous demander. — Quelle est-elle? — C'est que vous ne fassiez tirer les coups de fusils que les uns après les autres, afin que nous ayons davantage à souffrir pour la gloire de Dieu, et que nous recevions une plus belle couronne dans le ciel.»

Les représentans Richard et Choudieu ont parlé de ce trait dans leur rapport, page 18.

Audace surprenante d'un paysan royaliste.

Après le combat des Échaubrognes, en 1815, le vingt-sixième régiment de ligne se retira à Châtillon qu'il évacua dans la nuit. Dans la soirée, un Vendéen se présente dans cette ville, passe à travers les républicains avec

une cocarde blanche à son chapeau, et affiche à la porte de la principale église une proclamation signée du marquis de Larochejaquelin. Quelques officiers bleus, étonnés de tant d'audace, veulent arracher sur-le-champ cette proclamation. Le paysan se met fièrement au devant d'eux. « Messieurs, dit-il, il doit y avoir demain un rassemblement dans Châtillon; vous en sortirez sûrement cette nuit. Que vous importe que je remplisse la commission que mon général m'a donnée? Mettez dans vos villes patriotes toutes les affiches que vous voudrez y mettre, je n'irai pas les arracher; mais je suis ici dans une ville royale, et vous ne m'empêcherez pas d'exécuter les ordres que j'ai reçus. » Tant d'audace, ou, si l'on veut, tant de simplicité, désarma les officiers; ils laissèrent sortir le paysan de la ville sans lui faire aucun mauvais traitement.

Un jeune paysan de dix-sept ans se distingua particulièrement dans le même combat. Il n'avait pour toute arme qu'un bâton qu'il désirait ardemment changer contre un fusil. Il aperçoit un bleu tapi derrière un buisson; il se glisse derrière lui, saisit son fusil d'une main, et de l'autre levant son bâton : « Rends ton arme, dit-il, ou tu es mort. » Les bleus étaient alors

en retraite ; le soldat remet son arme et se rend prisonnier.

Les Vendéens prirent à cette affaire vingt voltigeurs du vingt-sixième. Un seul d'entre eux, nommé *la Bonne*, natif de Bordeaux, prit parti dans l'armée royale, et y combattit pendant toute la campagne avec autant de bravoure que de fidélité.

Intrépidité d'un canonnier vendéen.

Dans un combat livré après le passage de la Loire, un canonnier royaliste voit sa pièce démontée par un boulet. D'une main vigoureuse, il la relève, la charge et s'apprête à y mettre le feu. Un biscayen lui casse dans ce même instant le bras droit. On veut le faire retirer du combat. « Camarades, s'écrie-t-il, attendez, j'ai trop pris de peine pour charger ma pièce, il faut que les bleus aient la dragée. » En achevant ces mots, il prend sa mèche de la main gauche, et met le feu au canon.

Trait de générosité d'un chouan.

Un officier chouan de la paroisse de Saint-Sulpice, après une victoire remportée près de Candé, poursuivait inconsidérément les vaincus. Il rencontre dans un défilé quatre gendar-

mes. « Rendez-vous, leur crie-t-il, ou vous êtes morts. »

Ces cavaliers, n'apercevant qu'un seul homme, se mettent en défense. Le royaliste avait un fusil à deux coups ; il met deux des ennemis hors de combat ; l'un de ceux qui restaient, met son cheval au galop, et parvient à s'évader ; le dernier, au lieu de suivre l'exemple de son camarade, s'élance le sabre à la main sur son adversaire. Un combat singulier s'engage entre les deux champions. Au bout d'un quart d'heure, le gendarme, dangereusement blessé, est renversé sur la poussière. Il attendait la mort, lorsque son généreux antagoniste lui tendit la main en lui disant : « Relève-toi, brave homme, je te donne la vie. »

Il faut observer que, depuis long-temps, aucun des deux partis ne faisait de prisonniers. L'officier chouan relève son ennemi, prend soin de lui et lui donne les moyens de regagner ses foyers. C'est du gendarme lui-même que l'on tient cette anecdote. Après la pacification, il eut le plaisir de revoir et d'embrasser son bienfaiteur.

Épitaphe difficile à expliquer.

Avant la révolution, on lisait sur une tombe placée dans le cimetière de Saint-Michel près la ville de Thouars, sur la route de Saumur, cette épitaphe singulière dont nous laisserons bien volontiers l'explication au lecteur :

« *Hîc jacet corpus Mathurini Ragot, præsbyteri. Abiit et non obiit, recessit et non decessit. Ann. milles. sexcent.* »

L'auteur a-t-il voulu seulement faire un jeu de mots? A-t-il voulu exprimer quelque circonstance extraordinaire de la vie ou de la mort du prêtre Ragot? A-t-il prétendu faire allusion à la résurrection future, ou à la mémoire éternelle d'un homme connu peut-être par des talens ou par des bienfaits? C'est ce qu'il n'est pas aisé de décider.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que l'on trouve une épitaphe à peu près semblable sur le tombeau d'une abbesse, dans l'église des religieuses de Saint-Jacques de Vitry-le-Français, en Champagne.

On pourrait soupçonner que l'enterrement du prêtre Ragot fut simulé, et qu'après ses prétendues funérailles, il sortit du pays pour n'y plus revenir. Mais cette supposition ne peut s'accorder avec les premiers mots de l'épitaphe *hîc jacet corpus, etc., etc.*

Préjugés populaires dans la Vendée.

Les Vendéens ont encore un très-grand nombre de préjugés. Nous en avons parlé ailleurs, il est inutile de nous répéter. Nous ajouterons ici que ce ne sont pas seulement les paysans qui donnent dans ces erreurs grossières, mais que des hommes éclairés soutiennent souvent avec beaucoup d'opiniâtreté des opinions erronées, qu'ils devraient être les premiers à combattre.

Un Vendéen, qui passait pour un homme très-instruit, soutenait, il y a quelques années, dans un cercle assez nombreux, qu'au moment du reflux, sur les bords de la mer, la neuvième vague était toujours plus abondante et plus impétueuse que les huit précédentes. Il assurait en avoir fait lui-même l'expérience, et avoir reconnu cette espèce de phénomène qui lui paraissait être hors de doute, et avoir la force d'une vérité démontrée.

Un de ses amis se moque avec raison de sa crédulité; il insiste et propose un pari qui est accepté. On se rend sur le bord de la mer, auprès de la ville des Sables, avec un concours de curieux et les juges chargés de prononcer. La neuvième vague ne parut pas plus considé-

rable que les autres; en perdant, le parieur avoua de bonne foi qu'il s'était trompé.

Je mettrai au nombre des préjugés, la précaution que prennent les meûniers de la Vendée, quand ils rapportent de chez les maréchaux les outils propres à leurs moulins. Ils les enveloppent soigneusement dans un linge, et sont persuadés que, si depuis la forge jusqu'au moulin ils étaient exposés à l'air, il leur arriverait quelque malheur.

Les paysans ont un autre préjugé qui tient à une cause inconnue. On entend par fois dans la nuit des espèces de chiens-volans (1) ou d'oiseaux nocturnes, qui, par leurs cris et leurs aboiemens, imitent parfaitement le bruit d'une meute de chiens de chasse. C'est ce que les paysans vendéens appellent *chasse galeri*. Quand on leur demande ce que signifient ces hurlemens, ils répondent avec la meilleure foi du monde, que ce sont des anges qui poursuivent des diables.

---

(1) Il y a plusieurs espèces de chiens-volans : ceux de Ternate, de la Nouvelle-Espagne, la roussette, le chien-volant à col rouge, etc., etc.; mais les naturalistes ont toujours soutenu que ces animaux n'ont jamais paru en Europe.

Le célèbre auteur de la *Feuille villageoise*, qui paraissait en 1791, en reconnaissant, dans une de ses feuilles, la réalité du fait, avouait de bonne foi qu'il n'en pouvait donner physiquement une explication positive, ni même probable.

Paysans machinistes.

J'ai déjà parlé des dispositions surprenantes qu'ont en général les Vendéens pour la mécanique. Je dois ajouter aux traits que j'ai rapportés ceux qui sont propres à démontrer ce que j'ai avancé.

Avant la révolution, il existait, dans les environs de Soulans, près du Marais, un paysan, nommé René Pithau, qui, né dans l'indigence, sans avoir jamais rien appris, sans être jamais sorti de son pays, était devenu machiniste, sculpteur, peintre et musicien. Son mérite transcendant, son génie créateur le firent bientôt sortir de l'obscurité, et attirèrent sur lui les regards de tous ceux qui s'intéressaient au progrès des sciences et des arts; mais ces curieux n'étaient rien moins que des Mécènes, et son mérite ne put percer au-delà des bornes du Bas-Poitou.

Je ne prétends point parler ici de toutes ses

découvertes; je me bornerai à décrire le mécanisme d'un moulin très-utile, dont on peut regarder l'invention comme un chef-d'œuvre dans un pareil ouvrier.

Ce moulin très-compliqué avait une infinité de ressorts qui, malgré leur multiplicité, se mouvaient très-facilement. Un seul ouvrier, avec cette machine, pouvait, dans une aire, battre autant de blé que six moissonneurs vigoureux. Huit battoirs tombaient successivement en cadence sur les épis, et en faisaient sortir le grain sans l'écraser. Leur mouvement était très-rapide, et ressemblait à celui d'un bras nerveux qui frappe la terre avec un fléau.

Trois roues, placées triangulairement sous cette machine, la faisaient rouler rapidement dans l'aire, et parcourir ainsi tout l'espace où les épis étaient étendus. Un seul homme suffisait pour la faire mouvoir dans tous les sens.

Cette machine a fait long-temps l'admiration des ingénieurs qui l'ont examinée et démontée; elle était sans doute susceptible d'être perfectionnée, et son inventeur méritait d'autant plus d'être encouragé, qu'elle pouvait épargner un jour aux moissonneurs les travaux du battage des gerbes, presque intolérables dans les grandes chaleurs. Pithau est mort pauvre et

presque oublié. Si la Providence l'avait fait naître aux portes de Paris, sa fortune aurait égalé sa réputation. Il a justifié cette maxime que l'homme à talent devient inutile, s'il n'est point élevé sur le chandelier.

On a encore de Pithau un orgue très-harmonieux; cet instrument n'a que trois jeux, mais on ne peut être que surpris, en songeant à l'ouvrier qui l'a fabriqué. Il faisait aussi des serinettes et des clavecins.

Sans le secours d'aucun maître, il avait appris la musique vocale et instrumentale, il jouait passablement du violon et de la flûte, et touchait l'orgue de l'église paroissiale. Il savait dorer à l'huile et à la colle, sculptait assez bien en bois, dessinait, et même peignait le portrait et le paysage. Il a voulu aussi faire des vers, mais ses succès en cette partie ont été très-incomplets. Son meilleur morceau est la traduction en vers des sept psaumes pénitentiaux. On y trouve de l'expression, de la verve, mais aussi on y rencontre de trop fréquentes incorrections.

Un autre Vendéen, natif de Challans, nommé André François Laidet, tailleur d'habits, s'est aussi signalé par un génie extraordinaire pour la mécanique. Son chef-d'œuvre

est une pendule en cuivre qui sonne un carillon de trois coups au premier quart sur trois timbres différens et tous d'accord. Ce carillon est de trois airs qui se succèdent, si l'on veut, par le moyen d'un cylindre noté. A la demi-heure, une statue ouvre une porte et frappe six coups. Elle en frappe neuf aux trois quarts. Le carillon entier sonne et continue tant que dure le passage des figures dont je vais parler. Au premier coup de carillon paraît saint Pierre avec une clef à la main. Il ouvre une porte, se retire un peu, baisse la tête et salue les spectateurs. On voit aussi les onze autres apôtres qui font une espèce de procession. Après eux paraît, sous un dais porté par deux anges, un prêtre tenant un Saint-Sacrement, et qui donne la bénédiction. Deux suisses paraissent ensuite avec des hallebardes; ils sonnent, avec des marteaux, l'heure sur un timbre; et, dès qu'elle est sonnée, tout disparaît. Cet exercice se répète à chaque heure.

Je pourrais aussi citer un autre paysan, excellent horloger, nommé Pierre Gabard, natif d'Adilly, près Parthenay, et connu par des ouvrages aussi compliqués que curieux;

mais les détails où je pourrais entrer, me mèneraient trop loin.

Accidens arrivés dans la Vendée par l'usage des vases de cuivre dans la cuisine.

Il est universellement reconnu que l'usage du cuivre dans les ustensiles de cuisine est pernicieux à la santé ; cependant, la majeure partie des hommes, même les plus éclairés, s'obstine à s'en servir. Nos ancêtres, disent-ils, qui vivaient plus vieux que nous, employaient le cuivre dans leurs cuisines : pourquoi serions-nous plus sages ou plus délicats ? C'est ainsi que l'aveugle routine étend son empire sur des hommes qui, d'ailleurs, prétendent s'élever au-dessus de tous les préjugés.

Les physiciens, les chimistes, les médecins (1) ne cessent de représenter à ces hom-

(1) Un célèbre médecin, le docteur Navier, a composé un ouvrage très-estimé sur les dangers et les inconvéniens qui résultent des casseroles et des vaisseaux de cuivre employés dans nos cuisines. Il prouve d'abord que l'étamage ne garantit pas le cuivre de la dissolution, et qu'il est lui-même un poison, parce qu'il n'y a pas d'étain, même celui de Malac, qui passe pour le plus fin, qui ne contienne de l'arsenic, dans la proportion d'un gros par livre; de sorte que des hommes imprudens

mes aveugles le danger qu'ils courent chaque jour; ils ne veulent pas même les entendre; et ces obstinés que la vue d'un cheveu sur un plat ferait tressaillir, n'ont aucune horreur pour le vert-de-gris qu'ils avalent journellement, et qui s'amoncèle dans leurs entrailles, où il exerce les plus funestes ravages.

L'autorité elle-même a eu beau parler et défendre l'usage du cuivre; on lui a résisté, et l'on a trouvé mauvais qu'on voulût ôter aux Français la liberté de s'empoisonner.

Le Roi, dans sa déclaration de 1777, enre-

---

ont tort de se rassurer, quand ils ont couvert du vert-de-gris avec de l'arsenic.

Le docteur déplore le sort des voyageurs dans les auberges, des malades dans les hôpitaux, etc. Il condamne hautement les marmites, les cannelles, les fontaines, les écumoires, les lardoires en cuivre. Il rapporte un grand nombre d'accidens, et d'empoisonnemens auxquels on n'a pu remédier. Cet ouvrage fit la plus grande sensation lorsqu'il parut. Il est aujourd'hui presque entièrement oublié, et l'homme raisonnable, qui refuse de participer à des festins préparés dans des vaisseaux mortifères, est tourné en ridicule par des ignorans ou des aveugles qui, sans réflexion, avalent le poison comme l'eau, et font de leur estomac un magasin de vert-de-gris.

gistrée au parlement, défendit aux laitiers les pots d'airain, et aux marchands les balances de cuivre et les comptoirs revêtus de lames de ce perfide métal; cette ordonnance est aujourd'hui dans le plus entier oubli, ainsi que les sages conseils que ce vertueux monarque avait donnés à ses sujets sur leur santé.

On convient généralement que le cuivre est dangereux, mais on s'obstine à dire que le danger cesse dès qu'il est étamé. Eh bien! qu'on écoute le docteur anglais Buchan. « N'est-ce pas une témérité, dit ce médecin (tome III, page 493 de sa *Médecine domestique*), d'employer dans les cuisines des vaisseaux de cuivre? En vain objecte-t-on que ces vaisseaux sont étamés, c'est-à-dire, recouverts d'une couche d'étain. L'étamage lui-même n'est jamais sans danger, par la nature même de l'étain qui se dissout dans une infinité de substances et laisse le cuivre à nu. »

A l'autorité des médecins se joint celle des physiciens et des chimistes.

« Il est étonnant, dit Valmont de Bomare (dans son Dictionnaire, tome II, page 171), de voir avec quelle sécurité on prépare encore un grand nombre de nos alimens dans

des vaisseaux qui portent dans leur sein un poison si subtil. »

Brisson, dans son Dictionnaire de physique (volume I, page 432), dit : « Il n'y a point de liqueurs ou de dissolvans artificiels, forts ou faibles, qui n'agissent sur le cuivre et ne le dissolvent. Les sels alcalis l'attaquent de même que les sels neutres ; il se dissout dans les huiles et même dans l'eau simple ; c'est ce qui le rend si dangereux lorsqu'on en fait usage dans la cuisine. Il est bien étonnant qu'après tous les accidens qui sont arrivés, et après avoir vu tant de gens empoisonnés de cette manière, on ne cesse pas d'en former la batterie de cuisine, surtout à présent qu'il s'est établi des manufactures qui y substituent pour cet usage le fer battu, qui ne porte avec lui rien de nuisible à notre santé, et qui d'ailleurs coûte moins. »

Outre les manufactures dont parle Brisson, on en voyait, avant la révolution, plusieurs autres qui, en conservant le cuivre, lui ôtaient du moins ce qu'il avait de plus dangereux.

MM. Gournai, rue Popincourt, à Paris, et Bibrel, rue du Faubourg-Saint-Denis, avaient trouvé le secret d'étamer les casseroles de cuivre avec une lame d'argent fin, solidement in-

crustée. M. Salabéry, à la barrière du Temple, étamait ces mêmes casseroles avec du fer. Cette nouvelle batterie de cuisine eut dans le temps un très-grand débit, après avoir été approuvée par la faculté royale de médecine, l'académie des sciences, le corps des pharmaciens, etc.

Les Suédois ne se servent point de cuivre dans leurs cuisines. L'usage en est formellement défendu dans tous les hôpitaux, les auberges et les lieux et établissemens publics.

Les Anglais ont des casseroles de cuivre, mais ils ont trouvé le secret d'incruster dans l'intérieur de ces vaisseaux, de la porcelaine ou de la faïence, ce qui les préserve de tout danger. Ils ont d'ailleurs presque tous horreur des ustensiles de cuisine de cuivre ou d'airain, même revêtus de lames d'étain, et c'est un docteur anglais qui a le premier avancé ce principe, que *le cuivre rouge n'est autre chose que du vert-de-gris qui forme un corps solide.*

Je me suis un peu étendu sur les dangers de ce métal, parce que les Français, par une routine fâcheuse et une sécurité funeste, sont presque tous aveuglés sur les accidens qui peuvent résulter de son usage dans la préparation des alimens; on peut dire que les morts funestes que le cuivre a causées dans toute la France

sont sans nombre. Je ne parlerai ici que des accidens arrivés dans la Vendée.

Avant la révolution, soixante-dix paysans furent empoisonnés près de Mortagne pour avoir mangé du laitage préparé dans un chaudron d'airain. Malgré tous les remèdes qu'on leur administra, trente seulement en guérirent; quarante malheureux périrent dans les douleurs les plus aiguës et les plus cruelles.

Un seigneur bienfaisant, M. le marquis de Mauroi, employa tous les moyens de persuasion que son crédit et son influence lui donnaient pour prévenir le retour de pareils accidens. Il avait déjà vendu sa batterie de cuisine en cuivre, et plusieurs personnes avaient suivi cet exemple. Il persuada à ses paysans de substituer les chaudrons de fer à ceux d'airain; mais cette réforme ne fut rien moins que générale, puisqu'en 1817, dix-huit paysans ont été empoisonnés de la même manière; cet accident a été rapporté dans les journaux.

M. Tusseau, curé de Saint-Aubin, fut empoisonné avec sa nièce par un ragoût apprêté dans une casserole de cuivre. Il succomba après avoir souffert des douleurs inexprimables. Sa nièce eut le bonheur d'échapper à la mort. Les accidens de cette espèce sont trop multipliés

pour qu'on entreprenne de les raconter ici; il me suffira de dire qu'il n'y a pas de villes, de bourgs et de villages où, chaque année, on n'entende parler d'empoisonnemens causés par des vaisseaux de cuivre ou d'airain.

Il ne suffit pas, au reste, d'exclure le cuivre des cuisines; on peut dire que ce funeste métal est dangereux partout où il se trouve en communication avec l'intérieur du corps humain. Le docteur Limousineau a traité à Airvaut un jeune homme très-malade, que l'usage d'une tabatière dont les charnières étaient en laiton, avait jeté dans une espèce de marasme. Trois garçons ouvriers de la même ville, ont été empoisonnés pour avoir laissé refroidir, dans un chaudron d'airain, une oie rôtie.

Un chevalier de Malthe éprouva un accident plus étonnant encore. On avait fait chez lui des chandelles dans un vaisseau de cuivre. Pour faire la dernière, on avait fortement râclé ce vaisseau. Un soir qu'il était occupé à lire, il éprouva des vertiges, des tournoiemens de tête bientôt suivis de frissons et de douleurs d'estomac. Le médecin qui fut appelé, reconnut les symptômes de l'empoisonnement dont on fut long-temps à chercher la cause; enfin

on découvrit que cet accident était l'effet de la chandelle dont le malade avait aspiré la fumée. Les parcelles de vert-de-gris étaient encore très-visibles dans le reste de cette chandelle que l'on fit fondre.

M. Combalusier, professeur de pharmacie à Paris, dans un ouvrage très-estimé qu'il a composé sur les dangers du cuivre, raconte un accident arrivé par la même cause et dont les suites furent encore plus fâcheuses.

Concluons donc qu'il faut se défier du vert-de-gris sous quelque forme qu'il se présente et que c'est une imprudence extrême de mettre chaque jour sa santé et sa vie à la discrétion d'une cuisinière peu soigneuse ou malpropre. Bannissons le cuivre de nos cuisines, puisqu'il est impossible d'en prévenir les funestes effets, *même quand il est le mieux étamé.*

Bévue d'un médecin.

On trouve sans doute en France d'habiles médecins, mais aussi on en voit plusieurs qui n'ont du docteur que le bonnet.

Un médecin du Bas-Poitou est appelé par une pauvre femme pour aller voir son mari qui était très-malade. Il accourt, entre dans la chambre de cet homme, et lui demande sa main

pour lui tâter le pouls. Ce dernier tire du lit une main violette qui effraie le médecin au point qu'il veut sortir. — « Où allez-vous? lui demande la femme de cet homme. — Votre mari est mort, vous m'avez appelé trop tard. — Mais, Monsieur, quelle est sa maladie? — Il a le pourpre. — Monsieur, il est teinturier.»

A ces mots le docteur se rapproche. « Que ne parliez-vous, dit-il, j'aurais juré que cet homme avait le pourpre; il est bien heureux d'être teinturier. »

Vendéen à Paris et devant le Roi.

Après la campagne de 1815, un des braves de la Vendée, nommé Charrier, maréchal-ferrant, à Noirlieu, près Bressuire, conçoit le dessein d'aller à Paris saluer son Roi et le féliciter de son retour. Rien ne peut le détourner de ce dessein. Il abandonne sa femme, ses enfans, ses pratiques, et entreprend à pied un voyage de quatre-vingt-sept lieues, uniquement pour le plaisir de voir son Roi.

Aussitôt après son arrivée dans la capitale, il va voir les chefs du quatrième corps de l'armée royale, et en reçoit le meilleur accueil. — « Que viens-tu faire ici, lui demandent-ils. — Je veux parler à mon bon Roi. — On ne

parle pas ainsi à sa majesté, il faut être présenté. — Eh bien, Messieurs, présentez-moi. » On a bien de la peine à lui persuader qu'il doit se borner à voir le Roi lorsqu'il ira à sa chapelle. Un officier vendéen, M. de la Ville de Rigny, est chargé de le conduire dans la salle des maréchaux, aux Tuileries. Dès que le Roi paraît, Charrier crie de toutes ses forces : *Vive mon bon Roi!* Ce cri le fait remarquer ; le Roi daigne lui sourire avec bonté. Ce brave royaliste ne peut plus se contenir ; il veut franchir l'intervalle qui le sépare du monarque pour se jeter à ses pieds; l'officier vendéen le retient, et, après le passage de sa majesté, il le conduit dans la cour des Tuileries, où ses exclamations continuelles et son air provincial attirent les filoux qui lui escroquent une somme de 200 francs qu'on lui avait donnée par forme de gratification.

De retour dans la Vendée, Charrier n'a cessé de parcourir les paroisses de son canton, de leur faire le détail de son voyage, et de s'écrier : *Je suis heureux, j'ai vu mon bon Roi.* »

Courte dissertation sur les dragons ailés. — Combat d'un soldat contre un de ces animaux près la ville de Niort.

Existe-t-il des dragons ailés? Non, nous disent nos savans. En a-t-il jamais existé? Non, vous disent-ils encore. Je crois la première assertion téméraire, et la seconde impertinente.

Moïse (Nombres, chap 21, ỳ 6) fait mention des serpens ailés qui désolèrent Israël. Le mot *seraph*, dont se sert ce législateur, n'est autre chose, dit le savant Calmet, qu'un reptile ailé. Il est encore fait mention des dragons dans Isaïe (chapitre 30), et dans plus de quarante passages de l'Écriture Sainte.

Hérodote (*lib.* II, *cap.* 75; *lib.* III, *cap.* 107 et 109) fait mention des dragons ailés; il en fait même la description (1). Aristote, Cicéron, Ammien, Marcellin, Solin, Pline, confirment tous l'existence des dragons. Ce der-

(1) Ce qu'il dit de l'accouplement de ces animaux est curieux et extraordinaire.

« *Cum libidine agitantur, per paria coeunt. Fœmina collum maris in emittenda genitura comprehendit, sorbensque non prius dimittit quàm devoraverit, et mas quidem hoc modo perit. Fœmina verò talem luit masculo*

nier ajoute qu'ils terrassent même les éléphans.

« *Draco elephantum ligat, cujus ruina mors victoris est.* »

Strabon va plus loin, et dit qu'il en a vu dans la Célésyrie; qu'ils avaient cent pieds de long, et la gueule si grande, qu'elle pouvait avaler un homme, et même un cheval. Virgile, Ovide, Claudien, Suidas ont parlé de ces mêmes dragons.

Cardan dit en avoir vu un que l'on avait apporté des Indes. Scaliger dit qu'un paysan avait fait présent au Roi de France, François I[er], de la dépouille d'un de ces animaux. Aldrovande dit (chap. 6, pag. 416) qu'on lui en avait donné un desséché.

Gumilla, Labat en ont vu dans le cours de leurs voyage. Samuel Bochard et Maillet en ont donné des descriptions. Tout le monde connaît l'histoire du dragon qui effraya l'armée de Régulus, et celui que tua à Rhodes Dieu-

---

pœnam : filii dum adhuc intrà uterum sunt, patrem ulciscentes matricem ambedunt; ejusque alvo ambesâ ita partum faciunt.

« HÉROD., *lib.* 3, *cap.* 109. »

Il n'est pas surprenant que, d'après un pareil accouplement, et un pareil enfantement, les dragons ailés soient devenus si rares.

Donné de Gozon, Bosio, qui l'a décrit, dit positivement que ce monstre avait deux ailes.

Vagner, Kircher, Jacques Grévin, Arthus parlent de serpens ailés, comme d'animaux dont l'existence ne peut être révoquée en doute.

Le père Calmet parle (Journal de Verdun 1751, page 430) d'un dragon ailé qui fut aperçu en l'air, et passa plusieurs fois, en 1726, sur la ville de Badonviller, en Lorraine. « Il avait, dit-il, des ailes comme celles d'une chauve-souris; son vol était bruyant et son corps serpentiforme. Cet animal était d'une grosseur énorme. »

Rodéric, Ranulphe, Louis Vivès, Zuinger, Mégasthène ont parlé de ces mêmes animaux. Voici ce que dit Zuinger dans son théâtre de la vie humaine, page 3988 :

« *India dracones generat maximos...... Megasthenes tantæ magnitudinis esse scribit, ut solidos hauriant cervos et tauros.* »

Jacques Gautier et Pommeraie parlent de dragons ailés qui ont été vus à Rouen dans les quatrième et cinquième siècles. Coqué, Tostat, Pomélius ont reconnu l'existence de ces terribles animaux. Voici ce que dit Pomé-

lius dans ses Notes sur Tertullien, n°. 112.

« *Draco rex serpentium est. Ad ejùs aspectum nulla avis volans illæsa transit.* »

Avant la révolution, on portait chaque année processionnellement à Poitiers, l'image d'un dragon ailé. Cette procession était une espèce de fête commémorative de la délivrance d'un pareil animal, qui avait autrefois désolé Poitiers et que l'on était parvenu à tuer.

On voyait une semblable effigie à Torcy, près Lunéville, et le dragon qu'elle représentait n'avait été tué que depuis quatre-vingts ans.

Sans multiplier ici les citations (1), je parlerai du combat singulier qui fut livré à Niort, entre un dragon ailé et un soldat.

En 1589, un dragon ailé désolait les environs de Niort. Tous ceux qui avaient voulu le combattre avaient succombé. Un déserteur, nommé Guillaume de Beauchamp (*Guilelmus de Bello Campo*), prêt à subir son supplice, de-

(1) Ceux qui voudront de plus grands développemens peuvent consulter la dissertation qu'a fait imprimer à Saint-Maixent, en 1799, M. d'Orfeuille, littérateur très-éclairé. C'est cette même dissertation qui m'a servi de guide pour la rédaction de cette anecdote.

bles, et se disposait à une mort prochaine. Les médecins avaient vainement cherché à la rassurer et à lui remettre l'esprit; le mal faisait chaque jour des progrès rapides, quand elle appela M. Châtenet, chirurgien de première classe à Chiché. Celui-ci, au lieu de s'élever contre la prévention de la malade, convient d'abord qu'elle a raison et qu'il est très-certain que l'animal est dans son corps où il fait des ravages horribles. Il lui donne un grain d'émétique et provoque le vomissement. Après que le remède a produit son effet, la malade regarde dans le bassin et observe le *quatre pieds*. « Le voyez-vous, Monsieur, on ne voulait pas me croire; je viens de le rendre à l'instant. » Le docteur paraît surpris et s'extasie sur le bonheur qu'elle a de se voir si heureusement rétablie. La malade ne sent plus de douleurs, sa guérison est entière. Elle la doit au chirurgien, qui, comme il me l'a rapporté lui-même, avait eu l'adresse de jeter dans le bassin un animal semblable à celui que la malade croyait avoir avalé. En calmant son imagination, il lui avait rendu la santé; en heurtant de front cette espèce de manie, il l'aurait dévouée à une mort inévitable.

Médecins homicides.

L'ignorance et le charlatanisme sont partout nuisibles; mais c'est surtout dans l'art de guérir que l'on devrait tâcher d'en prévenir les funestes effets.

Jeanne Lorendia, paysanne âgée de quarante-trois ans, du bourg de Rigny près Thouars, était depuis long-temps attaquée d'affections hystériques ou de suffocations connues dans le pays sous le nom de *mal de mère.* A cette infirmité, se joignait une hernie abdominale.

Le 20 mars 1818, elle se sent tourmentée de suffocations. Deux paysans vigoureux, connus pour traiter ces maladies, arrivent chez elle, et lui déclarent qu'ils répondent de sa guérison si elle veut les laisser opérer; elle y consent.

Ces deux étranges médecins se mettent à genoux sur son ventre, pour rabattre, disent-ils, les vapeurs. Ils la pressent si fortement, qu'ils rendent son mal incurable, et qu'il se forme un étranglement irréductible. Le docteur Perraut, de Thouars, assisté de plusieurs officiers de santé appelés comme lui pour voir la malade, fut obligé d'ordonner une opération

chirurgicale très-douloureuse. On ouvrit le ventre à cette femme, et l'on parvint à faire rentrer les parties sorties de l'abdomen.

Ces sortes d'accidens ne sont que trop communs dans le Bas-Poitou, et l'autorité ne peut trop se hâter de faire défendre aux empiriques et aux charlatans de s'immiscer dans l'art de guérir, dont ils n'ont pas la moindre teinture.

« Vous prétendez guérir, et vous assassinez. »
BOURSAUT.

La bande noire.

La fameuse bande noire qui fit, à la fin de 1793, tant de bruit dans la Normandie et dans la Bretagne, se forma à Avranches dans l'armée vendéenne, après la levée du siége de Granville.

Soixante jeunes gens très-braves, et qui se connaissaient mutuellement pour tels, s'associèrent, firent une espèce de ligue, et se promirent les uns aux autres de se battre toujours ensemble, et de s'entre-secourir dans tous leurs dangers. Une cocarde noire et un ruban de même couleur au bras furent leur signe de ralliement. De là leur vint le nom de *bande noire.* Ces jeunes gens se signalèrent long-temps par une valeur extraordinaire. Dès que l'un

d'eux était attaqué par les bleus, tous ceux qui le voyaient en péril, se précipitaient en aveugles au milieu des bataillons ennemis pour le défendre et lui sauver la vie. Le bataillon sacré des Thébains, composé d'amis et de frères d'armes, ne se signala jamais par de plus grands traits de valeur et de dévouement.

Cette association jusque-là était respectable et avantageuse à l'armée royale; mais elle ne tarda pas à dégénérer de sa pureté primitive. Une foule d'hommes, indignes d'y être admis, y furent reçus avec une facilité que l'on ne peut trop blâmer. Les nouveaux venus étaient braves, mais quelques-uns étaient des pillards déterminés. Bientôt, on n'entendit plus parler que de larcins et de bassesses commis par des chevaliers de la bande noire. Les généraux vendéens, à qui elle était devenue suspecte, résolurent de faire un exemple sur le premier pillard qui leur serait dénoncé.

Bientôt, un curé de Normandie vient se plaindre de l'un de ces chevaliers, et l'accuse de lui avoir volé de l'argent. Un conseil de guerre s'assemble; on allait fusiller l'accusé lorsque MM. de Beauvolliers et Renou demandèrent sa grâce. Ils l'obtinrent, mais à condition que M. Renou se chargerait de veiller à la

conduite de l'accusé et le mènerait partout avec lui. M. Renou y consentit et n'eut pas lieu de s'en repentir. Le jeune homme combattit à la journée du Mans avec la plus haute valeur. Blessé dangereusement à la cuisse, il alla chercher la mort au milieu des rangs ennemis. Ceux qui ont accusé M. Renou d'avoir fait partie de la bande noire, se sont évidemment trompés. Il fut au contraire un des premiers à proposer des mesures sévères contre des excès qui déshonoraient l'armée catholique et royale.

Deuxième combat de la Châtaigneraie.

Le deuxième combat de la Châtaigneraie, en 1794, fut surtout remarquable par une faute du général Stoflet et par un beau trait d'un soldat vendéen.

L'adjudant général la Pierre qui défendait la ville, avait placé à un quart de lieue un camp fortifié, et, avec la plus grande partie de ses forces, il défendait la ville même. Stoflet entreprend d'enlever ce camp ; il envoie MM. Renou et de Beaugé avec deux mille hommes pour le tourner et l'attaquer brusquement, tandis qu'avec le reste de l'armée il va

lui-même bloquer la ville et empêcher l'ennemi d'en sortir.

MM. Renou et de Beaugé tournent le camp, essuient sans riposter tout le feu du canon et de la mousqueterie.

Les royalistes marchaient à petits pas et en colonnes serrées. Les bleus croyant que cette manœuvre était pour les attirer hors de leur camp, y restèrent sur la défensive. Tout à coup la tête de la colonne fait un demi-tour à droite. Les deux chefs suivis de leurs soldats s'élancent au pas de course sur les retranchemens à travers un feu terrible. En vingt minutes le camp est emporté aux cris de *vive le Roi!* Les cavaliers bleus abandonnent leurs chevaux dont une partie est conduite vers Cerisais. Les républicains, voyant que le chemin de la ville leur est coupé, se retirent par le chemin qui conduit au camp de Chiché. Après les avoir poursuivis pendant une lieue, les royalistes se dispersent et reprennent le chemin de la Vendée ; les deux chefs avaient à peine autour d'eux trois cents hommes avec lesquels ils retournèrent à la Châtaigneraie pour rejoindre leur général.

Le jour était sur son déclin ; tout à coup les royalistes se voient environnés de bleus et as-

saillis d'une fusillade très-vive. MM. Renou et de Beaugé, secondés de M. de Céris, prennent aussitôt leur parti « En avant, s'écrient-ils, il faut faire une trouée. » Les Vendéens s'élancent sur l'ennemi, qui les laisse passer et se borne à sabrer quelques traîneurs. Les chefs vendéens arrivèrent le lendemain aux Aubiers fort mal accompagnés.

Deux jours après, ils se rendirent auprès de Stoflet. Il leur raconta que, ne s'étant pas trouvé assez fort pour se rendre maître de la ville, il avait pris poste dans le camp que l'on avait emporté; mais que, l'ennemi étant venu l'y attaquer, il avait fait sa retraite sans les avertir, persuadé que les fuyards leur auraient assez tôt appris son désastre.

Un Vendéen, qui était resté comme mort sur le champ de bataille, quand la nuit fut venue et que l'ennemi se fut retiré, se leva, et, se chargeant de dix fusils, il les apporta au général qui lui fit donner une somme de 120 francs.

Chevaux frappés d'une terreur panique.

Les hommes ne sont pas les seuls êtres animés qui soient susceptibles d'éprouver des ter-

reurs paniques ; les animaux ne sont que trop sujets aux mêmes impressions. Comment cela peut-il se faire? Je n'en sais rien, et je crois que c'est la seule réponse raisonnable que l'on puisse faire à cette question.

Pendant la campagne de 1799, MM. Renou, de Beauvolliers, Cazenaque, Monnet, avec douze autres cavaliers, conduisaient de Loudun dans la Vendée un convoi de poudre. Ils avaient évité la garnison de Thouars, et, après avoir sans coup férir passé le pont de Vérine, ils arrivèrent près du château de Lespoix, dans la paroisse de Moutiers.

Les bleus avaient, aux Aubiers, à Bressuire et à Argenton, des garnisons qui communiquaient entre elles par de fréquentes patrouilles. Les Vendéens craignent quelque embuscade, font halte à l'entrée d'un pâtis, et mettent pied à terre. Les uns tenaient dans leurs bras la bride de leurs chevaux, les autres les avaient donnés à garder à leurs domestiques. Tous étaient tranquilles, et l'on observait le plus grand silence, quand tout à coup, par un un mouvement simultané et sans qu'aucun bruit se fasse entendre, les chevaux, saisis d'une terreur panique, rompent leurs brides et prennent au grand galop le chemin de Thouars.

Tous les Vendéens courent aussitôt après ces fuyards pendant plus de deux heures sans pouvoir en rejoindre un seul; on eût dit qu'ils avaient des ailes, tant leur course était rapide. Les chevaux et les munitions furent également perdus sans ressource, et les royalistes, qui se trouvaient ainsi découverts, furent contraints de se disperser.

Exploit d'un jeune menuisier, capitaine de chouans.

Dans une guerre ordinaire, tout homme est soldat; mais, dans une guerre civile, on peut dire que tout homme courageux devient capitaine.

En 1799, cent quarante émigrés, parmi lesquels on distinguait MM. de Lausou, de Rangot et de Reveau, après leur débarquement, rencontrèrent, entre Rennes et Fougères, un jeune menuisier de dix-huit ans et d'une très-petite taille, qui commandait un détachement de douze chouans. — « Messieurs, leur crie-t-il, voulez-vous vous joindre à ma troupe? je servirai bien volontiers sous vos ordres. — Il faut, répondent les émigrés, que nous nous rendions sans délai à notre destination. »

Les émigrés s'éloignent et se reposent dans un bois. Peu de temps après, ils entendent une vive fusillade. Ils prennent leurs armes et courent au bruit. Ils trouvent le jeune menuisier qui venait de prendre un convoi et un carrosse où se trouvait la femme d'un général. Voici comment il leur rendit compte de cette affaire. « Messieurs, après vous avoir quittés, je suis monté sur cette colline, j'ai aperçu quatre cents bleus qui venaient et qui escortaient un convoi. J'ai de suite fait placer mes gens le long de la haie, avec ordre de ne tirer qu'à bout portant. Laissez, leur ai-je dit, passer l'avant-garde, ne tirez que sur le centre, et le convoi est à nous. Mes gens ont exécuté mes ordres, une terreur panique s'est emparée des ennemis. Voici leurs dépouilles; vous pouvez les partager avec nous. »

On regrette que le nom de ce brave jeune homme n'ait pu être conservé.

Notice sur Louis Renou, de Loudun, surnommé Bras-de-fer, officier général, et ancien commandant, en 1794, de la division de Châtillon.

Louis Renou naquit à Loudun, en Poitou, le 2 juillet 1766. Après avoir achevé ses étu-

des, il vint, en 1790, s'établir à Saint-Varent, chez son frère qui était curé de cette paroisse. Il s'y maria, et, peu de temps après, il perdit sa femme. Dès le commencement de la guerre de la Vendée, les deux frères Renou signalèrent leur attachement à la monarchie. Ils fournirent ou firent passer aux insurgés des chevaux, de la poudre et des balles. Leur zèle peu circonspect dévoila leurs trames contre la république, et les jacobins du pays jurèrent leur perte. M. Renou s'était remarié, et l'attachement qu'il avait pour son épouse l'avait empêché, jusque-là, de se joindre aux insurgés.

Un jour, on vint avertir les deux frères que les bleus investissaient le presbytère de Saint-Varent. — « Sont-ils nombreux, demandèrent-ils. — Ils sont plus de cinq cents commandés par un général. » Tout projet de défense devenait inutile. On enfonçait les portes, lorsque les deux frères, bien munis de cartouches et bien armés, sautèrent par-dessus le mur du jardin, et se dérobèrent à la fureur de leurs ennemis.

Les bleus, entrés dans le presbytère, mettent tout au pillage; brisent tous les meubles fragiles, défoncent dix barriques de vin et

cassent les bouteilles contre les murs; les gros meubles, emportés sur des charrettes, sont vendus publiquement sur la place d'Airvaut. Ainsi disparut dans un instant un mobilier considérable qui faisait une partie de la fortune de MM. Renou. La jeune épouse de l'un d'eux, enceinte de quatre mois, n'avait pu suivre son mari; elle fut conduite dans les prisons des défenseurs de la liberté, où elle accoucha et gémit pendant dix-huit mois. Son fils, aujourd'hui lieutenant de cavalerie, fut prisonnier avant de naître.

Arrivé dans la Vendée, M. Renou s'y distingua par une valeur brillante et par une adresse singulière. Peu de tireurs l'égalaient, et l'on peut dire que chaque coup de sa terrible carabine a tué ou blessé un ennemi. A la prise de Thouars, il se fit remarquer par plusieurs généraux, et entre autres par M. de Lescure, qui lui donna, peu de temps après, dix paroisses à commander, conjointement avec M. de Sanglier, de Loudun.

A la prise de Saumur, il se signala par un trait de témérité. Pendant qu'on se battait au Pont-Fouchard, il entre dans Saumur où venaient de pénétrer MM. de Larochejaquelin et de Baugé. Il se rend au district dont les admi-

nistrateurs étaient en permanence. « Rendez-vous, leur crie-t-il, ou vous êtes morts; livrez-moi, au nom du Roi, votre correspondance, les armes et les munitions qui sont en votre pouvoir; il ne vous sera fait aucun mal. »

A cette sommation, les administrateurs, jugeant que la ville est prise, se rendent aussitôt prisonniers. L'officier royaliste sort de la salle, rencontre des Vendéens dans les rues et place un corps de garde au district. Le lendemain, il obtint pour les administrateurs la liberté de rentrer dans leurs foyers.

A la première entrée du général Westermann à Châtillon, il soutint, sur le pont du Gué-Paillard, un combat singulier contre un grenadier républicain. Blessé à la cuisse d'un coup de baïonnette, et voyant son cheval percé d'un coup mortel, il met fin au combat par un coup de pistolet dont il casse la tête à son ennemi. Cette espèce de duel avait eu lieu à cinquante pas de l'armée républicaine.

A la bataille de Coron, où les républicains étaient commandés par le fameux Santerre, il fut un de ceux qui s'attachèrent à la poursuite de ce général. Il fut blessé d'une balle au moment où il s'apprêtait à diriger sur lui sa redoutable carabine, dont les atteintes, comme

celles des flèches d'Hercule, étaient inévitables. On peut dire que cette blessure sauva la vie au général Santerre déjà serré de près par le brave Loiseau.

Ce fut M. Renou qui reçut dans ses bras, à la journée de la Tremblaie, M. de Lescure mourant. Ce fut lui qui pansa sa blessure sur le champ de bataille, et qui, après avoir écarté les bleus, le mit en sûreté. A l'affaire de Chollet, il faisait partie du redoutable escadron qui balança si long-temps la victoire.

Dans tous les combats d'outre Loire, il déploya le même zèle et la même valeur. A Laval, il perdit son cheval et combattit long-temps à pied, au plus fort de la mêlée. Son chapeau fut percé d'une balle à Pontorson, son mousqueton lui creva entre les mains, et il perdit son frère d'armes, M. de la Roche-Luzais, l'un des braves de l'armée. A la sanglante affaire du Mans, il combattit à côté du général; à Ancenis, il mit son cheval à la nage, joignit un bateau et parvint seul sur la rive gauche.

Après avoir marché pendant une heure dans des chemins qui lui étaient inconnus, il rencontre une troupe d'hommes armés, et croit toucher à sa dernière heure. Avant de passer

le fleuve, il avait placé ses cartouches dans le fond de son chapeau, et ses pistolets à son cou. Résolu de se défendre jusqu'au dernier soupir, il s'appuie contre un arbre, prend un pistolet dans une main et son sabre dans l'autre. « — Lâches, s'écrie-t-il, vous venez pour m'assassiner, mais je vous vendrai cher ma dépouille. Avancez, je suis royaliste et le serai jusqu'à la mort. — *Vive le Roi!* lui crie-t-on, nous sommes des vôtres. »

Aussitôt, on se reconnaît, on s'embrasse; M. Renou est parfaitement accueilli, on lui donne à manger; un guide s'offre à le conduire à Saint-Aubin de Baubigné.

Je passe rapidement sur les dangers sans cesse renaissans que courut ce brave officier avant d'arriver à sa destination.

Il arrive enfin à Saint-Aubin de Baubigné quinze jours après avoir passé la Loire. Le marquis de Larochejaquelin, qu'il cherchait, s'était réfugié dans la forêt de Vézin. Il se rend auprès de ce général, et le trouve avec MM. Stoflet et de Baugé, suivis de cinquante Vendéens, qui fesaient une guerre active aux courriers, aux convois, et à tous les détachemens républicains qui passaient à la portée de leurs carabines. Le général l'accueillit avec bonté et dis-

tinction, et le renvoya à Saint-Aubin, pour y former un rassemblement qui devait avoir lieu dans la forêt de Maulevrier, au fameux *chêne des Marchais*. Le jour indiqué, il amène au général quatre cents hommes très-bien armés; les autres chefs de division avaient aussi réuni le plus de soldats qu'ils avaient pu rassembler. Le général, à la tête de cinq mille hommes, marcha aussitôt sur Chollet.

Quinze bleus s'étaient avancés jusqu'à Nouaillé; le général veut enlever ce poste sans qu'il en reste un seul homme, qui puisse donner l'éveil à la garnison de Chollet. Au lieu de commander un détachement pour terminer cette expédition, M. de Larochejaquelin, sans écouter aucune remontrance, veut la diriger en personne.

Couvert d'une redingote bleue, qui lui donnait l'air d'un républicain, il fait placer vingt cavaliers derrière une haie, et s'avance seul vers la sentinelle. Elle crie : — « *Qui vive* ! — Il lui répond : *Républicain* ; » s'approche d'elle, et lui casse la tête d'un coup de pistolet. A ce bruit, les royalistes sortent de leur embuscade, et tombent sur les bleus, qui sont tous massacrés, à l'exception d'un seul, qui tua le mar-

quis de la manière dont nous avons précédemment parlé.

M. Renou fut profondément affligé de la mort de son général, et de la nécessité d'obéir à son brutal successeur; mais il fallut dissimuler ses chagrins.

A la journée de Chollet, il se signala par la prise du cimetière de cette ville, que deux bataillons défendaient. Il perdit dans la retraite son frère, le curé de Saint-Varent, et il eut lui-même mille peines à se sauver.

Il fut un des premiers qui s'attachèrent à M. de Marigny; la mort de ce brave capitaine, si injustement massacré par les siens, l'affecta vivement.

Après que l'ennemi eut évacué la Vendée, et adopté le système des cantonnemens, M. Renou fut nommé commandant de la division de Châtillon; il refusa long-temps ce grade, mais il fallut obéir à l'impérieux Stoflet. Il s'occupa alors à organiser sa division, qui fut bientôt l'une des plus nombreuses et des plus importantes de l'armée d'Anjou. Il fut parfaitement secondé par M. de Baugé, qui, ayant encouru l'indignation de Stoflet, était venu chercher un asile aux Aubiers.

M. Renou sut contenir les camps de Thouars

et de Chiché, qui faisaient chaque jour des incursions sur son territoire; il surprit les bleus plus d'une fois, et les battit souvent en détail. Le combat de Coulonges, où il commanda seul, est celui qui lui fait le plus d'honneur. Quatre cents fantassins, et cent soixante cavaliers bleus, étaient venus piller à Coulonges le château de la Brosse. Averti de cette expédition, il part sur-le-champ des Aubiers, avec trente cavaliers, et cent dix hommes de pied. L'ennemi, qui était alors en retraite, avait fait filer en avant trente-cinq voitures chargées de butin.

M. Renou s'avance jusqu'à la Thibaudière, et va lui-même reconnaître l'ennemi. Les bleus avaient fait halte; la cavalerie était rangée sur deux files dans le chemin. Chaque cavalier avait en croupe un fantassin : le reste de l'infanterie occupait le milieu de la route. Le général vendéen retourne vers les siens, les fait filer dans des pâtis, et les conduit à l'abri d'une haie, à cinquante pas de l'ennemi, qui ne s'attendait pas à une pareille attaque. Chaque coup de fusil, pointé à l'œil, abat ou blesse un homme. Les républicains se mettent aussitôt en déroute; on les poursuit jusqu'au village de Fontenai : on prend le convoi, et on le fait

filer sur les Aubiers. Les bleus eurent quatre-vingts hommes hors de combat; les Vendéens n'eurent pas même un blessé. Une seule décharge avait décidé de la victoire.

M. Renou déploya le même zèle et la même valeur pendant tout le reste de la campagne. A la pacification de la Jaunaie, il fut envoyé avec MM. de Baugé et Gibert, pour traiter avec les représentans du peuple. J'ai déjà parlé de la manière dont ils s'acquittèrent de cette honorable commission. Après la signature de la paix, il se retira à Loudun, où il trouva son épouse rendue à la liberté. On avait vendu tout ce qu'il avait; il lui fallut emprunter les meubles les plus nécessaires : tout son mobilier avait disparu pour la seconde fois.

En 1799, il retourna dans la Vendée, courut de nouveaux dangers, et se distingua par de nouveaux exploits. Chargé d'aller voir le curé de Saint-Laud, commissaire du roi, caché depuis long-temps au château du Lavoir, il ne s'effraie point des dangers de ce voyage, dans un pays rempli de garnisons ennemies; il part sans autre escorte que celle de la célèbre Bordereau, dite Langevin, et ne voyage que la nuit. Comme ils étaient un soir couchés dans une ferme, Langevin entra dans la chambre de son

camarade. « — Renou, dit-elle, voilà les bleus.
— Allez vite, faites seller nos chevaux. » Renou s'habille à la hâte; il prenait ses bottes, quand les bleus secouent la porte; il place sous son bras celle qu'il n'a pas eu le temps de prendre, et sort par une fenêtre. Il trouve son cheval équipé et amené par Langevin, saute dessus, et s'échappe à la faveur de la nuit.

Il n'était pas facile de voir le curé de Saint-Laud, qui craignait les bleus et leurs espions. Renou parvint néanmoins à lui parler. Le curé voulut l'envoyer en Angleterre; mais ce projet ne fut pas exécuté.

De retour à l'armée, notre brave reçut, au combat des Aubiers, une blessure dangereuse à une jambe; le brave Émoré le tira de la mêlée. Sa blessure ne fut parfaitement guérie qu'au bout de dix-huit mois.

Des royalistes, dirigés par le fameux Georges Cadoudal, avaient formé le projet d'enlever Bonaparte. M. Renou se rendit à Paris pour aider à ce coup de main. Un traître dévoila la conspiration. Quelques-uns des chefs furent conduits au supplice; la plupart des conjurés furent jetés dans les prisons, et Renou fut enfermé à Sainte-Pélagie, avec plusieurs émigrés et royalistes, au nombre desquels on voyait

quelques hommes de lettres respectables, entre autres M. Charles Nodier; il y languit pendant huit mois, après lesquels il fut rendu à la liberté.

Après la rentrée de Bonaparte en 1815, M. Renou, étant retourné à Paris pour y offrir au Roi son épée et sa vie, fut envoyé dans la Vendée auprès de monseigneur le duc de Bourbon. Dans la campagne de 1815, il obtint du marquis de Larochejaquelin le grade d'adjudant général. Revenu à Loudun, on lui demanda le serment de fidélité à l'usurpateur; il le refusa avec indignation. Je dois dire ici que M. Mestayer, juge de paix de Loudun, est du très-petit nombre de ceux qui ont suivi ce noble exemple de fidélité.

M. Renou avait reçu en 1814 la croix de saint Louis et le grade de colonel. C'est un des plus anciens officiers généraux qu'ait conservés la Vendée. Il en a fait toutes les campagnes; et, dès que le service du Roi l'a appelé aux combats, il a tout quitté pour obéir à la voix du devoir et de l'honneur. Il réside aujourd'hui à Loudun.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N°. Ier.

Extrait de la lettre du sieur Bruslé, commissaire envoyé dans les départemens insurgés.

Cette lettre fut lue à la séance de la commune de Paris, le 17 mai 1793. Quoiqu'on puisse lui reprocher quelques inexactitudes et quelques faux aperçus, elle n'en fait pas moins honneur au discernement du patriote Bruslé.

« Les brigands occupent en ce moment une partie du territoire de six départemens...... Le point central est à Chemillé, Mortagne et Chollet..... Ils ont rassemblé dans ces endroits leurs approvisionnemens de réserve, qui consistent principalement dans des troupeaux de bœufs qui paissent dans les prairies...... On ne saurait évaluer le nombre des révoltés ; il est à peu près égal à la population de ces contrées, car ils forcent tout le monde à marcher. Leurs armées sont de vingt à vingt-cinq mille hommes (le patriote Bruslé aurait dû dire de trente à quarante mille); ils sont armés de fusils de chasse, n'ayant ni sabres ni baïonnettes. Ils n'ont de fusils de munition que ceux qu'ils ont pris sur les patriotes; la majeure partie est armée de fourches, broches, bâtons; ils ont une trentaine de pièces de campagne, mais ils n'ont pas de pièces de position. La poudre de guerre leur

manque souvent...... Les brigands n'ont aucune espèce d'organisation militaire; ils n'ont ni régimens, ni grades d'officiers, ni plan de campagne (cette dernière assertion est inexacte). Ils marchent en colonnes de trois à quatre hommes de front, dont la tête est dirigée par un des chefs, qui seul connaît le point où il doit les conduire. Quand ils combattent, ils se cachent dans des genêts (dans la plupart des batailles qu'ils ont livrées, ils se sont battus en rase campagne et à découvert).

On voit d'abord paraître, de différens côtés, quatre ou cinq hommes qui se glissent le long des haies et des fossés, et tâchent de s'approcher le plus près possible, pour tirer sur les soldats qui iraient en avant de ces lignes; le reste de leurs troupes arrive en foule, courant avec rapidité, sans conserver aucun ordre de bataille, et jetant de grands cris, à la manière des sauvages: ensuite ils s'étendent à droite et à gauche pour envelopper nos troupes, etc., etc. »

N°. II.

L'effet le plus étonnant, peut-être du vertige qui fascina, en 1793, l'esprit des Français, est celui qui fit prodiguer aux Vendéens les noms de brigands et de fanatiques, et donner aux jacobins ceux de sauveurs du peuple et de vengeurs de la liberté. Quand on réfléchit, dans le calme des passions, sur l'absurdité d'un pareil jugement, on ne peut s'empêcher de croire à ces maladies de l'âme qui hébètent l'intelligence, paralysent l'esprit et dégradent le simple bon sens.

Que voulaient les jacobins? Détruire leur patrie, ou

du moins la réduire à quatre millions d'habitans : renverser tous les monumens, brûler tous les livres, éteindre jusqu'à l'idée d'un Dieu, et *cannibaliser* toute la France! Que voulaient les Vendéens? Prévenir toutes ces horreurs; rappeler l'empire de la religion, des lois, des mœurs, et rétablir l'antique trône sur ses fondemens renversés. Les premiers, en 1793, étaient des héros, des bienfaiteurs de l'humanité; les seconds étaient des brigands, des monstres que l'on ne pouvait trop tôt étouffer.

« Voilà de vos arrêts, messieurs les gens de goût. »

Pour prouver ce que j'impute ici aux jacobins, j'aurai recours à une autorité qui ne peut leur être suspecte, puisque c'est le livre d'un homme qui fut un des juges et des meurtriers de l'infortuné Louis XVI, livre qui fut composé par ordre de la convention.

« Il vous souvient, citoyens, et long-temps votre mémoire gardera ce douloureux souvenir ; il vous souvient de ces jours d'horreur, où non-seulement la haine et la vengeance désignaient les victimes, mais où se réalisaient, sous nos yeux, ce que nous avions peine à croire des tyrans de l'ancienne Rome, où périssaient des milliers de citoyens, d'après des listes émarginées en caractères hiéroglyphiques par le chef des tyrans, signées par ses complices et confiées à ces trop fidèles bourreaux dont ils avaient composé leur tribunal révolutionnaire, et au milieu desquels ils *marcheraient volontiers*, comme le disait Saint-Just, *les pieds dans le sang et dans les larmes*. Vous les avez vues ces charrettes encombrées d'hommes, de femmes de tout âge, qui, sans s'être jamais connus même de nom, étaient condamnés et périssaient

ensemble. Vous avez vu conduire au même échafaud, le même jour, et la vieillesse, privée des sens qui lui eussent été nécessaires pour être coupable, et la jeunesse encore incapable de l'être. Hommes sensibles, on vous traitait d'*apitoyeurs*, quand les derniers cris des mourans ne vous permettaient pas même de rougir pour eux! La moindre émotion que vous eût causée ce carnage journalier, eût été le signal de votre proscription. Votre sensibilité eût été transformée en *modérantisme*, et votre perte eût été jurée : oui, elle eût été jurée! l'homme sensible est un monstre aux yeux de l'homme barbare..... On se disputait, dans des sociétés dites populaires, l'honneur ou l'affront, pour mieux dire, de s'agenouiller devant ce nouveau Dagon (Roberspierre), et des milliers de *fanatiques irréligieux* ne semblèrent avoir chassé de leurs temples les dieux qu'ils adoraient depuis tant de siècles, que pour se prosterner devant leur nouveau dieu Maximilien...... Une révolution qu'on avait crue le passage plus ou moins graduel du mal au bien, ne fut plus qu'un *coup de foudre*. L'égalité, fille de la nature, et, dans l'état social, fille de la loi, ne fut plus qu'un fatal niveau qu'on promenait sur les têtes, et pareil, à peu près, à celui de ce tyran qui étendait sur son lit de cinq pieds tous les voyageurs, et les faisait réduire à la mesure de ce lit. On prit la vertu pour le crime, et le crime pour la vertu. On n'admit plus une foi privée, on n'admit qu'une foi publique, qui n'était qu'une publique mauvaise foi. On n'était point honnête homme pour payer ses dettes, si l'on n'était au moins membre d'une société populaire. Celui qui s'était enrichi aux dépens de ses créanciers et de la patrie, n'avait qu'à se faire *jaco-*

bin, pour être l'homme probe par excellence. Ce n'était plus à la friponnerie, c'était à la probité que l'on cherchait un correctif...... Caresser le sans-culotte, proclamer que le riche est l'ennemi né du sans-culotte; promener sur toutes les têtes le niveau d'une égalité de pauvreté........ anéantir le commerce........ tel fut le système de ruine universelle imaginé pour couvrir la France des ossemens d'une moitié, peut-être, de ses habitans........ S'il n'y avait pas, a dit le fameux B***, sur la terre, des époques répétées de grands incendies, elle ne serait bientôt plus qu'un monde de papier...... Jeter dans les fers les talens, l'esprit, la vertu, la science, les richesses, imprimer la terreur à tous....... Faire sortir de terre des guillotines, semer partout des tribunaux à la *Fouquier*, à la *Dumas*; enchaîner la plume des journalistes......... ruiner le commerce, anéantir les arts, tels furent les moyens que l'on employa pour écarter ceux qui auraient pu éclairer le peuple....... Mais vingt-cinq millions d'hommes à nourrir en France sans les ressources du commerce! impossible. Que faire donc? *Ce qu'on se proposait de faire des livres.* »

(Rapport de Courtois, p. 4, 5, 9, 10, 15, 16, 19, 20 et 31).

N°. III.

Voici le rapport officiel que les représentans du peuple, près l'armée des côtes de la Rochelle, firent passer à la convention nationale, après la deuxième bataille de Fontenay.

Niort, ce 26 mai 1793.

« Dans la position où nous nous trouvons, citoyens collègues, nous croyons devoir vous informer officiellement

de l'échec que nous avons éprouvé hier à Fontenay, et de l'attaque dont nous sommes menacés par les rebelles.

Vendredi dernier, 24, nous étions réunis au nombre de sept à Fontenay, pour y concerter nos opérations : nous fûmes informés que, la veille, il s'était manifesté un mouvement d'inquiétude dans l'armée de la Châtaigneraie, commandée par le général Chalbos. Nous crûmes que la présence des représentans du peuple pouvait être utile auprès de cette armée; en conséquence, trois d'entre nous s'y transportèrent dans la matinée avec le général d'Ayet; ils y trouvèrent le calme rétabli, et se rendirent le même soir à Fontenay. Cependant, un instant après leur départ, vers six heures du soir, le général Chalbos fut informé que les rebelles se disposaient à faire un mouvement pour le cerner dans la Châtaigneraie, où il lui était impossible de tenir, parce que cette ville et les environs avaient été dévastés par les brigands. Alors il a cru qu'il était de la prudence de se replier sur Fontenay, ce qu'il effectua dans la nuit, en bon ordre, et de l'avis de son conseil de guerre. A cinq heures du matin, toute son armée arriva à Fontenay. A midi et demi, on vint annoncer que les rebelles se montraient dans la même plaine où ils avaient été si complétement battus le 16. A l'instant on battit la générale, et bientôt après l'armée se trouva en bataille, en présence d'un nombre immense de révoltés rangés sur trois colonnes. Ceux-ci n'avaient point d'artillerie, mais ils marchaient sur la nôtre avec la plus grande intrépidité. Le combat devint extrêmement chaud; les chasseurs de la Gironde faisaient un feu terrible, chaque volontaire de la compagnie franche de Toulouse et de l'Hérault, combattait vaillamment

et en héros, et quelques autres bataillons, ranimés par les représentans du peuple présens à l'action, ébranlaient déjà les colonnes des rebelles, lorsque le brave Chalbos ordonna à la gendarmerie de charger, pour les exterminer. C'en était fait de ces hordes de brigands, si l'ordre du général avait été exécuté. Mais, ô honte! cinq gendarmes seulement marchèrent en avant; le reste, effrayé par la désertion de quelques lâches, plie et s'enfuit à toute bride, en foulant aux pieds notre infanterie qui se trouvait sur son passage......

Enfin l'infanterie, se trouvant abandonnée par la cavalerie, et succombant sous le nombre, se mit elle-même en désordre, et bientôt la déroute fut complète. Notre armée, dispersée par les brigands, fut poursuivie sur la route de Fontenay à Niort, où le général d'Ayet et le chef de brigade Nouvion, ayant rallié vingt-cinq gendarmes, chargèrent deux cents hommes de cavalerie ennemie, et les firent plier. Ils protégèrent par ce moyen la retraite d'une partie de l'infanterie sur Niort.»

J'observerai que ce rapport est un des plus fidèles qui aient été présentés à la convention. Les faits en sont exacts; ceux qui l'ont rédigé étaient réellement sur les lieux, à la tête des colonnes républicaines.

N°. IV.

Lettre de Westermann à Roberspierre.

De la Châtaigneraie, ce 23 septembre 1793, l'an 2 de la république française.

« Hier, l'armée des Sables, commandée par le général Mieskouski, a été complétement mise en déroute. Je

ne sais pas encore le nombre des morts et des prisonniers ; mais je sais, pour sûr, que tous les canons, caissons et bagages ont été pris. Dans mon plan de campagne, remis au comité de salut public, j'ai prédit que nous serons battus par échelons, si nous ne réunissons pas nos forces. Notre marche rétrograde n'a pas peu contribué à ce nouveau malheur. L'on a heurté l'opinion publique par la nomination de Rossignol, que l'on fait jouer dans cette guerre le rôle d'automate. Les personnes qui l'entourent sont elles-mêmes toutes jalouses de commander...... Je vous répète ce que je vous ai dit, que cette guerre n'est qu'une guerre d'intrigue....... Si elle ne finit pas avant la pluie, nous ne pourrons la finir cet hiver ; la moitié de l'armée périra par les fièvres, etc.

N°. V.

Voici un extrait du rapport officiel des représentans du peuple sur l'affaire de Chollet.

« .... Nos troupes seraient entrées le même jour (16 octobre) à Chollet, si la nuit ne les eût arrêtées. Elles bivouaquèrent sur la route jusqu'au lendemain, où toutes nos colonnes réunies s'avancèrent vers cette ville, en avant de laquelle l'ennemi avait porté toutes ses forces. Là, une bataille sanglante leur fut livrée. Le feu devint terrible de part et d'autre, mais le génie de la liberté l'emporta, et nous fûmes vainqueurs...... Dès le lendemain, les rebelles vinrent nous attaquer ; jamais rage ne fut plus grande que celle qu'ils mirent dans cette attaque ; jamais peut-être bataille ne fut plus sanglante ; elle dura depuis midi jusqu'à huit heures du soir, qu'ils furent enfin enfoncés de toutes parts. »

N°. VI.

Lettre du chirurgien Gainou, trouvée dans les papiers de Roberspierre.

Rennes, ce 26 novembre (vieux style), l'an 2 de la république française.

CITOYEN ET AMI,

« C'est avec douleur que je vous apprends une déroute que nous venons d'avoir entre Dol et Antrain, à onze lieues d'ici, qui est bien désavantageuse pour la république : elle a eu lieu le 22 de ce mois; nous sommes partis de Rennes pour nous rendre à Antrain. Quand nous fûmes à Antrain, on nous dit que l'ennemi occupait Fougères. Quand nous fûmes à Fougères, l'ennemi n'y était pas; nous prîmes seulement quarante-deux prisonniers aux environs. Il faut vous dire que des soldats indisciplinés se sont portés dans les hôpitaux de Fougères, y ont égorgé les blessés des brigands dans leurs lits; plusieurs femmes des brigands y étaient malades, ils leur ont....... et les ont égorgées après, sans qu'ils eussent reçu aucun ordre ni des représentans, ni des généraux....... Pour en revenir à notre déroute, nous revînmes à Antrain, de là nous partîmes pour Dol. La veille, Westermann attaqua l'ennemi à une heure du matin; cela a duré jusqu'à sept heures....... Il s'est bien battu, mais il a été obligé de se replier sur Pontorson. Il a eu quantité de blessés, et entre autres beaucoup de gendarmes et d'officiers. Westermann a rallié sa troupe le lendemain, a attaqué à sept heures du matin; il a eu une déroute com-

plète. Une grande quantité de nos gendarmes sont encore blessés dans cette deuxième affaire. Deux tiers de sa division ont battu en retraite, à ce que l'on dit, sur Granville...... Enfin notre colonne, à nous, composée d'environ vingt mille hommes, alla vers les dix heures les attaquer aussi. L'avant-garde, de mille hommes, fut mise en déroute; de là, la première division tomba sur eux, les fit replier : la dernière division tomba dessus aussi, et la première division tomba sur eux; elle était à la gauche, elle battit en retraite et prit la déroute. Cependant notre dernière division a soutenu un feu très-vif, pendant une heure et un quart; mais, nous voyant abandonnés par la lâcheté des volontaires, nous fûmes obligés de courir aussi. J'étais à faire l'extraction d'une balle à la joue, à un de nos camarades; la cavalerie m'a jeté dans un fossé où j'ai failli périr.

» Enfin, nous nous ralliâmes sur une hauteur. Si les soldats avaient voulu, j'aurais défié quarante mille hommes de nous battre....... La moitié de l'armée était sauvée, que j'étais encore à mon poste, mais je vous promets qu'après cela j'ai couru comme les autres. Rossignol était constamment à la tête de la bataille, il fit tout ce qu'il put pour les rallier, d'accord avec Bourbotte et Prieur; mais leurs efforts furent inutiles. Rossignol leur dit : « *Soldats, vous allez dire que vos généraux vous trahissent; mais non, c'est votre lâcheté qui perd une bataille, parce que vous ne voulez pas vous battre.* »..... Si l'on veut se battre, les brigands n'entreront pas à Rennes, etc. »

(Rapport de Courtois, pages 231 et 232).

N°. VII.

Je copierai ici littéralement le rapport officiel qui fut fait à la convention par l'adjudant général Rouyer, qui l'avait écrit avant la fin de la bataille.

Antrain, 1er. frimaire.

« L'avant-garde, commandée par Marigny et Westermann, s'est trop pressée d'attaquer Dol; elle y est entrée dans la nuit du 30 brumaire au premier frimaire (fausse assertion). Elle a d'abord battu les brigands, qui, revenus de leurs premières terreurs, se sont ralliés, et l'ont battue à leur tour. La deuxième colonne n'a pu arriver assez tôt pour la soutenir.

» Cependant, arrivée à portée de l'ennemi, elle a fait bonne contenance, et a soutenu son feu. Ensuite est arrivée la troisième colonne, qui a également soutenu le feu jusqu'à extinction de munitions. On en est venu à l'arme blanche, et la victoire semblait se prononcer pour nous, lorsqu'un ou deux bataillons, en fuyant, ont entraîné une grande partie de l'armée. Les représentans du peuple et les généraux ont fait de vains efforts pour la rallier.

» L'armée a cependant repris sa position à Antrain. Le soldat était excédé de fatigues, et la nuit approchait. On n'a pas jugé à propos d'attaquer de nouveau. Tout le monde se rapporte à dire que l'on a fait une ample déconfiture des brigands, dont la perte est plus considérable que la nôtre. »

Cette dernière assertion n'était insérée dans ce rapport que pour flatter les conventionnels, qui, au moindre bruit des victoires de l'armée royale, étaient saisi

de terreur, et, nouveaux Damoclès, voyaient déjà sur leur tête le glaive vengeur du sang de leur Roi.

N°. VIII.

ODE A MA PATRIE

SUR LA GUERRE CIVILE DE LA VENDÉE.

« Quis furor, ô cives, quæ tanta licentia ferri...... »

Ire. STROPHE.

Muse, de Pindare chérie,
Qui dictais ses vers immortels,
Descends du Pinde, ô Polymnie,
Quitte un seul instant tes autels......
Mais déjà ton souffle m'enflamme,
Un dieu s'empare de mon âme
Et porte le trouble en mes sens......
Est-ce illusion ou délire?
Phébus lui-même prend ma lyre :
Mortels, écoutez ses accens.

IIe.

« Quelle aveugle et funeste rage
» Désole aujourd'hui l'univers?
» Tous les monstres du noir rivage
» Ont-ils déserté les enfers?
» Je vois l'horrible Tisiphone,
» Des poignards sanglans de Bellone
» Armer de parricides mains :

» Les serpens affreux de sa tête
» Sont les instrumens qu'elle apprête
» Pour la ruine des humains. »

IIIe.

Savante Europe! enorgueillie
De tant de siècles de splendeur;
Au sein de ta philosophie,
Quelles mains ont semé l'horreur?
Chez toi la Discorde fatale
Couvre d'une nuit infernale
Tes infortunés habitans;
La Fureur, à l'œil sombre aiguise
L'affreux dard de la Mort, assise
Sur les crânes de tes enfans.

IVe.

Arrête, ô monstre de la guerre!
Mars suspends tes coups odieux;
Les calamités de la terre
Vont enfin apaiser les dieux......
Que dis-je? Albion implacable!
De quelle flotte redoutable
Viens-tu de surcharger les mers:
Et vous, enfans de Germanie,
Des champs fortunés d'Italie,
Voulez-vous faire des déserts.

V^e.

Ranime ton courage, ô France!
Rappelle tes mâles vertus;

Si Pyrrhus contre toi s'avance,
N'as-tu pas des Fabricius?
Mais si des discordes civiles
Agitent au sein de tes villes
De déplorables étendards.......
Puisse ma terreur être vaine!
Mais que je crains l'aigle romaine
Unie aux cruels léopards!

VIe.

Quel spectacle rempli d'alarmes
Soudain vient de frapper mes yeux?
Les Vendéens courent aux armes,
Des Français s'élancent contre eux.
Déjà la bataille s'engage :
Cruels, suspendez votre rage;
Voyez la patrie à genoux.
Entendez-vous sa voix tremblante
Crier : Français, je suis mourante,
Devrais-je expirer par vos coups?

VIIe.

Mais en vain sa voix les sépare;
Partout brille le glaive en main :
Ces soufres vomis du Ténare
Ont déjà fait mugir l'airain;
De toutes parts le sang qui coule,
Les mourans entassés en foule
Offrent un spectacle d'horreur :
Ici, le frère perce un frère;
Là, le fils reconnaît un père,
Dont sa main arrachait le cœur.

VIIIe.

D'où partent ces cris lamentables?
Quels feux consument ces hameaux?
Pour qui ces poignards redoutables?
Où courent ces sanglans bourreaux?
L'Arabe ou l'Africain sauvage,
A-t-il, pour porter le ravage
Déserté ses sables brûlans?......
O crime! un bras français allume
Ces brasiers dont la France fume
Pour l'opprobre de ses enfans.

IXe.

Vous qui, de l'Europe asservie,
Prétendiez devenir vainqueurs,
Français! quelle étrange manie
Tourne contre vous vos fureurs?
Vos mains perfides, meurtrières,
En versant le sang de vos frères,
Feront-elles chérir vos lois?
Quoi! vous pensez que faire injure
Aux droits sacrés de la nature,
C'est assurer la mort des rois!

X^e.

Si les destins vous sont contraires,
N'imputez qu'à vous vos malheurs!
Déserteurs du Dieu de vos pères,
Où sont, ingrats! où sont vos mœurs?
Ah! des horreurs de la licence,

Cessez d'ensanglanter la France,
Quittez un orgueil furieux :
Soudain la bienfaisante Astrée
Viendra, de la voûte azurée,
Essuyer les pleurs de vos yeux.

N°. IX.

Nous Louis-Henri-Joseph de Bourbon, duc de Bourbon, prince du sang, pair de France, grand maître de la maison du Roi, en survivance, chevalier de ses ordres et de la toison d'or, gouverneur général des douzième, treizième, vingtième et vingt-deuxième divisions militaires :

La trahison de quelques chefs de l'armée et un vertige passager des soldats, ont forcé votre Roi de quitter Paris. Cette capitale et la France avaient cependant joui de plus de bonheur, depuis une année, que dans les vingt-cinq précédentes. Nos dangers demandent du courage et de l'énergie. La guerre la plus cruelle est un état plus supportable que le gouvernement sous lequel l'usurpateur vient de nouveau vous subjuguer. Armez-vous donc! Du moins vous le faites pour la cause de votre Dieu, de votre Roi, de vos lois et de tous les hommes honnêtes de votre malheureuse patrie.

A ces causes nous ordonnons :

Art. 1er.

Tous les hommes de dix-huit à cinquante ans, en état de porter les armes, s'enrôleront dans leurs compagnies respectives, et se tiendront prêts à marcher au premier ordre de ceux que nous aurons chargés de nos pouvoirs.

ART. II.

Les ordonnances du Roi, relativement aux embaucheurs, seront rigoureusement exécutées. Tout individu parlementaire, tant officier civil que militaire, qui se chargera d'ordre quelconque de Bonaparte, ou qui y obéira, sera jugé sur l'heure par un conseil de guerre.

ART. III.

Nous invitons tous les maréchaux de France, lieutenans généraux et, en général, tout militaire, de quelque grade qu'il soit, à rejoindre nos drapeaux, conformément à leurs sermens.

A notre quartier général à Beaupréau, le 24 mars 1815.

Signé L. H. J. DE BOURBON.

N°. X.

Protestation qui fut faite, contre le traité de paix, par les officiers royalistes du troisième corps.

Au Loroux, le 25 juin 1815.

« Profondément affligés de la nouvelle qui vient de nous parvenir, que les généraux et officiers supérieurs de l'armée vendéenne sont sur le point de se laisser tellement surprendre par les insinuations perfides des ennemis du trône et de l'autel, qu'ils oublieraient que notre souverain légitime, Louis XVIII, les a mis hors de la loi, en nous ordonnant de courir sur l'usurpateur et tous ses adhérens : comme il résulte de cette loi, sacrée pour tous les Français fidèles, que tout pacte, tout accord contracté

avec ce pouvoir monstrueux et illégitime, est criminel et déshonorant, sans l'assentiment du Roi, puisqu'i tendrait à reconnaître un gouvernement proscrit, et qui est à juste titre abhorré de toute l'Europe, et qu'on ne peut faire aucun traité ni convention avec lui, sans y adhérer, et sans mentir à sa propre conscience :

Nous soussignés, chefs de divisions, officiers supérieurs ou quelconques, attachés à l'armée glorieuse et jusqu'ici sans tache de la Vendée, protestons ici, et à jamais, au nom de tous les braves Vendéens, contre tout traité, pacte, accord, convention, contraires à nos sermens de ne poser les armes qu'après la ruine entière du tyran et de ses fauteurs, et la restauration de notre monarque, Louis-le-Désiré, ou, à défaut, l'héritier légitime ; regardant comme traître à Dieu, au Roi, et à la Vendée tous ceux qui se permettraient d'attaquer des bases aussi sacrées. C'est pourquoi nous conjurons tous nos braves généraux et officiers supérieurs de l'armée de la Vendée de revenir de l'illusion, fatale à sa gloire et à son honneur, où la perfidie et les artifices des traîtres à leur Roi et à leur serment, sont sur le point de les jeter, en les couvrant de honte et d'ignominie, à la face de la France et de l'Europe entière. Nous ne pouvons mieux leur témoigner notre attachement, qu'en leur parlant avec cette franchise de l'honneur et de la loyauté.

Suivent les signatures, au nombre de vingt-cinq.

N°. XI.

Texte du traité de Chollet.

ART. Ier.

Amnistie pleine et entière, et sans réserve, est accordée à tous les Vendéens.

ART. II.

Il sera libre à M. de Larochejaquelin d'habiter la France, ou de passer en Angleterre et de vendre ses propriétés.

ART. III.

Les décrets rendus contre M. d'Audigné sont rapportés. Il lui est accordé la même latitude qu'à M. de Larochejaquelin.

ART. IV.

MM. d'Autichamp, Suzanet, Sapinaud et les autres chefs pourront habiter telle commune qu'ils voudront dans l'étendue de l'empire, en donnant leur parole d'honneur d'y être tranquilles, et de n'employer leur influence que pour le maintien de la paix. En traitant avec des Français qui, dans leurs erreurs mêmes, ont montré une loyauté constante, toute défiance serait injuste.

ART. V.

Tous les individus arrêtés par suite de l'insurrection seront mis en liberté, notamment M. de Boisguy.

ART. VI.

Il n'y aura aucune levée, aucun appel aux anciens

militaires, dans le courant de cette année 1815. On ne pourra employer les habitans qu'à la garde de leur propre département.

ART. VII.

L'Empereur s'engage à demander et à obtenir des chambres un dégrèvement pour les impositions de 1815.

ART. VIII.

Les individus qui ont des talens, et le désir de servir la patrie et l'Empereur, seront admis aux places, aux mêmes conditions que tous les citoyens français.

ART. IX.

L'Empereur, voulant reconnaître les services de ceux qui, dans cette circonstance, contribuent à la pacification d'une contrée livrée à tous les malheurs d'une guerre civile, a autorisé ses ministres de la guerre et de la police à lui présenter un rapport sur les récompenses et pensions à accorder.

ART. X.

Immédiatement après la signature de la pacification, il sera envoyé des officiers pour la faire connaître, et y proclamer les lois et actes du gouvernement.

ART. XI ET DERNIER.

L'Empereur s'en rapporte à la loyauté des signataires de la présente pacification, pour la remise des armes et des munitions qui ont été débarquées sur nos côtes.

FIN DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE

Des chapitres contenus dans le troisième volume.

SIXIÈME PARTIE.

Pages.

SEPTIÈME PARTIE.

